

مكتبة العالم



# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - N° 12350 4 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens MERCREDI 10 OCTOBRE 1984

## Jacques Abouchar pour l'exemple

Le rêve de tous les régimes répressifs - hier les pays colonisateurs, aujourd'hui ceux qui se livrent à quelque intervention armée - est de ne pas avoir de témoins de leurs forfaits. La fonction de la presse - du moins telle que nous l'entendons - est de faire l'impossible pour informer ses lecteurs sur ces guerres que l'on voudrait cacher. C'est de cette règle déontologique, parfois incompatible avec celle des États, que Jacques Abouchar fait les frais depuis vingt-deux jours.

En franchissant illégalement la frontière pakistano-afghane après bien d'autres, le journaliste d'Antenne 2 prend ses risques : celui d'être blessé ou même tué lors d'affrontements entre les maquisards qui l'accompagnent et les troupes de Kaboul ou de Moscou, celui d'être fait prisonnier. Cela s'appelle les risques du métier, et plusieurs journalistes ont déjà payé de leur vie la « couverture » de la guerre d'Afghanistan.

Mais ce qu'il y a d'acceptable dans l'affaire Abouchar, c'est l'utilisation que veulent en faire les autorités soviétiques : alors que l'on sait parfaitement que notre confrère a été arrêté par une unité de l'armée rouge, Moscou feint de ne pas être responsable de son sort et jure la montre en affirmant que les autorités afghanes sont en charge du prisonnier. Le gouvernement de M. Karzai a refusé jusqu'à présent à notre chargé d'affaires à Kaboul de rendre visite à Jacques Abouchar.

Le but de toutes ces manœuvres diplomatiques, qui s'apparentent à une prise d'otage, est clair : il s'agit de décourager tous les journalistes de se rendre en Afghanistan. C'est ce que M. Smirnov, l'ambassadeur soviétique au Pakistan, a confirmé vendredi dernier, reconnaissant par la même occasion l'invalidité des protestations d'innocence de son gouvernement. « Je vous préviens, a-t-il déclaré à deux journalistes français, et à travers vous tous vos collègues journalistes n'essayez plus de pénétrer en Afghanistan avec les prétendus moudjahidés (...); désormais, les bandes et les prétendus journalistes qui les accompagnent seront tués. Notre commandant en Afghanistan aidera les forces afghanes » à le faire.

Libre à M. Smirnov et à ses mandats de tuer un discours terroriste tout en admettant d'ailleurs que Jacques Abouchar ne se livrait pas à l'espionnage puisqu'il ne devrait être jugé que pour « violation de frontière ». L'opinion publique appréciera, surtout si elle se souvient que ce n'est pas un journaliste soviétique mais plus de cent vingt mille soldats de l'armée rouge qui violent systématiquement la frontière de l'Afghanistan depuis bientôt cinq ans.

Il est plus que probable de toute façon que l'exemple - Abouchar ne suffira pas à dissuader de nombreux journalistes d'accomplir leur mission d'information. Si leurs prédécesseurs avaient écouté les « conseils » du genre de ceux de M. Smirnov, jamais le monde n'aurait été informé de nombreux conflits, à commencer par la guerre d'Espagne et sans oublier la guerre d'Algérie, pendant laquelle l'armée française a arrêté pour les expulser immédiatement plusieurs journalistes étrangers « couvrant » les combats du côté du FLN.

Une telle solution n'a que trop tardé, et Jacques Abouchar doit être libéré - ou expulsé, comme on voudra - de cet Afghanistan pour lequel il est pratiquement impossible d'obtenir des visas. M. Zagladine, un des porte-parole de la direction soviétique, vient de laisser entendre que l'affaire pourrait bientôt « s'arranger » dans ce sens. Le plus tôt sera le mieux.

(Lire nos informations page 7.)

## Mise en garde à Mme Thatcher

### L'Eglise anglicane s'inquiète de la pauvreté croissante

De notre envoyé spécial

Brighton. - Ce qui s'est produit début septembre pendant le congrès de la Confédération nationale des syndicats britanniques, le TUC, et s'est confirmé de manière éclatante la semaine dernière lors des sessions du Parti travailliste renforce considérablement la position de Mme Thatcher et de son parti, réuni à Brighton depuis ce mardi 9 octobre.

Sous l'impulsion du président du syndicat des mineurs, M. Arthur Scargill, le TUC et le Parti ouvrier ont été poussés vers l'extrême gauche, après avoir tenté vainement une expérience de relative modération à laquelle le conflit dans les houillères a porté un coup d'arrêt. Cela fait l'affaire de Mme Thatcher, qui a toujours été convaincue que la grève lancée par M. Scargill, et contestée dès le début par une partie des mineurs et du mouvement ouvrier, était impopulaire et qu'elle avait raison de s'y opposer fermement.

Cette grève a pour le moment ébranlé bien davantage l'opposition que la majorité gouvernementale. Un sondage d'opinion publié le 7 octobre par le Sunday Times indique que le Parti travailliste perd à nouveau du terrain, alors que, entre son échec aux élections de juin 1983 et le début de l'été, il avait effectué une nette remontée, au point de rejoindre presque le Parti conservateur.

« Bien que l'opposition syndicale et travailliste semble affaiblie, tout ne va pas pour le mieux pour Mme Thatcher. Non seulement un certain mécontentement se manifeste une fois de plus dans son parti, mais l'Eglise anglicane, par la voix de plusieurs de ses dirigeants, vient d'adresser au gouvernement une série de mises en garde assez inhabituelles. Le message est clair : la « dame de fer » ne doit pas se laisser emporter par ses succès.

Le nouvel évêque de Durham, le Dr David Jenkins, qui avait déjà troublé une partie de l'Angleterre en faisant part de son interprétation quelque peu hérétique du dogme, avait été le premier à critiquer à la fois les syndicats et le gouvernement à propos de la grève des mineurs. Puis ce fut le tour de l'évêque de

Birmingham, et c'est maintenant celui de l'archevêque de Cantorbéry, le Dr Robert Runcie, primat d'Angleterre. Un ministre l'avait quasiment sommé de désavouer les propos particulièrement durs de l'évêque de Durham. Mais le Dr Runcie s'y est refusé. Il s'est livré au contraire, dans une interview publiée le 8 octobre par le Times, à une analyse sévère pour le gouvernement, même s'il dénonce l'attitude intransigente du syndicat des mineurs et déplore les manifestations violentes.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 7.)

## Les métamorphoses du socialisme

Lire page 36 la suite de notre enquête :

### « La découverte du capitalisme »

par ALAIN VERNHOLES

## Remous en Bolivie

### Le président Siles Zuazo remanie son cabinet pour tenter de désamorcer une crise de régime

Tous les ministres du gouvernement de M. Siles Zuazo ont présenté leur démission, le lundi 8 octobre, afin de permettre au président de former une nouvelle équipe dirigeante. Celle-ci serait constituée le mercredi 10 octobre.

La Paz. - Le régime de M. Hernán Siles Zuazo, au pouvoir depuis le 10 octobre 1982, traverse sous les coups qui lui sont assés à droite et à gauche. La menace de putsch est, cette fois, civile.

De notre envoyée spéciale

Pourtant, l'avènement de ce régime avait été salué il y a deux ans par 80 % des Boliviens, qui venaient de subir presque vingt ans de dictature militaire. Pourquoi cette frustration généralisée ?

Les critiques fusent de toutes parts : incapacité du pouvoir, anarchie, la menace de la perte de gouverner à la petite semaine, à coups d'expédients. Il « administre la crise », mais ne s'attaque pas à « ses racines ».

Il est vrai que le gouvernement a reconqué à toute initiative. Il tente mollement de neutraliser, l'une après l'autre, les multiples tentatives de déstabilisation.

Il a perdu autorité et crédibilité. Il cède aux pressions, au chantage. Les paysans prennent des stages pour exiger la construction d'une route ou d'un pont, les travailleurs du pétrole pour obtenir une augmentation de salaire. Les mineurs décr-

Selon M. Alvarez Plata, ministre de l'Intérieur, le nouveau gouvernement comprendrait, comme le précédent, des représentants de tous les partis de la coalition d'Union démocratique et populaire au pouvoir depuis octobre 1982.

La tension a augmenté dans l'entreprise publique.

NICOLE BONNET.

(Lire la suite page 3.)

## L'AN II DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE

### Une autorité à préserver

La tempête qui vient de souffler sur la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, à propos de la nomination du nouveau PDG d'Antenne 2, vient inopportunistement jeter une ombre sur le crédit d'indépendance et de sérieux que les neuf « sages » ont su constituer au cours de deux années d'existence.

Dès août 1982, lors de la désignation des membres de la haute instance, on imaginait à quelle aune ils seraient jugés. Sauraient-ils se préserver des pressions multiples - et en premier lieu de celles du pouvoir politique - pour à leur tour garantir efficacement la liberté des organismes du service public, et en finir avec des décennies d'étroite surveillance ? Après quelques tâtonnements, la réponse a été sans contestation : oui. La lecture du deuxième rapport de la Haute Autorité, que celle-ci a présenté le 9 octobre à la presse, montre à l'évidence qu'elle a été reconnue par tous et de tous les côtés, non seulement dans ses ar- tirages à la Salomon, ce qui était déjà acquis (le Monde du 25 juin 1983), mais comme une instance administrative et de décision à part entière. L'opposition la respecte. Le gouvernement sait désormais, et le Conseil constitutionnel le lui a rappelé cette année, que cette nouvelle institution tient dorénavant un rôle central dans le dispositif audiovisuel français.

L'affaire Héberlé vient ternir cette auréole. Elle montre - même si les qualités et l'indépendance d'esprit du nouveau PDG ne sont pas en cause - que le pouvoir politique est resté, ou redevenu, désireux de

maintenir une étroite tutelle sur les chaînes d'État, les seules à ce jour à toucher toute la population. Et que la Haute Autorité échappe difficilement à ces pressions, en raison du mode de nomination de ses membres et parce que la tutelle financière des chaînes lui échappe : c'est encore le gouvernement qui l'exerce. Celui-ci ne sortira pas grandi de cet épisode, et la Haute Autorité est brusquement saisie par le doute. Première réponse, toutefois, du berger à la bergère : les « sages » viennent de faire savoir qu'ils sont contre le passage régulier du premier ministre, M. Laurent Fabius, au journal de 20 heures de TF 1, pour éviter une « confusion des genres ».

La crédibilité de la Haute Autorité se trouve entamée à partir d'un aspect seulement de son activité. Spectaculaire, certes, mais minime par rapport à son travail quotidien, à ses multiples interventions. Le deuxième rapport le montre : les « sages » ont opéré tous azimuts. Campagnes électorales, radios locales privées, réseaux câblés, contenu des programmes de radio et de télévision, cahier des charges, relations internationales...

Deux idées-forces se dégagent de ce rapport, outre celle que la Haute Autorité se doit donc d'être « une garantie fondamentale pour l'exercice d'une liberté publique, celle qui concerne la libre communication des pensées et des opinions ».

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 22.)

LE CORPS DANS LA TRADITION AU MAGHREB

Par Malek Chebel

C'est la recherche d'un corps comme explication de la société que s'est lancé Malek Chebel. A travers une observation sur le terrain du corps et de son univers tel qu'il se manifeste au Maghreb, cet ethnologue découvre un corps producteur de rites, de pratiques, de croyances et finalement de traditions : un corps véritablement « civilisationnel ».

Collection « Sociologie d'aujourd'hui ». 208 pages - 98 F.

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

PUF

AU JOUR LE JOUR

Modernité

La polémique divise aujourd'hui l'Amérique : faut-il rendre obligatoires les prières dans les écoles ? M.M. Reagan et Mondale en ont débattu vigilement à la télévision devant cent millions d'Américains.

La querelle ennue désormais la France : les députés liquident la question scolaire dans l'indifférence générale.

Paradoxe des temps où l'on voit la patrie de la modernité s'offrir un débat national sur la place de Dieu dans l'école et une France qu'on dit archaïque enterrer à la sauvette ses vieux démons.

BRUNO FRAPPAT.

Pour une alternance douce

par LIONEL STOLÉRU (\*)

LES quotidiens socialistes qui avaient accueilli les efforts de décripation de M. Valéry Giscard d'Estaing...

Politique

A ceux qui s'étonnent de voir le gouvernement prendre des décisions contraires à ce qu'attendaient leur idéalisme, Philippe Boucher répond que gouverner c'est choisir et que c'est aussi, par conséquent, déplaire. Lionel Stoléru pose, de son côté, les conditions de ce qu'il appelle une « alternance douce » : arrêter les injures, chercher un accord sur les faits, ouvrir l'accès à l'audiovisuel, faire revivre les structures de concertation et discuter avec l'opposition la loi électorale.

La décripation Etat-citoyens Certains se sont étonnés que des parents envoyant leurs enfants à l'école publique aillent défilier en faveur de l'école privée. C'est pourtant là le comportement normal de ceux qui respectent la liberté, c'est-à-dire à la fois la leur et celle d'autrui.

Les Français qui n'ont pas voté pour F. Mitterrand ont souffert d'entendre le chef de l'Etat exalter « le peuple de gauche », ils ont souffert d'entendre Claude Cheysson aller parler dans les capitales étrangères « au nom de la France socialiste ». Beaucoup de Français qui avaient voté pour F. Mitterrand et qui sont tolérants en ont souffert aussi. Quel qu'ait été leur vote, tous les citoyens sont prêts à considérer que le président de la République est « leur » président, encore faut-il que celui-ci ne les rejette pas.

La décripation véritable commence donc avec le choix, pour le gouvernement, de thèmes de rassemblement à la place des thèmes de division. Après l'apologie de la lutte des classes, mieux vaudrait parler du besoin d'esprit d'équipe dans l'entreprise, du besoin de solidarité face aux nouveaux pauvres, du combat commun contre le chômage.

1. - Contrairement à l'attitude des socialistes lorsqu'ils étaient dans l'opposition, nous ne le rejoints pas d'ambles. Nous voulons une démocratie paisible, nous voulons que les problèmes de la France soient traités par-delà les oppositions partisanes, nous voulons mettre en valeur ce qui unit les Français plutôt que ce qui les divise.

2. - Notre préjugé en faveur de la décripation serait plus favorable si ce langage n'arrivait pas au moment où le pouvoir est en position de faiblesse. Quand le bateau coule, il ne paraît jamais très sincère d'aller chercher les prisonniers reliés jusqu'alors à fond de cale pour leur demander d'aider à écopier. Nous n'avons aucunement l'intention d'être la bouée de sauvetage d'un gouvernement dont nous ne voulons pas et qui, comme l'a justement souligné M. Raymond Barre, improvise une stratégie de survie.

La décripation continue ensuite par la coexistence pacifique de l'Etat et du citoyen. Lorsque les citoyens auront l'impression que l'impôt n'est pas la vendetta et que le contrôle fiscal n'est pas une inquisition sévère, lorsque les chefs d'entreprise auront l'impression que les décisions de l'inspection du travail sont au service de l'intérêt général de l'entreprise et ne servent pas d'instrument idéologique, voire de règlements de comptes, lorsque l'Etat traitera les citoyens en hommes responsables et non en citoyens suspects, alors, il y aura décripation.

La décripation entre Etat et citoyens implique enfin la promotion de la compétence des hommes et non des services politiques rendus. Lorsque, après la démission de M. Gandois à Rhône-Poulenc, M. Chevènement y a nommé son chef de cabinet en déclarant « le pouvoir a besoin de serviteurs motivés », il a créé une confusion des genres très nuisible à la décripation. Lors des nominations professionnelles ou dans les instances consultatives importantes, que des citoyens non socialistes puissent néanmoins avoir du mérite.

La décripation majorité-opposition

Toute démocratie digne de ce nom doit comporter une opposition. Il convient de faire cohabiter normalement la majorité et l'opposition.

Cohabitation ne signifie pas caution. La majorité même seule sa politique sous sa seule responsabilité et toute manœuvre qui tendrait à faire cautionner la politique de la majorité par l'opposition va à l'encontre de la véritable décripation. Nous souhaitons une coexistence pacifique avec les socialistes, sans que cela change quoi que ce soit à notre opposition déterminée et globale à leur politique. Lorsqu'un combat politique, on n'y met pas la main, disait à ce sujet, F. Mitterrand lorsqu'il était dans l'opposition. On ne saurait mieux dire. En 1986, le pays jugera.

Nous proposons, dans cet esprit, les cinq règles du jeu suivantes :

1. - Arrêter les injures : on ne décripera pas le Parlement en traitant nos députés de « brailleurs fascistes », ce qui entraîne une escalade interminable. Majorité et opposition doivent se respecter.

2. - Cherchez un accord sur les faits et données : s'il n'est pas question de s'entendre sur les solutions à apporter à un problème, il devrait être possible de s'entendre sur les données. Les faits sont, selon le vocabulaire à la mode, « incontournables », et, en tout cas, ils sont téus. La majorité devrait donc, si elle veut véritablement décriper la vie démocratique, ouvrir largement à l'opposition ses informations statistiques et l'ensemble de ses données. Lorsque j'étais conseiller technique de V. Giscard d'Estaing au ministère des finances, celui-ci devait recourir en débat télévisé P. Mendès France. Sur ma suggestion, il lui adressa, un mois avant, une lettre lui ouvrant accès à l'ensemble des services administratifs et des données du ministère afin de disposer des mêmes éléments d'information.

On est loin aujourd'hui d'un tel état d'esprit, et l'on voit bien pourquoi.

(\*) Ancien ministre, membre d'UDF-Réforme.

La double méprise

par PHILIPPE BOUCHER

La querelle faite à M. Mitterrand et à ses gouvernements de trahir leurs engagements, économiques d'abord, puis en matière de libertés, repose sur une double méprise.

L'espoir placé dans la gauche a été si fort au-delà de son camp peut-être, qu'il lui a valu ce qui arrive à des livres trop vantés; les lire déçoit, l'exigence est insatisfaite, car la réalité ne peut égaler l'intensité du désir. Ainsi voit-on, selon le mot d'un observateur, « l'impopularité du président de la République atteindre des niveaux injustes ».

Or il ne faut pas plus méconnaître les réalisations de la gauche qu'être assuré que la droite maintienne auréliques évités que continuent ces calamités que sont le chômage et l'insécurité, pour ne citer que les plus fréquemment mentionnées.

La majorité passée n'aurait certainement pas empêché les suppressions d'emploi alors que sa philosophie, a priori plus nettement que celle des socialistes, met au premier rang une logique industrielle et financière qui repousse les hommes au second.

Le chapitre de l'insécurité devrait tout autant la rendre plus discrète. Ne serait-ce que parce que c'est sous son règne que la

délinquance a connu l'expansion que l'on sait. La polémique sur le prétendu laxisme des magistrats est une pure et simple absurdité; cependant qu'il n'y a pas un homme de droite honnête pour croire que l'abolition de la peine de mort puisse concourir en quoi que ce soit au développement de la criminalité.

Il n'est assurément pas possible de savoir dans le détail ce qu'aurait fait la droite depuis 1981 si le pouvoir ne lui avait pas été ravi. Mais on rappellera que l'emprunt exceptionnel de M. Delors avait été précédé d'un emprunt-échec de M. Barre; que la vignette pénalisant les voitures puissantes est aussi une innovation de ce dernier; que M. Giscard d'Estaing lui-même avait sérieusement songé à créer un impôt sur la fortune... en vigueur depuis longtemps aux Etats-Unis et en Suisse, mais qu'il n'eut pas d'hésitation à taxer les plus-values, dont la gauche modéra le taux.

Précisément, dira-t-on, la gauche - qui fut elle-même à ses débuts, soit qu'elle abroge (Cour de sûreté et autres), soit qu'elle innove (droits des travailleurs) - enfila maintenant sans vergogne les habits de la droite.

Distinguer le ven de la promesse

M. Mitterrand ne s'estime engagé, vis-à-vis du pays tout entier, que par les « 110 propositions », qui étaient, en 1981, une manière de charte septennale. Ceux-ci n'ont-ils pas, parmi cette liste, confondu ce qui était incontestablement promesse et ce qui ne pouvait relever que des vœux; mélié ce qui devait être réforme et permettait l'impatience avec ce qui n'est que gestion, dont on sait les incertitudes?

De l'ordre de la promesse était ce qui touchait à l'abrogation (les lois d'exception qui florissaient dans les codes). De l'ordre des vœux était évidemment ce qui visait le chômage ou l'insécurité, c'est-à-dire aussi l'ordre public. Encore que plus d'un électeur de gauche a dû croire, en 1981, qu'on ferait désormais l'économie de cette question.

Les propositions du premier ordre faisaient obligation de fournir un résultat. Les secondes ressortissent à ce qu'on appelle en droit une obligation de prudence et de diligence. Chômage et insécurité sont, hélas, de cette dernière catégorie. On ne décrète ni l'extinction du premier ni la fin de la deuxième. La droite restaurée choisirait peut-être d'autres moyens, qu'elle a en changer par la suite; elle ne saurait garantir le résultat.

De leur côté, les hommes portés au pouvoir n'ont-ils pas cru que l'on y agissait avec la même facilité que naguère dans l'opposition?

La conquête du pouvoir peut engendrer deux attitudes également détestables : le cynisme ou la naïveté.

Le cynisme, faisant sienne la devise de Madame Mère, se dit

« Pourvu que ça dure », et, comme Talleyrand enfin appelé aux affaires, espère bâtir « une fortune immense ». Le pouvoir, se dit le cynique, étant sale par nature, ne saurait le salir. Tout est permis que légitiment les complaisantes nécessités du pouvoir. Son exercice vaut absolu.

Le naïf, vertueux par état quand il est dans l'opposition et promet l'Eden à ses électeurs, croit que son idéalisme ne subira mille atteintes d'être confronté à l'univers des faits et des choix. Vedettes récurrentes de la scène politique, les Basques et l'auto-mobilable rappellent ce qu'il en est.

Il n'est certes pas plus agréable pour un élu de gauche d'appartenir au camp qui extrade de réels militants politiques (quelque adjectifs que soient leurs méthodes) que de consentir, fût-ce moralement, à jeter sur le pavé des milliers et des milliers d'hommes accusés d'être aussi périmés qu'une vieille machine. La remarque vaut sans doute de manière tout aussi crue pour ceux qui ont voté en leur faveur.

Mais l'exercice du pouvoir n'est pas seulement destiné à montrer un joli profil. Etre du parti au pouvoir comporte de légitimes avantages, d'ordre matériel ou moral. Mais ne pas en supporter les inconvénients que sont les mesures impopulaires et vraisemblablement inévitables; à leur propos, tenir le langage indigné dont on usait autrefois, en d'autres circonstances, afin de se conserver bon visage et mains blanches, c'est vouloir ce que condamne le diction; et le beurre et l'argent du beurre. C'est oublier que si gouverner c'est choisir, c'est aussi, par conséquent, déplaire.

Pierre Emmanuel



Pierre Emmanuel Le grand œuvre

Controverse

Le grand œuvre est la synthèse générale d'une vision et d'un destin, réalisée par le plus grand poète français. Olivier Clément France catholique

Dans la poésie française de ce siècle, Pierre Emmanuel tient une place à part, parmi les plus grands. Alain Bosquet / Le Figaro

400 pages - 145 F.

SEUIL

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75477 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 PARIS - Tél. MONDIPAR 650572 F Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA; Maroc, 4,20 dr.; Tunisie, 300 m.; Allemagne, 1,70 DM; Autriche, 17 sch.; Belgique, 25 fr.; Canada, 1,20 \$; Côte-d'Ivoire, 200 F CFA; Danemark, 7,80 kr.; Espagne, 110 pes.; E.-U., 1 \$; G.-B., 95 p.; Grèce, 66 dr.; Irlande, 85 p.; Italie, 1 000 L.; Liban, 375 P.; Libye, 6,350 dt.; Luxembourg, 22 F; Norvège, 8,00 kr.; Pays-Bas, 1,75 fl.; Portugal, 85 esc.; Royaume-Uni, 300 F CFA; Suède, 7,75 kr.; Suisse, 1,50 S.; Yougoslavie, 110 mt.

Édité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant : André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beauvray (1944-1968) Jacques Fauvarot (1968-1982)

Imprimé en France

5, rue des Italiens PARIS-IX

Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE 341 F 683 F 859 F 1080 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 661 F 1 246 F 1 519 F 2 360 F

ÉTRANGERS (par messagerie)

BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS 381 F 682 F 979 F 1 240 F

IL - SUISSE, TUNISIE 454 F 836 F 1 177 F 1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande. Les abonnés qui paient par chèque postal (unus volens) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines au plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les sous-progrès en espèces d'imprimerie.

néprise

AMÉRIQUES

Remous en Bolivie

(Suite de la première page.)

Les employés de banque refusent d'appliquer la dévaluation monétaire. Les ouvriers du service des eaux ferment les robinets de la résidence du chef d'Etat pour obtenir satisfaction. La confédération des chefs d'entreprise donne l'ordre à ses affiliés de refuser toute mesure lézant ses intérêts.

« Il est bien possible que l'on me critique parce que je manque de fermeté, parce que je suis trop tolérant, a dit à ses collaborateurs le président Siles, mais je préfère cela à l'accusation de massacrer le peuple. Le désordre règne, c'est vrai. Mais il serait plus terrible pour moi de quitter ce palais après avoir répandu le sang de mes compatriotes. »

Depuis plus d'un an, les parlementaires de l'opposition tentent de provoquer le limogeage du président. Selon eux, il aurait dû convoquer des élections générales en mai, puisqu'il a été élu en 1980 pour quatre ans. Ils ne tiennent pas compte du coup d'Etat du 17 juillet 1980 et des deux ans de dictature qui ont suivi.

Toutes ces tentatives ont échoué, mais l'opposition dispose aujourd'hui d'un nouvel atout : l'affaire Otazo, qui peut provoquer un « Watergate » bolivien. M. Rafael Otazo, président de la lutte contre le trafic de drogue, aurait l'année dernière été l'émis-saire du président auprès de Roberto Suarez, le « roi de la cocaïne », celui-ci ayant offert un prêt de 2 milliards de dollars pour relancer l'économie nationale. Le chef de l'Etat de même avec l'homme le plus recherché par la police et la justice ?

L'offensive syndicale

La question est posée par l'opposition, qui sait pertinemment qu'elle force le jeu. « Légal ou pas, là n'est pas la question, affirme pourtant M. Guillermo Bedregal, dirigeant du Mouvement nationaliste révolutionnaire historique (MNRH). Il s'agit d'un problème moral, de dignité, d'éthique. Si le président fait la sourde oreille, ce sont les militaires qui le délogeront du palais et, avec lui, la démocratie. »

Le MNRH propose que le vice-président de la République, M. Jaime Paz Zamora, leader du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), prenne la relève jusqu'à la fin du mandat de M. Siles en 1986. « Jaime Paz serait capable de convoquer à la même table les partis, les syndicats, les chefs d'entreprise, l'Eglise et l'armée, afin d'arriver à un grand accord national », dit M. Bedregal.

Les conservateurs de l'ADN (Action démocratique nationaliste) sont pour une sortie élégante, mais immédiate du président, « pour éviter la guerre civile ou le putsch, le président Siles doit faire un geste historique de renoncement et convoquer des élections générales. Etc.

Chili

Un juge ordonne l'arrestation des principaux dirigeants de l'opposition

Santiago-du-Chili (AFP). - Un juge chilien investi des pleins pouvoirs a ordonné, lundi 8 octobre à Santiago, l'arrestation des principaux dirigeants de l'opposition chilienne, accordant ainsi à une demande formulée par le gouvernement du général Pinochet.

Le juge Arnaldo Toro a ordonné l'arrestation de MM. Gabriel Valdes, Mario Sharpe et Enrique Silva Cimma, qui dirigent l'Alliance démocratique (AD), de M. Manuel Almeyda, M<sup>me</sup> Fanny Pollarello et M. Juan Claudio Reyes, du Mouvement démocratique populaire (MDP), et de MM. Manuel Bustos et Jose Ruiz Di Giorgio, du Commandement national des travailleurs (CNT).

Ces responsables politiques et syndicaux sont accusés au titre de la loi sur la sécurité intérieure de l'Etat

Pérou

Atteints à la bombe. - Trois attentats à la bombe ont eu lieu dans le centre de Lima le 7 octobre. On ne signale pas de victimes. En revanche, cinq personnes ont été tuées dans le département d'Ancash, au nord de la capitale, par des grenades lancées par des terroristes dans une salle de bal. Dix personnes, dont cinq policiers, ont également été tuées lundi 8 octobre, dans le département d'Ayacucho par un groupe de guérilleros. - (AFP, Reuter, UPI.)

tions que nous sommes sûrs de remporter.

L'ADN et le MNRH ne livrent bataille que dans les couloirs du palais législatif et dans la presse. Mais dans les villes, dans les campagnes, dans les mines, c'est la puissance COB, la centrale unique des travailleurs, qui contribue à l'offensive contre le régime. « Ce gouvernement est le plus inepte de notre histoire », répète à qui veut l'entendre le leader de la COB, M. Juan Luchini. Au même congrès de la COB, il a fait triompher la thèse selon laquelle l'ennemi principal dans la conjoncture actuelle n'est pas le fascisme, mais le réformisme, incarné dans la vie syndicale par le PC.

Celui-ci a, jusqu'à présent, servi de tampon entre le mouvement ouvrier et l'exécutif (les ministres du travail et des mines appartiennent au PC). « C'est un mauvais moment pour nous, reconnaît M. Simon Reyes, leader communiste des mineurs, mais c'est le prix à payer pour la consolidation du processus démocratique. »

La COB s'oppose à une politique qu'elle juge dictée par le Fonds monétaire international. Elle menace de déclencher la grève générale, tout en promettant de défendre le processus démocratique. De son côté, la Confédération des chefs d'entreprise, la CEPR, qui affirme représenter 90 % de l'activité privée, a décidé aussi de passer à l'action parce que les partis d'opposition « souffrent de léthargie ». Depuis le 20 septembre, elle a décidé d'ignorer les décrets gouvernementaux qui « violent la loi » et de ne plus participer aux commissions officielles, qu'il s'agisse de réunions du FMI ou de la Banque mondiale. Elle boycotte actuellement la conférence des pays producteurs d'étain, qui a lieu à Santa-Cruz.

L'armée préoccupée

Paradoxalement, ce sont les forces armées qui s'érigent en garants du système. Les rumeurs de putsch militaire n'ont pas disparu pour autant, mais elles ne sont guère fondées. Il reste que l'armée est préoccupée par le désordre et par l'empauvrement du pays. « Les soldats sont en train de déserter le pays, et ce n'est pas faute d'hommes brillants mais parce qu'ils tirent chacun de leur côté. Après tant d'années de dictature, la démocratie n'est encore qu'une frêle créature. On voudrait qu'elle fasse ses premiers pas sans trébucher, qu'elle s'exprime sans zézayer. » Tenir un devoir de réserve, ce haut chef militaire arripe de long en large son bureau en brandissant d'une main la Constitution, de l'autre la loi organique des forces armées. La Constitution stipule que l'armée doit coopérer au développement intégral du pays, alors pourquoi la tiennent-ils en marge ?

« L'institution tutélaire de la patrie pourrait diriger des programmes à long terme alors que les

présidents se succèdent tous les quatre ans et pèchent par myopie », dit-il. Il s'appuie sur les règlements internes de l'armée pour expliquer que le commandant en chef de l'armée de terre, le général Simon Sejas, doit être relevé de ses fonctions le 12 octobre, que le président Siles, commandant suprême de l'armée la veille ou non. Le général Sejas est un inconditionnel du chef de l'Etat - ce qui a motivé une rébellion de jeunes officiers.

La vulnérabilité du régime s'explique en grande partie par la composition hétérogène de la coalition au pouvoir, FUDP (Union démocratique et populaire), fondée en 1977, à Caracas. Elle est composée du MNRH (1) du président Siles, parti populiste et centriste, du MIR, lié à la social-démocratie européenne du vice-président Jaime Paz, et du Parti communiste pro-soviétique. L'UDP, front électoral, a remporté successivement les élections générales de 1978 de 1979 et de 1980. (Les résultats ont chaque fois été annulés à cause de la fraude ou par un putsch).

Les contradictions internes se sont accentuées lorsque le président Siles a fait appel à des ministres démocrates-chrétiens et à des indépendants, ouvertement pro-américains. Elles ont entraîné des divisions dans tous les partis liés au gouvernement et provoqué une nouvelle crise. « Il ne s'agit pas de changer trois ou quatre hommes, explique M. Arturo Nunez del Prado, conseiller du président, les solutions de repliage ont démontré leur inefficacité. Ce qu'il faut, c'est repenser la coalition. »

Il ajoute : « Le pays est une nouvelle fois au bord de l'abîme. Mais il faut espérer un sursaut des hommes politiques pour qu'ils retrouvent le chemin du bon sens, de la maturité, de la rationalité. Ce qui nous sauve, c'est la capacité du peuple bolivien à survivre et éprouver de crise, c'est aussi le fait qu'aucun des leaders de l'opposition ne veut provoquer l'interruption du processus démocratique. »

NICOLE BONNET.

(1) MNRH : Le Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche, dirigé par M. Siles Zúñiga, est issu du Mouvement nationaliste révolutionnaire historique (MNRH), dont le fondateur et l'actuel leader est l'ancien président Victor Paz Estenssoro.

Etats-Unis

LES SONDAGES CONFIRMENT QUE M. MONDALE L'A EMPORTÉ A LA TÉLÉVISION FACE A M. REAGAN

Le premier sondage effectué pour l'hebdomadaire Newsweek après le débat télévisé qui a opposé, le dimanche 7 octobre, le président Reagan à son adversaire démocrate, donne M. Walter Mondale largement favori : il recueille 55 % d'avis favorables contre 35 % au candidat républicain. Il est à noter que 60 % des trois cent soixante-dix-neuf électeurs potentiels interrogés se déclarent partisans de M. Reagan et 38 % de M. Mondale. Il est donc fortement improbable que la bonne prestation du démocrate lui permette de « remonter son handicap » d'ici l'élection du 6 novembre : celui-ci se situe, selon les sondages, entre 15 et 22 points.

Néanmoins, l'avantage temporaire pris par M. Mondale sur M. Reagan relance l'intérêt de la campagne. Les Américains pourront suivre le 11 octobre, un débat entre les deux candidats à la vice-présidence, M<sup>me</sup> Geraldine Ferraro et M. George Bush. Le 21 octobre, enfin, aura lieu le deuxième duel Reagan-Mondale, consacré, celui-là, à la politique étrangère : son impact, à deux semaines de l'élection, devrait être capital.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. James Baker, a reconnu que le chef de l'Etat « n'a pas paru aussi déterminé et affirmatif que de coutume ». M. Reagan, pourtant, s'est relancé à l'assaut de l'électorat dès le lendemain du débat télévisé. Profitant du Colombeau Day, la commémoration de la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb, il a inauguré, à Baltimore, un monument à la mémoire du navigateur génois, occasion de courtoiser l'électorat d'origine italienne.

M. Mondale a également célébré le Colombeau Day à sa façon : il a défilé, en compagnie de sa coïliste (d'origine italienne) dans la 5<sup>e</sup> Avenue de New-York, acclamé par des milliers de ses concitoyens d'origine italienne. M. Mondale va désormais intensifier sa campagne dans les Etats réputés démocrates, où, selon les derniers sondages, il était en perte de vitesse.

El Salvador

M. Duarte invite les chefs militaires de la guérilla à le rencontrer

Nations unies (New-York) (AFP). - M. José Napoleon Duarte, président du Salvador, a invité, lundi 8 octobre, les chefs de la guérilla de son pays à le rencontrer « sans armes » le 15 octobre pour tenter de ramener « la paix et la sécurité pour tous les Salvadoriens ».

Devant l'Assemblée générale des Nations unies, M. Duarte a précisé que la presse internationale et l'Eglise catholique pourraient être les témoins de ce dialogue, qui se tiendrait dans la localité de Las Palmas, dans la province de Chate-nango, et qu'il entend placer dans « le cadre de la Constitution salvadorienne ».

C'est la première fois que le chef de l'Etat salvadorien formule une telle offre, qui était un des thèmes de sa campagne électorale. Depuis son accession au pouvoir en juin dernier, il avait déclaré à plusieurs reprises que la condition d'un tel dialogue était « l'instauration d'un nouvel environnement politique ».

Interrogé sur les garanties devant entourer ce dialogue, au cours de la conférence de presse qui a suivi son allocution, M. Duarte a répondu qu'il mettrait sa vie « au service de la paix ». « Je me rendrai à Las Palmas, a-t-il ajouté, seul et sans protection. »

L'invitation est apparemment réservée aux seuls chefs de la guérilla actuellement dans les montagnes, et n'inclut pas les représentants du Front démocratique révolutionnaire (FDR), puisque M. Duarte dénie à celui-ci, dirigé par M. Guillermo Ungo, son ancien compagnon, la nécessaire autorité sur la branche armée de l'insurrection. « Cependant, je n'écarte pas le dialogue avec d'autres secteurs politiques », a ajouté M. Duarte, qui doit prendre part, en novembre prochain, à un débat avec l'opposition salvadorienne à Los Angeles.

Cette proposition, qui se veut « rationnelle et directe », apparaît comme une étape importante de la stratégie de M. Duarte, quelques mois après son arrivée à la magistrature suprême. Depuis, il a déployé une vaste activité diplomatique pour affermir son image, tant aux Etats-Unis qu'en Europe occidentale et en Amérique latine.

[Des contacts organisés en particulier avec la médiation de l'Eglise catholique ont lieu depuis plusieurs semaines entre des représentants du gouvernement de M. Duarte et des porte-parole de l'insurrection armée. Mgr Rivera y Damas, archevêque de San-Salvador, s'est (licité, lundi 8 octobre, de l'offre lancée par le président Duarte, et il a précisé que l'Eglise se porterait garante de la sécurité des rebelles. Ceux-ci ont cependant été apparemment pris de court par l'appel des Nations unies par M. Duarte, accusé par les syndicats salvadoriens de « complicité avec les escadrons de la mort », de nouveaux menaces. Mais un porte-parole non identifié de la guérilla aurait déclaré lundi à Mexico, selon l'agence Reuter, que cette dernière pourrait accepter l'invitation de M. Duarte.]

AFRIQUE

Tchad

LE CENTRAFRIQUE A ACCUEILLI DIX MILLE RÉFUGIÉS QUI ONT FUI LES COMBATS DANS LE SUD

Dix mille Tchadiens se sont réfugiés ces dernières semaines en République centrafricaine, fuyant les combats persistant dans le sud de leur pays, a-t-on appris lundi 8 octobre à Kinshasa, de source digne de foi.

Les combats menés par des commandos dissidents, opposés au président Hissène Habré, se poursuivaient en fin de semaine, selon des témoignages concordants recueillis auprès des réfugiés dans la région centrafricaine frontalière. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a proposé de prendre en charge ces Tchadiens, dont la situation alimentaire est jugée « délicate ». Les autorités centrafricaines ont prévu de les éloigner de la frontière pour éviter les incidents, car la sécurité de ces Tchadiens pourrait être menacée en raison de « la perméabilité de la frontière ».

D'autre part, les cent soixante-trois premiers soldats rapatriés du Tchad, lundi 8 octobre, en application de l'accord franco-tchadien, ont été reçus au ministère de la défense par M. Charles Hernu, qui en a décoré plusieurs en présence du général Lacaze, chef d'état-major général des armées, et de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures.

Enfin, le président Sassou-Nguesso du Congo a jugé, lundi 8 octobre, que « la situation est mûre » pour réunir une « table ronde » entre Tchadiens à Brazzaville. - (AFP, Reuter.)

Centrafrique

UN INCIDENT AUX ABORDS D'UN CAMP MILITAIRE FRANÇAIS A FAIT PLUSIEURS BLESSÉS

Bangui (AFP). - Trois jeunes Centrafricains ont été blessés par balles lundi 8 octobre alors qu'ils tentaient de pénétrer par effraction dans un camp militaire français à Bangui et plusieurs militaires français ont été blessés par des jets de pierres à la suite de cet incident, a-t-on appris de source militaire française dans la capitale centrafricaine.

Les autorités militaires françaises ont indiqué dans un communiqué remis à l'AFP à Bangui que le « lundi 8 octobre, à 15 h 45, une quinzaine d'individus ont tenté de s'introduire dans le camp militaire français dit des Deux Cents Villas avec l'intention probable de commettre des vols ». Comme ils refusaient d'obtempérer aux sommations réglementaires et tentaient d'entrer dans le camp, la sentinelle (un élément français de l'assistance opérationnelle) a fait usage de ses armes, blessant aux jambes trois d'entre eux, ajoute le communiqué. Pour éviter tout incident ultérieur et en accord avec les autorités centrafricaines, précise enfin le communiqué, les troupes françaises ont été consignées.

Cinq soldats français ont toutefois été blessés par des jets de pierres aux abords du camp. Un commandant français a, par ailleurs, été molesté et sa voiture volée, et un capitaine de gendarmerie de la mission d'assistance militaire technique, victime d'une agression, a été hospitalisé dans un état grave. Quatre Européens ont également été atteints par des jets de pierres. Le calme est revenu dans la soirée autour du camp militaire français.

Le Monde des livres GRANDIT ET CHANGE DE VISAGE Depuis le jeudi 4 octobre, Le Monde des livres a doublé sa pagination et changé de visage. Il s'ouvre plus largement à la vie littéraire étrangère. Il vous présente, sur deux pleines pages, un choix des meilleures publications dans tous les genres, et les nouveautés des collections de poche. Dans son prochain numéro, Le Monde des livres publiera une étude sur la vitesse et la littérature : « Fantasmagorie automobile ». Ne manquez pas votre rendez-vous Monde des livres. Le guide de la vie littéraire avec le nouveau Monde des livres. 12 PAGES CHAQUE JEUDI, NUMÉRO DATÉ VENDREDI



A TRAVERS LE MONDE

PROCHE-ORIENT

Afghanistan

ACCUSATION CONTRE LE PAKISTAN. - Le gouvernement afghan a accusé, lundi 8 octobre, les Pakistanais d'avoir tiré samedi sur deux hélicoptères afghans...

Grèce

POLEMIQUE AVEC ANKARA. - Le gouvernement grec a interdit lundi 8 octobre la navigation aérienne internationale dans un corridor couvrant l'est de la mer Egée...

Indonésie

ARRESTATION. - Quinze personnes ont été arrêtées à la suite des explosions qui ont eu lieu jeudi dans deux bâtiments de la banque Central Asia à Djakarta...

Philippines

AFFRONTEMENTS ENTRE LA GUERRILLA ET L'ARMEE. - Treize personnes ont été tuées au cours de la semaine dernière dans des affrontements entre les forces armées et les guérilleros de la Nouvelle Armée du peuple (NPA)...

République sud-africaine

L'AGITATION DANS LES CITES NOIRES. - De nouveaux incidents ont éclaté, lundi 8 octobre, dans la cité noire de Soweto, quadrillée par l'armée pour la deuxième journée consécutive...

LES REFUGIES AU CONSULAT BRITANNIQUE DE DURBAN. - La Grande-Bretagne a « vivement conseillé » aux trois opposants politiques réfugiés au consulat britannique de Durban de quitter les locaux diplomatiques...

Zimbabwe

SUCCESS ELECTORAL POUR M. NKOMO. - En conservant ses 15 sièges au conseil municipal de Bulawayo, la ZAPU, le parti d'opposition de M. Nkomo, a remporté ce week-end un important succès à six mois des élections législatives...

Liban

M. Rachid Karamé affirme qu'il a reçu des assurances de Damas sur le retrait des troupes syriennes

À l'occasion d'une brève escale à Paris, le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, a affirmé, lundi 8 octobre, qu'il avait reçu du président syrien Hafez El Assad l'assurance que la Syrie retirerait ses troupes du Liban sans conditions dès qu'Israël aura retiré les siennes.

M. Karamé a expliqué, au cours d'une « causerie » à l'ambassade libanaise, que ses contacts avec le secrétaire d'Etat américain George Shultz l'avaient rendu optimiste, sans toutefois révéler les raisons de cet optimisme.

En ce qui concerne les exigences d'Israël en matière de sécurité au Liban du Sud, M. Karamé a expliqué qu'il souhaitait des arrangements fondés sur l'accord de cessez-le-feu de 1949. Le Liban, a-t-il dit, n'est pas prêt à discuter directement avec Israël: « C'est pourquoi nous cherchons des médiateurs ».

MESSAGE DU ROI FAHD A M. MITTERRAND

Le prince Saoud, ministre saoudien des affaires étrangères, a transmis lundi 8 octobre un message du roi Fahd au président Mitterrand, au cours d'un entretien de quarante-cinq minutes avec le chef de l'Etat.

Le 28 septembre, le président Mitterrand avait reçu le prince Sultan Ben Abdel Aziz, ministre saoudien de la défense. Le ministre avait déclaré que M. Mitterrand « est un ami de la nation arabe » et avait insisté sur les « excellentes relations » franco-saoudiennes.

La guerre du Golfe

L'INCENDIE A BORD DU PETROLIER LIBERIEN TOUCHÉ PAR UN EXOCET A PU ETRE MAITRISE

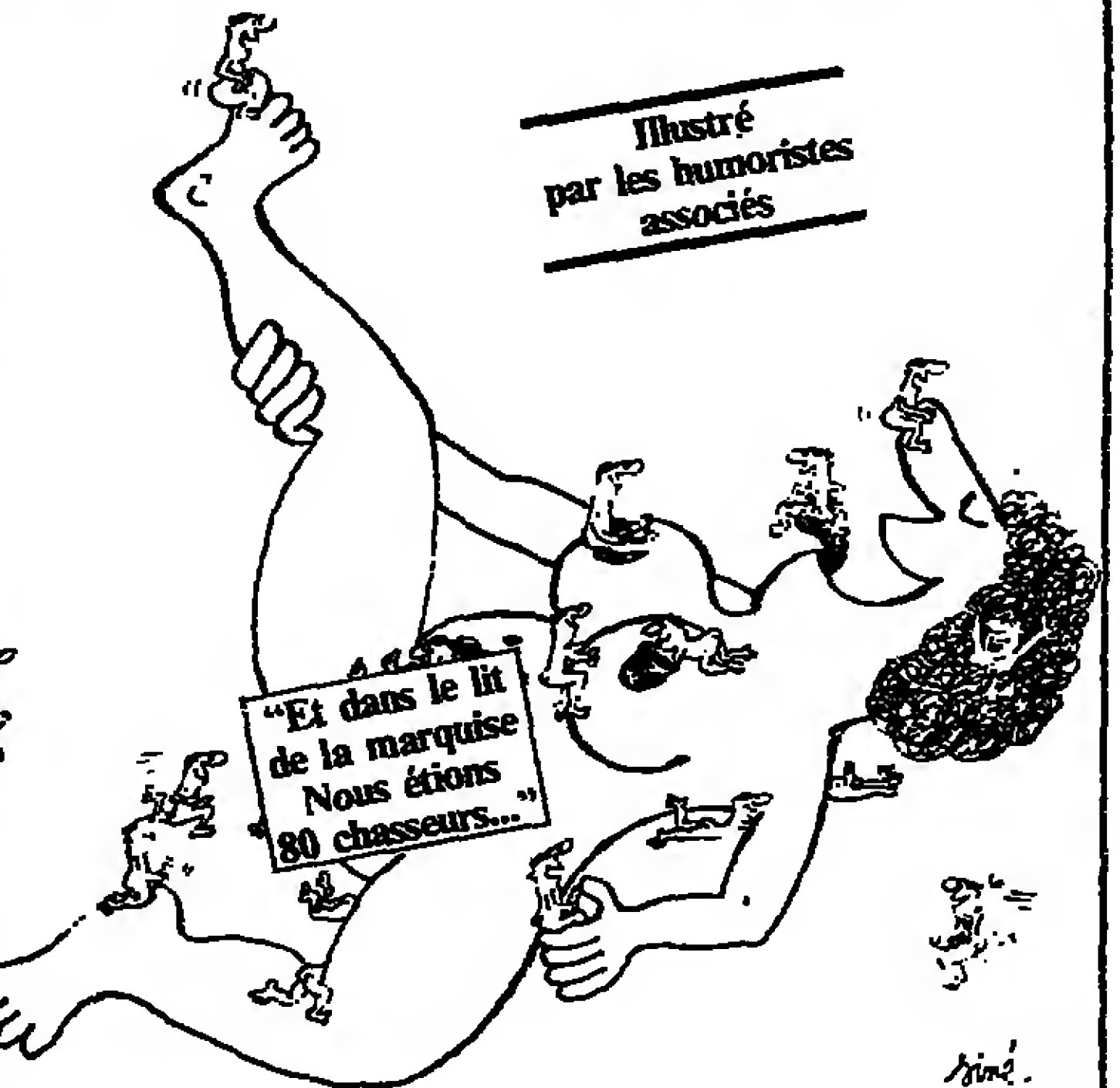
L'Irak a revendiqué, lundi 8 octobre, l'attaque contre le supertanker libérien, le World Knight, atteint au sud du terminal iranien de l'île de Kharg (le Monde du 9 octobre). Bagdad a annoncé que son aviation avait touché deux « importants objectifs navals » lundi matin dans le Golfe. Cependant, seule l'attaque du World Knight a été confirmée de sources maritimes indépendantes.

La situation dans le Golfe, et notamment le conflit irano-iraquien, mais aussi la question palestinienne, dominèrent les entretiens à Amman du président égyptien Hosni Mubarak avec le roi Hussein de Jordanie. La visite officielle de trois jours du président égyptien, qui est arrivé à Amman ce mardi matin, a été rendue possible par la décision, le 25 septembre dernier, du gouvernement jordanien de rétablir au niveau des ambassadeurs les relations diplomatiques avec l'Egypte rompues il y a plus de cinq ans.

PICARD serrures Picard protection renforcée

Pour la première fois révélé au public LE BREVIAIRE DU CARABIN Un véritable florilège des Salles de Garde

Une tradition vivace La médecine a, personne n'en doute, évolué depuis le début du siècle de façon spectaculaire, mais ses étudiants sont restés dans l'ensemble fidèles à certaines traditions séculaires: tonus, bal de l'Internat, et à l'une des plus caractéristiques: la chanson de Salles de Garde.



ces textes grivois et ne leur cède en rien en hardiesse. Il a été fait appel aux plus grands illustrateurs humoristes de notre temps. Notamment 14 hors-texte sont des œuvres originales - oh! combien - de Laville, Mose, Sabatier, Simé, Trex, etc...

Des conditions exceptionnelles de souscription. L'ouvrage est à l'heure actuelle en souscription jusqu'au 15 novembre au prix de lancement de 148 F (250 F pour la reliure pleine cuir). Le droit de retour avec remboursement intégral vous étant assuré. Hâtez-vous donc de profiter de ces conditions exceptionnelles et retournez-nous dès maintenant le bon ci-dessous.

BON A ADRESSER A L.A.S.G.M.P. 107, rue Victor-Hugo 92270 Bois-Colombes

PUPITRE D'ÉCOLIER D'HIER vs PUPITRE D'ÉCOLIER D'AUJOURD'HUI. Réussir son bac avec mention, passer en 6ème haut-mal ou éviter de tripler son jardin d'enfant, voilà ce que propose désormais votre micro-ordinateur. SVM a sélectionné 160 logiciels éducatifs et donne son avis. C'est clair, c'est dans SVM.

ISTH INSTITUT FRANÇAIS DES SCIENCES ET TECHNIQUES NUMÉRIQUES. CONCOURS D'ADMISSION EN 1985. H.E.C. 2. SÉMINAIRE DU 10 MAI PRÉPARATION INTENSIVE JUIN-JULIET-AOÛT.

(Publicité)

# TCHAD... LA SÉCHERESSE LA PLUS DURE

**TOUT RENDU PLUS DIFFICILE  
PAR DIX-HUIT ANNÉES DE GUERRE**

Le Tchad n'est ni quelques arpents de sable, ni une poignée aride de cailloux, mais un grand pays au passé historique prodigieux.

1 284 000 km<sup>2</sup>

5 000 000 d'habitants

- Les puits de pétrole fermés ;
- Des portions de terre immenses dévastées, et de vastes pâturages détruits ;
- Des ressources minières et agricoles incommensurables, non exploitées à cause d'une guerre peu connue dans sa réalité grave, et peu ressentie dans le monde dans tous ses aspects dramatiques, et dans ses dégâts sans mesure ;
- De grandes populations frappées par le spectre de la famine, et une sécheresse inhumaine, amplifiée, qui dure depuis une décennie. La plus dure sécheresse en Afrique actuelle.
- Plus d'un million de réfugiés disséminés à travers toutes les routes d'Afrique et à travers le monde, fuyant en exode, la faim, la mort, la situation infernale de durs combats fratricides, le plus souvent manipulés de l'étranger sur le dos de populations qui n'ont demandé qu'à vivre en paix, fraternellement unies, depuis la génération des trois empires.



A dix ans, sur un âne, à la recherche de l'eau et de grains sauvages pour la survie.

## DIX-HUIT ANS... ÇA SUFFIT

**LE TCHAD EST UNE OPTION D'URGENCE, ET C'EST BIEN MAINTENANT QU'IL FAUT SAUVER SES POPULATIONS DE LA GUERRE ET D'UNE FAMINE TERRIBLE QUI AVANCE, ET RAVAGE FEMMES, VIEILLARDS ET ENFANTS.**

*Le Tchad est un des pays les plus riches du continent africain, et des plus convoités dans le monde. Le Tchad, avec ses 5 000 000 de têtes de bétail, ses populations athlètes, ses masses actives et hospitalières, son désert immense sur la route des chameliers-porteurs, gorgés de richesses, et de légendes, son lac fabuleux, son cours d'eau du Chari, gigantesque et poissonneux, ses puits de pétrole, ses réserves extraordinaires de fer, d'uranium, de bauxite, de manganèse, le Tchad a le droit de vivre et de se développer dans la paix, sans immixtions étrangères, d'exister en tant que Nation, libre et souveraine, en tant qu'État respecté, et consulté.*

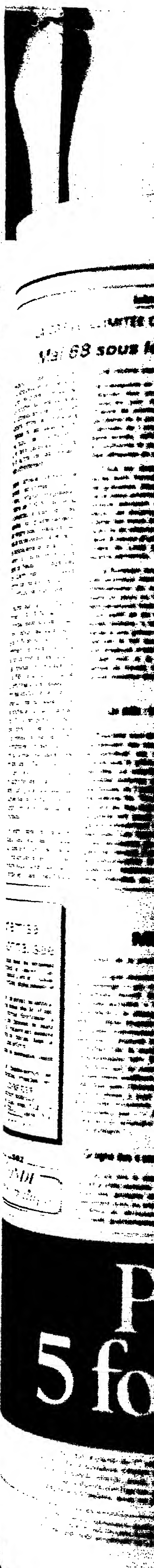
*Apportez l'assistance de l'univers, et des peuples libres, au renouveau d'un Tchad sans le son du canon, sans guerre civile, sans tendances guerrières, sans famines et sans révoltes téléguidées. Un Tchad de droit et d'amour, debout dans l'unité totale de son fier peuple d'une part au sein d'un continent africain regroupé en bloc solidaire, indestructible, et d'autre part dans le concert fraternel des nations du monde.*

*(Communiqué du COMCOOR, après un séjour au Tchad, et une visite sur le terrain de zones sinistrées et de populations en situation de souffrances inimaginables.)*

Le COMCOOR, (Comité de Coordination de l'Appel des intellectuels africains, et élites professionnelles en faveur de l'unité africaine) est un vaste courant de pensée et d'opinion de solidarité en Afrique. Il constitue un ensemble de réflexion qui lutte pour la paix en Afrique, l'unité, le progrès et le développement social et économique. Il rassemble plus de 500 000 membres, hommes et femmes de qualité, des personnalités de tous les secteurs de la vie, de même que l'adhésion de multiples organisations professionnelles, techniques, scientifiques, ou syndicales, au niveau de 50 pays. Le COMCOOR est aussi un support de premier plan, d'impact de pénétration, de clarté, de contrôle et d'efficacité, pour toutes les initiatives humanitaires, et les grandes actions sociales en faveur de l'Afrique.

COMCOOR (Section aide et assistance aux populations en détresse, et pour la prévention des catastrophes, B.P. 8401 Dakar-Yoff (Sénégal))

Vertical text on the left margin: I, M, B, fa, Pi, D, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100



# EUROPE ASIE

مكتبة من القرآن

## Islande

### LA GRÈVE ILLIMITÉE DES FONCTIONNAIRES Mai 68 sous le soleil polaire

Reykjavik. - Les fonctionnaires et employés municipaux islandais sont en grève illimitée depuis le 4 octobre. Aucune issue au conflit n'apparaît encore, mais les négociations entre le ministère des finances et les salariés du secteur public se poursuivent dans un pays paralysé par la grève et surpris par les dimensions de l'affrontement.

Lorsque l'actuelle coalition de centre droit s'est formée, il y a un an et demi, l'inflation progressait à un rythme de 130 % l'an et le pays s'endettait à tout va. Les économistes du gouvernement, voulant rompre avec plusieurs décennies de social-démocratie teintée de nationalisme agrarien, appliquèrent à l'économie une médecine de cheval : blocage des salaires, liberté des prix, vaste programme de dénationalisation, retour à l'orthodoxie financière.

Le résultat est là : l'inflation est tombée à 16-18 %, le cours de la monnaie reste stable, mais le pouvoir d'achat des salariés a baissé de 35 % en dix-huit mois. L'endettement (le plus fort du monde par habitant après Israël) n'a pas diminué. Il représente 64 % du PNB. La situation de la pêche, confrontée à une baisse inquiétante des stocks de cabillaud, ne permet aucune fantasia pour l'année prochaine, et le premier ministre, M. Steingrímur Hermannsson, prévoit une nouvelle baisse du niveau de vie de 5 % l'année prochaine. On est loin de la sortie du tunnel qui devait se produire dès que l'inflation reviendrait à des taux considérés comme supportables. Les fonctionnaires, catégorie sociale la plus touchée par la chute du pouvoir d'achat, ont donc décidé de cesser le travail.

On vit alors dans ce pays si respectueux des lois des choses étranges : des autobus prennent le poudre d'escampette et oubliaient leur itinéraire pour visiter des banlieues lointaines, des chauffeurs

De notre correspondant de transports en commun accompagnent des personnes âgées jusqu'au pas de leur porte à l'heure de pointe... On a vu des gardiens de la paix, seule force du maintien de l'ordre dans ce pays sans armée, défilier dans les rues en uniforme et pour certains dans des véhicules de la police.

Tous les établissements scolaires sont fermés, des barrages de grévistes bloquent les issues de la base américaine de Keflavik, unique aéroport international du pays. Les douaniers ont cessé de traiter les biens importés. Plus de radio ni de télévision, plus de journaux à cause d'une grève des ouvriers du Livre qui dure depuis quatre semaines.

La floraison des radios libres et des journaux clandestins, les manifestations de rue inhabituelles dans un pays où l'automne a des températures hivernales, tout cela a un petit air de mai 68 sous le soleil polaire. L'impression d'assister à une grève rétro est renforcée par le fait que la préoccupation majeure n'est ni le chômage (il est nul) ni la diminution du temps de travail, mais la revalorisation massive des salaires.

#### Un défi : travailler

Pourtant tout se fait ici au nom du respect des lois. L'affiliation à un syndicat est obligatoire, de même que la grève lorsqu'elle est décidée. Le salarié en grève qui travaille commet un délit auquel les forces de l'ordre ont le devoir de mettre fin. Tous les incidents qui ont eu lieu depuis le début de la grève ont porté sur une divergence concernant l'interprétation des lois. Les heurts qui ont opposé étudiants de droite et de gauche devant l'université étant la conséquence de cette seule question : le congé de l'université, membre du syndicat des

fonctionnaires, a-t-il le droit de laisser le recteur, qui possède ses propres clés, ouvrir l'établissement à sa place ? Faire le travail d'un salarié en grève est un délit.

Jamais les négociations entre le gouvernement et les syndicats n'ont été suspendues. Le médiateur convoque chaque jour les représentants du ministère des finances et des fonctionnaires qui se regardent en chiens de faïence sans échanger une parole en faveur du café.

Si le gouvernement reste intraitable sur la question des salaires, il semble qu'on avance sur deux autres points : la suppression de l'impôt sur le revenu et la baisse des taux d'intérêt.

L'impôt sur le revenu, léger à acquitter au début des années 80 quand l'inflation dépassait 50 % et que le contribuable le payait sur les revenus dévalués de l'année précédente, est devenu une charge écrasante pour les salariés. Le gouvernement envisage de le supprimer purement et simplement pour la plupart des ménages, dès l'année prochaine. Il semble que le gouvernement soit encore divisé sur la question des taux d'intérêt. Ceux-ci étaient largement négatifs - en termes réels - à l'époque de l'inflation galopante, mais ils ont progressé allégrement depuis que le désajustement du système bancaire a provoqué une compétition effrénée entre établissements pour attirer une épargne qui fond comme neige au soleil.

La situation ne peut se débloquer avant la réunion du Parlement, qui ouvre mercredi sa session d'automne. Certains parlent d'élections anticipées, peu probables à l'entrée de l'hiver. Le gouvernement devra donc faire des concessions et accepter le retour d'une inflation homale, mais qui, avec le temps, évoque aux salariés l'époque de la prospérité.

GÉRARD LE MARQUIS.

## Belgique

### Nouvel attentat des « cellules communistes combattantes »

De notre correspondant

Bruxelles. - La Belgique est-elle soudainement confrontée à un terrorisme « autochtone » dont elle se croyait exempte jusqu'ici ? C'est la question que se posent les autorités, alors que de mystérieuses « cellules communistes combattantes » viennent de frapper un nouveau coup. Un attentat a, en effet, ravagé, lundi matin 8 octobre, le quartier général européen de la société Honeywell Bull à Bruxelles. A l'instar des bureaux des firmes Liton et Man, visés par des attentats les 2 et 3 octobre (Le Monde du 5 octobre), le siège d'Honeywell Bull se trouve à proximité immédiate de l'OTAN et fournit certains matériels militaires aux forces alliées.

Jusqu'ici, on croyait avoir affaire surtout à un « terrorisme importé ». Le sentiment des enquêteurs était que les derniers attentats devaient être attribués à une « filiale » du mouvement Action directe, qui se manifeste en France et est lié à des terroristes italiens, rattachés notamment de l'organisation Prima Linea.

Ces jours-ci, des représentants de la police judiciaire française se trouvaient d'ailleurs à Bruxelles pour fournir aux enquêteurs belges des renseignements sur certains membres d'Action directe. On croit même savoir que les policiers français auraient mis en garde leurs collègues belges contre un nouvel attentat durant le week-end. D'autre part, on laisse entendre ici que l'on aurait identifié l'un des auteurs présumés des attentats de la semaine dernière. Celui-ci aurait aboché, dans la station balnéaire de Coxvde, les autochtones qui ont été utilisés dans ces attentats. Il pourrait s'agir d'un membre français d'Action directe.

#### Hypothèses fragiles

Toutes ces hypothèses restent cependant très fragiles. Le ministre belge de la justice, M. Jean Gol, fait preuve de beaucoup de prudence sur ce sujet. Tout au plus a-t-il signalé certaines similitudes entre les méthodes du groupe Action directe en France et celles des « cellules communistes combattantes ». Certains experts ont cru pouvoir déceler une

analogie frappante dans le vocabulaire, le style et même le papier des lettres déposées par les terroristes de l'un et l'autre pays pour revendiquer leur action. De telles analyses ont fourni l'occasion à M. Gol de justifier, au passage, l'extradition de militants basques de l'ETA. La thèse qu'il défend à cet égard est que, si le terrorisme « passe les frontières », il n'y a aucune raison pour que la justice n'en fasse pas autant, du moins à l'intérieur d'une Communauté européenne composée de régimes démocratiques.

Cependant, après l'attentat de lundi contre le siège de Honeywell Bull, les responsables des « cellules communistes combattantes » ont tenu à désamorcer eux-mêmes, dans un texte laissé sur les lieux, l'amalgame que les autorités policières et judiciaires voudraient établir entre leur organisation et le mouvement français Action directe.

JEAN WETZ.

## URSS

### Avant la fin du mois LE COMITÉ CENTRAL CONSACRERA UNE RÉUNION EXTRAORDINAIRE A L'AGRICULTURE

Moscou, (AFP). - Une réunion extraordinaire du comité central du parti communiste soviétique se tiendra avant la fin de ce mois à Moscou, a confirmé, le mardi 9 octobre, M. Vadim Zagladine, premier chef adjoint du département international du comité central. Elle sera consacrée à l'agriculture. Pendant le bref règne de Iouri Andropov, le parti avait décidé de consacrer un de ses plénum à ce secteur dont les difficultés endémiques font l'objet de discussions périodiques. La récolte de céréales ne devrait pas dépasser, cette année, 170 millions de tonnes, selon les estimations de sources américaines, soit 38 millions de moins que prévu par le plan.

Le plénum ordinaire, qui a lieu deux fois par an, devrait, selon les déclarations de M. Zagladine, être réuni « avant la fin de l'année ».

## RDA

Les réfugiés à l'ambassade de RFA à Prague. - La RDA accepterait que les quelque cent quarante réfugiés de l'ambassade de RFA à Prague émigrent à l'Ouest si Bonn installe en contrepartie des sas d'entrée dans toutes ses ambassades des pays de l'Est, a affirmé, mardi 9 octobre, Bild Zeitung. Selon le journal ouest-allemand, un membre du gouvernement de Bonn a déclaré : « Nous n'avons pas encore pris de décision sur ce point. » (AFP)

## Selon M. Gremetz (PCF)

### Jacques Abouchar sera jugé pour violation de frontière

Jacques Abouchar, fait prisonnier en Afghanistan le 17 septembre par les forces soviéto-afghanes, « va passer en justice car il a violé une frontière », a indiqué, le lundi 8 octobre à Paris, M. Maxime Gremetz, secrétaire du comité central du PCF, chargé des affaires internationales.

M. Gremetz, qui était interrogé au cours d'un déjeuner de presse, n'a pas révélé la source de son information. Il a seulement précisé que le PCF avait été saisi du cas du journaliste français et qu'« il faisait tout pour qu'il soit libéré le plus tôt possible ». Il a indiqué qu'une entrevue avait eu lieu à ce propos, la semaine dernière, entre M. Pierre Desgrupes, PDG d'Antenne 2, et M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF.

De son côté, l'ambassade d'Afghanistan à Paris a annulé une conférence de presse qu'elle devait tenir lundi après-midi (Le Monde daté 7-8 octobre). Dans une mise au point à ce sujet, l'ambassade indique qu'elle a « reporté » la conférence

car elle « considère qu'il serait incorrect de privilégier les contacts avec les représentants de la presse française alors que le ministère français des relations extérieures n'a encore pris aucun contact avec elle au sujet de l'affaire Abouchar ».

Ce faisant, ajoute le communiqué, l'ambassade d'Afghanistan est certaine d'aller dans le sens d'un règlement plus serein de cette affaire.

Depuis l'annonce de la capture de Jacques Abouchar, les autorités françaises ont fait état à plusieurs reprises d'une intense activité diplomatique en vue d'obtenir la libération du journaliste. Le premier ministre, M. Fabius, avait notamment indiqué le 26 septembre que la France avait « déjà pris beaucoup de contacts avec toute une série de chancelleries », sans toutefois fournir de précisions.

De bonne source, on apprend que le chargé d'affaires d'Afghanistan, M. Keshitmand, a été convoqué lundi après-midi au Quai d'Orsay où l'on considère comme inadmissible que Jacques Abouchar n'ait encore pu recevoir la visite d'aucun représentant diplomatique français à Kaboul.

Le Comité pour la libération de Jacques Abouchar, qui réunit un certain nombre de journalistes français, devait être reçu mardi soir par M. Francis Guitmann, secrétaire général du ministère des relations extérieures.

A Moscou, M. Vadim Zagladine, porte-parole de la direction soviétique, a déclaré à l'AFP que l'affaire de Jacques Abouchar allait « s'arranger ». Mais, a-t-il aussitôt ajouté, « c'est aux Afghans de décider ». M. Zagladine a cru devoir ajouter que « si son but [de Jacques Abouchar] avait vraiment été de faire de l'information, il aurait pu venir officiellement en Afghanistan ».

## Grande-Bretagne

### Mise en garde à M<sup>me</sup> Thatcher

(Suite de la première page.)

Il souligne notamment la gravité du chômage - qui vient d'atteindre le niveau record de 3 284 000 la semaine dernière - il déplore avec insistance « le désespoir et la pauvreté » dans lesquels sont plongés certains communautés. Il fustige ceux qui « traitent les gens comme le rebui (de la société) ». Visant apparemment M<sup>me</sup> Thatcher et ses ministres, qui ne cessent de promouvoir des jours meilleurs et des emplois une fois que l'économie sera rétablie, le prêtre a posé cette question avec une virulence qu'on ne lui connaissait pas : « Jusqu'à quand faudra-t-il attendre la confiture pour demain ? »

#### Grogne des « sans grade »

C'est un peu la même accusation qu'on portait certains conservateurs. Deux des groupes de pression les plus importants au sein du Parti tory ont émis de sévères réserves sur l'attitude gouvernementale. Un des

leaders du Comité 1922, qui représente les « sans grade », vient de déclarer que le cabinet de M<sup>me</sup> Thatcher devait être « davantage à l'écoute de la population ». Pour sa part, le Bow Group, champion du libéralisme, déplore « un certain nombre d'occasions manquées » pour mettre en œuvre les objectifs du parti. A droite du mouvement, on fait remarquer que le gouvernement n'a toujours pas réussi à réduire les impôts et à relancer résolument l'économie comme il l'avait promis.

Chez les modérés, bien que ces derniers soient assez isolés, on s'inquiète du fait que le cabinet maintient une attitude trop « rigide », alors qu'il pourrait, par exemple, tenter de mettre fin à la grève des mineurs avec un meilleur sens du compromis. Ce murmure rappelle la relative contestation qui avait eu lieu au début de l'année à l'intérieur du Parti conservateur, où les militants de base reprochaient à M<sup>me</sup> Thatcher de gouverner sans

écouter leurs remarques ou leurs conseils.

Depuis, ces marques de désapprobation se sont atténuées, malgré l'inquiétude apparue en juillet, au gouvernement comme dans le Parti conservateur, lors de ce que l'on avait appelé la « crise de confiance » due à la conjonction de la grève des mineurs et de celle des dockers, à de sérieuses attaques contre la livre, à la hausse des taux d'intérêt et au « lâchage » apparent de certains journaux qui, tel l'Economist, estimaient que le gouvernement de M<sup>me</sup> Thatcher était en perte de vitesse.

Toutefois, il n'y a guère de danger pour M<sup>me</sup> Thatcher : le congrès du Parti conservateur ne ressemble en rien à celui des autres formations, et la plupart des députés tories reconnaissent qu'il n'y a actuellement aucune personnalité modérée capable de rallier autour d'elle une partie du mouvement.

FRANCIS CORNU.

## La chemise personnalisée

Formule idéale pour les personnes qui recherchent le confort, l'élegance et la qualité à des prix raisonnables, en évitant déplacements et déceptions. Un procédé d'un sérieux incontestable, appliqué depuis plus de 30 ans, permet de recevoir directement, à bref délai, des chemises de haute qualité (soie), réalisées aux mesures individuelles de chacun, dans la forme et le ton préférés. Grand choix de nouveautés toutes fibres.

En outre, un « chemise-service » assure : rénovation, retouches, etc.

A. SCHNEIDER  
Chemisier modéliste  
194 bis, rue Saint-Denis, PARIS-2<sup>e</sup>  
236-80-84 (SB-42-13 après 19 h)  
Notée M.X.84 grat. contre 1 timb.

## Lisez

LE MONDE  
diplomatique

# Paris Londres 5 fois par semaine.

Gulf Air. A partir du 1<sup>er</sup> octobre, Gulf Air assure 5 fois par semaine, les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, un vol Paris-Londres. Départ aéroport Charles-de-Gaulle 6h45. Arrivée Londres Heathrow 7h55. Retour Londres-Paris les lundi, mardi, jeudi, vendredi et dimanche 19h30. Arrivée Paris Charles-de-Gaulle 20h35. Des horaires intelligents qui permettent aux hommes d'affaires de passer une journée complète à Londres. Avec en plus l'efficacité du service Gulf Air. A bientôt.

Pour plus d'information appelez Gulf Air :  
115-117, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 75008 PARIS. TÉLÉPHONE : 723.70.70.  
TÉLÉPHONE VERT AU DÉPART DE LA PROVINCE : 16.05.42.61.20.

طيران الخليج  
GULFAIR



# DIPLOMATIE

## M. Kirchschräger, président de la République d'Autriche en visite officielle en France

Le président de la République d'Autriche, M. Rudolf Kirchschräger, était attendu ce mardi 9 octobre à Paris pour une visite officielle de trois jours. Après avoir été accueilli à Orly par M. Mitterrand, il devait avoir un premier entretien à l'Élysée avec le chef de l'Etat, qui offre un dîner de gala en son honneur. Il était prévu que cet entretien fût principalement consacré aux rapports avec les pays de l'Est. Les échanges commerciaux entre la France et l'Autriche, qui accusent un déficit au détriment de cette dernière (847 millions de francs en 1983), feront également l'objet de

différents échanges de vues au cours du séjour du président autrichien, dont c'est la première visite officielle à Paris.

Mercredi, M. Kirchschräger sera l'hôte à déjeuner du président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermeas, puis, à dîner, du premier ministre, M. Laurent Fabius, au Quai d'Orsay. Jeudi, le chef de l'Etat autrichien se rendra à Lyon en TGV, et regagnera Vienne dans la soirée. (Voir notre supplément sur l'Autriche dans le Monde daté 7-8 octobre).

### Un expert des affaires de l'Est

La simplicité avec laquelle le président Rudolf Kirchschräger s'acquitte de ses fonctions lui a valu une grande popularité en Autriche. Élu une première fois en 1974 avec 52 % des voix, son mandat a été renouvelé en 1980 par 80 % des électeurs.

D'origine modeste, M. Kirchschräger est né en 1915 dans le petit village d'Obermühl, en Haute-Autriche. Orphelin à onze ans, il fait des études dans des conditions difficiles. En 1938, le jeune homme préfère interrompre ses études supérieures plutôt que de devoir ensuite coopérer avec le régime nazi. Appelé sous les drapeaux, M. Kirchschräger fait la guerre comme simple soldat.

Au lendemain de la défaite de 1945, ses études de droit terminées, il devient juge dans une petite ville de Basse-Autriche. En 1954, il entre dans la diplomatie.

Attaché à la section de droit international du ministère des affaires étrangères, il participe aux négociations sur le « Traité d'Etat » qui, en 1955, redonne sa souveraineté à l'Autriche.

Nommé à la tête de la mission diplomatique de Vienne à Prague en 1967, M. Kirchschräger passe les moments les plus difficiles de sa carrière l'année suivante, lors de l'invasion soviétique : des dizaines de milliers de Tchécoslovaques se présentent, en effet, aux portes de l'ambassade pour demander des visas de sortie.

Nommé ministre des affaires étrangères en 1970, M. Kirchschräger associe son nom à la diplomatie active de l'Autriche du début de « l'ère Kreisky ». En 1974, bien que lui-même non affilié à un parti, il est désigné comme candidat à la présidence du PS. Catholique pratiquant, père de famille modeste - le président de la République à deux

enfants, dont un fils, titulaire d'une chaire de théologie en Suisse.

Sa fonction n'est pas seulement représentative, même s'il est vrai que le véritable chef de l'Exécutif est le chancelier. M. Kirchschräger est non seulement le chef suprême des armées, mais c'est lui qui nomme et révoque le chef du gouvernement. Ainsi, au moment de la formation d'un nouveau cabinet, c'est le président de la République qui décide de la personnalité qu'il entend appeler en premier lieu. Dans un pays comme l'Autriche où un tiers parti (les libéraux) est généralement en mesure d'apporter un appoint décisif à l'une ou l'autre des deux grandes formations (conservateurs et socialistes), cette faculté n'est pas un atout négligeable.

WALTRAUD BARYLL.

## Un membre du gouvernement de Phnom-Penh en visite privée en France

Un vice-ministre de la santé publique du gouvernement cambodgien du Cambodge, M. Nouth Savoem, se trouve actuellement en visite à Paris. Il est le premier représentant de ce régime à se rendre en France, a annoncé, le lundi 8 octobre, l'agence vietnamienne de presse VNA.

L'agence SPK, organe officiel d'information du régime de Phnom-Penh, a, elle aussi, fait état de la visite de M. Nouth Savoem à Paris, où il est arrivé jeudi dernier. M. Nouth Savoem, selon les deux agences, séjourne à Paris à l'invitation de l'Association pour le développement des relations avec le Cambodge

(ADRAC) et du séminaire international des pédiatres.

A Paris, on indique au ministère des relations extérieures qu'aucun contact officiel n'est prévu entre M. Nouth Savoem et des responsables français. La France ne reconnaît pas le régime de M. Heng Samrin installé par Hanouk au Cambodge en janvier 1979.

## CRÉÉ EN APPLICATION DES DÉCISIONS DU SOMMET DE FONTAINEBLEAU

### Le « comité ad hoc » chargé de faire des propositions aux Dix sur l'union européenne a commencé ses travaux

Le « comité ad hoc », dont la constitution avait été décidée par les Dix lors de leur dernier sommet, à Fontainebleau en juin, et qui est chargé de faire au conseil européen des propositions concrètes permettant d'avancer sur la voie de l'union européenne, a commencé ses travaux fin septembre. Après avoir, au cours de sa première réunion, au palais d'Egmont à Bruxelles, examiné un certain nombre de questions de procédure et fait à un premier tour d'horizon, il doit, à l'occasion de sa deuxième séance de travail, jeudi 11 octobre, entrer dans le vif du sujet.

Le comité est composé de « représentants personnels » des dix chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté. M. Maurice Faure a été désigné par M. Mitterrand. Les neuf autres membres en sont MM. Herman (ancien ministre social-chrétien belge), Moeller (directeur général du ministère danois des affaires étrangères), Rufus (haut fonctionnaire ouest-allemand), Varfis (mais cet ami personnel de M. Papandréou, à mi-chemin de l'Union du centre et du

PASOK, a été nommé commissaire à Bruxelles et pourrait être remplacé par l'actuel ambassadeur de Grèce à Londres), Ferri (ancien secrétaire général du Parti socialiste italien), Dondelinger (diplomate luxembourgeois), Van Eckelen (secrétaire d'Etat néerlandais aux affaires européennes), Rifkind (secrétaire d'Etat au Foreign Office), et James Dooge (secrétaire du Fine Gael, et qui, en tant que représentant de M. FitzGerald, président en exercice du conseil européen, exerce lui-même la présidence du comité). La Commission européenne est représentée par M. Andriessen.

Lors de la première réunion, il a été convenu que chaque membre désigné se ferait accompagner d'un expert et d'un « preneur de notes ». Quelques fonctionnaires de la Commission pourraient en outre être détachés auprès du comité, mais celui-ci assurera seul son propre secrétariat politique. Les langues de travail seront le français, l'anglais, l'allemand et l'italien. Les dix représentants se sont en outre mis d'accord sur le fait qu'ils ne devaient rendre compte qu'au conseil européen. Leurs travaux sont - en principe - secrets, et plusieurs membres du comité ont insisté sur le fait qu'aucune communication ne devait être faite à la presse avant que le rapport final ait été reçu par les Dix. Ce rapport devra, autant que possible, faire l'objet d'un consensus ; mais si des désaccords persistent, ils seront mentionnés.

### Trois champs de réflexion

L'ordre du jour des prochaines réunions prévoit que soient examinés l'approfondissement du traité de Rome, son extension éventuelle à de nouveaux domaines et le problème institutionnel posé par la création de l'union européenne, dont le « projet Spinelli » adopté par le Parlement de Strasbourg prévoit la création progressive.

Dans son intervention, M. Maurice Faure a notamment souligné

que la tâche du comité était différente de celle du « comité Spaak » qui avait préparé le lancement de la CEE : l'accord politique entre les Six était, alors, déjà acquis, alors qu'on ne sait pas exactement, pour l'instant, qui, parmi les Dix, veut faire cette union européenne, sur quelles bases et jusqu'où. Il est vrai que l'on en a tout de même une petite idée, et les premiers propos échangés au palais d'Egmont ont permis, notamment, de vérifier un certain manque d'enthousiasme chez les Britanniques et les Danois. M. Moeller a ainsi distingué trois champs de réflexion : les activités communautaires qui peuvent être améliorées sans modification du traité (en supprimant éventuellement ce qui est superflu ou inefficace) ; le fonctionnement de la coopération politique ; ce qui peut être fait en plus « hors traité de Rome », mais, a-t-il insisté, en laissant libres les pays de la CEE d'y participer ou non. M. Rifkind est allé dans le même sens, en souhaitant que soient définis les domaines où un accord reste possible à dix. Quant à M. Varfis, il a souhaité que l'on examine en priorité certains « dysfonctionnements communautaires » dus à la différence de niveau économique entre les Etats-membres.

Plusieurs rapports doivent en outre être présentés lors des prochaines séances, notamment ceux de MM. Rufus sur la défense et sur les politiques nouvelles, Van Eckelen sur la « géométrie variable », Rifkind sur les « défis japonais et américains », etc. Mais c'est à M. Maurice Faure que reviendra la tâche délicate de préparer le rapport politique du comité. L'ancien ministre - qui fut signataire du traité de Rome pour la France - paraît en tout cas, de l'avis de plusieurs participants, s'être pris au jeu et souhaite être rapidement en mesure de faire au conseil européen des propositions concrètes. Même si la première réunion du « comité ad hoc » a semblé un peu décevante à certains de ses membres.

BERNARD BRIGOLEUX.

# LA NOUVELLE CONQUÊTE DU TÉLÉPHONE : LA CARTE.

Vous téléphonez souvent hors de chez vous ou de votre bureau, vous vous déplacez fréquemment pour affaires ou tourisme, la Carte Télécommunications est faite pour vous, pour vous simplifier la vie.

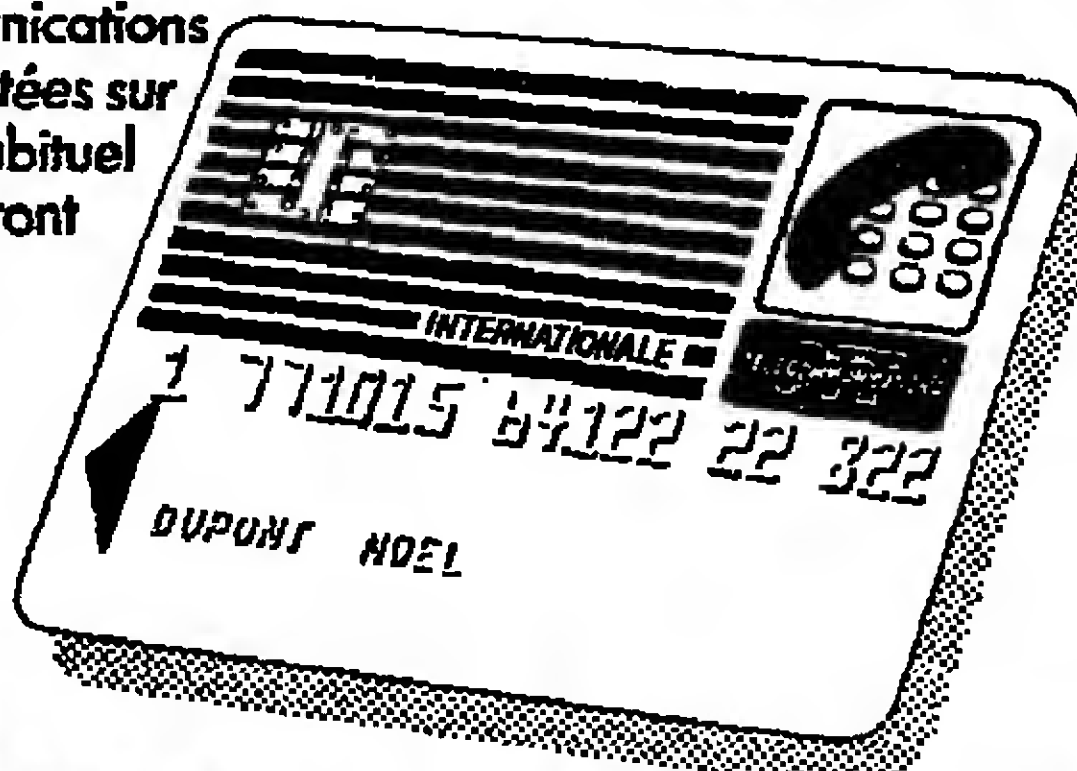
Nouvelle carte de crédit, elle vous permet de

**téléphoner de partout,**

- de n'importe quel poste téléphonique,
- de n'importe quelle cabine à pièces ou équipée d'un publiphone à cartes,

**sans paiement immédiat,**

vos communications seront débitées sur le relevé habituel et apparaîtront de manière distincte,



avec un service sur mesure, 3 types de cartes vous sont proposés :

- l'option "internationale",
- l'option "nationale",
- l'option "société" qui permet

d'obtenir des numéros désignés à l'avance (de 1 à 10).

Pour obtenir votre Carte Télécommunications, il suffit de passer commande à votre Agence Commerciale ou à votre Téléboutique (adresses dans les pages bleues de l'annuaire).

Pour tout renseignement complémentaire, appelez gratuitement notre **NUMÉRO VERT 16.05.202.202**

De partout et sans pièce de monnaie, téléphoner devient de plus en plus simple, profitez-en !



**CARTE TÉLÉCOMMUNICATIONS : LE TÉLÉPHONE A SON PASSE-PARTOUT**

TELECOMMUNICATIONS

CHARBON ET LINDU DES RÉG

550 300



# politique

## LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

### Décentralisation et querelle scolaire

« Vous avez dit « enseignement privé », tiens ! bizarre ! je croyais que l'on parlait de décentralisation. » On jouait « Drôle de drame » le lundi 8 octobre 1984 à l'Assemblée nationale à l'occasion de la discussion de la partie non budgétaire du plan Chevènement pour l'enseignement privé. La majorité voulait voir essentiellement les conditions de la décentralisation des responsabilités scolaires qui l'habilitent, alors que l'opposition ne voyait dans ce débat que la suite de la querelle scolaire.

Bizarre, la discrétion des socialistes les plus laïques. M. André Lainé, M. Jean Poppen n'ont pas paru au Palais-Bourbon, laissant la parole à ceux de

leurs amis qui avaient toujours soutenu la démarche de M. Alain Savary. M. Pierre Joxe lui-même n'a guère abordé ce sujet, ne parlant que de décentralisation, une décentralisation à la mode « joxiste » qui accorde un rôle important aux représentants de l'Etat.

Bizarre, cette gêne de l'opposition : criant à l'assassinat, elle n'utilise pas tous les moyens - dont elle a su déjà montrer qu'elle pouvait en user sans retenue - pour arrêter le cotureau. Il n'est pas facile, et est vrai, de s'opposer à des dispositions législatives que les principaux intéressés - les responsables de

l'enseignement privé - ne repoussent pas. Mais comment accepter sans regrets d'être privé d'une arme qui fut si importante dans le débat politique ?

Bizarre, encore, cette soudaine découverte des vertus de la loi Debré par des hommes - les socialistes - qui l'avaient si durement combattue. Logique, en revanche, ce refus de la droite de voir abroger des dispositions législatives - la loi Guerneur - qu'elle avait mises en place, et cela bien que ses amis de l'enseignement catholique en acceptent la disparition.

Logique encore ce refus du PC d'approuver la nouvelle démarche gouvernementale. Il confirme sa

non-appartenance à la majorité. Il reste cohérent avec son attitude de l'année passée : moins laïque que les socialistes, mais plus que le gouvernement.

Pourtant, derrière cette discussion fantôme, un vrai débat est apparu. Pour la gauche, l'aide de la puissance publique à l'enseignement privé ne se justifie que si celui-ci concourt au service public de l'éducation. Pour la droite, il s'agit simplement de permettre la réalisation d'une liberté fondamentale. Aide de l'Etat dans les deux cas, mais pour des raisons différentes.

THÉRY BRÉHIER.

L'Assemblée nationale a commencé lundi 8 octobre la discussion du projet de loi - sur lequel le gouvernement a déclaré l'urgence - « modifiant et complétant la loi du 22 juillet 1983, et portant diverses dispositions relatives aux rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales ». Il s'agit de la partie non budgétaire du plan Chevènement d'aménagement des rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales d'une part, les établissements d'enseignement privé de l'autre.

Sur les vingt-quatre articles du projet, un seul porte exclusivement sur l'enseignement privé, les autres adaptant la législation afin de permettre le transfert des compétences de l'Etat en matière de bâtiments scolaires - construction et entretien - vers les communes pour les écoles, vers les départements pour les collèges, les régions pour les lycées.

La majorité a largement usé de cette situation pour parler presque plus des aspects techniques de ce projet que de sa portée politique, la plus intéressante.

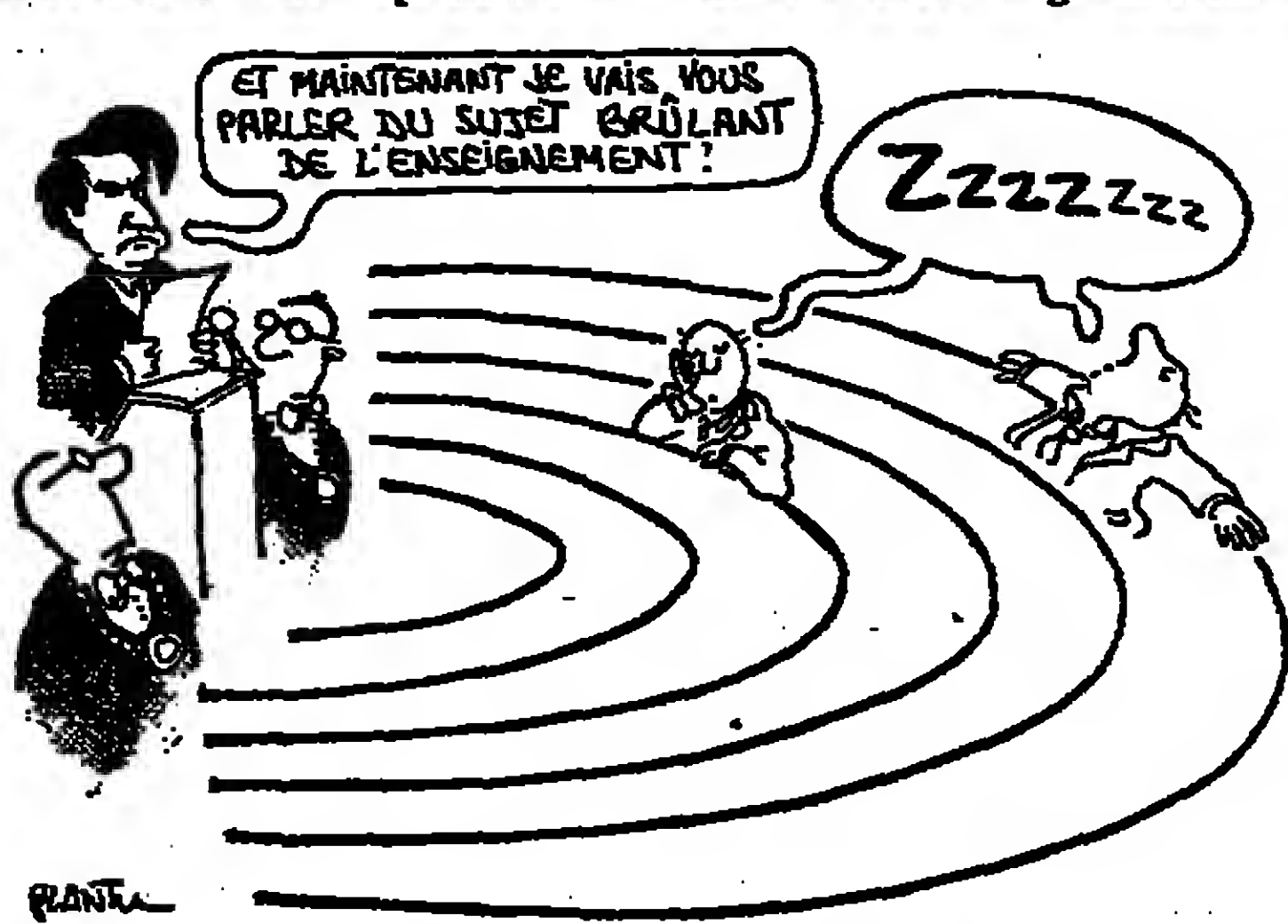
Ainsi, le rapporteur de la commission des lois, M. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime), a attendu le dernier quart de son intervention pour aborder la question de l'enseignement privé, après avoir justifié le reste du texte.

M. Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, n'a voulu parler que de l'aspect décentralisation des responsabilités éducatives du projet. Il a souligné le rapprochement entre les élus et les établissements scolaires, mais aussi le fait que l'Etat conservait « naturellement la responsabilité du ser-

vice public de l'enseignement ». Il a aussi annoncé le calendrier d'application de ce texte : « A compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain débiteront l'élaboration des documents de planification scolaire et la constatation de l'état des lieux. Les nouveaux conseils d'administration et les organes consultatifs se mettront en place à la rentrée de septembre 1985. Enfin, le transfert de compétences et les nouvelles responsabilités financières n'entreront en vigueur que le 1<sup>er</sup> janvier 1986. »

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, a commencé par souligner : « Le principe de la responsabilité de la puissance publique en matière d'enseignement n'est pas en cause, mais il est équilibré désormais par deux autres principes : celui, traditionnel, de la liberté de l'enseignement, et celui nouveau, de la décentralisation. » Il a ajouté qu'il fallait « libérer l'initiative des enseignants dans un cadre de qualité et d'objectifs nationaux clairement affichés ».

Quant au dossier de l'enseignement privé, M. Chevènement a expliqué que, si « la liberté de l'enseignement est reconnue par le Conseil constitutionnel (...), le devoir constitutionnel de l'Etat (...) est d'organiser un enseignement public ouvert à tous ». Pour lui, il est donc « de la responsabilité éminente de l'Etat de créer les conditions d'existence de l'école de la République et éventuellement de reconnaître les concours apportés au service public de l'enseignement par des établissements particuliers ». Puis, il a justifié le retour à la loi Debré par l'abrogation



de dispositions législatives qui l'avaient déviée. Il a précisé : « Les communes qui ont sur leur territoire des établissements privés déjà sous contrat d'association devront appliquer la loi. »

Le ministre de l'éducation nationale a expliqué que, pour l'enseignement privé, contrairement à l'enseignement public, les communes où ne sont pas installées les écoles fréquentées par leurs ressortissants ne sont pas obligées de participer à leur financement : les établissements privés, a-t-il expliqué, ne sont pas soumis à la « sectorisation ». De même, si les départements et les régions n'auront qu'un avis à donner pour la passation de nouveaux contrats, alors que l'accord de la commune est, lui, obligatoire, c'est,

dit-il, parce que, dans le secondaire, il n'y a pas la possibilité de repli sur un contrat simple. Il a aussi justifié le rôle de l'Etat dans la nomination des maîtres du privé par « sa responsabilité à vérifier que les maîtres qui quittent leur poste dans une classe sous contrat se trouvent réemployés dans des conditions normales ». Il a ajouté : « C'est une garantie à laquelle ont droit les maîtres, indépendamment des autres garanties qu'ils réclament. L'attente sur ce point les propositions des parties intéressées. » Il a aussi précisé que les décrets d'application de cette disposition « feront l'objet d'une concertation préalable » et prévoient une « concertation » lors de la nomination des maîtres.

Enfin, M. Chevènement a exposé

pourquoi, lorsqu'une classe demandera à bénéficier d'un contrat, il sera tenu compte du « schéma prévisionnel des fonctions » établi par les régions. « Il est nécessaire, a-t-il déclaré, de soumettre les classes sous contrat aux mêmes règles que les classes de l'enseignement public, afin de supprimer les doubles emplois et les gaspillages. »

M<sup>me</sup> Hélène Missoffe (RPR, Paris), défendant une exception d'irrecevabilité - elle juge le projet contraire à la Constitution, - a commencé par affirmer qu'il y avait « détournement de procédure inadmissible et hypocrite » par l'introduction dans un tel texte sur la décentralisation de dispositions aussi importantes concernant l'enseignement privé. Elle a aussi affirmé que les lois de 1971 et de 1977 (celle dernière dite loi Guerneur) formaient, avec celle de 1959 (la loi dite Debré), « un tout » et qu'il n'y avait pas « à les dresser les unes contre les autres ». Elle a ajouté que le projet en discussion, « en accroissant le pouvoir local, en prétendant accroître les libertés locales, allait restreindre l'exercice de la liberté de l'enseignement, liberté publique capitale ». Pour elle, « le concours des collectivités publiques à l'enseignement privé ne doit pas se limiter aux établissements privés concourant au service public. La liberté d'enseignement existe, indépendamment du service public ».

La présidente de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement a critiqué aussi les restrictions apportées dans le libre choix des maîtres par le chef d'éta-

blissement et s'est inquiétée de la suppression de l'obligation pour les maîtres de « respecter le caractère propre à l'établissement ». Elle a aussi affirmé que l'obligation de tenir compte des schémas prévisionnels de formation portait en elle « le gel de l'enseignement privé ».

« Vous voulez procéder à l'intégration par étapes, a-t-elle dit. Ce projet de loi est une étape plus insidieuse que le projet Savary, il enserme la liberté de l'enseignement dans un réseau de contraintes étouffantes. » Elle a conclu : « On peut faire mourir par strangulation lente ou d'une balle dans la nuque. Le résultat et les intentions sont les mêmes dans les deux cas. »

Lui répondant, M. Michel Sapin (PS, Indre) a souligné « un certain décalage entre les préoccupations réelles et souvent légitimes des différents partenaires du système éducatif et votre volonté de dramatiser ce dossier délicat ». Il a déclaré : « Je crains que vous ne vous trouviez bien seule comme un soldat perdu sur un champ de bataille déserté par les troupes. » Il a fait remarquer que, « la loi Debré - étant conforme à la Constitution il y a vingt-cinq ans, le retour à ses dispositions ne pouvait maintenant être contraire à celle-ci. Reconnaissons que soixante-dix communes refusaient de participer aux frais de fonctionnement des écoles privées, M. Sapin a rappelé que cinq cent vingt-aidaient les écoles privées alors qu'elles étaient dépourvues d'école publique.

(Lire la suite page 10.)

## CHARBONNAGES DE FRANCE ET L'INDUSTRIALISATION DES RÉGIONS MINIÈRES.

un bilan : 55 000 emplois.  
un club : 300 entreprises.

Quand le groupe CdF privilégie l'industrialisation afin de revivifier des régions entières, c'est évidemment pour des raisons morales, mais c'est aussi et surtout pour des raisons d'efficacité économique.

Au-delà du critère géographique, CdF a voulu protéger les entreprises à fort potentiel technologique : celles de l'avenir.

Pour Michel Hug, directeur général du groupe Charbonnages de France, c'est parce qu'une entreprise, qu'elle soit publique ou privée, a une responsabilité vis-à-vis de

son environnement et des hommes qui y travaillent, que CdF anime la politique de redéploiement industriel dans les régions minières.

Partout en France, dans les Cévennes, à Carmaux et à Albi, en Lorraine, dans le Nord et le Pas-de-Calais, à Blanzy et ailleurs, il existe entre le charbon et la région, entre les mineurs et Charbonnages de France, une histoire forte faite d'intérêts réciproques, d'échanges culturels et les mineurs vous le diront, une histoire faite d'amour.

« Ce contrat moral, dit Michel Hug, nous avons voulu plus que tout autre le respecter et faire profiter les régions de notre expérience industrielle et de notre capacité à investir ».

Tout commence vraiment en 1967. Cette année-là, les pouvoirs publics autorisent CdF à fonder une société financière pour aider les entreprises créatrices d'emplois dans les régions minières touchées par la réduction d'effectifs. L'action et les moyens de Sofirem ne cessent pas de se développer. Les greffes régionales sont innombrables. Merlin Gerin s'installe à Alès, Sommer Allibert investit le bassin de La Mure.

Mais très vite, l'environnement économique évoluant, CdF va, tout en conti-

nuant à aider les grosses unités à s'installer, entamer un véritable travail de fond en direction des petites et moyennes entreprises et des créateurs.

### Un travail de fourmi.

C'est un vrai travail de fourmi, qui va revivifier en profondeur le tissu industriel régional. Ce qu'elle perd de « spectaculaire », cette action le gagne en efficacité par la multiplication des petites opérations.

M. Chapuis, spécialiste de la fabrication de revêtements routiers, en sait quelque chose. Grâce à CdF, il vient de s'installer à Arzin, dans le Nord. Comme France Alfa qui apporte, à quelques kilomètres d'Albi, le savoir-faire des Italiens, premiers de la céramique. Comme Artimoul, en Auvergne, en passe de devenir le n°1 français du ballon de plage. Ou Dinac à La Mure, spécialiste des profils de finition. Ou encore Socodec qui, en plein cœur de la région stéphanoise, maîtrise parfaitement la technologie de la conception assistée par ordinateur.



ARTIMOUL : des ballons multicolores par milliers.



SOCODEC : le goût de l'innovation.

Chaque fois, CdF aide financièrement et favorise la synergie avec les autorités locales, offre son savoir-faire et met ses spécialistes à disposition.

Au total, CdF a pu créer 55 000 emplois nouveaux, dont 23 000 ont bénéficié d'aides financières directes. Mais au-delà des chiffres, l'important, c'est l'esprit. Il existe aujourd'hui, entre toutes les entreprises qui ont été aidées par Sofirem - elles sont plus de 300 - une solidarité, le sentiment presque aristocratique d'appartenir à un même club. Un club où sont organisés de véritables échanges de services, de produits et d'informations, capable de susciter le développement durable de nouvelles activités.



9 avenue Percier, 75008 Paris.



TIGA : n°1 du marché français de la planche à voile.

# POLITIQUE

## Le débat sur l'enseignement privé

(Suite de la page 9.)

M. Chevènement a répondu à l'opposition : « L'Etat finance non pas la liberté scolaire mais le concours au service public. Je me demande si vous ne livrez pas un combat d'arrière-garde, tristes que vous êtes de voir s'échapper un cheval de bataille commode mais peu glorieux ».

L'exception d'irrecevabilité a alors été repoussée par 325 voix (PS, PC) contre 158 (RPR, UDF). M. Jean Juvenin (non-inscrit), Polynésie française, s'abstenait volontairement.

Posant une question préalable, dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à débattre, M. Alain Madelin (UDF, Ile-et-Vilaine) a affirmé qu'il fallait « une décentralisation pédagogique et pas seulement la décentralisation des charges ». Soulignant qu'en la matière l'opposition n'avait plus confiance dans le gouvernement, il a expliqué que le projet allait interdire tout développement de l'enseignement privé « correspondant au choix des parents », et qu'il entraînait « une discrimination selon la commune où l'on habite », ce qui portait atteinte « au principe constitutionnel de l'égalité ». Pour lui, ce

texte donne au gouvernement des pouvoirs « trop dangereux pour l'avenir de l'enseignement privé ».

Lui répondant, M. Didier Chouat (PS, Côtes-du-Nord) rappelle qu'« on n'a rien fait avant 1981 pour réformer l'organisation centralisée de l'éducation nationale ».

La question préalable est alors repoussée par 322 voix (PS, PC) contre 157 (RPR, UDF).

Dans la discussion générale, M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise) a affirmé que « la vraie réforme de l'enseignement (...) se trouve dans la décentralisation, car la formule d'une grande loi sur l'enseignement (...) ne correspond pas à une société pluraliste ».

M. Paul Chomat (PC, Loire) a souligné l'« inquiétude » de ses amis devant « l'actuelle démarche gouvernementale » qui « constitue dans les faits une renoncement à toute mise en œuvre, même progressive, d'un engagement majeur de la gauche ».

Il craint que l'école publique « ne reste durablement affaiblie de la bataille que nous venons de vivre ». Constatant que le projet de loi traduisait « une faiblesse face à la formidable mobilisation de la droite » et ne remettait pas en cause le

« dualisme scolaire », il a annoncé que ses amis ne pourraient pas « voter ce texte en l'état », même si, pour sa part, M. Jean-Jacques Barthe (PC, Pas-de-Calais) a souligné l'accord des communistes avec l'aspect purement décentralisateur du texte en discussion.

M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) a affirmé que le traitement « par incidence » de l'enseignement privé suscitait « le doute, l'inquiétude, la méfiance ». Pour lui, « le pluralisme paraît accepté du bout des lèvres comme une concession temporaire destinée à être remise en cause lorsque les temps se permettront ». Il a enfin souhaité « au moins un droit de regard » des collectivités locales sur le choix des enseignants.

M. Jacques Toubon (RPR, Paris) a affirmé qu'il y avait « atteinte à la libre administration » des collectivités locales, et que son groupe ne chercherait pas à amender les dispositions sur l'enseignement privé, car elles sont « inadmissibles ».

Répondant aux orateurs, M. Joxe a expliqué que l'accord des communes à la signature des contrats serait soumis « au contrôle de légalité » des juges administratifs. M. Chevènement a, lui, affirmé : « Nous ne légiférons pas pour l'éternité ». En réglant cette affaire, la majorité a « enlevé le pain de la bouche » de l'opposition, a-t-il ajouté.

Th. B.

● Le FS, Renault et les élections cantonales. — M. Jean-Paul Bachy, membre du secrétariat national du PS chargé des entreprises, s'est félicité lundi 8 octobre que « le PC ne soit pas parvenu à créer une situation de crise » à la régie Renault. Cette crise, a-t-il dit, aurait été « davantage dirigée contre le gouvernement que contre la direction ».

« Une solution de bon sens et de sagesse » s'est imposée, selon lui, à la Régie. M. Bachy a constaté les mauvais résultats de la gauche aux élections cantonales partielles. « La stratégie du PC apparaît comme une stratégie d'opposition par rapport au gouvernement », a-t-il estimé. A propos de l'Allier, il a indiqué que « l'électeur socialiste a du mal à se désister pour un candidat communiste, quand le candidat socialiste a été attaqué pendant des semaines ».

Enscrit au groupe des Républicains et indépendants, Louis Gros avait présidé la commission des affaires culturelles de 1959 à 1974, date à laquelle il avait été élu vice-président du Sénat.

Membre du conseil supérieur de la réunion des théâtres lyriques nationaux de 1960 à 1972, il avait participé aux travaux du Haut Conseil de l'audiovisuel en 1977, après avoir présidé, en 1972, la commission sénatoriale sur les statuts de l'ORTF.

Rapporteur du projet de loi sur l'indemnisation des rapatriés en 1970, il avait été chargé d'une mission temporaire auprès du ministre des Affaires étrangères, de décembre 1975 à mai 1976, pour étudier les problèmes des Français de l'étranger. Il avait été également de 1973 à 1977 juge titulaire à la Haute Cour de Justice.

Membre de la délégation française à l'Assemblée générale des Nations unies (1952-1953), membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (1958-1965), à partir de 1959, membre du conseil supérieur des Français de l'étranger, dont il fut premier vice-président de 1965 à 1967, puis de 1971 à 1973, il avait été, en 1965, membre de la conférence des parlementaires de l'OTAN.]

[M. Maurice-René Simonnet, né le 4 octobre 1919 à Lyon, a participé à la Résistance avant de militer dans les mouvements catholiques de jeunesse. Il participe en 1946 à la fondation du MRP, dont il deviendra, en 1955, le secrétaire général, et il est membre de la deuxième assemblée constituante.

Elu député MRP de la Drôme en 1951, il conserve ce siège jusqu'en novembre 1962, où il est battu par un candidat gaulliste, M. Ribède-Dumas (UNR). Il quitte alors le secrétariat général du MRP.

Durant son mandat parlementaire, M. Simonnet avait été, en novembre 1957, secrétaire d'Etat à la marine marchande dans le gouvernement Félix Gaillard et, en avril 1962, président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Il tenta, mais en vain, de retrouver son siège de député établi hors de France, il avait siégé au palais du Luxembourg jusqu'à sa nomination en 1977 par M. Alain Poher au Conseil constitutionnel.

En 1969, il réussit le concours de l'agrégation de droit public, et est, actuellement doyen honoraire de la faculté de droit de Lyon. Trésorier du Centre des démocrates sociaux depuis 1976, M. Simonnet avait été élu en 1979 à l'Assemblée des Communistes européens de Strasbourg sur la liste conduite par M<sup>me</sup> Simone Veil. Il ne s'était pas représenté en juin 1984.]

## AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

### M. Poher désigne M. Simonnet pour remplacer M. Louis Gros, décédé

Membre du Conseil constitutionnel depuis 1977, M. Louis Gros est décédé lundi 8 octobre à Paris. M. Alain Poher, qui avait désigné Louis Gros pour siéger à l'Assemblée du Palais-Royal, a décidé de le remplacer par M. Maurice-René Simonnet, ancien secrétaire d'Etat, ancien député MRP.

Le président du Sénat, à qui il revient de choisir trois des neuf membres du Conseil constitutionnel (trois sont désignés par le président de la République et trois par le président de l'Assemblée nationale), a adressé une lettre à M. Daniel Mayer, président du Conseil constitutionnel, pour exprimer le souhait que le successeur de Louis Gros puisse participer aux travaux du Conseil dans les délais les plus brefs.

Le Conseil constitutionnel est actuellement saisi de deux recours, émanant l'un de plus de soixante députés de l'opposition, l'autre de plus de soixante sénateurs de l'opposition, et portant sur le texte de loi sur la presse. La décision du Conseil sur ces deux saisines devrait être connue cette semaine.

[Né le 18 mai 1902 à Marseille, Louis Gros, licencié en droit, fut inscrit au barreau de Casablanca de 1926 à 1961. Entré au Sénat en 1948 pour représenter les Français du Maroc, puis à partir de 1959 pour représenter les Français établis hors de France, il avait siégé au palais du Luxembourg jusqu'à sa nomination en 1977 par M. Alain Poher au Conseil constitutionnel.

Enscrit au groupe des Républicains et indépendants, Louis Gros avait présidé la commission des affaires culturelles de 1959 à 1974, date à laquelle il avait été élu vice-président du Sénat.

Membre du conseil supérieur de la réunion des théâtres lyriques nationaux de 1960 à 1972, il avait participé aux travaux du Haut Conseil de l'audiovisuel en 1977, après avoir présidé, en 1972, la commission sénatoriale sur les statuts de l'ORTF.

Rapporteur du projet de loi sur l'indemnisation des rapatriés en 1970, il avait été chargé d'une mission temporaire auprès du ministre des Affaires étrangères, de décembre 1975 à mai 1976, pour étudier les problèmes des Français de l'étranger. Il avait été également de 1973 à 1977 juge titulaire à la Haute Cour de Justice.

Membre de la délégation française à l'Assemblée générale des Nations unies (1952-1953), membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (1958-1965), à partir de 1959, membre du conseil supérieur des Français de l'étranger, dont il fut premier vice-président de 1965 à 1967, puis de 1971 à 1973, il avait été, en 1965, membre de la conférence des parlementaires de l'OTAN.]

[M. Maurice-René Simonnet, né le 4 octobre 1919 à Lyon, a participé à la Résistance avant de militer dans les mouvements catholiques de jeunesse. Il participe en 1946 à la fondation du MRP, dont il deviendra, en 1955, le secrétaire général, et il est membre de la deuxième assemblée constituante.

Elu député MRP de la Drôme en 1951, il conserve ce siège jusqu'en novembre 1962, où il est battu par un candidat gaulliste, M. Ribède-Dumas (UNR). Il quitte alors le secrétariat général du MRP.

Durant son mandat parlementaire, M. Simonnet avait été, en novembre 1957, secrétaire d'Etat à la marine marchande dans le gouvernement Félix Gaillard et, en avril 1962, président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Il tenta, mais en vain, de retrouver son siège de député établi hors de France, il avait siégé au palais du Luxembourg jusqu'à sa nomination en 1977 par M. Alain Poher au Conseil constitutionnel.

En 1969, il réussit le concours de l'agrégation de droit public, et est, actuellement doyen honoraire de la faculté de droit de Lyon. Trésorier du Centre des démocrates sociaux depuis 1976, M. Simonnet avait été élu en 1979 à l'Assemblée des Communistes européens de Strasbourg sur la liste conduite par M<sup>me</sup> Simone Veil. Il ne s'était pas représenté en juin 1984.]

## Propos et débats

### M. PASQUA : M. Barre n'a rien dit en 1978

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a déclaré lundi 8 octobre à Asnières : « Nous, gaullistes, sommes fidèles aux institutions et n'entendons pas y porter atteinte. C'est au président de la République qu'il appartient, en cas de succès de l'opposition, de prendre ses décisions ».

« S'il décide de rester, il ne pourra pas s'opposer à l'application du programme pour lequel les Français se seront prononcés. C'est ainsi que M. Giscard d'Estaing, président de la République, entendait agir en 1978 si la gauche l'avait emporté. Il l'avait annoncé aux Français, et le premier ministre de l'époque, M. Raymond Barre, n'avait rien trouvé à y redire. »

### M. GREMETZ : le PCF se maintient

M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du PCF, a déclaré, le lundi 8 octobre, au cours d'un déjeuner de presse, que le résultat des élections cantonales partielles du 7 octobre est « très négatif pour la gauche, même si le PCF se maintient ».

M. Gremetz a fait valoir que le PCF avait obtenu, à Liencourt, dans l'Oise, « un très bon résultat au second tour, car le score du candidat communiste (45,37 %) a dépassé largement le total des voix de gauche au premier tour (41,28 %) ».

A propos de l'élection de Hérisson (Allier), M. Gremetz a observé qu'« il a manqué 600 voix socialistes » à un candidat communiste au second tour.

VIEN DE PARAITRE  
NUMERO SPECIAL  
16 PAGES

# Le Monde

dossiers et documents

## LES IMMIGRÉS EN FRANCE

Un phénomène ancien. Travail, logement, école : une insertion difficile. La tentation du rejet et son exploitation politique.

UN DOSSIER EXCEPTIONNEL SUR UN SUJET BRULANT

OCTOBRE 1984  
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX, 10 F. ET AU « MONDE »

Le Monde



LIVRES ANCIENS

## Librairie MUNARI

9, rue Bayard  
F 38000 GRENOBLE  
CATALOGUE

Envoi contre 4 F. (timbres)

## LE CHOMAGE... JUSQU'OU IRONS-NOUS ?

Pent-on rester impassible devant la situation de l'emploi qui se dégrade de jour en jour ?... Il faut trouver des solutions...

**LA DURÉE DU TRAVAIL :**  
Vers 1910, l'horaire hebdomadaire de travail était de soixante heures... En 1938, il était de quarante heures, accompagné de quinze jours de congés annuels, c'est-à-dire qu'en moins de trente ans l'horaire de travail avait été diminué de plus de 40 %.

En 1984, l'horaire de travail est de trente-neuf heures, accompagné de cinq semaines de congés annuels, c'est-à-dire qu'en cours de quarante-cinq années suivant 1938, l'horaire de travail a baissé de moins de 10 %.

Pourtant, pendant cette période, l'industrialisation s'est développée... La robotique, l'informatique ont fait leur apparition, permettant de fabriquer les biens d'équipement ou de consommation, avec moins d'heures de travail.

Faut-il s'étonner que, dans ces conditions, le chômage s'accroisse ?... S'il est préférable, depuis 1970, de réduire le temps de travail plutôt que d'améliorer le niveau de vie, il est encore aujourd'hui plus urgent de le faire.

Très vite, il faut réduire les horaires de 10 %, c'est-à-dire à trente-cinq heures par semaine... Une décision de cet ordre est seule capable d'enrayer la croissance du chômage dans l'industrie et de créer de nouveaux emplois dans les commerces et les sociétés de services.

**LES 35 HEURES ET LES SALAIRES**  
Peut-on réaliser une minoration des horaires à 35 heures par semaine, sans diminuer les salaires ? Cela doit être possible, si on accepte de compenser ce coût autrement, car si ce coût n'était pas compensé, c'est-à-dire, si les entreprises devaient payer 35 heures de travail au prix de 39 heures... tout simplement, les consommateurs devraient payer 39 F ce qu'ils payaient précédemment 35 F... ; cela s'appelle l'inflation !

Il faut donc que cette différence du coût des salaires directs, causée aux entreprises, soit compensée par une minoration égale de leurs charges sociales.

**COMMENT TROUVER L'ARGENT ?**  
Tout d'abord, en supprimant ces prétendues formations en tous genres ; emploi-formation, stage de formation... etc. qui ne débouchent sur rien, en général, faute d'emplois à proposer.

Voilà une première ressource... Il se trouvera encore des économies à faire et des ressources à trouver qui découlent du fait qu'un chômeur coûte des prestations sans payer de cotisations alors que la réduction d'horaire, qui lui donnera un travail, en fera un cotisant et permettra l'économie des prestations qui lui étaient versées.

Mais ces gains indéniables ne sont pas suffisants pour maintenir l'équilibre.

**POUR GAGNER LE PLEIN EMPLOI : UN IMPOT DE SOLIDARITÉ**  
Si, effectivement, une partie des coûts de la minoration des horaires peut être trouvée, naturellement par une situation créant plus de cotisants et moins d'assistés... Cette économie est insuffisante et il faut, pour équilibrer l'ensemble, accepter un impôt de solidarité qui serait payé par tous les consommateurs français par une augmentation d'environ 3 % de la T.V.A., ce qui occasionnerait une augmentation des prix pour le consommateur, mais qui, considéré comme un impôt, n'entrerait pas dans le calcul de l'indice des prix.

Bien sûr, abandonner 3 % de ses revenus, c'est désagréable, mais puisque nous savons que le revenu des Français a doublé en vingt ans... c'est-à-dire que de 100, il est devenu 200... une diminution de 3 % le maintiendrait à 194... cela doit être supportable... surtout si nous regardons autour de nous, la misère, la déprime, la déliquance qu'engendre le chômage...

**LA SOLIDARITÉ**  
C'est sûr, aujourd'hui la solidarité passe à cet endroit... La solidarité c'est consentir au partage... nous devons avoir ce courage... La nation doit quitter l'attentisme, ne plus vivre de l'espoir illusoire qu'une « reprise économique chez les autres » nous permet de retrouver le plein emploi chez nous, sans effort... sans rien faire nous-mêmes...

Si vous êtes d'accord sur l'essentiel de cette action, faites-le savoir au maire de votre commune ou au député de votre circonscription.

Si vous désirez recevoir un autocollant pour votre voiture « Solidarité contre le chômage », remplissez le questionnaire ci-dessous, et adressez-le à : Jean MUSELET, C.B.D. - 43, rue L.-Blériot, ZI - 62200 Boulogne-sur-Mer. (Joindre un timbre à 1,70 F pour frais d'envoi.)

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

*désire recevoir un autocollant « Solidarité contre le chômage ».*  
Ci-joint un timbre à 1,70 F pour frais d'envoi.

## Aux Trois Quartiers, l'imperméable grand froid.



**IMPERMEABLE**  
(67% polyester, 33% coton, doublé 100% acrylique lagon moulin lousé).  
Négre, noir ou gris.

**790 F**

**DU 9 AU 15 OCTOBRE**

## Aux Trois Quartiers

17 Bd de la Madeleine, Paris - Tél. 260.39.30 - Retrouvez le plaisir d'acheter

POLITIQUE

Les difficultés municipales de l'opposition

La cohabitation n'est décidément pas chose facile... Depuis les élections municipales de mars 1983, on savait que l'harmonie ne règne pas toujours entre la droite et la gauche dans de nombreuses municipalités.

Le masque d'harmonie se constate également entre élus d'un même parti, à l'UDF comme au RPR.

A Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher), où le maire, M. Jacques Thyraud (UDF-PR), en conflit avec son premier adjoint (soutenu par le CDS), s'est démis de son mandat, le 25 septembre, la situation reste confuse.

A Brest, il a suffi que M. Berthelot (RPR) invite M. Fabius à se rendre dans sa ville pour que deux adjoints (eux aussi membres du RPR) manifestent une certaine crispation et remettent leurs délégations.

Le Monde du 27 septembre et du 3 octobre. Il est vrai que ce n'est pas la première fois que les initiatives du maire de Brest sont contestées.

A Joigny (Yonne), le maire, M. Auberger (RPR), a été réélu le 5 octobre à la tête de la municipalité avec sept de ses adjoints.

A Marseille, deux conseillers municipaux RPR se sont mis, le 1er octobre, en congé de leur groupe, que préside M. Yachnia Santoni.

avait écrit à M. Bernard Pons, secrétaire général de ce parti, pour contester certaines décisions de M. Santoni.

Dans la Meurthe-et-Moselle enfin, M. Eric Germain, secrétaire départemental du RPR, excédé par le jacobinisme politique de son parti, vient de remettre sa démission à M. Bernard Pons.

Qu'il s'agisse de simples incompatibilités d'humeur entre individus, de divergences dans l'appréciation de certains problèmes ou de rivalités politiques profondes, ces conflits laissent présager des difficultés dans les négociations qui vont s'ouvrir pour préparer les prochaines élections.

NADINE AVELANGE.

BREST : les contestataires dénoncent le comportement monarchique du maire

De notre correspondant

Brest. - Jacques Berthelot est à la barre du bateau Brest et c'est normal. Nous ne lui contestons pas cette responsabilité. Mais l'équipage se réunit à chaque étape.

Notre décision, ont-ils expliqué, est liée à la conception de M. Berthelot du fonctionnement de l'équipe municipale. Nous géissons peu à peu vers une monarchie municipale.

Il n'y aura qu'un seul maître à Brest, ont ajouté MM. Cusina et Gilles, mais celui-ci ne peut rester sourd à l'appel de ceux qui ne seront jamais ses adversaires.

Les deux adjoints ont précisé : « Il n'est pas question d'une alliance avec l'opposition. Nous ne mettrons jamais le maire en minorité. La sanction viendra des Brestois. »

La cassure de la majorité municipale est apparue au grand jour, vendredi 5 octobre, à la réunion du conseil. Les élus devaient, entre autres questions, désigner un des leurs au conseil de la communauté urbaine.

Pour le PR, M. Berthelot a joué la division en agissant de façon inadmissible le Parti républicain. Cette nouvelle manœuvre met en péril la majorité de Jacques Berthelot, souligne le PR qui se déclare profondément choqué de ce sectarisme.

GABRIEL SIMON.

NANTES : problème personnel ou querelle politique ?

De notre correspondant

Nantes. - « A la suite de difficultés récemment intervenues à l'intérieur et à l'extérieur de la municipalité, dans l'exercice de ses responsabilités, les délégations attribuées à M. Loïc Le Masne lui sont retirées. »

Unités et victorieux aux élections municipales de mars 1983, les deux alliés RPR et UDF seraient-ils à Nantes en train de se diviser ?

En soutenant M. Perrin, le premier adjoint a-t-il eu une attitude trop personnelle ? Je n'y suis pour rien, affirme-t-il aujourd'hui.

On ne peut s'empêcher de voir dans ce conflit de personnes une bonne occasion pour le RPR local d'atteindre, à dix-huit mois des élections législatives, un rival ambiteux et qui pourrait s'avérer gênant dans la reconquête de la première circonscription de Loire-Atlantique.

M. Loïc Le Masne, silhouette égarée, a longtemps fait figure à Nantes de jeune homme de bonne famille à qui tout devait réussir.

De part et d'autre, aujourd'hui, on calme le jeu, mais l'UDF pourra-t-elle accepter sans réagir que son chef de file reste au tapis ?

YVES ROCHECONGAR.

(1) Les Giscardiens, de Bernard Lecomte et Christian Sauvage, Albin Michel.

MARSEILLE : la fronde au sein du groupe RPR

De notre correspondant

Marseille. - Plusieurs conseillers municipaux du groupe RPR, qui compte dix-huit membres, ont mis à profit la tenue de la séance de rentrée du conseil municipal de Marseille pour rendre public le différend qui les oppose à leur président, M. Hyacinthe Santoni.

Ces arguments n'ont guère impressionné les dissidents, qui ont manifesté à maintes reprises leur indépendance, émettant des votes diamétralement opposés à ceux de M. Santoni et de ses amis à l'occasion de l'examen de plusieurs rapports.

12 mois sur 12 COURS HUBERT LE FÉAL : DÉPASSER LE TRAC, S'AFFIRMER DANS LA PAROLE. documentation sans engagement 387 25 00

choisi les candidatures, président seul au contrôle des opérations électorales, les élections se déroulant au siège de la fédération aux jour et heure choisis par lui.

Le différend a nécessité la venue d'un médiateur du secrétariat général du RPR. Mais son intervention n'a pas calmé les esprits puisque les signataires de cette lettre refusent toujours de se prêter à une telle parodie.

Deux d'entre eux ont donc mis à exécution la menace que contenait la lettre à M. Bernard Pons, à savoir leur mise en congé pour constituer un deuxième groupe municipal RPR.

Le maire de Romorantin s'estime réélu. M. Jacques Thyraud, maire démissionnaire (UDF-PR) de Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher), estime avoir été réélu au cours du conseil municipal du vendredi 5 octobre dernier.

Treize autres membres de sa majorité municipale, dont M. Pierre Torset, premier adjoint (sans étiquette, mais soutenu par le CDS), avaient refusé de se rendre à cette convocation qu'ils jugent illégale.

Pourtant, peu de Nantais admettent que les « heurts » qui ont pu se produire entre les deux hommes, les différences d'appréciation ou encore les divergences de comportement soient suffisantes pour expliquer une telle sanction.

Un incident récent semble avoir été décisif. Fin septembre, le maire se voyait publiquement reprocher le mauvais accueil réservé par la ville de Nantes au P-DG de Carriac, M. Perrin, empêché d'organiser un cocktail géant en pleine rue Grémillon.

« Réélection du maire (RPR) de Joigny. - A la suite de la démission du maire et de sept de ses adjoints, le 29 septembre, le conseil municipal de Joigny (Yonne) s'est réuni, le vendredi 5 octobre, afin de procéder à l'élection du maire et de ses adjoints. »

Par 22 voix pour et 6 bulletins blancs, M. Philippe Auberger (RPR), maire sortant, a été réélu.

Un conflit de personnes opposant le maire à son huitième adjoint, M. Frank Thomas, lui aussi membre du RPR, était à l'origine de la démission de M. Auberger et de ses sept adjoints.

M. CHIRAC A ROME

M. Jacques Chirac séjournera à Rome du mercredi 10 au vendredi 12 octobre. Il prononcera une conférence sur le thème « Europe face au monde » devant la société italienne pour l'Organisation internationale.

M. Chirac sera également l'hôte à déjeuner de M. Perrini, président de la République, et aura des entretiens avec le premier ministre, M. Craxi, le ministre des affaires étrangères, M. Andreotti, et les responsables de la Démocratie chrétienne.

JARDINS D'ARCADIE L'ART DE VIVRE APRÈS 60 ANS AUX JARDINS D'ARCADIE. UN NOUVEL ART DE VIVRE: avec les Jardins d'Arcadie, Hervé Picot propose un nouvel art de vivre quand on a l'âge de profiter pleinement de son temps.

MÉDECINE

L'expérimentation des médicaments sur les malades pourrait ne pas être réglementée

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, mis en place l'an dernier par M. François Mitterrand, examine cette semaine deux dossiers importants : celui des mémoires de substitution (location d'utérus) et celui, encore mal connu du grand public, de l'expérimentation du médicament sur l'homme.

Rien n'est encore acquis pour ce qui concerne la difficile question des mémoires de substitution. En revanche, il semble, de source sûre, que l'on s'oriente vers une modification de l'avant-projet de loi gouvernemental sur l'expérimentation du médicament (*Le Monde* du 3 janvier), qui ne faisait pas de distinction entre sujets malades et sujets volontaires sains. Seuls ces derniers seraient visés par la future loi.

Faut-il s'intéresser à l'expérimentation du médicament sur l'homme ? Pendant longtemps, l'appréciation des effets d'un traitement empirique, c'est après la seconde guerre mondiale que les choses commencèrent à évoluer, grâce, notamment, à l'introduction de la méthode statistique. Dès lors, il n'était plus question de se fier aux seuls jugements du médecin. La preuve de l'innocuité et de l'efficacité d'un médicament devenait, avant tout, une affaire expérimentale.

Parallèlement, une série de manifestations internationales devaient établir des directives pour obliger les médecins et les biologistes à respecter certains droits de la personne humaine, qui auraient pu se trouver menacés : code de Nuremberg (1947), assemblées d'Helsinki (1964), de Tokyo (1975) et de Manille (1981) (1).

Par la place qu'il occupe en thérapeutique et à cause du considérable développement dont il fait l'objet, le médicament est toujours au centre des réflexions sur l'éthique médicale. Le code de Nuremberg faisait suite aux atrocités commises par certains médecins nazis. Il établissait, d'emblée, les bases de toute « expérimentation » sur l'homme et faisait référence, en particulier, au consentement volontaire du malade et à la notion d'intérêt collectif. L'introduction de la méthodologie statistique devait néanmoins poser de nouvelles et difficiles questions. Actuellement, c'est après des études de laboratoire *in vitro* et d'autres sur l'animal qu'un médicament peut commencer à être expérimenté sur l'homme. A l'origine, il s'agit de tester l'innocuité du produit, son efficacité, sa métabolisation dans l'organisme et les meilleures modalités de son administration. D'abord testée sur quelques dizaines de personnes saines ou malades, la substance est ensuite expérimentée sur une plus grande échelle (plusieurs centaines de personnes) durant une longue période.

A ce stade, on compare le plus souvent le groupe de malades traités à un groupe de malades traités différemment (groupe témoin). Ce dernier est soigné, soit avec un autre produit connu pour être actif, soit avec un produit *a priori* sans aucune efficacité (produit placebo). Pour des raisons de fiabilité statistique, le partage doit être effectué par tirage au sort. Pour les mêmes raisons, ni le médecin, ni le malade ne doivent savoir, au moment de la prescrip-

tion, la nature du produit : il s'agit d'une expérience dite « en double aveugle ».

On comprend dès lors que l'essai thérapeutique soulève de multiples questions, la rigueur scientifique s'opposant parfois à certaines conceptions éthiques. Certains font notamment valoir que, du traitement conçu pour soigner le malade, on est passé au malade, moyen d'évaluer le traitement. Il ne s'agit pas d'un problème marginal. Pour la seule période 1970-1980, on a compté pour la seule cancérologie près de mille essais effectués après tirage au sort. Que penser, en outre, de la notion de consentement éclairé, dès lors qu'on s'adresse à des malades mentaux, à des enfants, voire à des habitants de pays en voie de développement ignorant tout des conceptions médicales occidentales et de la pharmacologie en usage dans les pays industrialisés ?

Marche arrière

En France, les questions relatives à l'expérimentation du médicament chez l'homme n'ont pas encore été soulevées publiquement. En octobre 1981, M. Jack Lalitte, alors ministre de la santé, décide d'ouvrir ce dossier. Il charge le professeur Jacques Dangoumeau (Bordeaux) d'une mission portant, notamment, sur les essais thérapeutiques. Un rapport officiel est remis en février 1982. Un rapport accablant, soulignant le caractère illégal de ces pratiques, la clandestinité qui les entoure et l'absence totale de contrôle dont elles jouissent. Le professeur Dangoumeau est ensuite nommé directeur de la pharmacie et du médicament. On apprend, début 1983, qu'une réflexion est engagée au sein du gouvernement sur la nécessité de légiférer dans ce domaine. Un an plus tard, les grandes lignes de l'avant-projet de loi sont communes. Ce texte retient, sans la définir, la notion de « consentement libre et éclairé du sujet », et porte à la fois sur les sujets sains et les sujets malades. Cet avant-projet de loi soutient la thèse de l'inversion de la charge de la preuve : en cas d'accident, ce sera au fabricant du médicament de démontrer que ce dernier n'est pas en cause. Une véritable révolution, qui avait le soutien des syndicats et des associations de consommateurs, mais à laquelle le syndicat national de l'industrie pharmaceutique était formellement opposé.

Neuf mois plus tard, où en est-on ? L'avant-projet de loi a été transmis pour avis au comité consultatif national d'éthique. Ce dernier a constitué, en mars, un groupe de travail *ad hoc*. Il semble qu'en son sein, de nombreuses voix se soient élevées pour contester la nécessité même d'une loi en la matière, de crainte qu'un texte trop rigide ne bloque trop longtemps, par erreur ou par omission, la possibilité d'essais ou la rende au contraire trop absente. Seul un point de l'avant-projet fut pleinement approuvé : celui portant sur l'obligation de soumettre toute expérimentation de médicament à un comité d'éthique. Mais on se heurte là à un obstacle de taille : de tels comités n'existent pas à l'échelon local ou régional (2). Comment faire référence à ces structures, dont on ne connaît encore ni la composition, ni les compétences, ni le statut ?

(S'agira-t-il d'organismes d'Etat, régionaux ou privés ?) Que se passerait-il si des avis divergents étaient rendus en différents points de l'Hexagone ? Ne conviendrait-il pas de créer ces comités associant des médecins spécialistes et des juristes avant d'adopter une démarche législative ?

Le groupe de travail estima aussi dans sa majorité qu'on ne pouvait légiférer de la même manière pour le malade et pour l'homme sain, ne serait-ce que parce que les règles du consentement ne pouvaient, dans un cas et dans l'autre, être identiques. La même opération devrait être faite, selon lui, pour la réparation en cas de dommages admissibles sous certaines conditions chez l'homme sain mais non chez le malade. Il estima enfin que la notion de consentement libre et éclairé devait faire l'objet d'une analyse plus approfondie et ne soit pas réglée de manière univoque.

Tel était l'état de la question avant que le comité national n'examine à nouveau ces questions en séance plénière. Quelles décisions est-on disposé à prendre côté gouvernement ? Au secrétariat d'Etat à la santé, on demeure persuadé de l'absolue nécessité d'un cadre législatif. Il semble néanmoins qu'on ait fait quelques pas en arrière et qu'on soit tout disposé à faire aujourd'hui une distinction entre l'homme sain et l'homme malade. On indique aussi que si tout se passe bien, le texte de loi sera présenté au Parlement avant la fin de l'année, la création des comités d'éthique régionaux étant ensuite imposée par voie réglementaire. L'expérimentation du médicament sur l'homme sain pourrait alors enfin commencer à sortir de l'ombre et la réflexion éthique sortir de son seul cadre national.

JEAN-YVES NAU.

(1) Sur ce thème, lire « Les Institutions en question », du docteur Claire Ambrosetti, publié par la revue *Appréhensions* dans son numéro de juillet-septembre 1984, tout entier consacré à l'éthique (27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris).

(2) Quelques hôpitaux français ont déjà créé des comités d'éthique. C'est le cas à Marseille, Rouen, Lyon et à l'Assistance publique de Paris.

UNE DIMENSION EUROPÉENNE

La médecine et la biologie s'entrouvrent à la réflexion éthique. Si l'on est le mouvement n'en semble pas moins irréversible. Amorcé depuis longtemps dans les pays anglo-saxons, il gagne aujourd'hui la France et pourrait prendre rapidement une dimension européenne.

Une série de réunions nationales et internationales vont être prochainement organisées autour des manipulations génétiques et des nouvelles techniques appliquées à la procréation.

Sont ainsi prévus : un colloque marquant le vingtième anniversaire de la création de l'INSERM (27-28 octobre prochain) en présence de M. Laurent Fabius ; les Journées d'information du Comité national d'éthique (8,9 décembre) ; un colloque national, sous l'égide du ministère de la justice et du secrétariat d'Etat à la santé (18 et 19 janvier 1985) ; une rencontre interministérielle européenne à Vienne (mars 1985) et durant l'automne 1985 un colloque international de bio-éthique, organisé dans le cadre du groupe des sept.

URBANISME

LES GRANDS CHANTIERS DU SEPTENNAT

Un calendrier serré pour 15 milliards de travaux

On ne renonce pas. C'est le mot d'ordre - crise ou pas - pour les grands chantiers culturels dont le programme avait été annoncé par le président de la République en mars 1982 : Musée du dix-neuvième siècle à Orsay, Institut du monde arabe, Musée des sciences et des techniques à La Villette (projets lancés par M. Giscard d'Estaing) ; transfert du ministère des finances et aménagement du Grand Louvre, construction du carroufel de la communication à la Défense et transfert de deux ministères, parc de La Villette et cité musicale, opéra populaire à la Bastille.

On ne renonce à rien mais on « tient » dans une enveloppe de crédits d'Etat fixés à 15 milliards jusqu'à la fin du septennat et à 4 milliards dans le budget de 1985, une année « lourde » pour plusieurs chantiers (ministère des finances et musée de La Villette notamment), alors que les responsables auraient volontiers demandé 5 à 6 milliards de francs.

L'état des arbitrages budgétaires a été chaud pour certains dossiers. Une seule victime déclarée : la salle de rock de Bagnole, qui n'est plus inscrite pour l'instant au budget de la culture car son utilité est moins évidente depuis l'ouverture du Zénith (théoriquement provisoire) à La Villette.

Le moins engagé des grands projets, même si les esquisses du Canadien Carlos Ott ont été complétées par des investigations techniques plus poussées, était celui de l'opéra de la Bastille. Allait-on, purement et simplement, le retirer de l'affiche ? La question était sérieusement posée. Avec 500 millions inscrits dans le budget de 1985 en autorisations de programme, l'opéra a un avenir... Mais on a reporté à 1989 (au lieu de 1986) l'ouverture de la petite salle. Les 200 millions de crédits de paiement qui permettront d'évincer les habitants et les artisans présents sur les lieux, de démolir et de commencer les fouilles dès l'an prochain ont été prélevés sur l'enveloppe « Villette ». Il faut dire que c'est la mieux garnie, bien qu'elle ait elle-même subi, l'an dernier, une ponction d'environ 600 millions de francs avant d'être limitée à 4 450 millions de francs (*Le Monde Aujourd'hui* daté 8-9 avril).

Le parc de La Villette recevra de quoi aménager 15 hectares (sur 30) et construire une partie des « folies » de Bernard Tschumi, pour accompagner l'ouverture du musée, prévue en mars 1986 sur trois des quatre travées de ce gigantesque édifice, ce qui est décidé depuis l'origine et représente tout de même 100 000 mètres carrés d'exposition... Deux fois Beaubourg !

Le Grand Louvre va son train et M. Pei prépare sa pyramide dans la perspective du déménagement du ministère des finances, qui ne souffre d'aucune réduction de crédits ni de retard, pour l'instant, de calendrier.

Sans préjuger ce qui se passera dans les prochaines années, on doit constater que, pour l'instant, l'essentiel d'un programme très ambitieux a été maintenu. Au regard des 15 milliards de travaux prévus à Paris, sur cinq ans, l'enveloppe de 100 millions de francs réservée aux villes de province citées dans le communiqué de l'Elysée de mars 1982 apparaît ainsi un peu maigre.

« Les grands projets ne vont pas à la dérive. Nous sommes commandés politiquement, et durement », a déclaré M. Dange, en rappelant que ce programme s'inscrit « dans le droit fil d'une tradition historique magnifique » qui enrichit la capitale de grands équipements culturels et administratifs de portée nationale ou internationale.

La commande est claire en effet, et le président de la République a manifestement donné des instructions pour que l'on ne renonce à rien. Les restrictions, inévitables, au fil du temps, auront des conséquences moins visibles sur le papier que sur le terrain.

Le choix posé au début de l'état était le suivant : renoncer dès maintenant à certains projets et se donner plus de souplesse pour les autres. Ou les maintenir tous et trouver des économies à l'intérieur de l'enveloppe de 15 milliards. Les mesures faites à l'Institut du monde arabe (renoncement à une partie de la salle souterraine, par exemple) sont un exemple de ce qui risque d'arriver en cours de chantier à d'autres par la suite. Et des retards que cela pourra entraîner.

M. Giscard d'Estaing n'aura inauguré aucun des grands chantiers lancés pendant son septennat. M. Mitterrand le fera sans doute, laissant à d'autres la gloire de terminer les siens.

MICHELLE CHAMPENOIS.

GRANDS CHANTIERS	CALENDRIER DE REALISATION	COUT PREVU POUR L'ETAT (en millions de francs valeur juin 1984)
MUSEE D'ORSAY	Travaux en 1984-1985 - Ouverture à partir de mars 1986	1 300 (actualisation des 1 080 millions arrêtés en janvier 1982)
INSTITUT DU MONDE ARABE	Travaux en 1984-1985 - Ouverture à partir de juillet 1986	240 (plus 142 francs par les pays arabes)
LA VILLETTE		
- Grande Halle	Ouverture début 1985	280
- Musée des sciences et des techniques	Travaux en 1984-1985 - Ouverture de 180 000 m <sup>2</sup> fin 1985 début 1986	4 450
- Parc 1 <sup>er</sup> tranche	Travaux en 1985 - Ouverture début 1986	530
- Conservatoire national de musique	Travaux fin 1985 - Ouverture été 1988	Non évalué
GRAND LOUVRE		
- Cour Carrée	Fouilles en 1984 - Travaux en 1985 - Construction de la crypte	2 000
- Cour Napoléon	Etudes en 1984 - Travaux à partir de 1985 - Pyramide fin 1987	dont 1 300 de travaux neufs
- Réouverture de l'axe finances	A partir de fin 1986	Non évalué
MINISTERE DES FINANCES		
- Bâtiment gare de Lyon	Travaux en cours - Ouverture juin 1986	2 900
- Bâtiment Bercy - Quai de la Rapée	Travaux de fin 1984 à 1988 - Ouverture du bâtiment central fin 1987 - puis de l'axe côté Seine	dont 2 100 travaux neufs
TETE-DEFENSE		
- Carroufel de la Communication	Etudes en cours - Travaux de fin 1984 à 1988 - Fin du gros œuvre début 1987 - Ouverture printemps 1988	870 plus apports extérieurs pour un coût total de 2 000
OPERA DE LA BASTILLE	Etudes jusqu'à fin 1985 - Chantier début 1985 - Ouverture début 1989	2 170

**PARLER AVEC ASSURANCE**  
Confiance en soi - Communication  
Méthode audiovisuelle  
Formation continue  
L.F.T.O. (1) 333-97-25

**Halte au Vol**

1 serrure à 5 points  
**PICARD**  
+ d'autres marques

Matériel  
**GARANTI 5 ANS**

+  
1 blindage acier  
15/10"

+  
4 goulons d'acier  
anti-dégondage

+  
3 cornières  
anti-pince

à l'extérieur sur le  
pourtour de la porte

**OUTRE EXCEPTIONNELLE**

**3.600 F TTC**

Pose et dépl. comp.  
PARIS-BANLIEUE

**Sté S.P.P.**  
11, rue Minard  
92130 Issy-les-Moulineaux

☎ 554.58.08  
554.41.95

FACILITES DE PAIEMENT

**COPIES COULEURS PROFESSIONNELLES**  
sur papier Ilford Cibachrome ou sur film  
ETRAVE 38, AV. DAUMESNIL PARIS 12<sup>e</sup> ☎ 347.21.32

**...ET ZIIP BERLITZ.**

**Pour apprendre une langue :**  
immersion totale, leçons particulières ou semi-particulières à votre cadence.

BOULOGNE: 602150 CHAMPS-ELYSEES: 720.41.00  
LA DEFENSE: 773.0115 VANTON: 972.11.94  
OPERA: 342.12.38 PANTHEON: 633.98.77 SAINT-LAZARE: 522.22.23 SAINT-GERMAIN: 634.14.14  
EIN-LAYE: 973.75.02  
VERSAILLES: 930.08.70

Centre de test d'orientation  
sans engagement de votre part.

**BERLITZ**  
LE MOT DE L'ANNEE 1984

**SPORTS**

**LE FILS D'EDMOND HILLARY TENTE L'ASCENSION DE L'EVEREST**

L'alpiniste Peter Hillary, fils du Néo-Zélandais Edmond Hillary, qui tenta l'ascension de l'Everest, dans l'Himalaya, le plus haut sommet du monde (8 848 m), à la tête d'une expédition australo-néo-zélandaise de six membres, a atteint, lundi 8 octobre, l'altitude de 7 925 mètres, a annoncé le ministère népalais du tourisme.

Sir Edmond a été, en 1953, le premier alpiniste à réussir l'ascension de l'Everest.

● **La Coupe Davis.** - L'équipe de France rencontrera celle du Paraguay, en mars prochain, à Asuncion, pour le premier tour de la Coupe Davis. En cas de victoire, elle sera opposée au vainqueur du match Yougoslavie-Australie.

● **Le championnat du monde des 12 mètres.** - Dans la finale du championnat du monde des 12 mètres qui oppose deux bateaux italiens, *Azzurra*, battu par *Victory 83* lors de la première régata, a remporté, lundi 8 octobre, dans le golfe de Porto-Cervo (Sardaigne), la deuxième régata. Le titre mondial sera attribué au bateau qui, le premier, aura gagné trois régates.

**PLANS/CONTRECALQUES**  
sur papier Ilford Cibachrome ou sur film  
ETRAVE 38, av. Daumesnil PARIS. 12<sup>e</sup> ☎ 347.21.32

مكتبة من الجهل



## Le labourage sans visibilité: une réalisation de la micro-électronique Bosch.

L'agriculteur n'a plus besoin de surveiller la charrue derrière son tracteur. Il peut même labourer dans l'obscurité. La micro-électronique Bosch régle entièrement la profondeur des socs, pour un travail rapide et régulier quelles que soient les modifications du terrain.

Pour les labours aussi, le temps c'est de l'argent. Plus vite est travaillé le champ, mieux se porte le cultivateur. Mais souvent terre varié. Et si la charrue rencontre un sol plus compact, l'avance du tracteur sera subitement freinée.

C'est là qu'intervient instantanément la micro-électronique Bosch. Un palpeur dynamique lui indique à quelle hauteur relever la charrue et à quel moment la redescendre à la profondeur normale. Ainsi la puissance de

traction demeure constante et la meilleure vitesse de travail est maintenue.

Arrivé à l'extrémité du champ, l'agriculteur, pour effectuer un demi-tour, presse un bouton: la micro-électronique Bosch relève la charrue et la replace automatiquement dans le nouveau sillon, à la même profondeur.

### A contraintes particulières, solutions particulières: la micro-électronique Bosch.

Vous trouverez la micro-électronique Bosch dans tous les domaines qui exigent hautes performances, haute fiabilité et haute résistance: l'automobile, l'aviation, les satellites et les studios TV.

Vous pouvez toujours compter sur la micro-électronique Bosch.

## Le Groupe Bosch en France.

En 1899, 18 ans après la création de la société mère en Allemagne, Robert Bosch a ouvert une agence commerciale à Paris, et en 1905, le 1<sup>er</sup> atelier de fabrication de produits Bosch en France.

Aujourd'hui, parmi les 116 pays où le groupe Bosch exerce ses activités devenues largement diversifiées, la France occupe toujours une place prépondérante, tant en termes d'échanges commerciaux que d'investissements.

- ▲▲▲ - 3.800 personnes
- - 4 usines (Rodez-Vénissieux-Caen-Massy)
- - 3,7 milliards de chiffre d'affaires
- 0,8 milliard réalisé en exportation directe et 0,5 milliard d'achats de Robert Bosch GmbH en France.

### Principales activités

- - Automobile: équipements électriques, électroniques, essence et diesel
- - Electroménager
- - Autoradios, TV couleur, magnétoscopes Blaupunkt
- - Electronique médicale
- - Machines d'emballage
- - Outillage électrique et pneumatique
- - Photo, cinéma, vidéo Bauer
- - Produits et technologie pour l'industrie
- - Télécommunication, radiotéléphone.

Pour toutes informations: Robert Bosch (France) S.A.  
32, Avenue Michelet  
93404 Saint Ouen  
Tél.: 251.92.33



# BOSCH

# JUSTICE

## AUX ASSISES DU VAL-DE-MARNE

### Casse-tête psychiatrique pour un sadique repentant

Voilà bientôt cinq ans que Daniel Guimpier mobilise les psychiatres et la justice. Huit collègues d'experts l'ont écouté et ont désigné sur le cas de cet homme âgé, aujourd'hui, de trente et un ans, entre 1977 et 1979 fut, à quatre reprises, un sadique enlevé au hasard d'une sortie une femme, peu importe l'âge, jeune fille ou épouse, pour lui faire subir des caprices minutieusement prévus, temps de repos compris, avec tout le rituel et les accessoires qui impliquent dans son esprit un scénario immuable.

De ses quatre victimes, l'une est morte dans les liens qui l'entraînaient : la mandarine enfoncée dans sa bouche l'avait étouffée. Que faire, aujourd'hui, de ce pervers que les hommes de l'art situent entre la névrose et la psychose ? Le 29 avril 1983, la cour d'assises de Seine-et-Marne, département dans lequel s'étaient déroulés les faits, appelée à juger avait condamné rapidement — vingt minutes de délibérations — Daniel Guimpier à la réclusion criminelle à perpétuité, peine maximum excluant les circonstances atténuantes que, pourtant, lui accordaient les experts (le Monde daté 1<sup>er</sup>-2 mai 1983).

Cet arrêt annulé par la Cour de cassation pour vice de forme, le procès a été recommencé, lundi 8 octobre, devant les assises du Val-de-Marne présidées par M. Jean Sauré. Il s'agit, une fois encore, de répondre à la question : quel avenir réserver à un homme qui a écrit depuis : « J'ai éprouvé le sentiment confus qu'il fallait que je me détruise non pas physiquement

mais moralement. » ? Ou qui, rejetant maintenant le souvenir de ce qu'il fut, parle de « cet autre que nul ne connaît qui entre en vous pour faire le mal » et voudrait, pour sa part, n'être plus que « l'enfant que je suis resté » ?

Il le voudrait tellement que, dans cette salle du palais de justice de Créteil, il en arrive quasiment à se dissocier dans le débat, à n'être plus qu'un figurant docile, consentant, micro sur les lèvres, à acquiescer à tous les détails, à toutes les horreurs rappelées. « Ce cauchemar qu'il me faut revivre seul contre tous avec moi-même et ma mémoire. »

C'était le fils unique d'un cheminot et d'une femme de ménage qui, après sa naissance, dut être opérée et ne put avoir d'autres enfants. Il en éprouva une sorte de sentiment de responsabilité.

#### Le petit univers de Chamarrande

Un bon sujet pourtant, doué pour l'école. Il devait entrer deuxième sur neuf cents candidats à l'école des mécaniciens d'Air France et en sortir deuxième.

Le bon sujet devenait bon mécanicien au sol. Il travaillait à Orly. Mais lorsqu'il fut marié à Roissy en 1975, il dut quitter le cocon familial, le petit univers de Chamarrande et de ses six cents habitants, dans le département de l'Essonne. Le voilà seul dans un studio du Plessis-Belleville, dans l'Osce, ce logis où souffriront celles qui auront à subir ses phantasmes.

Que s'est-il passé ? La famille, les amis, les proches n'en reviennent pas de n'avoir jamais pu déceler un pareil avenir chez ce garçon si simple, si ordinaire dans sa vie comme dans ses sentiments ou ses passe-temps. La même personne, ce Daniel Guimpier qui avait une fièvre de qui il n'exigeait jamais la moindre excentricité sexuelle et celui qui, solitaire, au Plessis-Belleville se livrait à tous ces actes et gestes qui réduisent la femme à l'état d'objet pour l'assouvissement de son tourment ? Pas possible, n'est-ce pas ?

Les psychiatres, eux, répondent sur le contraire en substance que tout cela est, très possible. Du jour où feuilletant des livres sadomasochistes dans une librairie spécialisée au boulevard Saint-Michel, il y aurait eu rencontre entre le pervers et sa perversion. Reste, le troisième d'un être avec ses angoisses refoulées de l'enfance, l'image très archaïque d'une mère dans la dépendance quasi infantile de qui il rêvait de demeurer. Reste surtout le Daniel Guimpier 1984 après cinq ans de prison et surtout de traitements en tous genres, éperdu de vrais remords, prêt à toutes les analyses et psychanalyses pour aboutir à la délivrance morale.

Car si les experts ont refusé l'irresponsabilité au sens judiciaire (celle qui par application de l'article 64 du code pénal fait échapper l'auteur d'un crime ou d'un délit à la condition de justifier en la déclarant en état de démence) ils estiment quand même, en parlant d'un état aux franges de la psychose pathologique, qu'il y a bien maladie de la personnalité.

Depuis que la justice est saisie, Guimpier se bat pour se débarrasser de ce qu'il considère comme un parasite qui se serait implanté, même en sachant que l'une de ses victimes avait succombé. Il se dira l'un des psychiatres, réalisé alors le mal accompli et changé totalement de comportement. Il a même sombré dans une dépression et un désespoir inquiétants.

#### Eviter la récurrence

Est-ce à dire qu'il ne serait plus dangereux ? Les plus optimistes le laissent entendre, mais avec prudence. Lui, pour sa part ne demande qu'à être traité, soigné. D'urgence il accepte tout : la psychothérapie analytique, mais aussi, s'il le fallait, cette thérapie médicamenteuse anti-hormonale qui, par administration de produits comme l'androstène ou l'acétate de cyproterone, abolit les pulsions, mais que la médecine française répugne à employer.

Déjà, les nouveaux experts, qui, avant ce deuxième procès, l'ont encore examiné au mois de septembre, avancent que, dans la mesure où il poursuivait pendant cinq ans le traitement psychologique analytique commencé, « il disposait de moyens de contrôle qui, en principe, devraient lui éviter la récurrence ». Alors, l'espoir ? Il reste trois jours pour connaître la réponse, et trois jours au cours desquels il faudra bien repenser des horreurs.

JEAN-MARC THEOLLEIRE.

# RELIGION

## APRÈS UNE BRÈVE VISITE EN ESPAGNE

### Jean-Paul II doit prononcer mercredi un important discours à Saint-Domingue

Le pape est attendu, le mercredi 10 octobre, à Saragosse en Espagne, et repartira dès le lendemain pour une visite de deux jours en République dominicaine et à Porto-Rico. Ce vingt-quatrième déplacement à l'étranger de Jean-Paul II est donc particulièrement bref. On laisse pourtant entendre dans les milieux proches du Vatican qu'il s'agit du voyage le plus important depuis celui, spectaculaire et animé, qui avait conduit le pape en Amérique centrale en 1983.

Le débat actuel sur la théologie de la libération qui se poursuit à Rome (les évêques péruviens se sont tous réunis la semaine dernière au Vatican) n'est pas un motif de préoccupation particulier pour les Églises de la République dominicaine et de Porto-Rico. Mais on estime, dans les mêmes milieux, que Jean-Paul II abordera sans aucun doute, à Saint-Domingue, le 12 octobre, les problèmes de la pauvreté, des inégalités sociales qui se posent là-bas, ainsi que la question des relations entre nations industrialisées et pays en voie de développement. Au Canada, en septembre, le pape avait condamné « le monopole impérialiste de suprématie économique et politique », et il avait ajouté que « le Sud pauvre jugeait le Nord riche ».

#### Renforcer l'aile modérée de l'Église

En janvier 1979, Jean-Paul II avait fait une escale en République dominicaine. Il était en route pour le Mexique. Bref arrêt, mais symbolique et positif, car il avait contribué à renforcer le prestige de M. Guzman, président de ce pays depuis mai 1978 et menacé par des militaires mal résignés à la consolidation

des institutions démocratiques. L'Église joue un rôle important à Saint-Domingue. Elle est, comme ailleurs, animée par des courants différents mais modérés dans l'expression. Des groupes de prêtres progressistes tentent d'inspirer ce qu'ils appellent des « mouvements de promotion » humaine dans les quartiers marginaux et misérables de la capitale (un million et demi d'habitants environ sur une population totale de quelque cinq millions et demi d'âmes pour la République) ainsi que dans les zones rurales les plus pauvres.

C'est ainsi que Mgr Polanco dirige un fonds de la région orientale avec un budget estimé à près de 30 millions de dollars. En avril 1983, les évêques avaient mis les autorités en garde contre le mécontentement populaire que provoquerait une hausse des prix des produits de base. Les émeutes du 23 avril, durement réprimées par les forces de l'ordre, avaient a posteriori donné raison à cet avertissement lancé par un évêque en prise directe avec le peuple. On s'attend à Saint-Domingue que Jean-Paul II se prononce en faveur du renforcement de l'aile la plus modérée d'une Église, dont le « poids » politique est très important.

Le but officiel du voyage de Jean-Paul II en République dominicaine est la préparation d'une série de commémorations religieuses (qui doivent s'étaler sur plusieurs années) en prévision du 500<sup>e</sup> anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb et du début de l'évangélisation de ce continent. Le 12 octobre, ou fête « de la race » est traditionnellement célébré, en Espagne et dans les Amériques, comme celui de la communauté hispano-américaine.

Vie Pal. Justice CRÉTEIL, Jeudi 16 octobre 1984 - 9 h 30 - EN CINQ LOTS  
**BOÛTIQUES, LOGTS, CAVES FONTENAY** - 1000-Bois  
272 bis et 272 ter, av. de la République et 41, rue Guy-Lessard  
**TOTAL M. à P. 230.000 F.** S'adr. M<sup>e</sup> CANTIN  
12, r. Guépinand, tél. 329-57-31. M<sup>e</sup> BOIRON avocat Paris (16<sup>e</sup>)  
4, avenue Kléber, tél. 704-30-06. Ts avocats postulant devant le Tribunal de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRÉTEIL

VENTE après liquidation de biens au PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le jeudi 18 octobre 1984 à 14 heures - EN UN LOT  
**PROPRIÉTÉ A ALFORTVILLE (94)**  
189 bis, rue Valbaux-Couturier  
(anciennement, rue de Villeneuve), comp. deux bts. C. le tout sur terr. cont. 238 m<sup>2</sup>  
**MISE A PRIX : 250.000 FRANCS**  
S'adr. M<sup>e</sup> B. LEOPOLD-COUTURIER, avocat, 14, rue d'Anjou, T. 265-92-75 ;  
M<sup>e</sup> PHILIPPOT, syndic, 169, rue Saint-Jacques ; à tous avocats près T.G.I. de PARIS, BOBIGNY, CRÉTEIL et NANTERRE ; et sur les lieux pour visiter.

VENTE SUR SURENCHÈRE AU PALAIS DE JUSTICE A NANTERRE, le mercredi 24 octobre 1984 à 14 heures - EN UN LOT  
**UNE PROPRIÉTÉ A PARGNAN (Aisne)**  
Lieu-dit La Barrière, route d'Ouilly à Pargnan, comprenant MAISON en façade sur rue de six pièces, cuisine, deux grottes. CONT. TOTALE 11 a 31 ca avec PARCELLES de terre, cont. 2 ha 22 a 66 ca  
**LIBRE - MISE A PRIX : 132.000 FRANCS**  
S'adresser à M<sup>e</sup> Frank BROQUET, avocat à Paris (7<sup>e</sup>), 19, avenue Rapp, tél. 555-72-00 ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRÉTEIL.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Nanterre le mercredi 17 octobre 1984 à 14 heures - En un lot  
**IMMEUBLE A BOULOGNE-BILLANCOURT**  
(Hauts-de-Seine)  
rue Louis-Pasteur numéro 41  
comprendant : au rez-de-chaussée, 2 STUDIOS et un garage  
6 étages composés de 3 APARTEMENTS par étage - ou sur derrière les locaux sont occupés - RAPPORT LOCATIF ANNUEL 48.800 F. est.  
**MISE A PRIX : 260.000 FRANCS**  
S'adresser pour tout renseignement à la SCP SCHMIDT & DAVID, Avocats au Barreau de PARIS, boulevard 76, av. de Wagram, Tél. : 766-16-69 du lundi au vendredi entre 10 h et 12 h.

Vie ap. liquidation des biens au Palais de Justice de PARIS le jeudi 18 octobre 1984 à 14 heures - En un seul lot dans un immeuble sis 143-145, rue de Méthusalem  
**à PARIS, 20<sup>e</sup> arrond.**

1) Dans le bâtiment « A » au rez-de-chaussée <b>UNE PIÈCE PRINCIPALE</b> à usage de vestiaire d'une surf. de 10 m <sup>2</sup> env. formant le lot n° 15 de l'état descriptif de division.	<b>UN WATER-CLOSET</b> d'une surface de 2 m <sup>2</sup> environ formant le lot numéro 13 de l'état descriptif de division.
<b>UNE PIÈCE PRINCIPALE</b> à usage de vestiaire d'une surf. de 17 m <sup>2</sup> env. formant le lot n° 16 de l'état descriptif de division.	<b>UN WATER-CLOSET</b> d'une surface de 2 m <sup>2</sup> environ formant le lot numéro 14 de l'état descriptif de division.

2) Dans le bâtiment « B » sur cour  
**UN ATELIER et BUREAU**  
au rez-de-chaussée formant le lot n° 101 de l'état descriptif de division.

**UN LOGEMENT**  
au r.-d.-ch. comp. entrée, pièce princ. et w.-c. formant lot n° 102 de l'état descriptif de division.

**UN LOGEMENT** au 1<sup>er</sup> étage  
comprendant entrée, deux pièces et un w.-c. formant lot n° 103 RCP.

3) Dans le bâtiment « C » (en façade sur la rue)  
**UN TERRAIN**  
dit à la jouissance gratuite, perpétuelle et exclusive d'une parcelle en nature de cour, d'une surface de 40 m<sup>2</sup> env. sise entre les bâtiments « A » et « B », formant le lot n° 301 du RCP.  
**MISE A PRIX : 400.000 francs**  
LIBRE DE LOCATION  
S'adr. à M<sup>e</sup> H. AMBROISE JOUVION, av. à PARIS, 160, r. de la Pompe, tél. : 727-32-39. - M<sup>e</sup> J.-C. PIERRELL, syndic à PARIS (10<sup>e</sup>), 88, r. St-Denis. - Ts avocats près les T.G.I. de PARIS, BOBIGNY, CRÉTEIL et NANTERRE. - Au Greffe des Créances du T.G.I. de PARIS où le cahier des charges est déposé. - Et sur les lieux pour visiter.

VENTE s/saisie immob. Palais de Justice de Paris, le JEUDI 23 OCTOBRE 1984, à 14 h  
**UN APPARTEMENT de 5 P.P.**  
au 1<sup>er</sup> étage, Btl. 1 d'un ensemble immobilier sis à PARIS (15<sup>e</sup>)  
**29, bd VICTOR**  
3 a, rue Léon-Delagrèze  
71 bis, rue Desnoyers  
**MISE A PRIX : 50.000 F**  
S'adr. : SCP GASTINEAU, MALANGEAU, BOITTELLE-COUSSEAU, avocats associés à Paris (1<sup>er</sup>), 29, rue des Pyramides. Tél. 260-46-79. Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil. - Sur les lieux pour visiter.

Vente Pal. just. Versailles (78), 3. pl. A.-Mignon, le 24 oct. 1984 à 10 heures  
**PAVILLON à JOUY-EN-J. (78), libre. M. à px 150.000 F**  
Sur TERRAIN de 7 a et 38, route de Bèthes  
R.-de-ch. : gar., chauff., cellier, 1<sup>er</sup> ét. : s. de séj., cuis., chbr., s. de bs, w.-c.  
Avocats, tél. 950-82-99, 79 bis, bd de la Reine à Versailles (78)

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice à Bobigny le MARDI 23 OCTOBRE 1984, à 13 h 30 - EN UN LOT  
**UN IMMEUBLE A BLANC-MESNIL (93)**  
129, avenue de la République  
élevé sur sous-sol d'un rez-de-ch. de 2 pièces princ. Grenier.  
Sur un terrain d'une contenance de 437 m<sup>2</sup>  
S'adr. : SCP GASTINEAU, MALANGEAU, BOITTELLE-COUSSEAU, avocats associés 29, r. des Pyramides, Paris-1<sup>er</sup>, T. 260-46-79. Ts avoc. pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Sur les lieux pour visiter.

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice à PARIS le JEUDI 18 OCTOBRE 1984 à 14 heures - EN 2 LOTS  
**à SAINT-MARTIN-EN-BIERE (77)**

1<sup>er</sup> lot - DEUX PARCELLES DE TERRE  
lieux-dits « Macherin » et « Neuf Arpents », superficie 5 634 m<sup>2</sup>  
Mise à Prix : 205 000 FRANCS

2<sup>er</sup> lot - PARCELLE DE TERRE  
lieu-dit sur le « Chemin de la Forêt », superficie de 4 797 m<sup>2</sup>  
Mise à Prix : 35 000 FRANCS

S'adr. pr. ts rens. à M<sup>e</sup> SERGE QUELIN Av. à PARIS 7<sup>e</sup>, 7, rue de l'Université M<sup>e</sup> GIRARD Syndic, 116, bd St-Germain, PARIS 5<sup>e</sup>, M<sup>e</sup> BAUMGARTNER Syndic, 4, rue de la Costellière, PARIS 4<sup>e</sup>. A ts av. exerçant près les TGI de PARIS, BOBIGNY, CRÉTEIL et NANTERRE - et sur les lieux pour visiter.

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 18 OCTOBRE 1984 à 14 heures - EN 2 LOTS  
**à OUTREAU et à ST-ETIENNE-AU-MONT**  
(Pro-de-Catalis)

1<sup>er</sup> lot **UNE MAISON**  
160, r. des Hauts-Fourmetaux  
LIBRE - M. à P. 57.000 F

2<sup>er</sup> lot **UNE MAISON**  
9, rue Pierre-Curie  
LIBRE - M. à P. 175.000 F

3<sup>er</sup> lot **MAISON ANC.**  
59, bd E.-Vaillant, et s/s-sol d'un r.-d.-ch. et ét. comp. 4 pièces, w.-c., jardin.  
LIBRE - M. à P. 75.000 F

4<sup>er</sup> lot **MAISON**  
110, bd E.-Vaillant  
MISE A PRIX 96.000 F

5<sup>er</sup> lot **UNE MAISON**  
63, rue Edouard-Vaillant.  
Occupée.  
MISE A PRIX 57.000 F

6<sup>er</sup> lot **UNE MAISON**  
260, rue Hauffreting.  
LIBRE.  
MISE A PRIX 165.000 F

7<sup>er</sup> lot **UNE MAISON**  
2, chemin des Anglais.  
Occupée.  
MISE A PRIX 215.000 F

8<sup>er</sup> lot **UNE MAISON**  
16, rue Pasteur.  
Occupée.  
MISE A PRIX 228.000 F

ET QU'A DÉFAUT D'ENCHÈRE LE TRIBUNAL POURRA ORDONNER UNE NOUVELLE ADJUDICATION APRÈS BAISSE DE MISE A PRIX.  
S'adr. à : M<sup>e</sup> J. LYONNET du MOUTIER, av. 182, r. de Rivoli à Paris (1<sup>er</sup>), tél. : 260-48-09. - M<sup>e</sup> H. GOURDAIN, syndic, 174, bd St-Germain, Paris (6<sup>e</sup>). - M<sup>e</sup> R. MEILLE, syndic, 79, r. du Temple, Paris (3<sup>e</sup>). - Au Greffe des Créances du T.G.I. de Paris où le cahier des charges est déposé. - Sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie imm. Pal. Justice Paris, jeudi 18 octobre 1984 à 14 h. - EN 1 LOT  
**17, R. DE L'YVETTE et I. R. RENE-BAZIN** XVI<sup>e</sup>  
**APPARTEMENT**  
1<sup>er</sup> étage : cuis., s. à manger, office, salon, 3 chambres, bureau, salle de bains, débarras, w.-c. de service ; 2<sup>e</sup> étage : une chambre reliée par escalier intérieur.  
**Mise à prix : 200.000 F - S'adr. M<sup>e</sup> BOURGUIGNAT,** avocat Paris-8<sup>e</sup>, 36, avenue de Wagram. Tél. 766-81-64. Greffe créées du Trib. Gde Inst. Paris où le cahier des charges est déposé.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice de BOBIGNY le MARDI 23 OCTOBRE 1984, à 13 h 30 - EN UN LOT :  
**UN APPARTEMENT** de 3 P. princ. au 1<sup>er</sup> ét. du bdt. « Tour Tit », d'un ensemble immob. sis  
**13, RUE DES ORMES à MONTREUIL (93)**  
6 à 12, avenue Jean-Moulin  
AVEC UN PARKING EXTÉRIEUR  
**M. à P. : 255.000 F.** S'adr. à M<sup>e</sup> BALLELLI, GUILLET, DELMAS, avocats associés à PARIS (1<sup>er</sup>), 18, rue Duphot. - Tél. : 260-39-13. - Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. - Sur les lieux pour visiter.

VENTE après liquidation de biens au PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le jeudi 18 octobre 1984 à 14 heures  
**DEUX SALLES DE RESTAURANT** au rez-de-chaussée  
DEUX RÉSERVES ET TROIS DÉBARRAS au premier étage, deux cuisines, deux réserves et WC au sous-sol d'un immeuble sis à  
**PARIS (6<sup>e</sup>), 9, rue Monsieur-le-Prince**  
**MISE A PRIX : 250.000 FRANCS**  
S'adr. M<sup>e</sup> B. LEOPOLD-COUTURIER, avocat, 14, rue d'Anjou, T. 265-92-75 ;  
M<sup>e</sup> PHILIPPOT, syndic, 169, rue Saint-Jacques ; à tous avocats près T.G.I. de PARIS, BOBIGNY, CRÉTEIL et NANTERRE ; et sur les lieux pour visiter.

sur LICITATION, au Palais de Justice à PARIS le LUNDI 29 OCTOBRE 1984, à 14 h - EN UN SEUL LOT  
**UN LOGEMENT de 3 P. P. au 2<sup>e</sup> étg. LIBRE**  
**91, RUE DES MOINES - PARIS (17<sup>e</sup>)**  
**M. à P. : 110.000 F**  
S'adr. M<sup>e</sup> A. FITREMAN, avocat à PARIS (8<sup>e</sup>) 11 bis, rue Foreau - Tél. 322-22-86  
M<sup>e</sup> RAPHAËL LEYGUES, avocat à PARIS (16<sup>e</sup>), 73, square de l'Avéne-Foch - Ts avocats pr. Trib. de Gde Inst. PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRÉTEIL. - Sur les lieux pour visiter.

LA VILLE DE PARIS  
vend LIBRES aux enchères publiques  
**4 APPART - 2 STUDIOS - 2 CHAMBRES**  
(dont appart 4/5 pces 113 m<sup>2</sup> env. - 3/4 pces 86 m<sup>2</sup> env. avec vue directe sur champ de courses)  
à PARIS, entre  
**LE BOULEVARD SUCHET et LE CHAMP DE COURSES D'AUTEUIL**  
le mardi 23 octobre, à 14 h 30 à la chambre des notaires de Paris  
M<sup>e</sup> MAHOT DE LA QUÉRANTONNAIS, BELLARGENT, LIÈVRE, not. associés, 14, r. des Pyramides, Paris-1<sup>er</sup>, Tél. 260-31-12.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Nanterre Mercredi 17 octobre 1984 à 14 heures - En un seul lot dans un imm. 34, r. Salvador-Allende, cadastré sect. AN n° 181  
**à NANTERRE (Hauts-de-Seine)**  
1. - Dans le bdt. 1 sec. 2A, 6<sup>e</sup> étage, porte face dans le dégrèvement.  
**APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**  
Lot n° 1247, comp. entrée, s. de séj., 2 chbrs, cuis., s. de bs, w.-c., placards, dégagement, 2 balcons. Superficie 72 m<sup>2</sup> env. et 1914/1.000.000 des parties communes de l'immeuble. Appartement occupé.  
2. - Dans bdt. 1 sec. 2 au rez-de-sol, emplacement pour voiture n° 185, et 121/1.000.000 des parties communes de l'immeuble.  
**MISE A PRIX : 240.000 FRANCS**  
S'adr. pr. ts rens. à la SCP SCHMIDT-DAVID, avocats associés à Paris-17<sup>e</sup>, 76, av. de Wagram, T. : 766-16-69, du lundi au vend. entre 10 h et 12 h. Sur les lieux pour visiter. Pr les jrs et heures de visites, tél. au 766-16-69 de 10 h à 12 h.

RELIGION

Mgr Brand succède à Mgr Elchinger comme évêque de Strasbourg

Mgr Charles Brand, archevêque de Monaco, devient évêque concordataire de Strasbourg, en remplacement de Mgr Léon-Arthur Elchinger, soixante-seize ans, qui a dépassé la limite d'âge. Cette nomination est annoncée mardi 9 octobre par le Journal officiel de la République française et l'Observateur romain, organe du Vatican. Le nouvel évêque entrera en fonction le 20 octobre.

L'évêque de Strasbourg - comme celui de Metz - est nommé par le président de la République, avec l'accord du Vatican. La loi de séparation de l'Église et de l'État ne s'applique pas, en effet, à ces deux diocèses, qui étaient allemands de 1870 à 1918 et sont toujours régis par le concordat de 1801. Leurs pré-

tres, assimilés à des fonctionnaires, sont rétribués par l'État.

C'est un jésuite, le Père Heckel, qui devait succéder à Mgr Elchinger, en poste depuis 1967. Mais son décès, en 1982, a nécessité un nouveau choix. Le poste est défait, compte tenu du statut particulier du diocèse de Strasbourg et de la personnalité de Mgr Elchinger qui se distinguait par des idées conservatrices et une certaine combativité pour les défenses. En juillet dernier, par exemple, il dénonçait « la subversion culturelle et morale de la jeunesse et de la société ». Cela ne l'avait pas empêché, depuis le concile Vatican II, d'être à l'avant-garde de l'eucéisme et du dialogue avec les juifs.

Mgr Brand est alsacien comme lui. Il avait été son évêque auxiliaire de 1976 à 1981.

Cinq ans de réclusion criminelle pour Frédéric Marek

La cour d'assises de Paris a condamné, lundi 8 octobre, après trois jours de débats, Frédéric Marek, qui avait tué son amie Chantal Bérard, le 9 novembre 1982, à cinq ans de réclusion criminelle. L'avocat général, M. Henri Saludo, tout en rappelant la déposition qu'avait faite la semaine dernière (le Monde daté 7-8 octobre) la famille de la victime et en indiquant qu'« on ne peut que s'incliner devant une telle grandeur d'âme », avait estimé, cependant, qu'une peine d'un mois dix ans de réclusion s'imposait « pour un garçon possessif, animé d'un mobile détestable ». Frédéric Marek avait souhaité que son défenseur, M. Recoules, ne plaide pas pour que ne soit pas attaquée la famille Bérard. M. Recoules a cependant prononcé quelques mots, comme l'impose la loi, devant la cour d'assises.

Les parents de Françoise Kastaman réclament son corps

Les parents et des amis de Françoise Kastaman, l'infirmière française tuée le 23 septembre au sud du Liban, aux côtés de combattants palestiniens, lors d'un accrochage avec des militaires israéliens (le Monde des 25 et 26 septembre), ont manifesté à Marseille, le lundi 8 octobre en fin d'après-midi, pour réclamer la restitution de son corps. Portant une banderole où figurait la mention « Rendez-nous Françoise ! », les participants ont distribué des tracts invitant les Marseillais à manifester, ce mardi 9 octobre en fin de journée, devant le consulat d'Israël.

La mère de Françoise Kastaman doit se rendre prochainement à Beyrouth, pour tenter d'obtenir des informations sur l'endroit où se trouve le corps de la jeune femme, qu'elle souhaite faire inhumer dans le « carré des Palestiniens » du cimetière de la capitale libanaise, selon la volonté de la victime.

L'expulsion d'un militant néo-nazi ouest-allemand

Michael Kuehnen, militant néo-nazi ouest-allemand a été expulsé de France vers la RFA, le vendredi 5 octobre au soir (nos dernières éditions du 9 octobre). Après avoir été arrêté par des policiers des renseignements généraux, il a été emmené à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle et expulsé, avec son accord, assure-t-on au ministère de l'Intérieur, vers la République fédérale d'Allemagne. A son arrivée à l'aéroport de Cologne, M. Kuehnen a été arrêté par la police ouest-allemande qui le recherchait, notamment pour infraction à la législation sur les armes, activités extrémistes et port d'objets interdits.

L'arrêt d'expulsion, qui frappait M. Kuehnen, avait été pris dès le 29 juin, après que sa présence en France ait été signalée, le 30 mai, par un magazine télévisé ouest-allemand qui l'avait filmé à la gare du Nord à Paris. Plusieurs observateurs l'avaient, de plus, aperçu le 13 mai à Paris, parmi les spectateurs des défilés de l'extrême droite française organisés à l'occasion de la fête de Jeanne-d'Arc. Des organisations juives s'étaient inquiétées récemment auprès des autorités françaises de la présence persistante en France, malgré l'arrêt d'expulsion, de ce militant néo-nazi, alors que la communauté juive entraine dans une période de fêtes traditionnelles, notamment le Nouvel An.

Gilbert Sanguinède libéré sous caution

M. Gilbert Sanguinède, kinésithérapeute, qui administrait illégalement à des malades cancéreux des ampoules fabriquées au Canada, a pu quitter, lundi 8 octobre, la prison de Fresnes, où il avait été incarcéré le 18 mai pour « non-respect du contrôle judiciaire » (le Monde daté 20-21 mai). Inculpé d'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie et d'escroquerie, il n'a été libéré que sous une caution de 400 000 F, payable en quatre versements.

M. Roger Canac président du Syndicat national des guides de haute montagne

Grenoble. - Le Syndicat national des guides de haute montagne a porté à sa tête, le 7 octobre, à Bourg-d'Oisans (Isère), M. Roger Canac, guide et auteur de plusieurs ouvrages sur la montagne.

Originaire de l'Aveyron, M. Canac, cinquante-six ans, est reconnu dans les milieux alpins comme l'un des plus efficaces représentants des habitants des hautes terres. Instructeur à La Grave (Hautes-Alpes) en 1960, au pied du massif des Ecrins, dont il fit son « fief », puis fondateur en 1968, du Centre de Bourg-d'Oisans des métiers de la montagne, il est le type même du « pluractif », aujourd'hui seule forme d'existence possible pour les mille deux cents guides de haute montagne.

Les membres du Syndicat national des guides se sont prononcés, au cours de leur assemblée générale, contre le projet du ministère de la jeunesse et des sports, tendant à créer un brevet d'enseignement de l'escalade. Celui-ci a, en revanche, reçu l'accord de la commission formation-emploi du Conseil supérieur de la montagne, qui estime qu'il pourrait faciliter l'évolution du métier de guide et ouvrir de nouvelles carrières à des jeunes athlètes-grimpateurs. - (Corresp.)

Un sous-directeur des RG démis de ses fonctions

M. Roger Le Doussal quitte le poste de sous-directeur des courses et des jeux à la direction centrale des renseignements généraux (DCRG). Sa nouvelle affectation n'est pas encore précisée, ni le nom de son remplaçant. M. Le Doussal est, pour l'instant, remis à la disposition du directeur central des RG, M. Pierre Chassigneux. Cette décision de M. Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, ne relève pas d'un classique mouvement de personnel. Elle manifeste, d'une part, l'intérêt du ministre pour les RG, qui pourrait se traduire par de nouvelles décisions et, d'autre part, son insatisfaction à l'égard de la sous-direction des courses et des jeux, l'une des cinq sous-directions de la DCRG.

Cette sous-direction qui correspond à une très vieille mission des RG avait été mise en question, en mai dernier, par la presse, notamment par le Canard enchaîné, qui mettait en cause la lenteur de M. Roger Le Doussal à faire retirer l'agrément administratif qui permettait à deux Italiens, accusés d'être liés à la Mafia, de siéger à la direction de deux casinos français, à Chamoni (Haute-Savoie) et à Beaulieu-sur-Mer (Alpes-Maritimes). Plus généralement, les liens tissés, pour les besoins du service, par les policiers des courses et des jeux avec le « milieu » correspondant sont parfois critiqués pour leur trop grande ambiguïté.

Monaco exclu du championnat du monde de formule 1

Le comité exécutif de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) a décidé, mardi 9 octobre, d'exclure en 1985 le Grand Prix de Monaco du championnat du monde de formule 1. Le différend entre l'Automobile club de Monaco (ACM) et la FISA porte sur les droits de télévision. Le montant de ces droits (2,5 millions de dollars) aurait dû revenir en 1984 à la FISA. Toutefois, l'ACM a reconduit l'accord à son profit pour 1985, ce qui a justifié son exclusion du championnat du monde.

La FISA a, en outre, décidé de redistribuer les points acquis par l'écurie britannique Tyrrell après l'exclusion de cette dernière, Alain Prost, qui avait terminé à la cinquième place du Grand Prix de Detroit (États-Unis), bénéficie ainsi d'un point supplémentaire. Il ne compte plus désormais que 3,5 points de retard sur Niki Lauda au championnat du monde, dont la dernière épreuve aura lieu le 21 octobre à Estoril (Portugal).

Nomination au cabinet du ministre de la défense. - M. Christian Lartigue a été nommé, au Journal officiel du samedi 6 octobre, conseiller technique, chargé des affaires judiciaires et de la gendarmerie, au cabinet de M. Charles Hernu, en remplacement de M. Olivier Renard-Payen, nommé directeur général de la gendarmerie.

(Né le 31 mars 1948 à Paris, licencié en droit, M. Christian Lartigue a été juge d'instruction à Senlis (Oise) en 1975, puis à Paris en 1978. Après avoir été adjoint au secrétaire général de la présidence du tribunal de grande instance de Paris en 1979, il est secrétaire général du parquet général de la Cour de cassation en 1982. Depuis juin 1984, il était juge d'instruction à Paris.)

Séisme en Grèce. - Deux séismes, respectivement de magnitude 4,5 et 5,1, se sont produits, mardi 9 octobre à 4 h 14 et 6 h 31, heure locale (soit 3 h 14 et 5 h 31, heure de Paris), dans le sud du Péloponnèse, à environ 200 kilomètres au sud-ouest d'Athènes. - (AFP).

UN ALSACIEN A MONACO

Mgr Charles Brand est né le 27 juin 1920 dans une famille ouvrière de Mulhouse (Haut-Rhin). Après des études chez les Pères assomptionnistes, il se prépare au sacerdoce au grand séminaire de Strasbourg et à la faculté de théologie de la même ville. Il est ordonné prêtre le 13 juillet 1943 à Royat (Puy-de-Dôme), au moment où l'université strasbourgeoise est repliée dans le Massif central.

Secrétaire particulier de Mgr Gaudel, évêque de Fréjus, le Père Brand assure des charges croissantes dans le diocèse de Fréjus-Toulon : l'enseignement religieux et l'aumônerie de l'enseignement public, puis la responsabilité diocésaine du même enseignement. Il devient vicaire épiscopal en 1965, vicaire général du diocèse en 1968, puis évêque auxiliaire en 1971.

Paul VI le nomme, le 26 août 1976, évêque auxiliaire de Strasbourg, aux côtés de Mgr Elchinger. Celui-ci le charge de la pastorale dans le Haut-Rhin et l'installe à Colmar.

Mgr Brand est nommé, le 30 juillet 1981, archevêque de Monaco, cinq jours après l'érection de ce diocèse en archevêché. Ses fonctions l'ont amené à avoir des contacts fréquents avec les autorités puisque le catholicisme est religion d'État dans le principauté qui, comme l'Alsace, est liée au Vatican par un concordat.

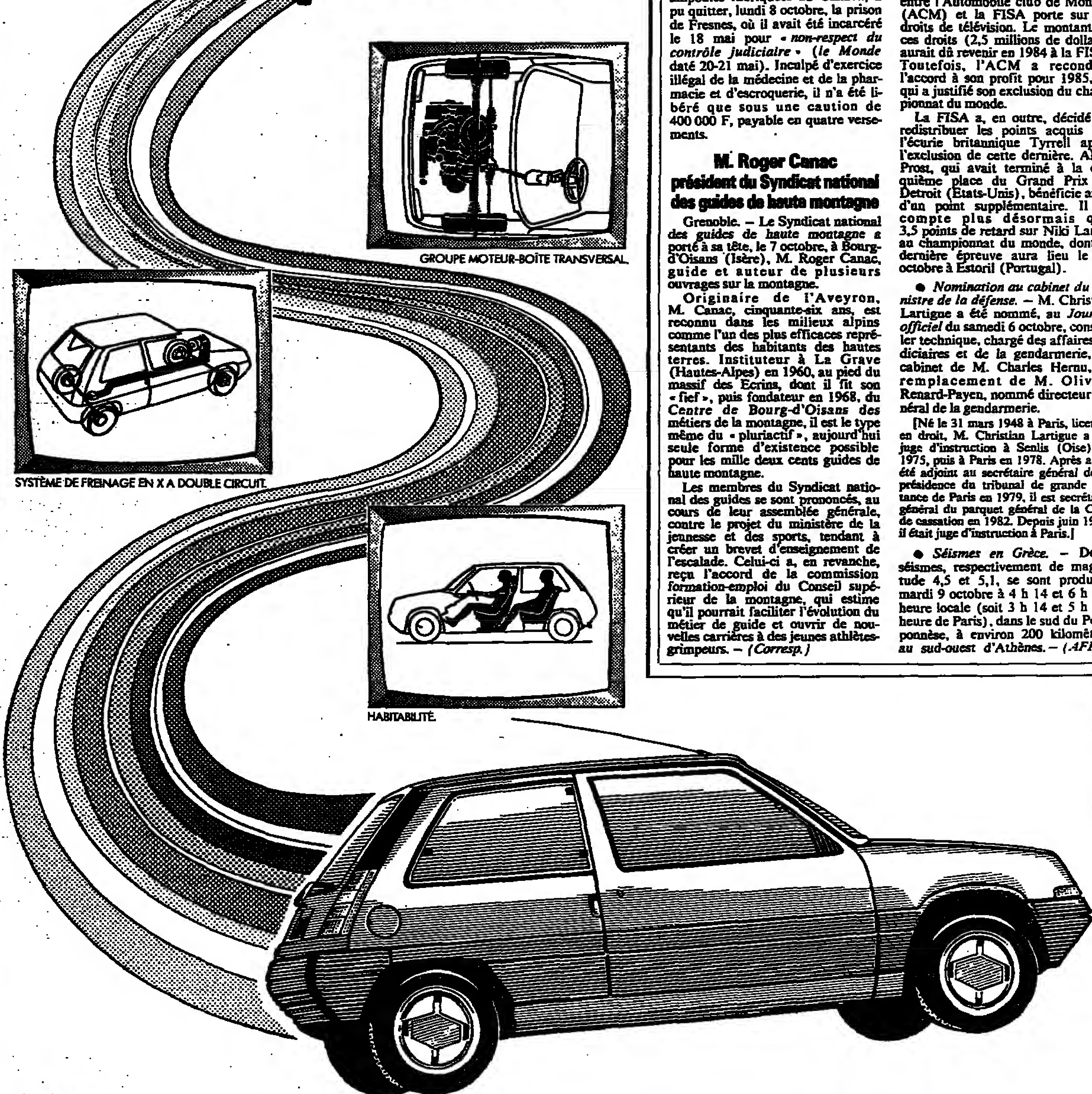
ENVIRONNEMENT

M<sup>me</sup> BOUCHARDEAU EN FAVEUR DU « DROIT DE NON-CHASSE »

« La priorité des priorités, c'est la lutte contre les pluies acides. Si je ne devais retenir qu'une chose de tout mon programme, ce serait cela », a déclaré M<sup>me</sup> Eugénie Bouchardeau, ministre de l'Environnement, lors d'une conférence de presse lundi 8 octobre. Cette profession de foi, bien faite pour être agréable à nos voisins allemands, a été compensée par une autre sur l'essence sans plomb, beaucoup plus dure : « Je trouve fatigant », a dit M<sup>me</sup> Bouchardeau en réponse à un journaliste allemand, « cette insistance à proclamer « nous sommes les meilleurs », lorsque la question n'est pas d'être en pointe mais au contraire d'harmoniser nos politiques. » M<sup>me</sup> Bouchardeau a souligné que la Communauté européenne n'a pas à choisir entre l'essence sans plomb, le pot catalytique ou une autre formule non polluante, mais seulement à retenir des normes communes pour limiter la pollution automobile en Europe.

En réponse à plusieurs questions sur la chasse, liées au drame survenu dans le Var, samedi 6 octobre, M<sup>me</sup> Bouchardeau a annoncé qu'elle avait confié le 4 octobre à M. Georges Colin, député (PS) de la Marne, le soin de préparer des propositions de réforme des textes réglementant actuellement la chasse. Tout en défendant l'essentiel de la loi Verdelle de 1964, qui évite la multiplication des parcelles de chasse privées, elle a admis qu'il serait nécessaire de reconnaître aujourd'hui « le droit de non-chasse ». « Un propriétaire devrait pouvoir interdire sa propriété à la chasse, même sur petite parcelle », a-t-elle précisé. Les propositions de M. Colin devraient être connues vers la fin de l'année 1985.

Cinq tu dépasses, Supercinq tu surpASSES!



Attachez vos ceintures. C'est parti! Étonnantes les performances de la RENAULT 5 TSE avec son moteur transversal de 1397 cm<sup>3</sup> développant 72 ch DIN (52 kW ISO): 167 km/h sur circuit, 11,5 secondes de 0 à 100 km/h. Quant aux consommations, elles sont tout aussi étonnantes: 5L à 90 km/h, 6,7L à 120 km/h et 7,9L en cycle urbain. La RENAULT SUPERCINQ est vraiment plus cinq que la 5! RENAULT 5 TSE. Prix clés en main au 04.10.84: 61.900 F. Millésime 85. RENAULT 5 à partir de 42.800 F (RENAULT 5 L).



RENAULT 5 TSE. Prix clés en main au 04.10.84: 61.900 F. Millésime 85. RENAULT 5 à partir de 42.800 F (RENAULT 5 L).

Renault Supercinq plus cinq que la 5

# INFORMATIONS « SERVICES »

## EN BREF

### AUTOMOBILE

**LES FRANÇAIS ET LA VOITURE.** — Selon un sondage que publie Auto Moto et réalisé par la SOFRES pour le compte du magazine, 76 % des Français considèrent que le véhicule est un moyen de transport comme les autres. Pour 44 % d'entre eux, elle est une source de dépenses... et une passion pour seulement 5 %.

### CLIO 84

**LE LIVRE D'HISTOIRE.** — Les premières Journées du livre d'histoire, organisées par les Amis de la bibliothèque de Sens (ABS) avec le concours de la ville auront lieu les 19, 20 et 21 octobre dans l'ancienne église Saint-Pierre, près de la cathédrale. Plus de six mille livres, représentant deux mille titres, seront en vente. Ils proviennent des fonds d'une cinquantaine d'éditeurs et couvrent tous les secteurs : livres d'histoire pour le grand public, pour enfants, recherches universitaires, romans historiques, BD, publications de so-

ciétés savantes de la région, histoire locale.

Le vendredi 19 octobre est réservé aux professionnels et aux scolaires. Ce même jour, à 20 h 30, M. Marc Ferro dirigera un débat sur le thème : « L'histoire qu'on raconte aux enfants ».

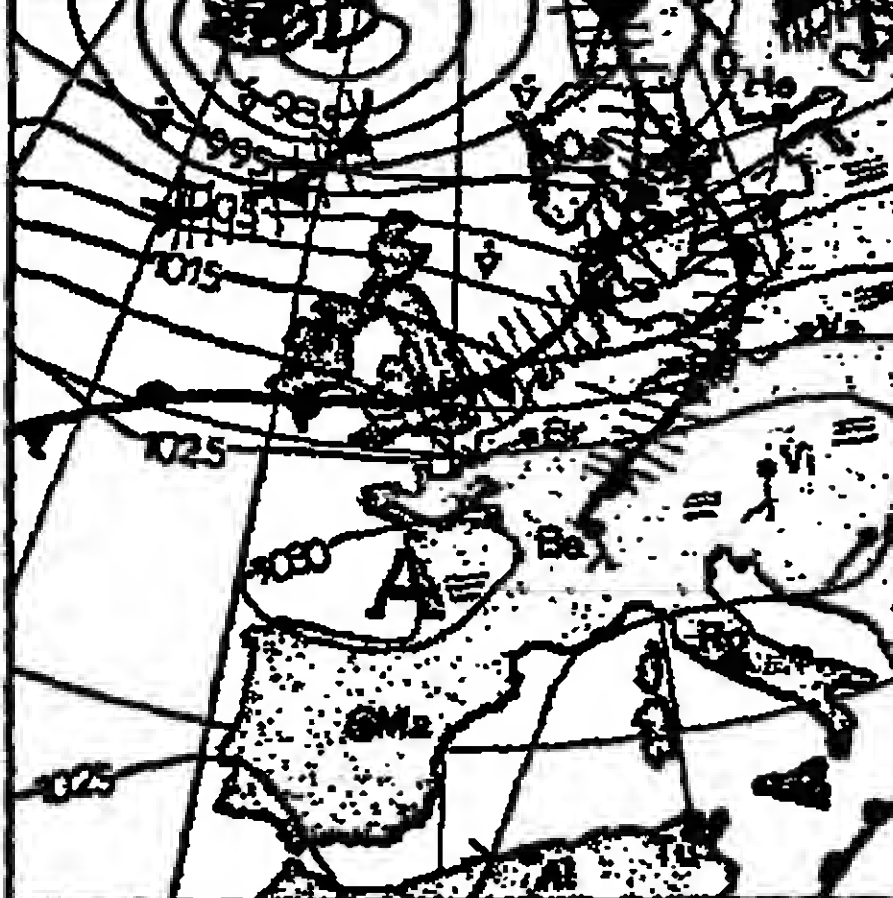
\* ABS, bibliothèque municipale, place Saint-Pierre, 60300 Sens, tél. : 453-00-50, poste 313.

### ENTRAIDE

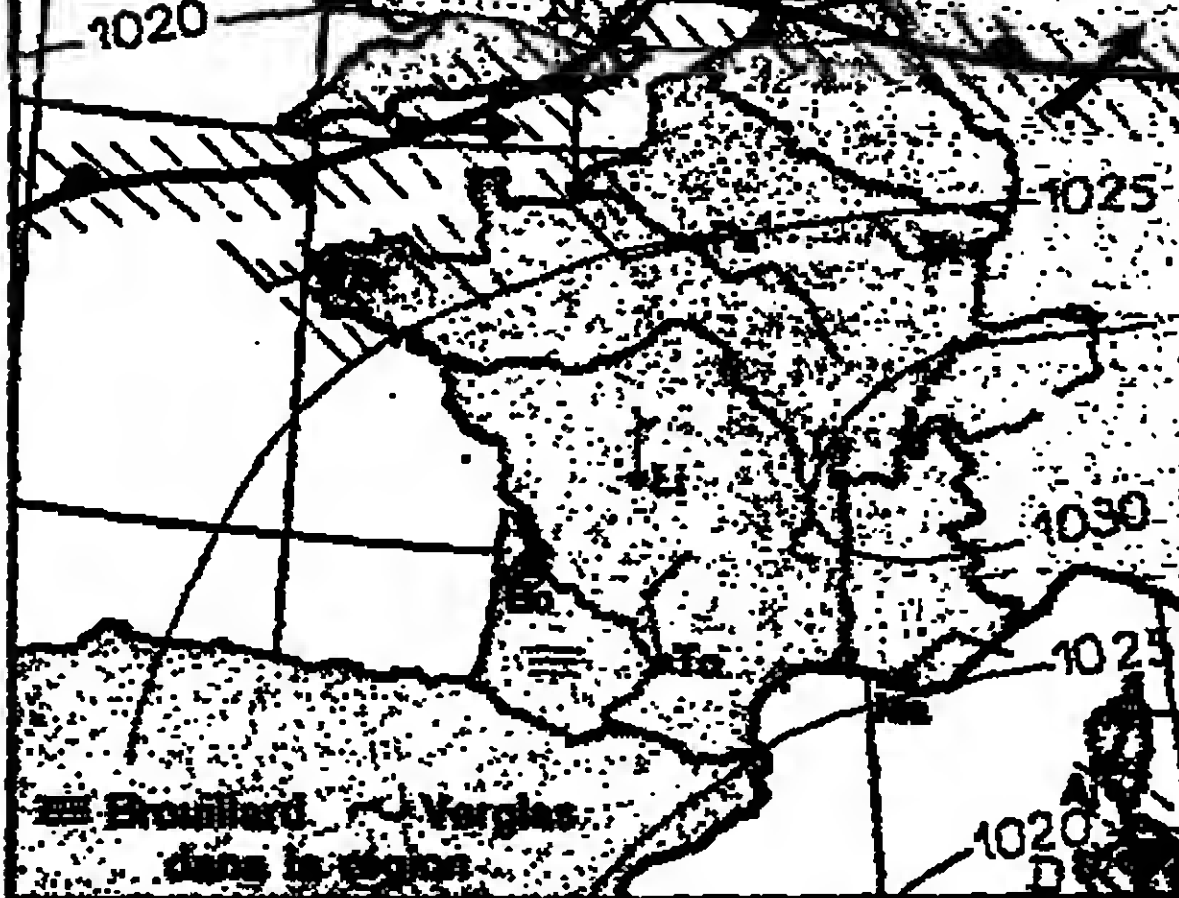
**APPEL POUR UNE ENFANT ATTEINTE DE MALFORMATION CONGÉNITALE.** — Carole Martin, âgée de douze mois, est atteinte d'une grave malformation congénitale des voies biliaires. Après avoir consulté les plus éminents spécialistes français, il apparaît que le dernier recours est une intervention chirurgicale pratiquée exclusivement aux Etats-Unis. 950 000 F sont nécessaires pour mener à bien ce projet. Une souscription est ouverte au Secours populaire français, 9, rue Froissart 75005 Paris. C.C.P. 85437 H. Paris (bien préciser : opération pour Carole).

## MÉTÉOROLOGIE

### SITUATION LE 9.10.84 A 0 H.G.M.T.



### PRÉVISIONS POUR LE 10.10.84 DÉBUT DE MATINÉE



### PRÉVISIONS POUR LE 10 OCTOBRE A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 9 octobre à 0 heure et le mercredi 10 octobre à 24 heures.

Les perturbations océaniques actives circulent sur le nord de l'Europe. Sur la France évolue de l'air doux mais très humide.

Mercredi matin, sur la moitié nord de la France, le temps sera gris et humide. En revanche, les températures seront très élevées : 13 à 15 degrés. Au fil de la journée, le temps se fera moins menaçant, de timides éclaircies vont se déployer ce qui permettra aux températures d'atteindre 17 à 20 degrés. Toutefois, près de la Manche, les nuages resteront nombreux avec toujours un peu de bruine.

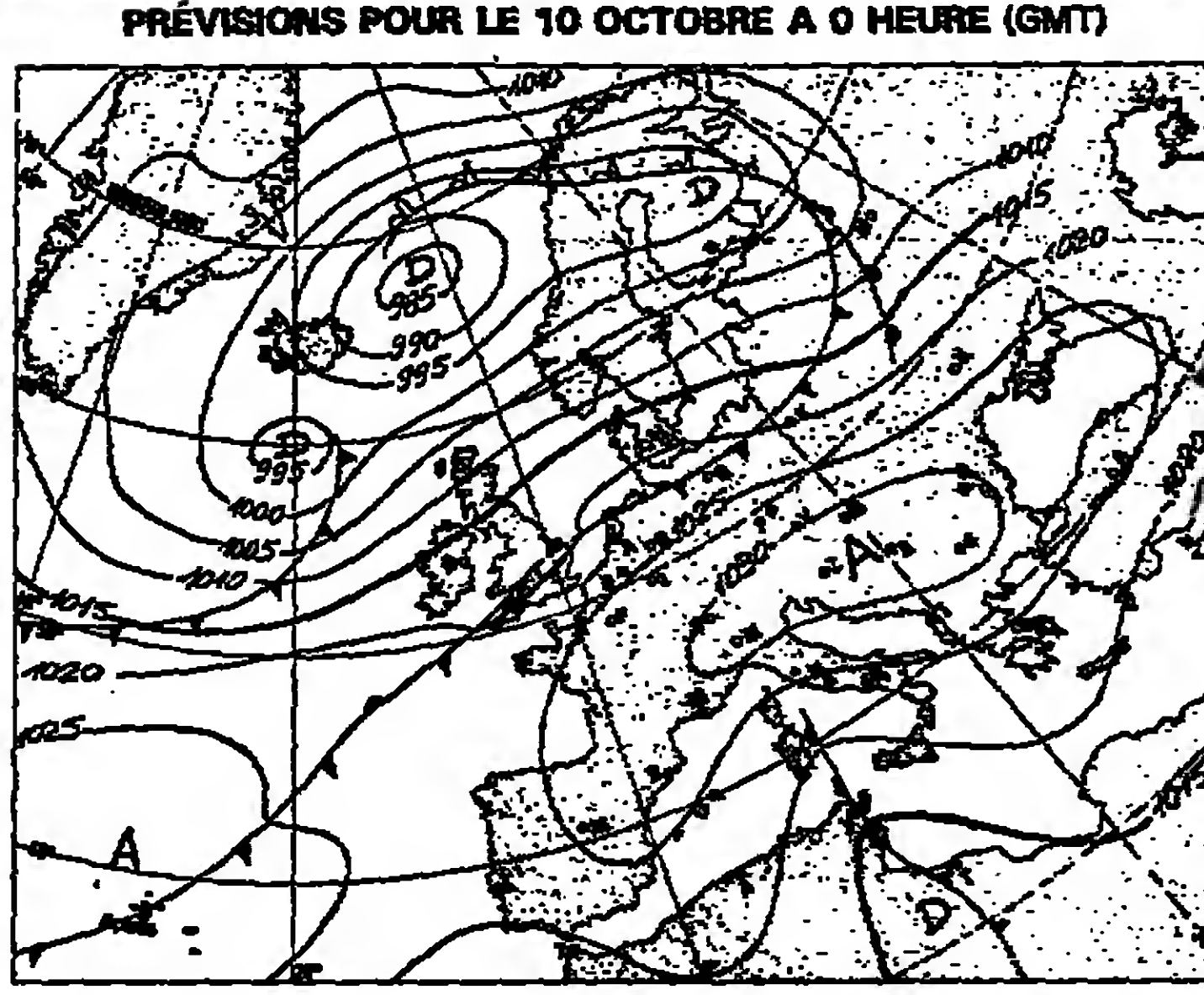
Sur la moitié sud, nombreux brouillards dans les vallées, en particulier sur le Sud-Ouest, le Massif-Central. En début de journée, les températures se situent vers 10 à 12 degrés sur le littoral, 4 à 6 degrés dans l'intérieur. A partir du milieu de matinée s'établira un temps agréable, ensoleillé et les températures atteindront 20 à 23 degrés l'après-midi.

Une tendance orageuse se développera en Corse en fin de journée.

Sans d'évolution pour la fin de la semaine : de l'air humide continuera à circuler sur le nord du pays, tandis que des remous d'air instable se produiront sur les régions du Sud-Est.

Prévisions pour la fin de la semaine : jeudi 11 et vendredi 12, le temps sera doux mais nuageux ou brumeux au nord de la Loire, et même souvent couvert de petites brumes se produiront. Les averse, localement orageuses qui se produiront en Corse tout d'abord, gagneront le littoral méditerranéen et le sud des Alpes. Ailleurs, après une matinée fraîche et brumeuse, le temps sera le plus souvent bien ensoleillé. Les températures maximales s'établiront entre 15 et 18 degrés sur la moitié nord et le Centre-Est, 18 et 22 degrés sur le Sud.

Samedi 13, le ciel restera nuageux et des ondées se produiront encore de la Corse aux versants est des Alpes. Ailleurs, la matinée sera très brumeuse,



mais dans la journée, de belles périodes ensoleillées se développeront sur le quart sud-ouest où les températures maximales seront en hausse. En revanche, de la Bretagne au Nord, de nouvelles pluies arriveront par l'Ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 9 octobre à 7 heures, de 1025,8 millibars, soit 770,2 millibars de mercure.

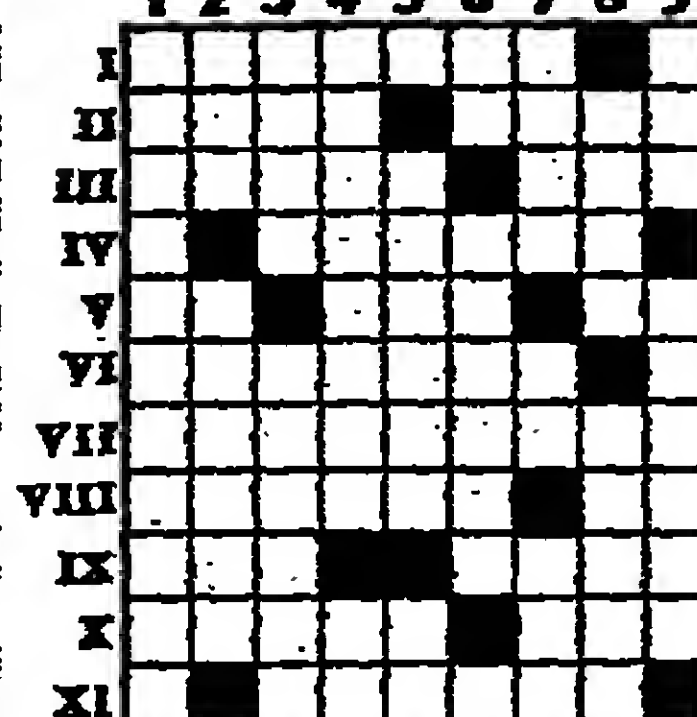
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 octobre; le second le minimum de la nuit du 8 octobre au 9 octobre) : Ajaccio, 21 et 9 degrés; Biarritz, 18 et 7; Bordeaux, 16 et 6; Bourges, 15 et 12; Brest, 15 et 14; Caen, 17 et 15; Cherbourg, 15 et 14; Clermont-Ferrand, 14 et 10; Dijon, 13 et 11; Grenoble-St-M.-H., 18 et 5; Grenoble-St-Geors, 15 et 9; Lille, 16 et 15; Lyon, 15 et 11; Marseille-Mariannes, 19 et 8; Nancy, 12 et 11; Nantes, 17 et 14; Nice-Côte d'Azur, 21 et 12; Paris-Montsouris, 18 et 14; Paris-Orly, 16 et 14; Pau, 18 et 5; Perpignan, 20 et 16; Rennes, 17 et 14; Strasbourg, 13 et 11; Tours, 15 et 12; Toulouse, 17 et 9; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 12 degrés; Amsterdam, 15 et 13; Athènes, 29 et 16; Berlin, 15 et 11; Bonn, 15 et 12; Bruxelles, 15 et 15; Le Caire, 34 et 21; Cas Casablanca, 26 et 20; Copenhague, 15 et 11; Dakar, 31 et 26; Djibouti, 22 et 19; Genève, 15 et 7; Istanbul, 26 et 18; Jérusalem, 27 et 19; Lisbonne, 25 et 12; Londres, 20 et 15; Luxembourg, 11 et 12; Madrid, 22 et 4; Montréal, 14 et 9; Moscou, 13 et 7; Nairobi, 18 et 13; New-York, 19 et 13; Palma-de-Majorque, 21 et 8; Rio-de-Janeiro, 25 et 21; Rome, 21 et 11; Stockholm, 11 et 9; Tzouar, 25 et 14; Tunis, 22 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

## MOTS CROISÉS

### PROBLÈME N° 3815



**HORIZONTALEMENT**

I. Carré de dames. — II. Frères généralement d'accord dans leur point de vue. Dans les hautes sphères ou, inversement, dans les bas-fonds. — III. Formations aériennes. Celui d'où vient tout le mal. — IV. Donne un certain cachet. — V. Démonstratif. Bonne d'apothécaire. Première tranche d'un emprunt. — VI. Vit souvent aux dépens de celui qui l'écoute. — VII. Homme de révolutions. — VIII. Couvrir d'ardoises. Grecque. — IX. Porte-bonheur. Corsant d'eau au-delà des ports. — X. Une affaire filandreuse. Figure phéon sur les fichions de la rousse que dans le Botin moresain. — XI. Sur lesquelles on a fixé un œil.

**VERTICALEMENT**

1. Homme apte à faire face à des situations intéressantes. — 2. Site atlantique au regard singulier. Chaudière en milieu glacial. — 3. On peut y être porté ou en tomber. Vieille source énergétique de certains canards. — 4. Créer un détourné. Préposition. — 5. Plus familière avec le savoir qu'avec l'épave. Copulative. — 6. Préposition. Miroir aux alouettes ou appareil pour séduire les pigeons. — 7. Fond pour calottes. Mourir un peu. Il est battu et même escaroté. — 8. Obligation au porteur. Emballé et prêt à être transporté. — 9. La rage au cœur de Clairreia. Sa blancheur n'est parfois qu'apparente.

### Solution du problème n° 3814

**Horizontalement**

I. Lumbier. — II. Abordages. — III. Virée. Epi. — IV. Aménager. — V. Le. Océ. — VI. Eden. Su. — VII. Il. Semer. — VIII. Ur. Roue. — IX. Raserie. — X. Et. Aulnes. — XI. Able. Est.

**Verticalement**

1. Lavalère. — 2. Abime. Ass. — 3. More. Esus. — 4. Brénot. Réal. — 5. Idéales. Rue. — 6. Na. Général. — 7. Egée. Motne. — 8. Repriseuses. — 9. Si. Lure. St.

## annonces associations

### Appels

### APPEL AUX CHOMEURS

**CHOMEURS!**

L'été est terminé et les nombreux vacanciers sont rentrés chez eux pour se cramponner à la recherche de leur emploi.

Vous, chômeurs, vous êtes bien entendu restés chez vous — à moins que vous ne soyez à la rue après avoir été victimes d'une de ces expulsions scandaleuses comme on en voit tant — et vous ne cessez de broyer du noir, ne sachant comment vous en sortir.

**Chômeurs ! Relevez la tête et défendez vos droits !**

La Constitution garantit le droit au travail et, pour ceux qui, pour une raison quelconque — par exemple des causes économiques — sont dans l'impossibilité de trouver un emploi, elle garantit le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.

La Déclaration universelle des droits de l'homme proclame les mêmes droits ainsi que la Charte sociale européenne et divers Pactes de l'ONU.

Lorsqu'une personne tente vainement de trouver un emploi pendant un an, deux ans ou plus, peut-on dire que le droit au travail est garanti en France ?

Une personne qui, malgré ses efforts pour trouver un emploi, se retrouve soudain avec 0 ou 40 F par jour, peut-elle mener une vie décente ?

Certainement non !

**Chômeurs ! Vous êtes victimes de violations continues de la Constitution.**

Vous n'avez pas davantage la possibilité de saisir des tribunaux impartiaux et équitables, statuant dans un délai raisonnable, afin que vos droits les plus fondamentaux soient reconnus : droit au travail, droit à une existence décente.

Pourtant, dans bien des pays — à commencer par notre pays, la Belgique — la plupart des contestations des chômeurs peuvent être portées devant des tribunaux, droit garanti par l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme.

Dans ces mêmes pays des allocations représentant au moins 40 % du dernier salaire sont accordées pour une durée ILLIMITÉE.

**Chômeurs ! Protestez énergiquement !**

Vos droits de l'homme sont bafoués en permanence !

L'association ARISTOTE qui, de par ses statuts, a pour mission de venir en aide aux personnes démunies et de lutter contre les injustices, entend mener une action d'urgence.

**Chômeurs ! Bien sûr vous êtes trois millions !**

Sachez que vous constituez une force immense.

Nul ne peut écouler une telle masse d'hommes et de femmes. Mais à une condition : n'acceptez plus qu'on exclue, les sans-voies, les sans-droits ; ne tolérez plus qu'on décide constamment à votre place !

Trouvez encore mieux que les gardiens successifs d'un système inadapté et inique cessent de vous humilier et de vous culpabiliser parce qu'après des années d'efforts vous êtes toujours sans travail.

En un mot, conservez votre dignité d'homme ! Relevez la tête !

**Chômeurs, rendez-vous utiles et aidez-nous dans cette lutte.**

On pourra commencer par écrire à :

ARISTOTE  
B.P. 125-08  
75363 PARIS CEDEX 08.

### Creations

**DIVORCÉS DE FRANCE**  
B.P. 380, 78225 PARIS (13<sup>e</sup>)  
Tél. (1) 886-29-81 (le soir)  
Importante association loi 1901 pour vous aider : avant, pendant, après...  
— Organisations, Informations, Documents, Entraide...  
Rédactionnaire, journaliste et gratuite sur France, sur le divorce amiable ou autres.  
— Prédiction, étranger, Paris, depuis 1980.  
Ne restez plus seul(e) !

### Sessions et stages

**ANGLAIS, ESPAGNOL, CHINOIS, ALLEMAND, FRANÇAIS, RUSSE.**  
Apprentissage efficace, rapide, jouant par le support audiovisuel à sa propre pédagogie.  
328-22-84.

17 octobre - 10 novembre 1984  
Stage Actuation pour tous - 10 jours  
REPORTAGE VIDEO/SCH :  
construis son reportage et maîtrise toutes les étapes de la réalisation d'un document vidéo. Matériel 3/4 U-Matic.  
ANF Action Médicale de France  
L.F. DUCROT : 060-11-08  
L'HAROS : 240-12-88 (répondant)

### STAGES D'INFORMATION

**NOMBREUX STAGES**  
Stages de formation  
Séminaire de samedi matin 15/10  
Cours du soir : 30/10  
Stages intensifs : 15 et 19/10  
Stages hebdomadaires : 10/11  
Demandez notre documentation ou passez nous voir (10/10 H).  
L.C. 71 bis, rue de Valenciennes  
75008 Paris  
Tél. : 644-05-14

**LE CICLOP propose ateliers et stages d'écriture créative, RP.**  
Pour retrouver le plaisir et l'envie d'écrire.  
848-83-81 et 881-77-18

**Formation audiovisuelle**  
Électroacoustique, Informatique musicale, Montage, mixage, programmation... etc. 27 oct. au 4 nov. - Paris. Inscr. : OERMA, 15, rue du Faubourg, 19 - 208.07.29

**COURS D'ARABE**  
MAGHREBIN A PARIS 19<sup>e</sup>  
Cours du soir à partir du 15 octobre. Tous niveaux 450 F l'année. Renseignements : envoyer enveloppe timbrée à ALPHATIS - MAGHREBIN 27, rue de Charonne - 75018 Paris

**AELA**  
Organise le soir au 27, av. de Choisy, 75013 Paris  
DES COLIBS D'ARABE  
Les droits d'inscriptions : 500 F par an, acc. Tél. : 696-30-40 de 10 h à midi.

● Prix de la ligne 25 F TTC (28 appels, lettres ou espagnol).  
● Veuillez mentionner l'adresse et le numéro d'inscription au J.O.  
● Chèques bancaires et chèques de France-Press LMA et à adresser au plus tard le jeudi pour parvenir au bureau de mercredi à France-Press LMA, 7, rue de Valenciennes, 75007 PARIS.

# TACOTAC

**10 BRIQUES... RIEN QU'EN GRATANT !**

Quelques "millions" qui vous tombent du ciel, c'est bon à prendre !

Ce qui fait l'inénarrable succès du TACOTAC c'est d'abord le "frisson" d'une loterie instantanée : vous grattez, si une somme apparaît vous l'avez déjà gagnée ! Et maintenant, au grattage vous pouvez gagner jusqu'à 100.000,00 Francs avec un billet entier, jusqu'à 10.000,00 Francs (1 MILLION de centimes) avec un dixième.

Et ce n'est pas tout ! Votre billet participe aussi - sans qu'il vous en coûte un sou de plus - au tirage du mercredi (19 h 50 / TP).

Vous pouvez gagner le gros lot de 4.000.000,00 Francs et de nombreux autres lots. Vous pouvez bien sûr gagner les 2 fois.

**TACOTAC**  
TACO TAC de la Loterie Nationale, le jeu qui offre 2 chances pour le même prix.  
1/10 10 Francs / Entier 92 Francs.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du lundi 8 et mardi 9 octobre.

**DES ARRÊTÉS**

● Accordant la garantie de l'Etat à l'émission de deux emprunts par le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises.

● Relatif à l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître de conférences des universités-praticiens hospitaliers.

● Fixant la répartition des postes d'internes en médecine des concours organisés au titre de l'année universitaire 1984-1985 par subdivision d'internes.

## ÉCHECS

### Le championnat du monde

### NULLITÉ EN QUINZE COUPS DANS LA DIXIÈME PARTIE

L'enseignement qu'on peut tirer de la dixième partie du championnat du monde disputé lundi à Moscou, est que Kasparov joue encore pour le gain du match. Et pourtant, c'est lui qui, à la sortie de l'ouverture dans une position complexe où tout était possible, a brusquement proposé la nullité au quinzième coup. Nullité que Kasparov n'a d'ailleurs acceptée qu'après une longue réflexion.

Mais 4-0, le jeune challenger a donc choisi de ne pas jouer le tout pour le tout et d'attendre, enfin, une réelle occasion pour gagner. Il lui faudra être patient. Prochaine tentative mercredi dans la onzième partie.

### Bonus : KASPAROV

Nobis : KARPOV

### Dixième partie

Défense ouest-indienne

1. e4	Cf5	9. e4	c5
2. e4	e6	10. d5	e4d5
3. Cf3	e6	11. e4d5	Fg6
4. Cg3	Fg7	12. Cg4	G-g
5. d4	d5	13. Fg5	Dd7
6. cxd5	Cxd5	14. Ff5	h6
7. E3	Cf7	15. Dd2	Nullé
8. Fd3	Cd5f6		



LE CARNET DU Monde

VIE ASSOCIATIVE

« Vieillesse buissonnière »

De notre envoyée spéciale

Mécon. - Regard de brume qui chavire sur une résonance intérieure, rira imprévisible qui s'écoule en fraîcheur, sourire qui fait sourire ; autorité paisible ; l'âme de Vieillesse buissonnière a vingt-sept ans.

Sent-il, Michel Daurail, le poids de ceux qu'il veut libérer : les vieux au rebut, ceux de l'hospice, corps déformés, tortus, strophés, carreaux emboîlés, parfois hébétés, courts et gestes d'enfants ? A vingt ans, quand il crée, au Centre d'action culturelle de Mécon, une commission « personnes âgées-retraités », il ne ressent que l'urgence. Vieillesse buissonnière vient de là.

« Tout est présente à raconter », dit-il : le festival de théâtre des personnes âgées, les ateliers d'expression, le café-théâtre ouvert en juin 1984 et, fin septembre, l'inauguration de l'hospice départemental de Saint-et-Loire, d'une salle de spectacle pour les Méconnais.

Dans le cœur qu'entourent les bâtiments à deux étages, Michel Daurail répond à l'adulte-entrant qui l'interroge : « C'est là, le spectacle ? A trois heures ? » Cet homme tend ses mains près de sa bouche, en signe d'incrédulité et de bonheur. Il répète ce geste encore et encore, bouleversé par le plaisir qu'il anticipe.

Une salle de spectacle à l'hospice départemental ? Il faut être Vieillesse buissonnière pour oser ce pari. L'hospice, c'est l'asile, la peur rentrée des Méconnais. L'ouverture en ce lieu, d'une salle de spectacle doit « provoquer une rupture dans le schéma d'expulsion ».

L'heure venue, les cent cinquante places sont presque toutes occupées. Une cinquantaine de personnes sont venues de l'extérieur. Le président du conseil général est assis à côté d'un pensionnaire, au milieu de la salle. Pendant plus d'une heure, M<sup>me</sup> Annie Tasset, soprano, chante : les Scènes villageoises, de Bartok, des mélodies de Satie et de Poulenc, un air « jazzant » et plein de brio de Porgy and Bess. Vieillesse buissonnière a placé la barre très haut. L'auditoire, réceptif à ce récit que l'on pourrait qualifier de difficile, ne perd pas une parole du chant. L'espace d'un concert, « Mécon n'est plus », selon le mot de M. Daniel Cayzac, directeur de l'établissement, coupé de l'hospice départemental. La cantatrice appréciera une « qualité d'écoute très attentive que l'on trouve rarement chez des publics souvent blasés ».

M. Daniel Cayzac ouvre les portes de l'hospice à Vieillesse buissonnière et à ses ateliers peinture, théâtre, chant car « il y a une demande effective fabuleuse ». Michelle Jeannet, qui fut régisseur de théâtre et adore jouer la comédie, explique sa démarche avec les femmes de l'Hôtel-Dieu : « On s'y prend sans s'y prendre ; dit-elle. Cela dépend de mille facteurs : l'humour, le vent, si elles se sont disputées avant de venir. » On s'embrasse comme du bon pain, on se demande comment ça va et on monte dans la salle. « Nous leur donnons une trame sur laquelle elles improvisent. » L'an dernier, au Festival, huit femmes présentaient l'immeuble du rêve : l'un arrangeait des fleurs, une autre

s'occupait de son bébé, le troisième faisait de la gymnastique devant la télévision, trois femmes cousaient, la dernière attendait une visite qui ne venait pas. Au magician, un jeune garçon - qui se promène et leur demande ce qu'elles veulent, elles répondent : « Des lettres et des visites ». Oubliées par le public qui monte danser avec elles sur le scène, elles ont eu le sentiment d'exister.

« Partez pas, partez pas »

Il faut parcourir les grands couloirs de l'Hôtel-Dieu, croiser ces défilés légers, en attente perpétuelle. Le docteur Françoise Janin, gériatre, apprécie l'action de Vieillesse buissonnière : « La relation directe débile-visiteur est difficile pour ce dernier. La relation triangulaire, par le biais d'une représentation, passe mieux ». Elle poursuit : « L'activité ludique, théâtrale, marche très bien car ces êtres simples ont une disponibilité, une fraîcheur que n'ont plus des hommes et des femmes qui ont vécu et sont arrêtés par la peur du ridicule ».

Des femmes de l'Hôtel-Dieu ont peint, en juin 83, une fresque sous le yeux du public. Elles, que tout désigne au regard - chaussettes au lieu de bas, aspect ingrat, bouche souvent déformée, - sont couvertes transparentes. En tablier, un chapeau de paille sur le tête, elles se sont appliquées à peindre ce qu'elles avaient exécuté auparavant.

Michel Daurail évoque une scène dont il fut le témoin. Dans une pièce de l'Hôtel-Dieu, trois femmes défilent légères. L'une répétait « partez pas, partez pas », la deuxième dormait dans son fauteuil, la troisième tricotait à toute vitesse, sans laine ni aiguilles. « Je suis allé chercher une pelote et deux aiguilles, je me suis assis et j'ai tricoté devant elle. La femme s'est mise à parler, à raconter ce qu'elle allait faire avec la laine que j'ai mise entre ses mains. Elle l'a tricotée, de tous ses muscles, avec jouissance. La première femme posa alors sa main sur le bras de celle qui tricotait et se remit à dire « Partez pas, partez pas » et la troisième s'est réveillée ».

Lui qui se dit « nourri par leurs réactions constatées : « Le pelote est devenue instrument de communication et de plaisir. L'attention, ajoutée à celle de la communication et du plaisir. » Son regard s'empplit de brume ; il évoque des créations à partir de cette expérience. Une mise en scène, une mise en musique : « Une voix qui s'élève autour d'un incantatoire partez pas, partez pas ».

DANELLE TRAMARD.

\* Vieillesse buissonnière, 95, rue Rambuteau, 75001 Mécon, tél. : (85) 38-08-38, anime aussi des ateliers inter-générationnels. Le café théâtre, A la Buissonnière bleue, est ouvert tous les jours de 13 h à 19 h. On peut y consommer des boissons non alcoolisées et assister à des spectacles dans la salle de cinquante places avec une scène à l'italienne, une loge et de vrais fauteuils de théâtre en velours rouge. Ses ressources : l'Etat, la région, le mécénat d'entreprise, l'auto-financement.

PARIS EN VISITES

JEUDI 11 OCTOBRE

- « Les passages marchands », 14 h 30, angle rue J.-J. Rousseau-Saint-Honoré, M<sup>me</sup> Dubessac.
« Le musée du Grand Orient de France », 15 heures, 16, rue Cadet, M<sup>me</sup> Bachetier.
« L'hôtel de Sens et la bibliothèque Forney », 15 heures, 1, rue du Figuier, M<sup>me</sup> Brossais (Caisse nationale des monuments historiques).
« L'Opéra », 14 heures, dans le hall (M<sup>me</sup> Rojon).
« L'hôtel de Lamoignon », 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
« L' Arsenal de Sully », 14 h 30, porte de l' Arsenal (M<sup>me</sup> Ferrand).

- « Vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Filandières).
« La Mosquée », 15 heures, place du Fuite-de l'Ermitte (M<sup>me</sup> Hanlier).
« L'atelier d'un dorure-argenteur », 14 heures, métro Arts-et-Métiers (M<sup>me</sup> Jasset).
« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (M<sup>me</sup> Lasserre).
« Le quartier Latin au Moyen-Age », 14 h 30, métro Cardinal-Lemoine (Paris pittoresque et insolite).

CONFÉRENCES

- 14 h 30, 62, rue Madame : « L'empire pharaonique » (Arcus).
14 h 30, 62, rue Madame : « Le réalisme : Courbet, Millet, Daubigny » (Arcus).
19 heures, 62, rue Madame : « Les deux grecs » (Arcus).
20 h 30, 5, rue Lavigé, Pierre Poulain : « Crise urbaine et mal de civilisation » (Nouvelles Acropolis).

STERN GRAVEUR depuis 1840 Pour votre Société papiers à lettres et imprimés de haute qualité Le prestige d'une gravure traditionnelle Ateliers et Bureaux : 47, Passage des Panoramas 75002 PARIS Tél. : 736.94.48 - 508.86.45

ROBLOT S. A. 522-27-22 ORGANISATION D'OBSEQUES

Fiançailles

- On nous prie d'annoncer les fiançailles de

M<sup>me</sup> Paula CHANDON de BRIAILLES, fille du comte et de la comtesse Claudine de Briailles, née Françoise Sautout et Trélaud, avec M. Luigi BARZINI, fils de M. et M<sup>me</sup> Luigi Barzini, née Paola Godea.

18, rue Tournafort, 75005 Paris, 59 Drayton Gardens, SW10 Londres (G.-B.).

Mariages

- M. et M<sup>me</sup> Roland FUNCK-BRENTANO, La princesse Constantine BASSARAK DE BRANCOVAN, ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants

Bettina et Mihail,

célébré dans l'intimité, le 22 septembre 1984, en l'église orthodoxe roumaine de Paris.

9, boulevard Richard-Wallace, 92200 Neuilly.

Place de l'Église, Boulogne 92110 Lausanne.

Décès

- On nous prie d'annoncer le décès de

Jacques BLANCHE,

survenu à Paris, le 8 octobre 1984, à l'âge de quatre-vingt ans.

De la part de M. et M<sup>me</sup> Jean Blanche, ses frère et belle-sœur, M. et M<sup>me</sup> Louis Touzeau et leurs enfants, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Ses oncles et cousines, Toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Etienne-du-Mont, place Salomon-Gessner, à Paris-2<sup>e</sup>, le jeudi 11 octobre, à 9 h 30. L'inhumation aura lieu au cimetière de La Garenne-Colombes (Haute-Seine), le même jour, à 10 heures. Le présent avis tient lieu de faire-part.

16, rue Pont-de-Mastregard, 78690 Les Essarts-le-Roi.

- M. et M<sup>me</sup> Jacques Bosc Bierre, M. et M<sup>me</sup> Frank Bosc Bierre, M. et M<sup>me</sup> Christian Bosc Bierre, M. et M<sup>me</sup> André Barbier, M. et M<sup>me</sup> Philippe Bosc Bierre, Et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger BOSC BIERNE, maire honoraire d'Oncy-sur-Ecole,

survenu le 5 octobre 1984, dans sa quatre-vingt-septième année. Les obsèques auront lieu jeudi 11 octobre, à 14 heures, à l'église d'Oncy-sur-Ecole (Essonnes).

Le Clos-d'Artois, rue de l'Église, Oncy-sur-Ecole 91490 Milly-la-Forêt.

- Enrique Erro et Luz Labat, Tilia, Elana, Ana et Inés Erro, Gabriel Labat et Magda Ezcherry, Carlos Labat et Cristina Romero, nous prient d'annoncer la mort en exil de

Enrique R. ERRO, ministre sénateur,

député de la République uruguayenne, membre de la Ligue des droits socialistes de l'homme,

le 1<sup>er</sup> octobre 1984, à Paris.

L'inhumation aura lieu le vendredi 12, en Uruguay.

[né en 1912 en Uruguay, professeur de philosophie, journaliste, homme politique, directeur-adjoint de plusieurs journaux, rédacteur aux quotidiens de Tribune et El Debate de 1943 à 1968, M. Enrique Erro fut, dans les années 60, président du Syndicat des journalistes uruguayens.

En décembre 1964, son mandat sera renouvelé en 1968 et en 1962. En 1965, il est nommé ministre de l'Industrie et du Travail. En 1961, il fonde l'Union populaire et participe aux premiers mouvements d'unité de la gauche uruguayenne. En mars 1971, il participe à la création du Frente Amplio (front large) de la gauche, et il sera élu sénateur aux élections de novembre 1971.

Militant anti-impérialiste, défenseur des droits de l'homme, il est notamment dénoncé par les auteurs du coup d'État militaire du juin 1972, soit en Argentine, il y sera emprisonné en 1975. Expulsé en décembre 1976 vers la France, il continue sa lutte contre le dictateur uruguayen et pour la défense des droits de l'homme.]

- M. et M<sup>me</sup> Roger Hocquaux et leurs enfants ont la douleur de faire part du décès de

Marguerite HOCQUAUX, née Leher,

épouse de Edouard-Henri Hocquaux, chevalier de la Légion d'honneur,

leur mère et grand-mère, survenue le 6 octobre 1984.

L'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière Saint-Jacques de Viroville (Voges) a eu lieu dans l'intimité familiale.

63720 Enezat.

- On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre Louis LAJUGIE DE LA RENAUDIE,

le 2 octobre 1984, dans sa soixante-quinzième année.

De la part de M<sup>me</sup> Pierre Lajugie de la Renaudie, son épouse, Et de tous ceux, parents ou amis, qui l'ont aimé.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité et l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, rue Cambrouze, 75015 Paris.

« On l'a enseigné, à l'homme, quelle est la conduite juste que le Seigneur exige de toi : il te demande seulement de respecter le droit des autres, d'aimer agir avec bonté et de suivre avec soin le chemin que Lui, ton Dieu, t'indique. »

- René RAYEZ, Gérard et Arlette RAYEZ, Régis et Laurence, Claudine Gaillot, Germaine Malvoisin, Gabrielle RAYEZ, Lucienne DUCROT, Les familles Treussart, RAYEZ et Deschamps, font part du décès de

Raymond RAYEZ,

leur épouse, mère, grand-mère, belle-sœur et parente,

survenu le 4 octobre 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, suivies de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise (Paris-20<sup>e</sup>).

150, rue du Temple, 75003 Paris.

- Ses dix enfants, Ses vingt-huit petits-enfants, Son arrière-petite-fille Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Bernard SCHORTER, née Alice Gayraud,

survenue au Chambon-Fegerolles (Loire) le 5 octobre 1984, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le 6 octobre.

M<sup>me</sup> Odile Chais, Lydie Branly, 86100 Châtelleraut.

- Pierre et Geneviève Soumille, Françoise Soumille, Anne Soumille, Vincent et Véronique Soumille et Benjamin, Et toute leur famille, font part du décès, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de

M<sup>me</sup> Edmond SOUMILLE, née Marie Vasseur,

survenue à Lyon, le 27 septembre 1984. Les funérailles religieuses ont eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre.

3, val Saint-Donat-II, 13100 Aix-en-Provence, BP 1693, Bangui (RCA).

- Le 1<sup>er</sup> octobre 1984,

M<sup>me</sup> Georges TERQUEM

a quitté les siens entourée de leur affection.

De la part de M. J. Terquem, conseiller d'Etat, son fils, M<sup>me</sup> le docteur J. Budici, sa belle-fille, Arlette et M<sup>me</sup> Francis Terquem, ses petits-enfants, M<sup>me</sup> P. Hatif, sa sœur.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 5 octobre dans la stricte intimité familiale.

En son souvenir, des dons peuvent être adressés à l'Association des malades en détresse, BP 5, 94270 Le Kremlin-Bicêtre.

- M. Sydney Toby, Géraldine et Carole Toby, M. et M<sup>me</sup> Georges Niddam, M. et M<sup>me</sup> Max Cohen-Olivar et leur fille, M. et M<sup>me</sup> Gilbert Niddam et leur fille, M. et M<sup>me</sup> Patrick Niddam et leurs enfants, M<sup>me</sup> venue Naphthal Toby, Docteur et M<sup>me</sup> Sylvain Asseret, M. et M<sup>me</sup> Georges Toby et leur fils, M<sup>me</sup> Liliane Toby, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> TOBY, née Evelyne Niddam,

leur épouse, mère, fille, sœur et parente, survenue, à Paris, le 6 octobre 1984.

L'inhumation aura lieu le mercredi 10 octobre, à 9 h 15, au cimetière de Montmartre où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue de la Faisanderie, 75116 Paris.

- Chantal et Jacques, ses parents, René et Marie-Hélène, son frère et sa sœur, Rosée Nofralisse, Elisabeth et Robert Vasseur, ses grands-parents, Sa famille et ses amis, ont la grande peine de faire part du décès de

Lac VASSEUR,

survenu accidentellement, le 10 septembre 1984, en sa vingt-cinquième année.

Une eucharistie les réunira, le jeudi 18 octobre, à 18 h 30, en l'église Saint-Léonard de L'Hajou-Roc, 10, rue Jean-Jaurès (Val-de-Marne).

Remerciements

- S.E. Cheikh El Abbas Bencheikh et Hocine, recteur de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris, Les Imams, Et tout le personnel de l'Institut et de la grande Mosquée de Paris, très touchés par les marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion de la disparition brutale et douloureuse de leur frère bien aimé et collègue,

Cheikh Si Mohammed BENZGUAOU,

et particulièrement sensibles à la dimension que de hautes personnalités de Paris ont tenu à donner au deuil qui frappe les musulmans de France, en

assistanant aux cérémonies religieuses et en accompagnant le regretté Cheikh jusqu'à sa dernière demeure, exprimant leur vive gratitude à tous ceux qui leur ont ainsi offert leur fraternel réconfort et ont partagé leur peine.

Anniversaires

- Il y a trois ans, le 10 octobre 1981,

Dominique ELIAKIM-DUBUS

a quitté les siens, ce ceux qui l'ont connue sient une pensée pour elle.

Communications diverses

- Au club Femmes, tous les mercredis, de 16 heures à 17 h 30, le club Femmes met les femmes en présence de personnalités dans l'actualité, salle André-Malraux, 112, rue de Rennes, à l'angle du boulevard Raspail, à la sortie du métro Rennes. Mercredi 10 octobre, le club accueillera Jean-Marie Dupont, directeur adjoint du journal Le Monde.

Club Femmes, tél. : 309-14-30, de 11 heures à 13 heures. BP 146, 93163 Noisy-le-Grand CEDEX. Documentation contre enveloppe timbrée et libellée.

- Sur le thème « Quelle laïcité aujourd'hui ? », le Centre Sévres, à Paris, organise une série de soirées-débats, chaque semaine à partir du jeudi 18 octobre, avec J.-J. Schlegel, Edmond Vandermersch, Guy Gauthier, F. et J.-M. Mayeur, René Raymond, Paul Vallier et P. Vallier, 35, rue de Sévres, 75006 Paris. Réservations et inscriptions : 544-58-91 (de 14 à 18 heures).

Blanchissez votre argent! SKI-IMMOBILIER NEIGE Blanchissez votre argent par un investissement de qualité dans la neige... mais pas n'importe quelle neige! Plus de 25 ans après l'essor de l'aménagement touristique des Alpes, le constat s'impose aujourd'hui : les investissements sur les sites de grande qualité ont bénéficié de la meilleure valorisation. Et si l'achat d'une résidence de loisirs continue d'être l'aspiration d'un grand nombre, plus que jamais le choix de la qualité procurera les atouts pour la pérennité et l'appréciation du patrimoine. Investissez à Belle Plagne (altitude 2050 m) ou à Plagne Montalbert (altitude 1350 m). Chacun de ces sites réunit les avantages du bon placement neige : une situation exceptionnelle dans un des premiers domaines skiables d'Europe, un environnement riche de possibilités pour le sport, les loisirs et les distractions ; La Plagne est classée au tout premier rang des stations françaises pour le nombre de ses équipements (86 remontées mécaniques...). Une architecture villageoise intégrée au cadre naturel, une construction de qualité, fruit de plus de 20 ans d'expérience. Plusieurs formules d'investissement vous sont proposées : Multipropriété traditionnelle Copropriété traditionnelle Pierre Unie Placement financier Société d'investissement à temps partagé. À la Plagne Toute la montagne en 10 stations 92, avenue Kleber - 75116 Paris NUMERO VERT 16.05.05.73.73 REMPLISSEZ CE BON ET RENVOYEZ-LE à la Maison de La Plagne - 92, av. Kléber - 75116 Paris Veuillez m'envoyer sans engagement de ma part une documentation gratuite sur La Plagne. Faites-moi parvenir notamment des renseignements sur : Multipropriété Belle Plagne Copropriété traditionnelle Pierre Unie Placement financier Nom Prénom Adresse Ville Code Postal Tel.

Septembre 1984 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Mastrol paraît chaque mois dans le Monde daté du mercredi, entre le 6 et le 12. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du Monde où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

2. - PHILIPPINES : Le cyclone « Ike » ravage le centre des Philippines et provoque la mort de plus de mille personnes (4, 5 et 7).

2-4. - AFRIQUE DU SUD : De violentes émeutes contre les hausses de loyer font, selon un bilan officiel, trente et un morts dans les cités noires du triangle du Vaal, au sud de Johannesburg. Des incidents sporadiques se poursuivent jusqu'à la fin du mois, tandis que, en application de la nouvelle Constitution, entrée en vigueur le 3, M. Pieter Botha, premier ministre depuis six ans, prête serment, le 14, comme président de la République sud-africaine ; il conserve ses fonctions de chef du gouvernement (du 4 au 21, 25, 26 et 28).

3. - VATICAN : La congrégation pour la doctrine de la foi publie, sous la signature du cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation, une instruction sur quelques aspects de la théologie de la libération qui critique « de graves dérives idéologiques ». Le Père brésilien Leonardo Boff, un des tenants les plus connus de cette théologie, s'entretient, le 7, à Rome, où il a été convoqué, avec le cardinal Ratzinger (1, du 4 au 10, 13 et 20).

4. - CANADA : Aux élections législatives, le Parti conservateur de M. Brian Mulroney remporte une victoire écrasante : il obtient 211 sièges sur 282 contre 103 en 1980. Le Parti libéral de M. John Turner, qui a succédé à la tête du gouvernement à M. Pierre Elliott Trudeau le 30 juin, n'a plus que quarante sièges, contre cent quarante-sept en 1980. Le cabinet de M. Mulroney, qui entre en fonctions le 17, comprend quarante membres et donne une part importante aux représentants des provinces de l'Ouest (2-3, 6, 7 et 19).

4-5. - CHILI : Les deux nouvelles journées de protestation organisées par l'opposition sont moins suivies que les précédentes, mais sont très sévèrement réprimées : neuf personnes sont tuées dont un prêtre français, le Père André Jarlan, tué à son domicile, dans un quartier populaire de Santiago. Ses obsèques, à la cathédrale de Santiago, le 7, se transforment en manifestation contre le régime du général Pinochet (du 4 au 13).

6. - URSS : Le maréchal Nikolai Ogarkov, chef de l'état-major général de l'armée depuis 1977, est démis de ses fonctions. Il est remplacé par le maréchal Sergueï Akhromov, son premier adjoint depuis 1979 (8, 15, 16-17 et 18).

6-8. - CORÉE DU SUD : Le président Chun Doo Hwan effectue au Japon la première visite d'un chef d'Etat coréen (du 7 au 11).

7. - FINANCES MONDIALES : Le Mexique obtient des banques internationales le rééchelonnement à long terme (quatorze ans) de 48,5 milliards de dollars de sa dette publique. Le Venezuela conclut le 22 avec ses banques créancières un accord de rééchelonnement tout aussi favorable, portant sur 20,75 milliards de dollars de sa dette extérieure (4, 11 et 25).

9-20. - CANADA : Le VATICAN : Jean-Paul II, qui effectue une tournée triomphale dans huit des dix provinces du Canada, appelle les évêques canadiens à « stimuler le réveil des chrétiens endormis dans une vie facile » (du 9 au 22).

13. - AÉRONAUTIQUE : Le consortium européen Airbus Industrie annonce la décision de principe de la compagnie américaine Pan Am d'acquérir quarante-quatre appareils dont seize en « leasing » et de prendre une option sur quarante-sept autres Airbus (15 et 16-17).

13. - ISRAËL : Un accord d'unité nationale est signé entre le Parti travailliste de M. Shimon Pérès, le Likoud de M. Itzhak Shamir et sept autres petites formations, après les élections du 23 juillet. Le cabinet, dirigé par les deux premières années de la législature par M. Pérès, reçoit, le 13, l'investiture de la Knesset, où il dispose d'une majorité de 97 députés sur 120. Dès sa première réunion, le 16, le gouvernement d'union nationale annonce des mesures pour tenter d'assainir l'économie : le shekel est dévalué de 9 % et les dépenses budgétaires devraient être réduites de 30 % (1, 4, du 7 au 18, 25 et 30/IX-1/X).

13. - MER DU NORD : Le premier fit d'hexafluorure d'uranium est extrait de l'épave du cargo français « Mont-Louis », échoué au large d'Ostende (Belgique) le 25 août. Le 4 octobre, les trente fûts, qui valent plus de 3 millions de francs pièce, seront tous récupérés. (du 1 au 20, 30/IX-1/X, 2 et 5/X).

14. - MAROC : Aux élections législatives, l'Union constitutionnelle, parti centriste créé il y a dix-sept mois par M. Maati Bouabid, arrive en tête avec 55 des 199 sièges à pourvoir au Parlement. L'Union socialiste des forces populaires (USFP) passe de 15 sièges en 1977 à 34. L'Ishtiqal, parti nationaliste, est en net recul avec 23 sièges. (13, 15, 16-17 et 18).

16. - INDE : M. Rama Rao devient chef du gouvernement d'Andhra-Pradesh, après sa destitution, le 16 août, par le gouverneur de l'Etat. Malgré la défection d'une partie de ses partisans, il obtient, le 20, une majorité de 171 voix sur 294 à l'Assemblée régionale (du 11 au 14, 18 et 22).

17. - AFGHANISTAN : Jacques Aboucher, journaliste à Antenne 2, est fait prisonnier par les forces soviéto-afghanes non loin de la frontière pakistanaise (du 21 au 28).

17. - TCHAD : Paris et Tripoli annoncent « l'évacuation totale et concomitante du Tchad des forces armées françaises et des éléments d'appui libyens du GUNT ». Les autorités de N'Djamena expriment leur amertume de n'avoir pas été informées des négociations et demandent des garanties contre un éventuel retour des troupes libyennes. Le retrait français commence le 25 septembre ; la Libye assure les jours suivants « exécu-

ter l'accord avec détermination » (à partir du 18).

20. - LIBAN : Le Jihad islamique revendique un attentat avec une camionnette piégée contre l'annexe de l'ambassade américaine située dans le quartier chrétien de Beyrouth. Vingt-trois personnes sont tuées dont deux Américains (du 21 au 26).

20. - RFA : Un cadre de Messerschmitt, Manfred Rotsch, est arrêté et inculpé d'espionnage au profit de l'Union soviétique : il avait accès à tous les programmes aérospatiaux de la firme (26, 27 et 28).

21. - ÉTATS-UNIS : Le dollar, qui a passé le 5 à Paris la barre des 9 F, atteint le cours record de 9,70 F. Le 21 après-midi, à New-York, l'intervention massive des banques centrales sous la conduite de la Banque fédérale d'Allemagne lui fait perdre 4 % en deux heures (du 6 au 24 et 30/IX-1/X).

24-27. - FMI : La trentième assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, à Washington, est marquée par une amélioration du climat que confirme l'accord de principe conclu le 25 entre le FMI et le gouvernement argentin sur les mesures d'austérité à adopter par Buenos Aires pour obtenir du Fonds 1,6 milliard de dollars de prêts (14, 15, 18 et du 20 au 28).

25. - PROCHE-ORIENT : Le roi Hussein annonce que la Jordanie rétablit ses relations diplomatiques avec l'Égypte, interrompues depuis le 28 mars 1979, lors du sommet arabe de Bagdad qui avait condamné les accords de Camp David (27, 28 et 29).

26. - ESPAGNE : Mort du toloro Francisco Rivera, dit « Paquirri », dans les arènes de Pozoblanco, en Andalousie (28, 29 et 30/IX-1/X).

26. - HONGKONG : La Grande-Bretagne et la Chine signent l'accord prévoyant le retour de Hongkong sous souveraineté chinoise en 1997. Pékin a accepté que « le système et le mode de vie capitalistes » de Hongkong restent inchangés jusqu'en 2047 (6, 20, 21, 27 et 28).

28-29. - AMÉRIQUE CENTRALE : Les ministres des affaires étrangères des dix pays de la CEE, de l'Espagne et du Portugal, réunis pour la première fois à San-José-de-Costa-Rica, avec ceux d'Amérique centrale et du groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Colombie, Panama), apportent leur soutien au plan de paix proposé depuis le 7 par le groupe de Contadora aux pays de la région (11, 13, 14, 25 et du 27/IX au 2/X).

29. - SOUDAN : Le président Némery annonce la levée de l'état d'urgence décrété le 29 avril (2 et 5/X).

29-30. - ITALIE : Soixante-dix membres présumés de la Mafia sicilienne sont arrêtés après les révélations d'un « parrain » repent, Tommaso Buscetta (2, 3 et 4/X).

FRANCE

3. - Mort de Gaston Palewski, ancien président du Conseil constitutionnel (5 et 8).

5. - M. Laurent Fabius, invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2, expose, dans un langage direct et simple, les grandes lignes de ce que sera son action à la tête du gouvernement (7 et 8).

5. - Dans un sondage, effectué par la SOFRES pour le Monde, sur le thème « Y a-t-il un rejet de la classe politique ? », 82 % des personnes interrogées estiment que les hommes politiques ne disent pas la vérité (6).

6. - M. François Mitterrand, en visite à Montmélan (Savoie), prend acte de l'impossibilité d'organiser le référendum qu'il avait proposé le 12 juillet, après un nouveau refus du Sénat le 5, mais déclare : « Je ne laisserai pas tomber ce droit en désuétude à l'occasion se présente ». M. Mitterrand se rend aussi à Chambéry où il assiste à une séance extraordinaire du conseil général à l'invitation de son président, M. Michel Bernier, député RPR de Savoie (7 et 8).

6. - M. Roland Leroy déclare, sur France-Inter, que les communistes « ne sont plus dans la majorité ». « Nous ne portons aucune responsabilité dans la gestion des affaires du pays », ajoute M. Georges Marchais le 8 sur TF 1 (du 7 au 15).

12. - La session extraordinaire du Parlement s'achève par l'adoption par la majorité des députés, en quatrièmes et dernières lectures, du projet de loi sur la presse, après dix mois d'une vive bataille parlementaire menée par l'opposition. Un troisième texte, à l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius a engagé la responsabilité de son gouvernement le 7 et la motion de censure déposée par l'opposition a été rejetée le 10 ; le Sénat a opposé à nouveau, le 11, l'exception d'irrecevabilité (du 6 au 15).

13. - La commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les « avions renifleurs » annule la convocation qu'elle avait envoyée à M. Valéry Giscard d'Estaing, à la demande de M. François Mitterrand qui avait jugé que l'audition de l'ancien président de la République, à propos de faits qui se sont produits durant son septennat, n'était pas conforme à la Constitution (6, 14, 15 et 18).

13. - M. Jacques Chirac, invité de l'émission économique de TF 1 « L'enjeu », déclare que l'opposition, gagnant les élections législatives de 1986, accorderait « plus de liberté et plus d'initiative », ce qui relancerait la croissance (12 et 15).

17-19. - La réunion du comité central du Parti communiste confirme l'intransigeance de la direction face aux critiques et aux souhaits émis fin juin par certains membres du comité central. Dans le rapport qu'il présente au nom du bureau politique, M. Marchais critique l'évolution des socialistes : « La politique de rigueur (...) est

un tunnel dont on ne voit pas le bout », affirme-t-il (du 16 au 25).

20. - M. Georges Fillioud annonce que la télévision émettra à partir de janvier le matin et que la publicité sur les radios libres ne sera pas limitée (16-17, 21 et 22).

22. - MM. Helmut Kohl et François Mitterrand rendent hommage aux morts des deux guerres mondiales à Verdun. Devant l'ossuaire de Douaumont, le chancelier ouest-allemand et le président français se recueillent, main dans la main, face à un cercueil recouvert des deux drapeaux (15 et du 21 au 25).

22. - M. Valéry Giscard d'Estaing est élu au premier tour député du Puy-de-Dôme avec 63,24 % des suffrages exprimés (4, 9-10, 20, 22 et 25).

26. - Le conseil des ministres adopte le projet de loi complémentaire à la loi de décentralisation en matière d'enseignement. Il confirme que les régions auront la responsabilité des lycées et les départements celle des collèges. Plusieurs articles consacrés à l'enseignement privé traduisent en termes législatifs les dispositions simples et pratiques annoncées le 29 août par M. Chevènement (13, 14, 20, 25, 27 et 28).

4. - AFFAIRES : M. Jacques Calvet, président d'Automobiles Citroën et d'Automobiles Peugeot, est nommé président du directoire de Peugeot S.A. en remplacement de M. Jean-Paul Parayre. (28 et 29/VIII, 5, 6, 25 et 26/IX).

5. - SYNDICATS : M. Henri Krasucki lance à Bordeaux un appel à la reprise de l'action syndicale, car, « on ne peut pas laisser filer au désastre social et économique ». Le 16, au Grand Jury RTL-Le Monde, il affirme : « Il faut réellement mettre le paquet, pas pour démolir, mais pour faire quelque chose de mieux ». (6, 7, 18 et 21).

6. - AFFAIRES : La société Fives-Lille renonce à participer au plan de reprise de Creusot-Loire « faute d'avoir rencontré une adhésion suffisante du personnel ». Usinor et Framatome sont chargés par les pouvoirs publics d'une mission d'expertise. (du 1 au 10, 19, 20, 22, 25 et 29).

7. - SYNDICATS : La CFDT fait plusieurs propositions qui sont acceptées d'urgence vers le patronat dans la négociation sur la flexibilité du travail et l'emploi des jeunes. (8, 9-10, 12, 15, 18 et 21).

12. - BUDGET : Le conseil des ministres adopte le projet de loi de finances pour 1985 qui limite la progression des dépenses de l'Etat à 5,9 %. Plusieurs impôts sont en baisse : ceux des particuliers sont réduits de plus de 20 milliards de francs grâce à une diminution uniforme de 5 % de leurs contributions et la suppression du prélèvement de 1 % destiné à la Sécurité sociale ; pour les entreprises, la taxe professionnelle est abaissée de 10 milliards. La diminution des impôts est en partie compensée par une hausse des taxes, notamment sur l'essence et sur le téléphone. (8, 13, 14, 15, 18 et 19).

13-14. - CONJONCTURE : Les indices économiques d'août sont jugés satisfaisants par le gou-

vernement : la hausse des prix a été de 0,5 %, le nombre des chômeurs a augmenté de 0,7 % et le commerce extérieur a enregistré un excédent de 3,5 milliards de francs. (15, 16-17, 19, 21, 22 et 28).

19. - EMPRUNT : Le montant du troisième emprunt d'Etat de l'année est porté de 15 à 20 milliards de francs. (16-17, 19, 24-25 et 30/IX-1/X).

21. - SOCIAL : Un conflit à l'usine Renault du Mans est réglé dès le 24, mais d'autres grèves se déclenchent à Douai, à Cléon et à Sandouville. La CGT qui mène l'offensive affirme que le mouvement revendicatif est « profond et extrêmement fort » (à partir du 22).

26. - CHOMAGE : Le conseil des ministres adopte une série de mesures en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes afin que, d'ici à la fin de 1985, tout jeune de moins de vingt et un ans puisse se voir offrir une formation ou un travail, que celui-ci soit un emploi dans une entreprise ou un « travail d'utilité collective ». (6, 7, 18, 23-24, 27, 28, et 29).

26. - CHOMAGE : Le conseil des ministres adopte une série de mesures en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes afin que, d'ici à la fin de 1985, tout jeune de moins de vingt et un ans puisse se voir offrir une formation ou un travail, que celui-ci soit un emploi dans une entreprise ou un « travail d'utilité collective ». (6, 7, 18, 23-24, 27, 28, et 29).

Économie

4. - AFFAIRES : M. Jacques Calvet, président d'Automobiles Citroën et d'Automobiles Peugeot, est nommé président du directoire de Peugeot S.A. en remplacement de M. Jean-Paul Parayre. (28 et 29/VIII, 5, 6, 25 et 26/IX).

5. - SYNDICATS : M. Henri Krasucki lance à Bordeaux un appel à la reprise de l'action syndicale, car, « on ne peut pas laisser filer au désastre social et économique ». Le 16, au Grand Jury RTL-Le Monde, il affirme : « Il faut réellement mettre le paquet, pas pour démolir, mais pour faire quelque chose de mieux ». (6, 7, 18 et 21).

6. - AFFAIRES : La société Fives-Lille renonce à participer au plan de reprise de Creusot-Loire « faute d'avoir rencontré une adhésion suffisante du personnel ». Usinor et Framatome sont chargés par les pouvoirs publics d'une mission d'expertise. (du 1 au 10, 19, 20, 22, 25 et 29).

7. - SYNDICATS : La CFDT fait plusieurs propositions qui sont acceptées d'urgence vers le patronat dans la négociation sur la flexibilité du travail et l'emploi des jeunes. (8, 9-10, 12, 15, 18 et 21).

12. - BUDGET : Le conseil des ministres adopte le projet de loi de finances pour 1985 qui limite la progression des dépenses de l'Etat à 5,9 %. Plusieurs impôts sont en baisse : ceux des particuliers sont réduits de plus de 20 milliards de francs grâce à une diminution uniforme de 5 % de leurs contributions et la suppression du prélèvement de 1 % destiné à la Sécurité sociale ; pour les entreprises, la taxe professionnelle est abaissée de 10 milliards. La diminution des impôts est en partie compensée par une hausse des taxes, notamment sur l'essence et sur le téléphone. (8, 13, 14, 15, 18 et 19).

13-14. - CONJONCTURE : Les indices économiques d'août sont jugés satisfaisants par le gou-

vernement : la hausse des prix a été de 0,5 %, le nombre des chômeurs a augmenté de 0,7 % et le commerce extérieur a enregistré un excédent de 3,5 milliards de francs. (15, 16-17, 19, 21, 22 et 28).

19. - EMPRUNT : Le montant du troisième emprunt d'Etat de l'année est porté de 15 à 20 milliards de francs. (16-17, 19, 24-25 et 30/IX-1/X).

21. - SOCIAL : Un conflit à l'usine Renault du Mans est réglé dès le 24, mais d'autres grèves se déclenchent à Douai, à Cléon et à Sandouville. La CGT qui mène l'offensive affirme que le mouvement revendicatif est « profond et extrêmement fort » (à partir du 22).

26. - CHOMAGE : Le conseil des ministres adopte une série de mesures en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes afin que, d'ici à la fin de 1985, tout jeune de moins de vingt et un ans puisse se voir offrir une formation ou un travail, que celui-ci soit un emploi dans une entreprise ou un « travail d'utilité collective ». (6, 7, 18, 23-24, 27, 28, et 29).

26. - CHOMAGE : Le conseil des ministres adopte une série de mesures en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes afin que, d'ici à la fin de 1985, tout jeune de moins de vingt et un ans puisse se voir offrir une formation ou un travail, que celui-ci soit un emploi dans une entreprise ou un « travail d'utilité collective ». (6, 7, 18, 23-24, 27, 28, et 29).

26. - CHOMAGE : Le conseil des ministres adopte une série de mesures en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes afin que, d'ici à la fin de 1985, tout jeune de moins de vingt et un ans puisse se voir offrir une formation ou un travail, que celui-ci soit un emploi dans une entreprise ou un « travail d'utilité collective ». (6, 7, 18, 23-24, 27, 28, et 29).

26. - CHOMAGE : Le conseil des ministres adopte une série de mesures en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes afin que, d'ici à la fin de 1985, tout jeune de moins de vingt et un ans puisse se voir offrir une formation ou un travail, que celui-ci soit un emploi dans une entreprise ou un « travail d'utilité collective ». (6, 7, 18, 23-24, 27, 28, et 29).

26. - CHOMAGE : Le conseil des ministres adopte une série de mesures en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes afin que, d'ici à la fin de 1985, tout jeune de moins de vingt et un ans puisse se voir offrir une formation ou un travail, que celui-ci soit un emploi dans une entreprise ou un « travail d'utilité collective ». (6, 7, 18, 23-24, 27, 28, et 29).

26. - CHOMAGE : Le conseil des ministres adopte une série de mesures en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes afin que, d'ici à la fin de 1985, tout jeune de moins de vingt et un ans puisse se voir offrir une formation ou un travail, que celui-ci soit un emploi dans une entreprise ou un « travail d'utilité collective ». (6, 7, 18, 23-24, 27, 28, et 29).

26. - CHOMAGE : Le conseil des ministres adopte une série de mesures en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes afin que, d'ici à la fin de 1985, tout jeune de moins de vingt et un ans puisse se voir offrir une formation ou un travail, que celui-ci soit un emploi dans une entreprise ou un « travail d'utilité collective ». (6, 7, 18, 23-24, 27, 28, et 29).

26. - CHOMAGE : Le conseil des ministres adopte une série de mesures en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes afin que, d'ici à la fin de 1985, tout jeune de moins de vingt et un ans puisse se voir offrir une formation ou un travail, que celui-ci soit un emploi dans une entreprise ou un « travail d'utilité collective ». (6, 7, 18, 23-24, 27, 28, et 29).

Paris, Madrid et les Basques

Le 21, la Cour de cassation rejette les pourvois formés par sept séparatistes basques contre l'avis favorable donné en août à leur extradition vers l'Espagne par la chambre d'accusation de Pau.

Le 23, MM. Laurent Fabius et Robert Badinter signent le décret d'extradition de trois d'entre eux. Les quatre autres sont expulsés vers le Togo. Tandis que M. Roland Dumas insiste sur la gravité des faits reprochés aux trois extraditables (l'Espagne les accuse de neuf assassinats au total) et sur les garanties juridiques obtenues des autorités espagnoles, Madrid se félicite de ce changement de la politique française à l'égard de la question basque.

Au début du septennat, le gouvernement de M. Pierre Mauroy avait refusé, au nom du droit d'asile, de livrer à l'Espagne d'autres membres présumés de l'ETA militaire.

Le 26, les trois séparatistes basques sont extradés vers l'Espagne après que le Conseil d'Etat ait rejeté le recours qu'ils avaient formé contre le décret d'extradition. Tandis que des manifestations de protestation ont lieu au Pays basque français et espagnol, le PCF critique ces extraditions ainsi que deux députés socialistes, M.M. Jean-Pierre Michel et Jean-Michel Belorgey. Les rochers français, qui exigent une protection contre les représailles dont les séparatistes basques menacent la France, dressent, du 25 au 28, des barrages à la frontière.

Le 28, trois gardes civils sont tués dans un attentat au Pays basque espagnol (à partir du 18).

CULTURE

7. - « L'Année du soleil tranquille », film polonais de Krzysztof Zanussi, obtient le Lion d'Or du Festival de Venise (du 29-VIII au 10-IX).

9. - Mort à Paris du cinéaste turc Yilmaz Güney (11 et 12).

15. - Une cinquantaine d'œuvres du Donatier Rousseau sont exposées au Grand Palais (19).

16. - « Le Misanthrope », de Molière, est joué à la Comédie-Française dans une mise en scène de Jean-Pierre Vincent (5-X).

19. - Création de « Dracoula », opéra de Claude Ballif, dans le cadre du cycle consacré au compositeur par le Festival d'automne de Paris (19-IX et 2-X).

22. - Mort du poète Pierre Emmanuel (25 et 26).

27. - Première audition à Paris d'« Als », cantate de Iannis Xenakis, interprétée pour le Festival d'automne par Sylvio Gualda à la percussion, l'Orchestre national et les chœurs de Radio-France, sous la direction de Peter Eötvös (29).

28. - « Mabeth », de Verdi, est représenté à l'Opéra de Paris dans une mise en scène d'Anoëne Vitex et des décors de Yannis Kokkos (2-X).

Les relations Est-Ouest

4. - M. Erich Honecker, chef de l'Etat et du parti est-allemand, ajourne la visite qu'il devait faire fin septembre en Allemagne fédérale. De même, le 9, M. Todor Jivkov, chef de l'Etat bulgare, reporte son voyage à Bonn prévu du 19 au 22 septembre. Depuis deux mois, Moscou, hostile au rapprochement entre la RDA et la RFA, critique de plus en plus vivement la RFA et le gouvernement de M. Helmut Kohl (du 4 au 7, 11, 12 et 30/IX-1/X).

11. - M. Ronald Reagan annonce qu'il va proposer aux Soviétiques de porter de 12 à 22 millions de tonnes le « plafond » des achats de céréales américaines par l'URSS (13 et 20).

24. - M. Reagan, s'adressant à l'Assemblée générale des Nations unies, dont la trente-neuvième session s'est ouverte le 18 à New-York, adopte un ton modéré à l'égard de l'Union soviétique ; il se dit prêt à des « négociations constructives » et avance plusieurs propositions concrètes comme la tenue de réunions ministérielles régulières et l'extension des

consultations américano-soviétiques aux problèmes régionaux.

26. - MM. George Shultz et Andreï Gromyko s'entreviennent à New-York.

27. - M. Gromyko, dans un discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, emploie un ton dur à l'égard des Etats-Unis, mais ne repousse pas formellement les avances faites par M. Reagan. Une normalisation des relations entre Moscou et Washington dépend d'actes concrets et non d'assurances verbales », déclare-t-il.

28. - M. Reagan reçoit longuement M. Gromyko à la Maison Blanche ; c'est son premier entretien direct avec un membre de la direction soviétique.

29. - MM. Shultz et Gromyko se rencontrent à nouveau et conviennent d'avoir, comme l'avait proposé M. Reagan à l'ONU le 24, « des consultations périodiques sur les problèmes régionaux ». (8, 12, 13 et du 16/IX au 3/X).

Un choix d'enquêtes et de reportages

CHILI : Fiasco l'ouverture (4 et 5).

FRANCE : Premier bilan de la nationalisation du crédit (4).

DOSSIER : La climatisation (5).

URSS : Les technologies de la communication (5 et 6).

FRANCE : Une semaine avec les pays d'outre-mer (du 11 au 17).

LIBAN : Le Liban du Sud escarpé (20-21 et 22).

SAHEL : La famine se développe au Mali (20).

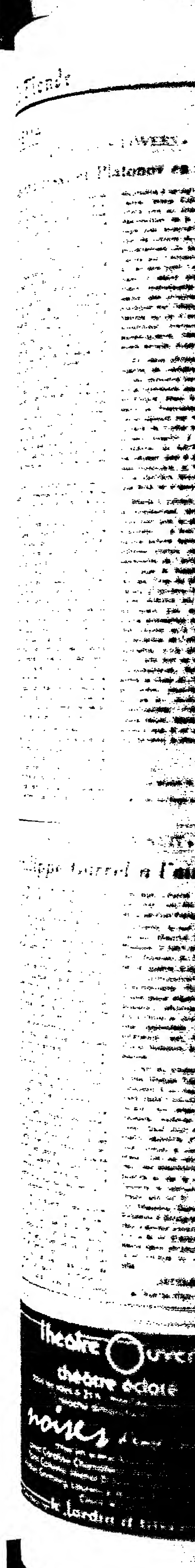
IRAN-IRAQ : Les soldats de l'an IV (23-24).

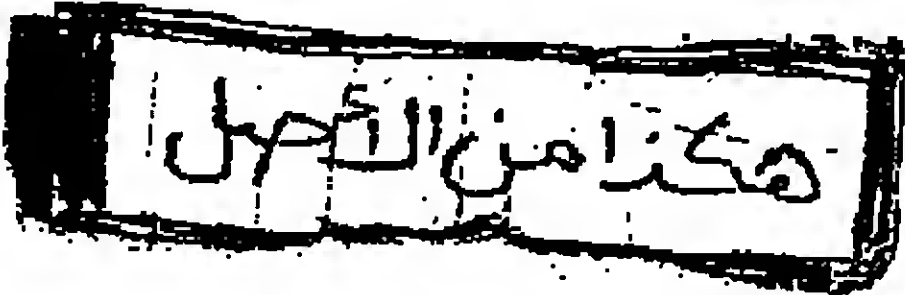
FRANCE : Quelle réforme du mode de scrutin pour 1986 ? (23-24).

MATIÈRES PREMIÈRES : Plomb et zinc (25).

CHINE : La Chine adulte (27, 28 et 29).

FRANCE : Le téléphone à huit chiffres (29).





Le Monde

culture

CINÉMA

MARIA'S LOVERS

Kontchalovski et Platonov en Amérique

«Dites-moi, pourquoi Nastassja n'a-t-elle pas eu le prix d'interprétation à Venise ?», demande d'emblée André Kontchalovski avant toute autre explication. Il arrive du Mexique, où il a présenté son film. Il parla, caracolant et suit son imagination.

Après Nastassja Kinski, interprète passionnée de Maria's Lovers, (1) Kontchalovski enchaîne aussi abruptement sur sa condition de cinéaste soviétique en Occident, ni dissidente ni messager du régime. Il a quitté l'URSS en 1979 : pendant trois ans, il a proposé des scénarios en France, Gaumont en a refusé quatre, il ne s'inscrivait pas dans le paysage, on ne savait pas trop où le classer.

Aux Etats-Unis, situation similaire. N'est-ce pas un agent de Moscou, quel double, quel triple jeu prétend-il mener ? Et puis, vous avez beau avoir tourné dans votre pays quelques films remarqués, quand vous arrivez en Amérique, c'est comme si vous n'aviez jamais existé. Miles Forman n'a-t-il pas dû attendre quatre ans sans travailler, déberqué lui-même après 1968 ?

Pourtant, il y a vingt ans que le réalisateur du Premier Maître rêve de porter à l'écran le sujet de Maria's Lovers. Il s'est inspiré d'une courte nouvelle d'un des plus grands écrivains russes - selon lui, l'égal de Babel et de Boulgakov - André Platonov. Platonov eut le tort de vivre à l'époque de Staline. Il avait vingt-cinq ans, il fut mis à l'index. L'action se situe dans les années 20. « Platonov, explique Kontchalovski, avait l'intensité de l'amour, l'amour vécu jusqu'au bout. » A Paris, le cinéaste travaille avec Gérard Brach sur la première adaptation, plus infériorisée, il ne réussit pas à trouver de l'argent, mais le film actuel, même américain, reste fidèle à l'idée centrale de la nouvelle : « Si l'âme prend toute la force de l'amour, il ne reste plus rien pour la chair. » Qu'importe alors, selon Kontchalovski, que le sujet soit traité sous forme de parabole, de drame ou de burlesque.

Kontchalovski a retrouvé son sujet avec Paul Zindel, scénariste de l'influence des rayons gamma sur la vie des mœurs. Impossible de ne pas penser par moments, à cause de l'atmosphère, de certains personnages, à The Deer Hunter (Voyage au bout de l'enfer) de Michael Cimino.

(1) Le Monde du 29 août. \* Voir les films nouveaux.

LIBERTÉ, LA NUIT

Philippe Garrel à l'air libre

Il avait douze-treize ans, à l'époque d'A bout de souffle, mais, très vite, il a admiré Godard et aussi l'Américain Andy Warhol. Il avait vingt et un ans en mai 68 mais, déjà, il avait plongé dans le cinéma marginal et donné, avec Marie pour mémoire, le portrait de sa génération utopique, inadaptée, partagée entre l'espoir « d'autre chose » et le désespoir de l'angoisse, de la solitude, de l'amour mal vécu. Philippe Garrel ou l'itinéraire exemplaire.

Le public ne voyait pas ses films, les premiers du moins, dont la distribution fut tardive. Encore eut-il un public d'effluviés, dans l'ombre de la production française - le système -, des films de lumière blanche éclairant ses songes, les désarrois de sa vie et ses idées sur le cinéma. Il a fini sur pellicule des instants, des impressions, des visages, des gestes. Il a travaillé son narcissisme et une sorte d'herméneutique, comme de grands voyageurs solitaires peuvent arriver à traverser le désert.

On ne l'imaginait pas autrement. Pourtant, l'an dernier, lorsque L'enfant secret a reçu le prix Jean-Vigo, on s'est réjoui. Sans rien abdiquer de sa nature, Philippe Garrel remonte à l'air libre. Au dernier Festival de Cannes, un instant de Paris vu par... 20 ans après et un long

métrage, Liberté, la nuit (produit par l'INA), ont fait les beaux soirs de la section Perspectives. Liberté, la nuit est un film sur l'acteur, Maurice Garrel, père de Philippe. Il tient le rôle d'un militant français du FLN à l'époque de la guerre d'Algérie. Il quitte doulourement sa femme (Emmanuelle Béart), s'éprend d'une jeune Algérienne (Christine Boisson), affronte l'OAS. Garrel fils a filmé la cicatrice extérieure (par opposition à la Cicatrice intérieure, son film de 1970) d'une blessure qui n'est pas la sienne. L'art du cinéaste-auteur tient à des images fugaces, aperçues l'instant d'un regard, mais gravées dans l'inconscient du spectateur. Ici, elles s'effacent à mesure, comme la peinture à l'eau. Sauf pour ce qui est purement rapports d'amour fraternel, corps à corps et cœur à cœur. On ne retient pas, ou si peu, les assemblages de la guerre et de la violence. Seule fascine la blanche flambée des draps sur un fil, d'une chambre où Maurice Garrel et Christine Boisson s'effrayent en se disant des paroles convulsives. Et puis, il y a le cri d'appel de la femme seule dans un paysage vide. Vers quel rivage le cinéaste est-il allé ?

JACQUES SICLIER. \* Voir les films nouveaux.

PROJECTIONS, EXPOSITIONS, RENCONTRES

Une maison à Paris pour l'expression latine

Un nouveau centre, le Latina, est ouvert à Paris, à l'emplacement du cinéma Le Marais, et accueille les cultures néo-latines. Le cinéma a la priorité, mais littérature, peinture, musique et même gastronomie y trouvent également leur place.

Un pays étranger désireux d'affirmer sa présence à Paris y possède en général un centre culturel, où, parmi d'autres manifestations, le cinéma occupe une place de choix : c'est le cas en particulier pour la Suède, le Canada, et surtout la République fédérale d'Allemagne avec le Goethe Institut. Parfois des gouvernements tentent carrément de prendre une salle de cinéma en ville pour y programmer des films de ce pays. L'Union soviétique a longtemps tâtonné avant la réussite actuelle de l'expérience du Cosmos, rue de Rennes. La Suède, moins heureuse, après les espérances qu'elle nourrit aux Ursulines, a dû passer la main. Plus lointainement, le Mexique s'était installé au Studio de l'Etoile. Ce fut un échec encore plus flagrant.

L'originalité de l'ensemble Latina, qui vient de s'ouvrir rive droite, dans l'ancien cinéma Le Marais, transformé et rebaptisé, c'est de vouloir concilier les deux expériences : d'une part, une plateforme commerciale où projeter régulièrement des films d'un certain pays, ou dans le cas qui nous intéresse d'une certaine zone culturelle ; d'autre part, un lieu de rencontre et d'exposition. La France a pris l'initiative par l'entremise de l'organisation Culture Latine de Philippe Rosillon. Deux des salles existantes ont été modernisées et remises à neuf, des bustes d'empereur romain présideront aux projections salle Banneuil (cent quatre-vingt places), cependant que Scipion l'Africain surveillera la salle Rosillon (soixante places). Les équipements ont été refaits, pour assurer aux films les

meilleures chances. On a supprimé la troisième salle de l'ancien Marais pour libérer un espace digne de ce nom au premier étage, qui sera consacré aux autres manifestations. Les Latins montreront exclusivement des œuvres d'expression latine, c'est-à-dire, selon les organisateurs, non seulement des films « de langue officielle néo-latine d'Europe, d'Amérique et d'Afrique, des communautés de langue néo-latine, mais aussi tout film réalisé dans une langue néo-latine ». Culture Latine est pour premier président d'honneur Julio Cortazar, un cinéaste italien devrait lui succéder.

Piero-Henri Deleau, responsable de la programmation cinématographique, a un large éventail de films à sa disposition. « Je puiserai à la médiathèque des Trois Mondes, à l'Office national du film, et chez tous ceux qui voudront bien nous confier un film, explique-t-il. Nous pensons un peu plus tard créer une structure de diffusion, Latina distribution. Tous films retenus aura un passage garanti aux Latins de trois semaines minimum. Nous sortons, le 24 octobre, en exclusivité, le Monteur d'ours de Jean Filchet, film parlé occitan. Suivront Nelson Pereira dos Santos, Carlos Diegues, Alfonso Arrau, et aussi Jean-Pierre Lefebvre et Francis Mankiewicz du Québec, des cinéastes roumains. Nous espérons au bout d'un an avoir « fidélité » une clientèle. Des reprises, des rétrospectives compléteront les programmes.

Elisabeth de Balanda, française, mais née en pays catalan, est déléguée générale à la culture de Culture Latine. Le budget de l'ensemble Latina, précise-t-elle, vient principalement de la Fondation de France et du CILF (Conseil international de la langue française), avec des subventions du Quai d'Orsay et du ministère de la culture. Le Latina organisera des lancements de livres, des rencontres, plusieurs fois par mois, avec des artistes, des cinéastes, peut-être même des soirées poétiques. Gaston Diehl, critique d'art, y présentera un peintre par mois. Pour l'inauguration, le Galerie Denise René a prêtés des toiles de Soto, de Le Parc, de Cruz Diaz, de Sobrino, de Demarco, et d'Alviani. Les grandes œuvres de écrivains latins seront en vente à la librairie, ainsi que des disques et des cassettes.

LOUIS MARCORÈLES. \* Le Latina, 20, rue du Temple, tél. 278-47-95.

Les crispés du cœur

«J'veux du bonheur» est le nom d'un centre de rencontre. A Bourges, en 1947, on ne parle pas encore d'agence matrimoniale. Ce jour-là, chez M<sup>me</sup> Armande, une Américaine, M<sup>lle</sup> Blanpin et M. Corpeaux s'étaient leurs fiançailles. Ils ont, à cette occasion, invité d'autres membres du centre qui, tous, ont un point commun : la solitude. Et le bonheur - présumé - de leurs camarades va exacerber leur misère affective.

Il faut avouer que les jeux organisés par M<sup>me</sup> Armande ne sont pas faits pour déstendre ces crispés du cœur. Jeux de la vérité et des couples, danses des atouchements. La psychiatrie de groupe en est encore à ses balbutiements. Anna, l'employée de la maison, et Baptiste, l'entraîneur, sont les spectateurs armés et goguenards de ces badinages provinciaux.

Il y a dans l'acte du bonheur, de Michel Viala, mis en scène par Pierre-Olivier Scott, tendresse, drôlerie et invention. Un réel sens de l'observation aussi pour croquer des personnages qui, malgré leur médiocrité, n'ont pas la douceur fade des loukoumas Nadine Darmon, en particulier, interprète Emma Richter, la juive de l'histoire, avec un sincérité qui fait couler dans le dos les frissons du remords. Le seul reproche : la durée du spectacle. Conséquence : des situations qui évoluent avec une lenteur de gastropodes alors qu'il suffirait d'un rien pour qu'elles aient une allure plus véloces.

CAROLINE DE BARONCELLI. \* Théâtre de l'Escalier d'Or, 20 à 30.

Clichés d'Enzo Cormann

Enzo Cormann, lancé par Théâtre Ouvert (qui ne l'a pas abandonné), écrit par « séries de polaroids », par petites séquences désarticulées aux couleurs criardes, pendant lesquelles les personnages ont des couffins colorés ou manœuvrent leur douleur. On pourrait croire à du BoHo Strauss, mais ça n'est pas. Pourtant, comme chez BoHo Strauss, Noies traite les mythologies - à moins que ce soient les utopies - des années 70. On pourrait croire à celles des années 50, avec les amonces nocturnes et l'aube violente qui se lève sur la solitude frileuse.

Enzo Cormann s'intéresse aux désarrois de l'intellectuel, à ses impuissances. Impuissance à créer, agir, faire l'amour, noyé qu'il est dans l'alcool, le donjuanisme morbide, le doute sexuel. Entouré qu'il est de femmes désirables, exigeantes, libérées, aussi désemparées que lui, Enzo Cormann bresse les clichés et ne les dépasse pas. Il emploie un vocabulaire dit contemporain, celui qui court les Halles.

Noies est mis en scène par Alain Françon, avec une distribution « haut de gamme » : Yann Collette, Jean-Claude Durand, Laurence Mayor, Anouk Grinberg, Caroline Chaniolleau, Claire Wauthion, Jean-Yves Chatalein et Dominique Valadié qui parvient à être drôle et émouvante.

COLETTE GODARD. \* Jardin d'hiver, 21 heures.

Russ Meyer 1970

Spécialiste du fantasme mame-maire, Russ Meyer tourne des films dont l'intrigue suit les courbes simples et plumeuses de ses héroïnes. Celle de Hollywood Vixens est chanteuse de rock, a une cousine riche, un fiancé friqué qu'elle délaisse pour un gigolo rencontré chez un pervers aux yeux carnés. Au cours d'un mauvais voyage, il se prend pour la femme-femme, et tue tout le monde.

Hollywood Vixens date de 1970, en pleine vogue des drogues pas vraiment douces et de la libération sexuelle. Russ Meyer dit qu'il est un satiriste - c'est-à-dire un moraliste. Il pousse la caricature jusqu'au grotesque de carnaval, pas davantage. Les dérapages sont soigneusement contrôlés. Les séquences se suivent comme les feuilles d'un calendrier illustré avec des pin-up baroïques et leurs homologues masculins. On aimerait suivre Russ Meyer quand il va faire son casting, ça ne doit pas être triste.

G. G. \* Voir les films nouveaux.

VARIÉTÉS

Francis Lalanne le troubadour

Chaque génération de lycéens a son troubadour. Dans les années 60, Hugues Aufray chantait l'espace, le vent du grand large, les collines et les prairies, avant d'être le premier vulgarisateur français de Bob Dylan.

Dans les années 70, Maxime Le Forestier évoquait San Francisco, parlait d'Education sentimentale, affichait une sensibilité de gauche et suscitait des rapports fraternels avec son public. Aujourd'hui, avec un beau potentiel de musiques et de mots à lui, avec une envie folle de mélodies dans la tête, Francis Lalanne a repris le rôle.

Pour une génération partagée entre la science-fiction, l'informatic et le romantisme, Francis Lalanne, né à Bayonne il y a vingt-cinq ans, est un magicien lyrique, un chanteur, un Cantate généraliste et fougueux qui a le pouvoir de déclencher une fête un peu démesurée où chacun branche au maximum les amples de son corps et de son cœur. Chanteur et spectateurs vivent alors un étrange et long moment de communion et de ferveur. L'un chante avec le désir de l'autre. La chanson devient un acte d'amour.

Découvert au Printemps de Bourges il y a trois ans, Francis Lalanne s'est frayé un chemin hors des médias, tournant inégalement dans des régions, se donnant à fond dans des concerts-marathons de six à neuf heures sans interruption. Antistar par portée au dialogue avec le show-business, mais toujours à l'écoute du spectateur, Lalanne est à contre-courant de la mode, qui habille les concerts en comédie musicale. Le chanteur se produit seul au Palais des congrès, sans décor ni orchestre, à capella ou avec une guitare ou un piano.

Dans une salle de quatre mille places chaque soir pleine à craquer, Francis Lalanne projette les situations les plus tragiques et les plus tendres, déroule une suite de sentiments, de vibrations et de rêves éveillés, part d'une confiance pour aboutir au paroxysme, offre des histoires racontées à la première personne et portées sur le terrain de la vie.

Avec la spontanéité et l'élan des gens de sa génération, Lalanne s'insurge contre toutes les formes de préjugés et d'intolérance (La première fois qu'on m'a dit je t'aime). Il est aussi un conteur qui nourrit l'orgueil et l'amour-propre de son public et parle, comme dans la chaleur d'un blues, de souffrance, de paumés du désespoir et d'amour vras.

CLAUDE FLÉOUTER. \* Palais des Congrès, 20 h 30.

MUSIQUE

TREIZIÈMES RENCONTRES DE METZ Une soirée de créations

Fondés presque en même temps, aux débuts des années 70, les Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz et l'ensemble 2e2em ont régulièrement collaboré depuis, et leurs directeurs respectifs, Claude Lefebvre et Paul Méfano, entretiennent de solides liens d'amitié qui se traduisent par des échanges de bons procédés dont ils n'ont pas à rougir, puisqu'ils ont le fruit d'une véritable estime mutuelle.

L'un des effets de cette fidélité est la place privilégiée que Paul Méfano occupe dans le cœur du public metzain qui a régulièrement l'occasion de découvrir divers aspects de sa production. Autant dire que la création de Scène III, pour soprano et ensemble instrumental, constituait nécessairement l'événement de la soirée du 6 octobre, et que les espoirs n'ont pas été déçus. On attendait depuis longtemps - et pas seulement à Metz - que Paul Méfano nous présente une partition plus ambitieuse que les pièces de soliste ou de musique de chambre qu'il a écrites ces dernières années, et voilà qu'il donne, avec cette scène chantée, une étonnante leçon d'invention orchestrale.

Il faudrait connaître le texte que la musique souligne pour apprécier l'ironie du compositeur ou certaines de ses intentions, mais, en dépit d'une assez bonne diction, Dorothy Dorow ne se fait comprendre que par bribes. Néanmoins, l'atmosphère musicale extrêmement fluide, où chaque instrument concourt, par l'individualité même de sa partie, à l'édification de l'ensemble, frappe par la liberté d'une syntaxe dépassant les critères de tonalité et d'atonalité : on glisse constamment de l'une à l'autre, et l'intense activité des dix-sept musiciens (qui, parfois, prennent la parole) sollicite l'attention sans lasser la curiosité.

En regard de cet habit de brocart, Orégon, de Claude Lefebvre, pour soprano et quintette de cuivres, apparaît comme une œuvre moins ambitieuse, dont la qualité princi-

pale réside dans la sobriété. Supérieurement chantée, également, par Dorothy Dorow, cette longue mélodie est accompagnée le plus souvent de simples accords presque parallèles, ce qui confère à ce poème amoureux une sérénité presque religieuse ; seules les interruptions nécessaires pour enlever et remettre les sourdines rompent un peu le charme de ce climat cuiré et feutré à la fois.

Figurant au même programme Arcane, pour piano, d'Allain Gausin (né en 1943), donné en création par Jacqueline Méfano, une œuvre qui commence dans la violence la plus extrême et y revient progressivement, après s'être aventurée aux confins du silence avec de subtiles résonances, des sons très doux dans l'aigu comme des cris lointains. Il est difficile à première audition d'apprécier la nécessité de l'épreuve de force imposée à l'interprète, mais acquiesce Méfano n'a pas ménagé son énergie.

Enfin, on a pu réentendre Un regard oblique, de Renaud François, pour deux flûtes (lui-même et Pierre-Yves Artaud jouant de tous leurs instruments) et petit orchestre. De l'aveu du compositeur, il s'agit d'une œuvre utilisant toutes les ressources de la flûte, tant sur le plan de la virtuosité que de l'écriture : les autres instruments ne sont pas négligés pour autant, en sorte que le résultat dépasse sans peine ce qu'on désigne généralement par le terme péjoratif de « musique d'interprète ». C'est de la musique, tout simplement, agréable et bien écrite, ce qui ne gâche rien.

GÉRARD CONDÉ.

ORCHESTRÉS. - Bernard Haitink, qui dirige depuis vingt-trois ans l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, abandonnera ses fonctions au plus tard en 1988, année où il sera, à temps plein, directeur musical de l'Opéra de Covent Garden à Londres, où il a été nommé pour succéder à Sir Colin Davis.

theatre Ouvert théâtre éclaté tous les soirs à 21 h - matinée samedi à 16 h (relâche dimanche et lundi) noises d'Enzo Cormann mise en scène Alain Françon avec Caroline Chaniolleau, Jean-Yves Chatalein, Yann Collette, Michel Didym, Jean-Claude Durand, Anouk Grinberg, Laurence Mayor, Dominique Valadié, Claire Wauthion le Jardin d'hiver

MC 93 Cie atelier A HALLE LA CONDITION DES SOIES Annie ZADEK Alain HALLE-HALLE Anne ALVARO Roland AMSTUIZ Anne TORRES Du 10 au 20 octobre BOBIGNY - Tél : 831.11.45

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Table with columns for concert dates (e.g., 14 octobre, 15 octobre) and names of artists/venues (e.g., BEETHOVEN, JOËL PONTET, PETER GOTTLIEB).

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE MARIAGE DE FIGARO : H. Berton (387-23-23), 19 h et 21 h. VEI... CEUX QUI SONT NUS : Boulogne TBB (603-60-44), 20 h 30.

OPERA (742-57-50), 19 h 30 : Macbeth. SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : TROIS.

CONCERTS

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE. Dir. : E. Hahn IMBAL. B.L. Geibler, pian. BACH/MANRYV - TCHAIKOVSKY.

CARRE SILVIA MONFORT

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort. BASTILLE (357-42-14), 21 h : Fête ordinaire d'une fille de Cham.

OPERA (742-57-50), 19 h 30 : Macbeth. SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : TROIS.

CONCERTS

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE. Dir. : E. Hahn IMBAL. B.L. Geibler, pian. BACH/MANRYV - TCHAIKOVSKY.

Le Monde Informations Spectacles 281 26 20. Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles.

Mardi 9 octobre

Le music-hall. CAVEAU DES GOUJONNETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises. CENTRE MANDAPA (842-17-42), 20 h 30 : Contes africains.

La danse. A DEJAZET (837-97-34), 20 h 30 : Bena. CIRQUE D'IVERVEY (700-12-25), 20 h 30 : M. Brad Baller.

Les concerts. Eglise Saint-Séverin, 21 h : Quatuor Via Nova (Lardé, Mozart, Boccherini...).

Festival d'automne (296-12-37). Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Tango argentin.

cinéma

Les films marqués (\*) sont interdits aux moins de treize ans, (\*\*\*) aux moins de dix-huit ans.

café, 9\* (770-33-88); Montparnasse Pathé, 14\* (320-12-06). ALSINO Y EL CONDOR (Néozaga, V.A.) : Daufert, 14\* (321-41-01).

LES FILMS NOUVEAUX. AMERICA RAPPORTS DE CLASSE, film allemand de J.M. Straub et D. Huillet, V.A., 14 Juillet Bastille, 6\* (226-19-63).

LES FAUSSES CONFIDENCES. Film français de Daniel Moshé. Forum Orient Express, 1\* (233-42-26); Clary Ecoles, 5\* (354-20-12); UGC Ronsard, 6\* (574-94-94); Bougnard, 6\* (226-12-12); George-V, 8\* (562-41-46); Lumière, 9\* (246-49-07); Images, 18\* (522-47-94).

HOLLYWOOD VIKINGS (\*\*), film américain de Russ Meyer, V.A., Forum Orient Express, 1\* (233-42-26); Quinotte, 5\* (633-79-38); George-V, 8\* (562-41-46); 7 Paratais, 14\* (329-83-11); V.I. Impérial, 6\* (740-72-53); Cinema, 12\* (321-41-01); Lumière, 9\* (246-49-07); Maxoville, 9\* (770-72-66); la Bastille, 12\* (343-01-59); Montparnasse Pathé, 14\* (320-12-06); Gaumont Convention, 15\* (828-42-27); Bismarck, 15\* (544-55-55); Cinéma, 15\* (306-50-50); Pathé Wexler, 18\* (522-46-01).

L'ENSEMBLE VOCAL CHRISTINE PAILLARD. RECRUTE. An chœur les sœurs dans tous les pays.

FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS. PIERRE BOULEZ / REPOS. ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN. COPIRODUCTION IRCAM et Ensemble Intercontemporain.

Connaissance du monde. SALLES PLEYEL : Jeudi 18 octobre (20 h 30), Vendredi 19 (15 heures, 18 h 30 et 21 heures) - Dimanche 21 (14 h 30).

ORCHESTRE DE L'ILE DE FRANCE. SAISON 84/85. 4 CONCERTS SALLE PLEYEL. FEDOSSEIEV MERCIER ROSENTHAL CACHEMAILLE KANTOROW RAPHAEL ROMERO SAUROVA TRIGEALU ZYLIS-GARA.

MONTSERRAT CABALLE. SPONTINI DONIZETTI BELLINI ROSSINI VERDI PUCCINI BOITO. ORCHESTRE COLONNE. DIRECTION DENNIS RUSSELL DAVIES.

PIERRE RICHARD. UN FILM DE YVES ROBERT. LE JUMEAU. Un film de YVES ROBERT.



مكتبة من الكتب

SPECTACLES

LA BELLE CAPTIVE (Fr.): Doufert...
RESOIN D'AMOUR (A., v.a.): Ambassade...
CARMEN (Esp., v.a.): Calypso...
CARMEN (Franco-It.): Vendôme...
CONAN LE DESTRUCTEUR (A., v.a.): UGC Ermitage...
2009 TEXAS GLADIATEURS (A., v.a.): UGC Ermitage...
DIVA (Fr.): Rivoli Beauport...
EMMANUELLE IV (V. Ang. V.I.): George V...
ET VOUE LE NAVIRE (It., v.a.): Studio Galand...
L'ETOFFE DES HEROS (A., v.a.): UGC Marbeuf...
LA FEMME PUBLIQUE (V. Fr.): Studio Galand...
LA FILLE EN ROUGE (A., v.a.): Paramount Odéon...
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.a.): Paramount Odéon...
LE MOMENT DE VERITE (A., v.a.): Forum Orient Express...
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.): Forum Orient Express...
HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.a.): UGC Biarritz...
IL ETAIT UNE FOIS EN AMERIQUE (A., v.a.): UGC Odéon...
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.a.): Forum...
PARIS TEXAS (A., v.a.): Movicine...
CONVENTION (A., v.a.): Images...
POLICE ACADEMY (A., v.a.): George V...
PRENOM CARMEN (Fr.): Grand Pavois...
LES RIPOUX (Fr.): Gaumont Halles...
LE MEILLEUR (A., v.a.): Gaumont Halles...
LE MEILLEUR (A., v.a.): Gaumont Halles...
LA SMAILA (Fr.): UGC Montparnasse...
SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.): Gaumont Halles...
AFRICAN QUEEN (A., v.a.): Logos...
ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.a.): Olympic Luxembourg...
ALIEN (A., v.a.): Châtelet Victoria...
L'ARNAQUE (A., v.a.): Boite à films...
LES ARISTOCHATS (A., v.a.): Napoléon...
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.a.): Cinecibex...
BARBEROUSSE (Esp., v.a.): Sain-Lambert...
BARRY LYNDON (A., v.a.): Grand Pavois...
BLAISE RUNNER (A., v.a.): Studio Galand...
BLANCHE-NEIGE (A., v.a.): Napoléon...
LA CINQUIEME COLONNE (A., v.a.): Action Rive Gauche...
CITIZEN KANE (A., v.a.): Calypso...
COMEDIE EROTIQUE D'UNE NUIT D'ETE (A., v.a.): Templiers...
CORRESPONDANT 17 (A., v.a.): Epée de Bois...
LE CRI (It., v.a.): Studio Bertrand...
CUL DE SAC (A., v.a.): Action Christine...
DELIVRANCE (A., v.a.): Boite à films...
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.a.): Saint-Ambroise...
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.a.): Ciné-13...
LES DIABOLIQUES (Fr.): Champso...
LES DIEUX SONT TOMBES SUR LA TETE (Bois-A. v.l.): Capri...
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.l.): Hollywood Boulevard...
DON GIOVANNI (It., v.a.): UGC Opéra...
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.): Ranelagh...
LES ENFANTS DU N° 67 (A., v.a.): République Cinéma...
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (A., v.a.): Saint-Ambroise...
ERENDIRA (A., v.a.): Calypso...
ET DIEU CREA LA FEMME (Fr.): Balzac...
EXCALIBUR (A., v.l.): Opéra Night...
LA FILLE DE RYAN (Ang., v.a.): Epée de Bois...
FITZCARRALDO (A., v.a.): Cinéma Présent...
FONTAMARA (Esp., v.a.): Latina...
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.a.): Studio Bertrand...
FURBO (A., v.a.): St-Germain Studio...
LE GOUFFE AUX CHIMEREES (A., v.a.): André-Barziz...
HAIR (A., v.a.): Boite à films...
HALLELUYAH (A., v.a.): Pantheon...
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.a.): Grand Pavois...
L'HERITIERE (A., v.a.): Reflex Quartier Latin...
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.): St-Séverin...
L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.a.): Action Ecolat...
L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI (A., v.a.): Espace Galé...
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.): Grand Pavois...
LA LEGENDE DU GRAND JUDO (Esp., v.a.): République Cinéma...
LILI MARLEEN (A., v.a.): Rivoli...
LOS OLVIDADOS (Esp., v.a.): Latina...
LA MAIN AU COLLET (A., v.a.): Saint-Michel...
MEAN STREETS (A., v.a.): Boite à films...
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.l.): Gaumont Odéon...
METROPOLIS (A., v.a.): Saint-Germain-Huchette...
MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (es-le BAL DES VALERIENS) (A., v.a.): Epée de Bois...
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.l.): Capri...
LES NUITS DE CABERIA (It., v.a.): Champso...
OEL POUR OEL (A., v.a.): Paramount City...
L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.a.): Action Christine...
PARISAL (A., v.a.): Calypso...
RASHOMON (Esp., v.a.): Sain-Lambert...
LE RETOUR DU FEDI (A., v.a.): Escorial...
RUE CASES-NEGRES (Fr.): Saint-Ambroise...
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.a.): Bonaparte...
SCUSCIA (It., v.a.): Logos...
LA SOIF DU MAL (A., v.a.): Olympic Luxembourg...
THE BLUES BROTHERS (A., v.a.): Epée de Bois...
THE ROSE (A., v.a.): Châtelet Victoria...
TRISTANA (Fr., It., Esp., v.a.): Epée de Bois...
WEST SIDE STORY (A., v.a.): Balzac...
ZABRISKIE POINT (A., v.a.): Studio Médias...
ZELIG (A., v.a.): Club de l'Etoile...

Les grandes reprises

AFRICAN QUEEN (A., v.a.): Logos...
ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.a.): Olympic Luxembourg...
ALIEN (A., v.a.): Châtelet Victoria...
L'ARNAQUE (A., v.a.): Boite à films...
LES ARISTOCHATS (A., v.a.): Napoléon...
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.a.): Cinecibex...
BARBEROUSSE (Esp., v.a.): Sain-Lambert...
BARRY LYNDON (A., v.a.): Grand Pavois...
BLAISE RUNNER (A., v.a.): Studio Galand...
BLANCHE-NEIGE (A., v.a.): Napoléon...
LA CINQUIEME COLONNE (A., v.a.): Action Rive Gauche...
CITIZEN KANE (A., v.a.): Calypso...
COMEDIE EROTIQUE D'UNE NUIT

90% DES POLYTECHNICIENS IGNORENT CE QU'EST UN GLANDOPHILE.

ESTIMATION GREY SEPTEMBRE 84

RÉPONSE: UN COLLECTIONNEUR DE BILLES DE FRONDE

Histoire, littérature, cinéma, etc... Remue-Ménages, le nouveau jeu qui met votre culture en questions. 6000 colles pour déchaîner les passions.



La version française de Trivial Pursuit



© Copyright 1984 Horn Abbot International Ltd. Un jeu Horn Abbot sous licence Horn Abbot International Ltd. propriétaire de la marque déposée Trivial Pursuit. Fabriqué et distribué par CPG Products Corp. Distribué en France par l'intermédiaire de General Mills Jeux et Jouets - 93500 Pantin.

# COMMUNICATION

## LE DIXIÈME VIDCOM

### La réhabilitation de la vidéo

Inauguré le 13 octobre par M. Georges Fillouad, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, le dixième marché international de la vidéocommunication (VIDCOM) se tiendra à Cannes jusqu'au 17 octobre. Vitrine traditionnelle de la technologie vidéo, le VIDCOM est devenu, petit à petit, une manifestation multimédias incluant le câble, la télématique et la micro-informatique. Ses organisateurs tentent d'en faire aujourd'hui un marché global des programmes misant sur la complémentarité des supports.

Il y a encore un an, le magnétoscope était considéré comme un objet de luxe, avant-garde de l'offensive japonaise sur notre balance commerciale, ennemi héréditaire des grands projets gouvernementaux sur le câble et le satellite. Taxée, contingente, bloquée à Poitiers par les pouvoirs publics, la vidéo voyait son marché s'effondrer : réduction de 28 % de la vente de magnétoscopes en 1983 et de 20 % environ pour l'édition vidéo.

A la veille du VIDCOM, le climat est en train de changer. Rendu public par le ministère de la culture, un rapport commandé par le Centre national du cinéma (CNC) à M. Antoine Schwarz, s'efforce de réhabiliter ce marché sinistré. Il propose l'abaissement du taux de TVA sur les cassettes de 33,3 % à 18,6 % et la réduction, voire la suppression pure et simple, de la redevance sur les magnétoscopes.

Les pouvoirs publics semblent avoir pris conscience que la vidéo n'était pas un simple gadget et qu'on ne pouvait briser à coup de mesures administratives un domaine social qui traduit une mutation de la consommation audiovisuelle. Après une période de blocage, le marché a repris son essor malgré les entraves : au cours du premier semestre 1984, on a vendu en France 244 000 magnétoscopes, soit 47 % de plus que sur la même période en 1983. La fédération des industries électroniques et électriques estime que le parc français atteint 2,2 millions d'appareils à la fin de cette année.

S'il n'est pas question de lever le contingentement des importations japonaises, faut-il, alors que la production française de magnétoscopes commence à prendre le relais, continuer à freiner le développement du marché national ? Non, répond le rapport Schwarz, car taxes et redevance ont des effets négatifs sur l'édition vidéo. Or l'édition vidéo apporte aujourd'hui environ 250 millions de francs en droits au cinéma français, dont 40 millions directement injectés

Le VIDCOM est également un lieu de rencontre privilégié des professionnels de la communication. La mission « TV-câble » y animera une journée d'information destinée aux collectivités locales et appuiera une expérience de télévision locale. TF 1 accueillera pendant la manifestation un magazine « sponsorisé » dans le cadre de la Régie française des espaces. Le satellite Télécom 1 servira de relais à une vidéotransmission sur les nouvelles images. Enfin, trois colloques seront consacrés au vidéotex, à l'enseignement assisté par ordinateur et au développement des programmes spécifiques pour la vidéocassette.

dans la production. De plus, l'exemple américain démontre qu'à partir d'un certain niveau de croissance, le parc de magnétoscopes suscite une production originale. Autant d'atouts qu'on ne peut négliger lorsqu'on tente de lancer une industrie de programmes française sur des bases encore fragiles.

Avant de réhabiliter le marché de la vidéo, il faut d'abord le décriper et s'attaquer à cette pomme de discorde qu'est le délai d'édition. Pour protéger l'exploitation en salles, l'industrie du cinéma a obtenu, par décret, un délai de douze mois entre la sortie des films et leur édition sur cassettes. Canal Plus ayant obtenu le même, les éditeurs vidéo vivent mal cette concurrence et reprochent aux pouvoirs publics d'avoir trahi leur propre hiérarchie des médias, qui faisait passer la vidéo avant les chaînes de télévision payantes. Il existe bien une commission paritaire chargée d'accorder des dérogations à la règle des douze mois, mais son fonctionnement a déjà provoqué polémiques, procès et saisies de cassettes (affaires du *Marginal* ou de *Tchao Pantin*).

### Un système commercial inadapté

Depuis quelques semaines, les négociations ont repris entre le cinéma et les éditeurs vidéo, avec la médiation du CNC. Elles pourraient aboutir sous peu à un système de dérogations quasi-automatiques, accordées en fonction du nombre d'entrées réalisées par les films pendant les premières semaines de leur exploitation en salles.

Même s'il constitue un abcès de fixation, le délai d'édition n'est pas le problème le plus important de la vidéo. Le marché souffre, depuis sa naissance, d'un système de commercialisation inadapté. La majorité des éditeurs vendent leurs cassettes aux vidéo-clubs en incluant, de manière forfaitaire, dans le prix de vente les droits de location. Ce système a l'avantage de la simplicité, mais il

fait monter le prix de la cassette entre 500 F et 1 000 F.

Cette augmentation pèse lourdement sur la trésorerie des vidéo-clubs, qui ne peuvent acheter toutes les nouveautés et limitent leurs acquisitions à une seule cassette par titre. En mal de rentabilité, les éditeurs augmentent leurs prix ou pratiquent la vente forcée sur catalogue. Certains vidéo-clubs, de leur côté, ne résistent pas à la tentation du piratage pour remplir leurs étagères.

Pour briser ce cercle vicieux, le rapport Schwarz propose d'adopter le système de commercialisation du cinéma, déjà pratiqué par certains éditeurs (Warner, Walt Disney) : la location de la cassette au détaillant pour une durée déterminée. Payant moins cher les cassettes, les vidéo-clubs pourraient offrir un plus grand choix de titres à leurs abonnés et faire disparaître les files d'attente pour les nouveautés ou les grands succès. En échange, les détaillants devraient accepter un contrôle rigoureux de la circulation des cassettes.

Dans cette perspective, le rapport Schwarz propose une véritable normalisation du marché de la vidéo sous la forme d'une « charte » de vidéo-clubs : registre d'entrées et de sorties des cassettes, spécification des emballages, contrôle des tarifs de location, etc. Même exigence de transparence vis-à-vis des éditeurs, à qui l'on recommande l'inscription des achats de droits au registre du commerce.

La profession acceptera-t-elle cette rationalisation, calquée sur celle du cinéma et qui pourrait être contrôlée par le CNC ? Il est certain que la concentration qui sévit depuis deux ans dans l'édition vidéo a renforcé le poids des groupes cinématographiques à l'égard des éditeurs indépendants. Il est sûr aussi que l'accueil réservé à ces propositions dépendra, pour une grande part, de l'attitude des pouvoirs publics sur la redevance vidéo et la TVA.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

### Une autorité à préserver

(Suite de la première page.)

D'une part, le 100 de l'avenue Raymond-Poincaré est une bonne caisse de résonance des évolutions ou des problèmes du système audiovisuel. En même temps qu'il s'efforce de répertorier sur ce dernier « les besoins de la société et les goûts du public », presque toutes les décisions passent par la Haute Autorité ou lui sont soumises. C'est avec son concours que se règlent les tensions internes au service public, comme on l'a vu dans l'affaire du football. C'est à elle que le public — simples particuliers, organisations, hommes politiques, etc. — adresse ses revendications (1). C'est à elle que revient pour une part l'organisation de ces nouvelles libertés que sont les radios locales privées (1 204 associations agréées) ou les réseaux câblés (42 communes ont reçu des autorisations temporaires).

### La promotion du service public

La Haute Autorité remarque, dans son chapitre sur « Le pluralisme et l'équilibre », que la plupart des aînés qui lui parviennent « ne sont pas fondés et, loin d'exprimer le désir d'une information plus honnête, témoignent d'une intolérance surprenante. Ainsi, certains souhaiteraient que la Haute Autorité exerce une véritable censure contre des personnalités politiques ». Un constat qu'il serait intéressant de confronter à des enquêtes sur les comportements sociaux des Français : après une période de progression de la tolérance, les individus et les groupes qui constituent la société seraient-ils en train de redevenir des adversaires ?

Seconde idée-force : nous avons une bonne télévision. Taux d'écoute globalement en hausse, nombreux prix dans les festivals pour des émissions. Les grandes campagnes de dé-

niement, du reste, ont cessé. Mais attention à la baisse de la production ! La Haute Autorité lance un nouvel appel en faveur de cette « nécessité absolue » : « Ce sont des images qu'il faut produire » pour remplir les fameux « tuyaux » qui finissent par arriver.

Dans cette optique, si la haute instance estime qu'elle y a de la place pour toutes les formes d'initiative dans un pays moderne, c'est au service public qu'il appartient, à ses yeux, de mener le combat : « Aucun système privé ne pourrait seul entrer en lice sur la scène internationale avec quelques chances de succès durable. Toute modification du service public de la radio et de la télévision devra donc tendre à en élargir l'ambition et à en conforter le rôle. »

Un désaveu clair envers les deux formations principales de l'opposition, qui rêvent chacune de privatiser une grande partie des chaînes. Et une manière de dire au pouvoir que la Haute Autorité, tous « sages » confondus, n'est pas un adversaire de la politique socialiste dans le secteur de l'audiovisuel. Le loi du 29 juillet 1982 a induit une autre logique. Mais le gouvernement et sa majorité ont encore peur de la mener à son terme (2). Si l'on veut préserver pour l'avenir une institution qui a fait ses preuves et qui constitue un indéniable progrès par rapport au passé, la sagesse voudrait de lui laisser, jusque dans les nominations dont elle a la responsabilité, une grande liberté de manœuvre.

YVES AGNÈS.

(1) Du 1<sup>er</sup> juillet 1983 au 1<sup>er</sup> juillet 1984, 8 234 lettres ont été enregistrées, pétitions non comprises. Sur le mois de mars 1984 (575 lettres), les particuliers représentaient 28 %.

(2) Lire l'article de Thomas Ferracci dans le *Monde* du 9 octobre : « Les mythes en question ».

### LA CHINE NÉGOCE LA COMMANDE DE DEUX SATELLITES DE TÉLÉVISION

La Chine négocie la commande de deux premiers satellites de télévision directe qu'elle compte lancer en 1987 ou 1988. Quatre constructeurs ont été contactés : Ford et RCA aux États-Unis, Matra et MB3 en Europe. C'est le premier volet d'un plan de couverture du territoire chinois par un réseau de télévision éducative, plan qui comporte la commande et le lancement de quatre satellites et les équipements terrestres en antennes et en stations de contrôle. Le coût total de l'opération est évalué à 1 milliard de dollars, ce qui reviendrait toutefois moins cher que la mise en œuvre d'un réseau hertzien classique.

Les deux premiers satellites pourraient être lancés par la navette spatiale américaine ou la fusée Ariane. Les observateurs pensent que, dès le troisième satellite, la Chine sera capable d'utiliser son propre lanceur, la fusée Longue Marche III, qui a déjà mis sur orbite seize satellites militaires. Le lanceur chinois serait ensuite commercialisé sur le marché international en concurrence directe avec Ariane et la navette spatiale.

■ Au mensuel « Gauche ». — La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente ne participera pas, nous indique son secrétaire général, M. Jean-Louis Roloff, au capital de la société éditrice du nouveau mensuel *Gauche* (le *Monde* du 20 septembre). L'annonce d'une telle participation avait été faite lors de la présentation de la revue à la presse, mais les dirigeants du mouvement n'ont pas donné suite à ce projet.

## Mardi 9 octobre

### PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 20 h 35 Série : L'équipe Cousteau en Amazonie. N° 5. Rivière d'or. Avant dernier volet. Le commandant Cousteau et son équipe sur les traces des chercheurs d'or des nouvelles villes-champignons du Brésil. Les images vertigineuses du travail humain dans des conditions difficiles. L'illusion, la pauvreté. Mais seulement des images, la caméra n'arrive à aucun moment à capter un regard.
- 21 h 30 Football. Monaco-Laval. Finale de la Coupe de la Ligue à Reims.
- 22 h 20 Journal.
- 23 h 35 C'est à lire.
- 23 h 40 Cignotant.

### DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 20 h 40 Cinéma : le Choc. Film français de R. Davi (1982), avec A. Delon, C. Deneuve, P. Léonard, S. Andrau, F. Perrot, J.-L. Richard. Un tueur à gages décide de quitter l'association pour laquelle il travaillait. Sa vie est menacée. Il se réfugie, en Bretagne, dans un élevage de dindons et s'oppose à la vente de sa dernière œuvre. Un roman de J.-P. Manchette complètement transformé pour Alain Delon, vedette et héros, en compagnie de Catherine Deneuve. Un couple qu'on aime bien.
- 22 h 25 Mardi cinéma. De F. Truffaut et J. Rouland. Avec Michel Blanc, Françoise Cottençon, Roger Coggio et Valérie Mairesse.
- 23 h 30 Journal.
- 23 h 50 Bonssoir les clips.

### TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 17 h Télévision régionale. Programmes autonomes des douze régions.
- 20 h 35 Cinéma : le R. Hanin (1974), avec G. Gérard, B. Cremer, R. Hossier, R. Coggio, J. Servais, A. Noury. La fille d'un architecte est enlevée, en plein Paris, par un réseau de proxénètes. Le père, qui n'a pas été aidé

par la police, essaie de faire justice lui-même. A travers un scénario écrit par lui et s'appuyant sur certains thèmes de la « série noire », Roger Hanin, passé à la réalisation, a dénoncé, courageusement, le fléau social du proxénétisme, les méthodes des trafiquants de femmes.

### FR 3 PARIS ÎLE-DE-FRANCE

- 17 h 5, L'Histoire de France en BD ; 17 h 15, Ciné 16 : Au bout du chemin ; 18 h 40, Portrait : Arletty ; 18 h 55, Humour-Honneur ; 19 h, Feuilles ; Monsieur Benjamin ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PFC.

### FRANCE-CULTURE

- 20 h 30 Dialogues : Crise sociale et sacrifice, avec Jacques Attali et René Girard.
- 21 h 45 Lectures.
- 21 h 50 Musique : La Joplin d'orchestre de la Philharmonie nationale des jeunes (le concert : un épisode, rien qu'un épisode).
- 22 h 30 Nuits magiques : Don Juan.

### FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Élysées) : Suite pour flûte à bec et basse continue en sol mineur, de Dieupart ; Pièces pour clavecin, de Forqueray ; Suite pour violoncelle en ré mineur, de Bach ; Sonate pour flûte à bec et basse continue, de Corelli, par F. Brüggen ; Flûte à bec, Amos Bylandt, violoncelle, G. Leimstark, clavecin, A. L'Abbate, concert, toccatas et canzoni italiennes. En complément, œuvres de Haendel.
- 22 h 34 Programme musical (en direct du New Morning) : le Groupe Synchronic.
- 23 h 20 Jazz-Club.

## Mercredi 10 octobre

### PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 11 h 20 TF1 Vision plus.
- 11 h 50 La une chez vous.
- 12 h Feuilleton : Mars le berger.
- 12 h 30 Variétés : La bouteille à la mer.
- 13 h Journal.
- 13 h 40 Vitamine.
- Pourquoi comment : les petits creux de Loula ; les Trois Mousquetaires ; Vitaboom et les rubriques habituelles.
- 16 h 25 C'est super.
- Le roman, avec William Sheller.
- 16 h 45 Hips. Magazine des nouvelles danses, avec Sidney. Les danses « in ».
- 17 h Microvidéo.
- Robots, jeux électroniques, crayon optique.
- 17 h 25 Jack spot.
- 17 h 50 Journal.
- 18 h Des jouets par milliers.
- 18 h 10 Le village dans les nuages.
- 18 h 20 Magic Hall.
- De Gérard Mordant.
- 18 h 15 Émissions régionales.
- 19 h 40 Cocoricocoboy.
- 19 h 55 Tirage du Tao-o-Tac.
- 20 h Journal.
- 20 h 30 Tirage du Loto.
- 20 h 35 Série Dalles.

Réactions mitigées après l'annonce des fiançailles de Clayton et Ellie. J.R. est furieux.

- 21 h 25 Chronique d'une famille française. Série de Hervé Basle. N° 1 : Au temps du père Bestard. *Tellés-Saint-Marcos, dans la Serbie. Un village effondré comme tant d'autres, plein du charme de ses murailles grises. Une famille française, un document-noir qui permet à tout un chacun de s'identifier, de lire entre les lignes comme un roman de sa propre histoire.*
- 22 h 25 Fréquence vidéo. Émission d'H. Coprins et R. Ardant. L'actualité de la vidéocassette ; le gag du mois, *Vidéo*.
- 23 h 10 Journal.
- 23 h 25 C'est à lire.
- 23 h 30 Cignotant.
- Alain Charnoff : *Confusion*.

### DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 10 h 30 ANTOPE.
- 12 h Journal et météo.
- 12 h 10 Jeu : l'Académie des neufs.
- 12 h 45 Journal.
- 13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
- 13 h 45 Dessins animés.

### YAKARI LE GRAND THERSE 10<sup>e</sup> ALBUM!

- 14 h 15 Récoré A2. Les devinettes d'Épinal ; la Pimpe ; les Quat'z'amis ; Marabou flicelle ; Discopuce ; Les petites cannelles ; et les rubriques habituelles.
- 16 h 50 Micro Kid.
- 17 h 25 Les carnets de l'aventure. « Frodo Solo » (l'exploration souterraine des siphons).
- h 45.
- 18 h 30 C'est la vie.
- 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 15 Émissions régionales.
- 19 h 40 Le théâtre de Boulevard.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret. De G. Simonon, réal. A. Levant, avec J. Richard. *Maigret a beau suivre le plus tranquillement du monde une cure à Vichy avec sa femme, il n'en reste pas moins un policier qui ne peut s'empêcher d'enquêter son flair légendaire. Une petite femme en noir est assassinée. Maigret enquête.*
- 22 h 5 Les jours de notre vie : Avant la naissance. Magazine médical de D. Thibault. Les dernières techniques sur l'enfant avant sa naissance. L'échographie, le diagnostic anténatal, les maladies infectieuses de la mère. Avec le professeur E. Papirnick, chef du service de gynécologie obstétrique de l'hôpital Antoine-Béclère, à Clamart ; les docteurs Cohen et Vial, du même service ; le professeur André Boué et le docteur Joëlle Boué, gynécologues du Centre international de l'enfance.

### PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 23 h Journal.
- 23 h 20 Bonssoir les clips.

### TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 14 h 55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
- 17 h Télévision régionale. Programmes autonomes des douze régions.
- 19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
- 20 h 5 Les jeux.
- 20 h 35 Variétés : Cadence 3. Émission de Guy Lux et Lela Milić. Avec Enrico Macias, Gilbert Bécaud, Hervé Vilard, Wham, Dalida.
- 22 h Journal.
- 22 h 20 Série : Scènes de la vie conjugale. D.Y. Bergman. N° 5 : Les Analphabètes. Avec L. Ulmann, E. Josephson, B. Anderson. *Marianne et Johan se retrouvent pour signer les papiers du divorce. Toutes les rancœurs explosent, toutes les conversations sont jetées à la figure. L'un des moments les plus violents du drame familial merveilleusement filmé, José Gravel, tendre... le roman de la vie.*
- 23 h 10 Une bonne nouvelle par jour.

De Brice Lalonde. *Vatican : Reprise des relations diplomatiques entre les États-Unis et le Vatican.*

- 23 h 15 Prélude à la nuit. Sonatine pour flûte et piano, de Dutilleul, par M. Debut, flûte, et C. Iveldi, piano.

### FR 3 PARIS ÎLE-DE-FRANCE

- 17 h 5, Histoire de France en BD ; 17 h 10, Destin animé : Belle et Sébastien ; 17 h 12, Les OVNIS, qui ou quoi ? ; 17 h 25, L'Étrange ; 17 h 40, Mon ami Guignol ; 17 h 50, Série : Les molécules ; 18 h, Magazine du rock ; Rocking chair ; 18 h 30, Vie régionale ; 18 h 55, Humour-Honneur ; 19 h, Feuilles ; Monsieur Benjamin ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PFC.

### FRANCE-CULTURE

- 7 h Matinales : Les pastorales.
- 7 h 30 Revue de presse.
- 8 h Les chemins de la connaissance : Autoportrait d'un poète allemand ; à 8 h 33, la fête hindoue.
- 8 h 50 Éclair sur les arts.
- 9 h 5 Recherche et pensée contemporaines : le statut des mathématiques, situation et problèmes.
- 10 h 30 Le livre, ouverture sur la vie.
- 11 h Musique : La musique contemporaine et les médias ; influences réciproques des nouvelles technologies et de la création musicale (à 16 h 3 et 20 h 30).
- 12 h 5 Agora.
- 13 h 30 Instantané, magazine musical.
- 14 h 30 Nouvelles répertoriées dramatiques : « C'est vrai, mais il ne faut pas le croire », de C. Aveline.
- 15 h 30 Un musée, un chef-d'œuvre : Ingres à Rouen.
- 16 h Le ciel et le bonjour.
- 18 h 15 L'école des parents et des éducateurs.
- 18 h 30 Bonnes nouvelles, grandes comédies : « La chapelle du Saint-Esprit », de D. Boulanger, h par A. Dessobry.
- 19 h 25 Jazz à Francine.
- 19 h 30 Perspectives scientifiques.
- 20 h Les enjeux internationaux.
- 20 h 30 Musique : La musique contemporaine et les médias.
- 22 h 30 Nuits magiques : Don Juan.

### FRANCE-MUSIQUE

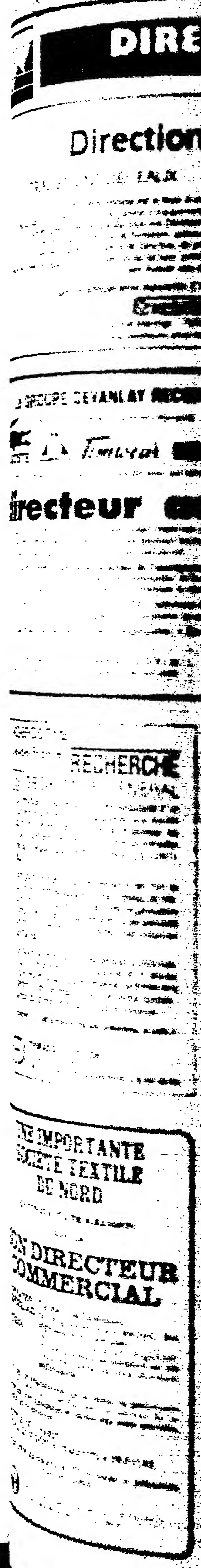
- 2 h 15 Concerts de France-Musique : Mstislav Rostropovitch.
- 7 h 10 Actualité du disque.
- 9 h 8 Le matin des musiciens : Saint-Petersbourg.
- 12 h 5 Concert (Journées de musique ancienne de Hérme) : œuvres de Heermann, Corrette, Telemann, Groupé, par le Collegium Andrean.
- 13 h 32 Les chants de la terre.
- 14 h 2 Jeunes solistes : œuvres de Froberger, Bach, Daphy, Forqueray, par B. Berard, clavecin.
- 15 h Missions à l'étranger : Gyrotyr Légit.
- 17 h Histoire de la musique.
- 18 h L'Impérial.
- 19 h 15 Le temps du jazz : Où j'en suis ? ; Intermbèles ; feuilleton : Les aventures de Sidney Bechet.
- 20 h Concert (en direct de la cathédrale de Brême) : *Antifony*, de Kabisler ; *A propos d'Orphée*, de Daussier ; *l'Offrande musicale*, de J.-S. Bach, par le chœur de la cathédrale de Brême, les Percussions de Strasbourg et l'ensemble vocal Huguenot Calmel ; dir. J.-L. Petit, sol. T. Selles, soprano, G. Guillard, orgue.
- 22 h 15 Les notes de France-Musique : « Verveine-Scotch » ; à 1 h, Poissons d'or.

## TRIBUNES ET DÉBATS

### MERCREDI 10 OCTOBRE

— M. Michel Giraud, président du conseil régional de l'Île-de-France, est reçu à l'émission « Inter-Matin », sur France-Inter, à 7 h 40.

— M. Pierre Bédégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, est l'invité du « Journal d'Europe 1 », à 8 heures.



مكتبة الفهرست

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	30,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

# ANNONCES CLASSEES

	La mm/col*	La mm/col TTC
ANNONCES ENCADREES		
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

\* Dégressifs selon surface ou nombre de personnes.

## DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

### Direction générale

TRAITEMENT DES EAUX ORLEANS

Notre entreprise est la filiale d'une société multinationale américaine. Nous fabriquons en France une gamme d'équipements de traitement des eaux, que nous vendons en Europe. Notre objectif est de grandir sous une Direction Française dont nous recherchons notre GÉRANT. Le candidat, ingénieur de formation, parlera plusieurs langues, dont l'anglais parfaitement. Une très solide expérience de Direction, de préférence dans le secteur industriel, est souhaitable. Il devra montrer des qualités d'initiative et de décision permettant de développer la société dans son domaine actuel, et de la faire évoluer vers des activités nouvelles.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 3727 à :

**Organisation et Publicité**

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra. (Les candidatures seront traitées en toute confidentialité.)

Agence Nationale pour l'Insertion et la Promotion des Travailleurs d'Outre-Mer recrute :

**UN DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL (M.F.)** pour **LA MARTINIQUE**

Profil : Etudes supérieures Bac + 4 (Juridiques, économiques, sociales). Expérience minimum 5 ans dans un organisme public, semi-public ou à vocation sociale. Pratique des relations avec les pouvoirs publics et milieux économiques, sociaux et culturels. Age 35 ans minimum. Connaissance de la Martinique indispensable.

Adm. c.v. + lettre de motivation manuscrite et présentations à l'AN.I.T., Bureau du Personnel 3, r. de Brieux 75004 PARIS.

L'INSTITUT DES CORPS GRAS ouvre un concours en vue de recruter un

**CADRE DE DIRECTION** à brève échéance, son

**DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Les candidats devront avoir une solide formation et expérience en chimie, biochimie ou technologie et avoir exercé une activité de chercheur ou ayant apporté une notoriété internationale. Une expérience industrielle sera appréciée.

Ce poste conviendra à une personne de 40 ans minimum, dynamique, ayant exercé des responsabilités et possédant une pratique éprouvée de l'Organisation et de la Communication.

Pour tout renseignement, écrire personnellement ou tél. à M. LEZAN, Directeur des Corps Gras, 10 A, rue de la Paix, 75002 PARIS. Tél. 212.50.221 qui fournira le formulaire de présentation des dossiers.

### Directeur administratif-financier

250.000 F

Centre-ouest - Cette filiale d'un grand groupe industriel français - réalisant un chiffre d'affaires de 80 millions de francs - va doubler son volume d'activité grâce à un très important investissement destiné au lancement d'un produit nouveau au marché très porteur en France et en Europe. Elle recherche le directeur administratif et financier qui, en relation avec le directeur général, assurera la gestion comptable et financière de cette évolution et se chargera de l'ensemble de l'administration et des moyens informatiques. Ce poste conviendra à un candidat âgé de 35 ans au moins, de formation comptable (niveau minimum DECS) et possédant une excellente expérience industrielle en comptabilité générale, analytique et budgétaire ainsi qu'en gestion financière et opérationnelle. Il maîtrisera l'outil informatique qu'il fera évoluer et aura une bonne pratique de la gestion du personnel. La connaissance de la langue anglaise est nécessaire. Le salaire annuel de départ, de l'ordre de 250.000 francs, pourra être supérieur si l'expérience le justifie. Ecrire à J.B. FOURNIER en précisant la référence A/1290M.

**PA**

1, rue Deguésin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

### Le GROUPE DEVANLAY RECOING

qui fabrique et commercialise les marques

LACOSTE **ORLY Exciting**

cherche pour une de ses divisions les plus performantes un

### directeur administratif

Dans cette Division de 2.000 personnes, réparties en plusieurs unités, il devra assurer les relations avec les partenaires sociaux, superviser et harmoniser les fonctions administrative, comptable et de gestion, et promouvoir une gestion dynamique du personnel.

- Il a environ 35 ans et est diplômé de l'enseignement supérieur. Il maîtrise bien les aspects comptables et fiscaux, et a déjà assumé dans une entreprise de bonne taille des responsabilités administratives y compris l'administration du personnel, et a pratiqué le contrôle de gestion.
- Sa personnalité lui permet d'obtenir l'adhésion des hommes en place. Son esprit de synthèse, sa créativité et son sens de la prospective lui donnent la capacité de construire pour l'avenir.
- La pratique de l'anglais est indispensable. • Résidence : TROYES.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V. et photo, sous réf. 2311-M) seront traitées avec la discrétion d'usage par

**a. j. ourdin** CONSEILS DE DIRECTION 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92000 ANTOY

### AGEFOS PME

Ile-de-France

### RECHERCHE

### SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Sa fonction consiste, sous la responsabilité d'un Conseil d'Administration, à animer une équipe dont le rôle est de conseiller et d'assister les P.M.E. adhérentes dans la gestion et la promotion de la FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE.

Son goût pour le contact et ses aptitudes font de lui un excellent négociateur à haut niveau de relations (pouvoirs publics, entreprises, organismes signalés). Son dynamisme et sa personnalité devront faciliter le fonctionnement des instances paritaires.

Ce poste situé à Paris, conviendrait à un(e) candidat(e) 35 ans minimum, diplômé(e) d'études supérieures, ayant une expérience confirmée de la gestion et de l'animation, et une bonne connaissance du domaine de la formation continue.

Envoyer C.V., lettre manuscrite avec prétentions, et photo à :

FORMADIS - SÉLECTION LE CENTRAL, BP 314 CENTRE D'AFFAIRES PARIS-MOND 92150 LE BLANC MESNIL.

### VOULEZ-VOUS REJOINdre UNE EQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES ?

Notre Groupe, un des plus importants de MADAGASCAR avec un CA consolidé de 27 Milliards de Francs Malgaches, recherche pour sa branche textile, son

### directeur commercial

Pour animer sa force de vente, dynamiser sa collection, développer la fonction Marketing et diriger l'Administration Commerciale.

Vous avez une formation supérieure type Grande Ecole et une solide expérience commerciale au minimum de dix ans ; vous connaissez le tissu des caractéristiques des tissus et leurs utilisations.

Vous avez, enfin, le sens des relations et des négociations ; vous êtes prêt à tous les déplacements professionnels avec des conditions de travail difficiles ; vous êtes capable de travailler comme un meneur d'hommes.

Nous vous proposons une rémunération attractive en rapport avec vos compétences.

Envoyez votre CV et photo s/réf. 7/M à notre Conseil : Fulbert COLLUMELLI, 10 rue St Augustin, 75002 PARIS.

Membre du groupe **Soderhu**

### MAROC

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FILIALE D'UN TRÈS IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS (usine de 1 100 personnes à AIN-SEBAA) crée le poste de :

### directeur du personnel

Nationalité marocaine.

Déjà expérimenté dans le domaine de la gestion et de la formation du personnel de production.

Nous souhaitons rencontrer des candidats dont la formation, l'expérience et les capacités permettent d'accompagner notre développement et de couvrir l'ensemble du domaine social.

4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Réf. 50145

### UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ TEXTILE DU NORD

EN CONSTANTE PROGRESSION

recherche

### SON DIRECTEUR COMMERCIAL

- FORMATION Commerciale Supérieure.
- EXPÉRIENCE de la grande distribution, des négociations en Centrales.
- MISSION : concevoir, préparer, organiser l'évolution à venir en comptant sur une force de vente particulièrement performante.

Ce stratège, ce professionnel de la vente, ce gestionnaire doit être rompu aux techniques modernes de la Distribution, être disponible et ouvert aux idées nouvelles, les capter, les promouvoir.

- POSTE BASÉ A PARIS.
- NOMBREUX DÉPLACEMENTS A PRÉVOIR.

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo + prétentions s/réf. n° L506 à :

Centre de Psychologie et d'Efficiences 17 rue des Saussaies, 75007 Paris

### emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

### ASIE Ingénieur Agronome

Vous avez acquis une première expérience professionnelle et possédez, de préférence, des connaissances en biologie, entomologie et parasitologie ainsi qu'une bonne habitude de l'expérimentation.

Au sein de la Division Scientifique, vous serez chargé sur la zone ASIE de :

- Coordonner sur le plan technique les actions de mise au point et de développement d'insecticides à usage non agricole (hygiène, santé publique, denrées stockées).
- Assurer l'appui technique aux ventes.
- Veiller à la cohérence de la communication scientifique.

Ce poste implique de nombreux déplacements (120 jours par an) et, bien entendu, la connaissance parfaite de l'Anglais.

Merci d'adresser votre candidature sous Réf. 808 à Marc DESGORGES - ROUSSEL UCLAF 35, Boulevard des Invalides 75007 PARIS.

ROUSSEL UCLAF

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Jeunes ingénieurs d'affaires composants industriels

Nous poursuivons notre pénétration des marchés utilisateurs de nos produits de commutation industrielle ("minirupteurs"), en France comme à l'exportation.

Nous proposons à deux jeunes ingénieurs - débutants ou ayant quelques années d'expérience en étude ou commercialisation de produits techniques - de participer à ce développement.

Adresser votre dossier de candidature en précisant la référence IAC/LM au responsable du recrutement Crouzet S.A. direction du Personnel 26027 Valence cedex



ARJOMARI
GROUPE PAPETIERS FRANÇAIS
(4.000 personnes - 7 usines - C.A. supérieur à 3 milliards)
recherche pour son
LABORATOIRE CENTRAL - REGION RHONE-ALPES
un JEUNE

ingénieur de laboratoire

Sous la responsabilité d'un chef de groupe, il participera à l'élaboration, au développement et à la mise au point de produits nouveaux de haute technologie dans le domaine des papiers spéciaux aux applications industrielles très diversifiées.

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

ROUEN - LILLE - MARSEILLE

Groupe International de Restauration en pleine expansion recherche dans le cadre de la Décentralisation de ses activités, des

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES DE SECTEUR

(50 établissements - 80 M. C.A. en moyenne)

pour assurer le traitement et la remontée de l'information vers les Directions fonctionnelles. Ils seront responsables de la gestion administrative, de la tenue et de l'analyse de la comptabilité informatisée, de la gestion du personnel.

Diplômés d'une école de commerce ou équivalent avec de préférence un D.E.C.S.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 30024 sur enveloppe à JEAN REGNIER Publicité 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

Ingénieurs Généralistes rejoignez les 3 Suisses !

Comme un consultant, au sein d'une petite équipe chargée d'améliorer une organisation performante, vous prendrez en charge rapidement un projet d'organisation.

Vous établirez le cahier des charges avec les utilisateurs et les chefs de projet Informatique. Vous défendrez votre projet et assurerez sa mise en place sur le terrain.

La diversité des contacts vous donnera progressivement une vision générale de l'Entreprise, vous pourrez ainsi comme d'autres ingénieurs, preuves faites, prendre des responsabilités plus larges dans l'une des directions de la Société.

3 SUISSES

Vous êtes intéressé par ce poste situé à Croix Ecrivez à la Direction des Relations Humaines, 3 Suisses - 12, rue de la Centenaire 59170 CROIX.

AUDIT & CONSEIL Val de Loire

Une expérience de quelques années en cabinet d'expert comptable après des études supérieures vous amène à rechercher de nouvelles responsabilités dans une structure particulièrement performante.

Grande Ecole Des missions stimulantes d'audit et de conseil vous attendent. Envoyez en toute confidentialité lettre & C.V. à Gérard Pont, 15 Rue du Louvre PARIS 1er sous la Réf. 41129G.

nervet pont conseil

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

UN DES PREMIERS CABINETS FRANÇAIS D'AUDIT ET DE CONSEIL

MEMBRE D'UN RESEAU INTERNATIONAL recherche pour son bureau de LIBREVILLE

Assistant confirmé (3 - 4 ans)

Nous lui proposons : - une rémunération de 300.000 F. +, des avantages en nature et des congés annuels de deux mois en France, - le cadre de travail stimulant d'un cabinet international d'Audit et de Conseil dont la croissance est rapide, - une formation de haut niveau comportant des séminaires nationaux et internationaux.

Nous lui demandons : - le diplôme d'une grande école, - une aptitude marquée au Conseil d'entreprise, - une expérience dans un cabinet d'Expertise Comptable.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à : H. Lippuner HELIOS-STRECO-DURANDO - Tour Manhattan - Cedex 21 - 6, Place de l'Iris - 92095 LA DEFENSE 2.

NIGER

IMPORTANTE SOCIETE MINIERE (environ 1400 personnes sur site) recherche pour lui confier les responsabilités suivantes :

- distribution électrique MT - BT en zone industrielle et urbaine à partir d'un poste alimenté par le réseau public ou en secours à partir d'une Centrale Diesel (12 MW), - maintenance des installations électriques, un

INGENIEUR ELECTRICIEN

ayant une expérience de plusieurs années dans un poste similaire, comportant en particulier la gestion d'un service énergie dans l'industrie lourde.

Avantages liés à l'expatriation : vie en famille, congés 2 mois / 10 mois, zone franc.

Ecrire avec CV explicite s/réf. SO / EI à CETAGEP 30, avenue Amiral Lamoignon 78160 MARLY-LE-ROI.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS DE RECRUTEMENT

COPGO HUNTING

INGENIEURS LOGGING

avec expérience en production Formation électronique souhaitable. Déplacements fréquents France et étranger. Langue anglaise, italien. Entre 145, Z.A. Barrière Blanche 13127 VITROLLES.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Un outil, l'automate programmable un métier, la productique

April Pour mieux produire, tout simplement.

L'automate programmable belge en France. Deux grands. REVULT AUTOMATION et MERLIN GERIN sont associés. Ensemble ils couvrent plus de la moitié du marché. La mise en commun de leurs moyens techniques et industriels nous donne une dimension internationale. APRIL est déjà au deuxième rang européen. Très bien implantés sur le plan national, nos activités sont géographiquement réparties sur trois pôles : notre Direction Commerciale au Plessis-Robinson (92), nos établissements de Castres (81) et de Grenoble (38).

Ingénieurs commerciaux Chefs d'agence responsables du développement des ventes des agences régionales de Bordeaux, Clermont-Ferrand et Tours. Nos critères : une très bonne formation d'ingénieur généraliste avec une préférence pour l'électronique ou l'électromécanique et une expérience réussie de 2 à 4 ans de la vente en milieu industriel. Pour vos postes, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo au Cabinet ROUBIEX Décision - 32, rue des Volontaires 75015 PARIS.

Scholtes UN DES LEADER DE L'ELECTRO-MENAGER

UN DIRECTEUR JURIDIQUE (réf. A)

Responsable de l'administration générale, juridique et fiscale de l'ensemble des sociétés du groupe, il gère les différents contrats pouvant exister dans une société de 700 personnes, à vocation internationale (immobilier, assurances, personnel, export...), mais aussi le contentieux et l'organisation des assemblées.

Nous recherchons un candidat diplômé de l'enseignement supérieur, justifiant d'une première expérience similaire. Homme des dossiers, il sera doué d'un excellent contact lui permettant d'assurer les relations avec l'extérieur (avocats, administrations...) et désireux d'élargir ses responsabilités à court terme, compte tenu des perspectives d'évolution de la société.

UN CRÉDIT MANAGER (réf. B)

Ce poste s'adresse à un professionnel du crédit client (une expérience dans une société anglo-saxonne serait appréciée).

Assisté de 5 personnes, il supervisera la comptabilité client, fera évoluer les méthodes de recouvrement, ainsi que les procédures informatiques en liaison avec la Direction Commerciale, permettant ainsi un parfait contrôle des comptes clients (plus de 2000 comptes actifs). Une part importante de notre chiffre d'affaires étant réalisée à l'exportation, la fonction comprend également la gestion COFACE.

Ces deux postes, rattachés au Directeur Administratif et Financier, sont à pourvoir dans l'est de la France.

Dans les deux cas, il s'agit de postes nouveaux, qui intéresseront des candidats dynamiques, désireux d'évoluer dans une Société non liée à un grand groupe et d'être très proche du centre de décisions.

Ecrire en précisant la référence du poste qui vous intéresse avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 78183 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

QUOTIDIEN RÉGIONAL (150 km de PARIS) RECHERCHE

SON CHEF DE PUBLICITÉ

Ce poste requiert : - Une forte personnalité ; - Une grande rigueur dans la gestion du chiffre d'affaires ; - Un dynamisme dans l'organisation du service et le contact avec la clientèle ; - Une expérience solide dans la publicité presse ; - La capacité de rédaction d'articles publicitaires ; - La direction et la motivation d'une équipe.

Ecrire s/réf. 8.480 le Monde Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

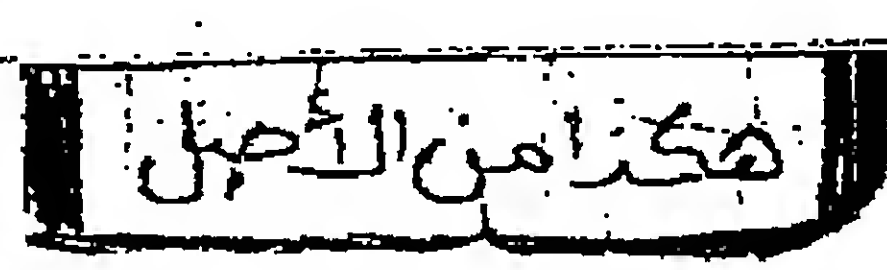
JEUNE INGÉNIEUR (A. & M. ou équivalent)

Sa mission : assurer le développement d'un produit porteur à l'échelon européen. Rattaché à la Direction Générale, il sera chargé, à partir d'une information systématique sur les besoins des clients à court et moyen termes, de concevoir de nouveaux produits et de nouvelles applications, et d'élaborer des techniques d'industrialisation.

Poste évolutif, pour un tempérament entrepreneur basé dans une ville universitaire Centre-Est.

Ecrire à Michel GOYHENETCHE Consultants, 18, avenue Parmentier, 75011 PARIS.

Vertical strip of various job advertisements including 'Anditec', 'Assistant', 'ISTA IMATIC', 'LYON', 'INGENIEURS D'AFFAIRES', 'Cadre de Haut Niveau', 'Ingénieur composants', and 'CHEF DE PRODUIT'.





مكتبة الفهرس

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

UN DES PREMIERS CABINETS FRANCAIS D'AUDIT ET DE CONSEIL

MEMBRE D'UN RESEAU INTERNATIONAL

recherche pour son bureau de POITIERS

Auditeur

• 3 à 4 ans d'expérience

Vous serez amené à effectuer des missions de commissariat aux comptes et d'audit dans la région Poitou-Charente.

Assistant Confirmé

• 2 à 3 ans d'expérience

Vous serez appelé à réaliser des missions de conseil auprès de P.M.E. - P.M.I.

Nous offrons de réelles possibilités de carrière au sein d'une organisation internationale comptant 600 professionnels en France, une formation permanente et pluridisciplinaire, des méthodes de travail rigoureuses, une rémunération motivante.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à : H. Lippuner HELIOS-STRECO-DURANDO - Tour Manhattan - Cedex 21 - 6, place de l'Iris 92035 LA DEFENSE 2.

REGION AIX EN PROVENCE

INGENIEURS ELECTRONICIENS

débuteurs à 3 ans d'expérience. Vous concevez et réalisez des systèmes électroniques multi-processeurs. Vos connaissances en architecture de machines informatiques et réseaux seront appréciées.

Envoyer C.V. à S.A. DISTONE 13970 LA BARQUE

Consultant en Stratégie Industrielle

Lyon

Contribuer à la conception et à la mise en oeuvre de stratégies d'entreprises ; plus qu'un métier, une passion. Les consultants du département «Développement et Stratégie Industrielle» d'ALGOE vous invitent à la partager.

Concrètement, vous allez conduire et réaliser des missions d'audit stratégique et assister nos clients dans la définition et la mise en oeuvre de leurs plans de développement.

35 ans environ, vous avez - dans l'idéal - la double formation : grande école d'ingénieurs + MBA et un parcours professionnel qui fait de vous un spécialiste des grands concepts de l'analyse stratégique moderne appliqués au domaine des biens industriels. Conseil en Management depuis vingt cinq ans, ALGOE doit à la compétence de ses 70 Consultants, à ses standards professionnels élevés, à sa déontologie exigeante, d'occuper aujourd'hui l'une des premières places.

Jean CLEMENT étudiera, avec vous, vos meilleures chances de réussite dans ce poste. Ecrivez-lui, sous référence 874 M à



ALGOE 9bis route de Champagne - 69134 ECULLY Cx MEMBRE DE SYNTec

ISTA - IMATIC

Important Distributeur de Micro-Ordinateurs IBM, APPLE ayant 5 centres de vente PARIS-PROVINCE recherche pour l'ouverture de son centre de

LYON

INGENIEURS D'AFFAIRES

expérience vente micro et mini-ordinateurs entreprises et grands comptes.

Pour ce poste au salaire motivant, envoyer C.V. détaillé à ISTA - IMATIC - 19, 21, cours Lafayette - 69006 LYON

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Responsable marketing ou commercial rejoignez Bernard Julhiet Conseils.

Avec nous, vous irez au bout de vos idées

Nous aussi avons ressenti un jour en entreprise le besoin d'avoir plus d'initiative, une écoute plus grande de nos propositions, une vue plus large des choses. Nous aussi avons eu envie d'oxygène, tout en gardant la passion d'entreprendre. Nous avons alors choisi le métier de consultant et rejoint Bernard Julhiet Conseils qui assiste les entreprises dans le maîtrise de leur évolution, l'accroissement de leurs performances marketing et commerciales, le développement de leur potentiel humain.

Cette assistance, nous l'apportons tant au niveau de la réflexion qu'à celui de la mise en oeuvre opérationnelle des solutions retenues par les entreprises, en étroite collaboration avec leurs hommes. Pour nous, c'est cela aller au bout de nos idées.

Enfin, il nous arrive aussi d'aller au bout de nos propres idées en créant à l'intérieur du Groupe Bernard Julhiet (5 sociétés, 150 personnes), une nouvelle unité.

Nous sommes plutôt jeunes, ou un peu moins. Trente ans ou plus en tout cas. Pour la plupart diplômés d'études supérieures commerciales, nous avons souvent réussi auparavant en entreprise dans des fonctions centrées sur le marketing ou le commercial à des postes de responsabilité.

La diversité des missions dans nous sommes chargés, sur des marchés que nous connaissons bien, est l'un des aspects stimulants du job. Notre quotidien : des diagnostics du commercial ou du marketing, des réflexions sur la politique commerciale, sur l'organisation, sur les structures, la conception et la mise en oeuvre de plans d'actions ou de lancement de produits. Et bien sûr la promotion de Bernard Julhiet Conseils, l'acquisition de nouveaux clients ou la recherche de nouvelles méthodologies d'intervention.

Notre développement remarqué ces dernières années nous conduit à rechercher de nouveaux consultants qui nous ressemblent :

- CONSULTANTS MARCHES «SERVICES» et «BIENS D'EQUIPEMENT» Réf. 101M
CONSULTANTS MARCHÉ «PRODUITS GRAND PUBLIC» Réf. 102M
CONSULTANT MARCHÉ «INDUSTRIE» Réf. 103M
CONSULTANT «GRANDES ORGANISATIONS» Réf. 104M

Notre message vous a convaincu que le passage de l'entreprise au conseil est une ouverture séduisante. Si notre offre vous intéresse, nous vous remercions d'écrire au plus tôt suivant la référence indiquée en joignant à votre lettre un CV et une photo.

Bernard Julhiet Conseils est installé au 28 Boulevard Belle-Rive - 92500 Rueil Malmaison. Nos bureaux sont en bord de Seine. Notre effectif est de 50 personnes.



BERNARD JULHIET CONSEILS

CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES recherche pour Toulouse un

Ingénieur composants VLSI

Son rôle sera d'établir et de mener la politique technique d'utilisation de ces composants dans le domaine spatial : mémoires-microprocesseurs, prédifusés, électronique rapide.

Issu d'une grande école, il devra nécessairement justifier d'une expérience de quelques années dans la technologie de réalisation des VLSI.

Merci d'adresser CV et présentations au CNES, division du personnel, 18 avenue Edouard Belin, 31055 Toulouse Cedex.

PME CHIMIE / AGRO-ALIMENTAIRE - SUD FRANCE

CHEF DE PRODUCTION

Formation : Ingénieur A.M., Chimie ou équivalent. Expérience : plusieurs années en fabrication, planification, gestion du personnel. Connaissances : génie chimique et / ou alimentaire : trilles, catalyseur, pompes, extraction, évaporation, séchage, électrolyse, régulation, services généraux. Candidat : Ingénieur minimum 35 ans acceptant contraintes de la production (semi-continue) désireux d'évoluer techniquement.

Lettre manuscrite, photo, C.V. détaillé, présentions sous réf. 8963 à PIERRE LECHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

MÉTALLURGIE FINE INGÉNIEUR FABRICATION

Notre usine à taille humaine (200 personnes) réalisant des produits métallurgiques de haute technicité, rattachée à un important groupe français, recherche un ingénieur pour son service fabrication.

Adjoint au chef de ce service, il assurera la mise au point de nouveaux moyens de fabrication et proposera des évolutions de processus tendant à optimiser les équipements existants.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école E.C.P., Mines, A. & M., etc. débutant ou ayant 2 ou 3 ans d'expérience industrielle.

Le poste est basé dans une petite ville de l'Ouest sur le littoral atlantique.

Merci d'adresser lettre de candidature, photo, c.v. complet et présentions.

Ecrire sous n° 8.479 le Monde Publicité, SERVICE ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Le C.N.R.S. recrute un ingénieur et un technicien supérieur ayant compétences dans au moins l'un des domaines suivants : mécanique des fluides, thermique, optique, électronique, informatique. Lieu de travail : région NORD. Env. à n° 8.477 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE CONFIDENTIELLE province NORD recherche COLLABORATEUR, EXPÉRIMENTÉ niveau minimum BTS ou équivalent. Env. avec c.v. manuscrit et présentions sous n° 8.481 le Monde Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

NICE, ECOLE DE FRANÇAIS pr adhéses étrangers recherche PROFESSEUR

exp. pratique VIF et DUV exigée, parler bien l'anglais, plein temps, poste permanent. Ecrire sous le n° T 068.576 M Régis-Presses, 7, rue de Montmorency, Paris-7.

Banque Internationale Paris 8e recherche pour son activité avec l'étranger

CADRE CONFIRME HF

dont la mission consistera :

à entretenir et développer ses relations avec ses correspondants de la République Fédérale Allemande.

à nouer des contacts avec les sociétés commerciales de ce pays.

Le candidat recherché sera âgé d'environ 30-35 ans, devra posséder une solide connaissance des opérations traitées avec l'Etranger et notamment de la réglementation actuelle du contrôle des Changes.

Il devra, en outre, parler et écrire couramment l'allemand, l'anglais n'étant que souhaité.

Adresser CV et présentions sous référence 534 à M. A. Dannenberger CEPIAD - 135 av. de Wagram 75017 Paris, qui vous assure la discrétion.

Chef de service export

30 ans minimum. Expérience confirmée Europe et si possible USA-Canada, pour société française leader national biens durables équipement ménager.

150/200.000 par an + frais.

Adresser CV, lettre manuscrite sous réf. 2119 à CONTESSÉ PUBLICITÉ 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Filiale d'un groupe très important - PARIS

CHEF DE SERVICE TECHNIQUE BATIMENT

Superviser plusieurs ingénieurs, vous êtes de formation ingénieur Grandes Ecoles ou équivalent.

Vous possédez une expérience approfondie du bâtiment T.C.E. acquise en bureau d'études, bureau de contrôle, entreprise bâtiment...

Age minimum souhaitable 45 ans environ.

Envoyer CV, références et prétentions sous référence 1962 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.



REGION NORD DE PARIS

Vous êtes

Assistant(e) en contrôle de gestion

et capable de gérer une équipe de haut niveau. Pourquoi ne pas faire carrière dans notre Banque ?

La BPRNP

est une banque coopérative, régionale et non nationalisée de 850 personnes. Ses 48 agences se regroupent autour de son Siège Social implanté à Saint-Denis.

Sa progression

la conduit à rechercher un collaborateur (H/F) de valeur capable : de gérer l'information de gestion, d'assister les différents départements de la Banque dans leurs besoins de gestion, de participer à l'élaboration des prévisions, d'animer une unité de travail qualifiée, utilisant les outils informatiques.

Si vous possédez

un diplôme de l'enseignement supérieur à dominante de gestion, des connaissances en micro-informatique, le sens des contacts humains et des relations de travail, si en plus, votre esprit de synthèse s'est affiné par une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire,

nous vous remercions de nous expliquer votre intérêt pour ce poste, en adressant à notre Service du Recrutement 32, boulevard Jules Guesde 93200 SAINT-DENIS votre candidature manuscrite (sous référence 84-10-09-N) accompagnée d'un CV, d'une photo et de vos prétentions.

Notre organisme se situe parmi les plus importants des établissements spécialisés dans le financement de l'immobilier. Dans le cadre du développement des opérations du court terme (promotion immobilière, investissements spéciaux, participation) nous recherchons un

chargé de dossiers contentieux

qui aura à prendre en charge, au sein d'une unité spécialisée, des dossiers, en phase de règlement amiable en vue d'éviter les procédures judiciaires et si elles deviennent nécessaires d'en surveiller le déroulement afin de préserver les intérêts de notre organisme.

Ces dossiers complexes qui mettent en jeu des engagements importants impliquent une double formation de juriste et d'économiste acquise à l'université ou dans une école de commerce.

Des qualités de contact et d'initiative sont nécessaires pour réussir dans cette fonction considérée comme évolutive.

Si vous êtes intéressé(e), adressez un courrier manuscrit avec vos prétentions, sous référence JC, au

cog hébert conseil Poissonnière Commercial Building 11 Fg Poissonnière 75009 Paris Discretion assurée.

Notre renommée internationale est étroitement liée à la qualité et la haute technologie de nos produits pour lesquels nous avons déjà obtenu de nombreux Oscars aux Etats-Unis (FR 100). Division d'un groupe international réputé, nous sommes des professionnels de matériel scientifique de laboratoire. Nous employons 200 personnes et exportons 70 % de notre production. Notre développement nous amène à créer le poste de

rédacteur technique de langue maternelle anglaise

Dépendant du directeur "études et développement" vous serez intégré à la mise en place de nos projets dès leur "naissance". Votre rôle : concevoir, traduire, adapter, contrôler et mettre à jour les modes d'emploi de nos appareils. Intéressé entre les chefs de projets, le R.E., les services informatiques et électroniques, vous serez l'élément indispensable de l'équipe qui nous permettra de répondre aux besoins de nos clients et... de promouvoir l'image de notre entreprise. Si une formation supérieure de type "Mesures Physiques" ainsi qu'une parfaite maîtrise de l'anglais et du français sont indispensables, des connaissances en optique et une expérience de rédacteur constitueraient des atouts de 1er plan. Si votre salaire dépend directement de votre expérience, vos performances seront appréciées à leur juste valeur pour votre évolution au sein de notre groupe. Poste basé en proche banlieue parisienne.

M. LARTIGUET vous remercie de lui adresser C.V., photo et prétentions à : JOBIN YVON - Affaires Sociales - B.P. 118 - 91163 LONGJUMEAU Cedex



Société de Services et d'Ingénierie Informatique (plus de 1000 personnes) recherche DIPLOMÉ GRANDE ECOLE (HEC, ESSEC, ECOLE D'INGENIEURS...)

Expérimenté (5 ans minimum) en organisation administrative et comptable (ayant exercé cette fonction dans un grand cabinet d'organisation ou dans une entreprise importante) afin de réorganiser les circuits administratifs et de bâtir un système d'information complet.

Directement rattaché au Secrétariat Général du groupe, il sera responsable de l'organisation, de la comptabilité analytique et du contrôle de gestion. Salaire selon l'expérience : 300.000 F +.

Bonnes perspectives de carrière au sein d'un groupe en expansion. Merci d'envoyer lettre, CV et photo en précisant sur l'enveloppe la référence 9299, à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cedex 02, qui transmettra.

4, rue Massenet 75116 Paris

Ecrire en précisant la référence - Discretion absolue



Chef de service marketing

référence MC 186 CM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE, solidement implantée, secteur tertiaire, rattachée à un groupe leader, recherche son Chef de Service Marketing.

Rattaché au Directeur de la Société, il sera chargé :

- des études commerciales (analyses des marchés, des ventes, segmentation de clientèle...)
- de l'élaboration des produits et de leur promotion,
- de l'image de marque de la société, de ses communications, des relations extérieures.

Ce poste conviendrait à un candidat HEC, ESSEC, ESC, ayant environ 5 ans d'expérience marketing, ayant de solides capacités relationnelles et des qualités de rigueur associées à de l'imagination.

Larges perspectives d'évolution dans le groupe. Poste : grande ville ouest France.

CERAMIQUE TECHNIQUE

Ingénieur diplômé ENSCI ou équivalent

référence LB 185 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE A TAILLE HUMAINE (350 personnes, filiale d'un très grand groupe industriel) qui étudie et réalise des produits céramiques destinés à des secteurs variés : électronique, agro-alimentaire, médical... offre un poste évolutif à un Ingénieur ENSCI ou ENSI spécialiste matériaux.

Il aura 2 à 3 ans d'expérience industrielle, le goût de la technique allié à de réelles qualités de réalisateur sur le terrain.

Il assurera des responsabilités concrètes d'assistance technique à la fabrication et de mise au point de nouveaux produits.

Réelles possibilités d'évolution de carrière pour un candidat de valeur. Poste : ville sud-ouest.

Jeune chef de projet conception et réalisation système de gestion

référence ZJ 183 AM

UNE DES PREMIÈRES MUTUELLES FRANÇAISES offre, au sein de son département Immobilier en développement, un poste intéressant et évolutif à un jeune Chef de Projet.

SA MISSION :

Chargé plus particulièrement, au sein du secteur gestion, de l'amélioration des systèmes actuels en intégrant des méthodes modernes, il sera responsable de :

- l'analyse des besoins,
- du développement (rédaction des cahiers des charges destinés à l'informatique),
- la mise en place et la formation des utilisateurs.

SON PROFIL :

ESSEC, ESCP ou équivalent. Il devra disposer d'une première expérience de deux ans environ en organisation de système de gestion acquise au sein d'un Cabinet spécialisé ou importante société secteur Tertiaire (connaissances dans le domaine immobilier appréciées).

Le Groupe est doté de puissants moyens informatiques (une des plus grosses bases de données est implantée en Europe) et le département est équipé en IBM 38. Poste à Paris.

Jeune responsable des ressources humaines d'un groupe

référence PF 188 AM

Nous sommes un Groupe de 3 500 personnes, comprenant plus de 20 filiales, réparties sur toute la France.

Notre domaine d'activité est en développement constant et nous sommes leader dans notre profession.

Notre Groupe est décentralisé et, dans le domaine social, chaque Directeur de filiale est responsable de son personnel.

Pour les assister ainsi que pour élaborer la politique du personnel au niveau groupe et pour mener des actions communes (en particulier en ce qui concerne la formation : élaboration des programmes et suivi de leur mise en œuvre), nous recherchons un jeune Responsable qui sera rattaché au Directeur Général.

Ce poste représente une excellente opportunité pour connaître l'ensemble des problèmes du personnel et peut convenir à un diplômé Droit, Sc. Po. ou ESC, ayant environ 5 ans d'expérience dans la fonction, témoignant de dynamisme, d'esprit d'initiative, de bonnes capacités de réflexion et d'études jointes à des qualités opérationnelles sur le terrain.

Possibilité éventuelle d'évolution, pour un candidat motivé et polyvalent, vers des fonctions de direction des filiales. Poste à Paris.

Toute candidature, homme ou femme, sera traitée avec la discrétion habituelle.



4, rue Massenet 75016 Paris

INGENIEURS SYSTEME

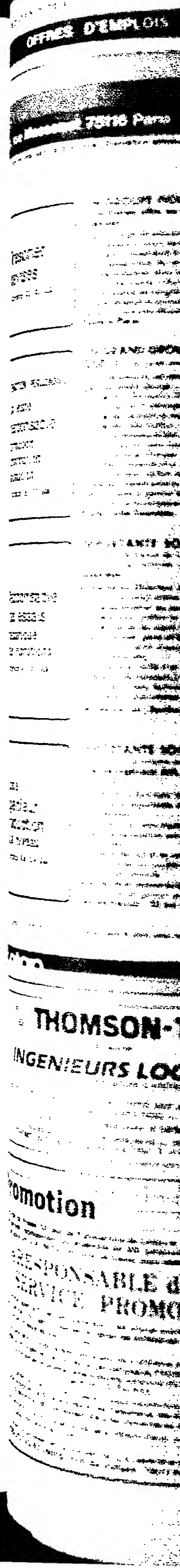
Pour renforcer l'une de nos équipes techniques en vue de nouveaux développements, nous recherchons des ingénieurs.

De formation Grande Ecole ou Universitaire, vous avez acquis une expérience de la fonction système sur gros matériel IBM (MVS, VTAM, JESS).

Nous vous offrons de nombreuses possibilités de formation complémentaire et d'intéressantes perspectives d'évolution au sein de notre Groupe.



Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous référence 828M SAINT GOBAIN INFORMATIQUE Les Mirrors Cedex 27 92096 Paris La Défense.



مكتبة المعرفة

مكتبة المجلد

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

**etap**  
4, rue Massenet 75116 Paris

Ecrire en précisant la référence - Discretion absolue

**Trésorier devises**  
réf. XZ 182 AM

**UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN, CA 20 milliards, offre, au sein de sa Direction Financière, un poste de Trésorier "devises".**  
Il sera chargé de préparer et de mettre en œuvre les décisions de couverture et de financement à court terme du Groupe.  
Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école, ayant une première expérience de quelques années, acquise dans une banque ou un grand groupe industriel, dans le secteur financier international.  
Il aura une bonne culture économique et des qualités d'analyse et de rigueur. Connaissance de l'anglais indispensable, connaissance complémentaire d'une autre langue étrangère souhaitée.  
Réelles possibilités d'évolution dans le Groupe.  
Poste à Paris.

**Un jeune responsable formation information animation**  
réf. DE 187 AM

**UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL DU SECTEUR ÉLECTRONIQUE** offre un poste évolutif à un Cadre de Personnel de valeur.  
Il commencera sa carrière dans un ensemble de 1 000 personnes (2 usines) où il sera spécifiquement chargé :  
• de la formation du personnel à tous niveaux : évaluation des besoins, élaboration et pilotage des programmes,  
• de l'animation sociale : groupes d'expression, cercles de qualité,  
• de l'information, en particulier journal d'entreprise.  
Outre ces responsabilités, il participera à l'ensemble des activités du service du personnel. Il pourra ainsi faire ses preuves et développer son expérience pour ensuite évoluer dans le Groupe.  
Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (HEC, ESC, SCPO, Droit, Ingénieur, option ou formation complémentaire dans la fonction personnel appréciée) ayant environ 4 ans d'expérience professionnelle, capable de jouer un rôle actif dans la gestion des ressources humaines et leur adaptation constante à des évolutions technologiques très rapides.  
Poste : ville Toulousaine.

**Responsable des essais mécanique des vibrations**  
réf. AT 193 AM

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILE** (1 milliard de francs de CA), en bonne santé économique et financière, étend le champ de ses activités d'essais aux phénomènes vibratoires et recherche un Ingénieur.  
Rattaché au Directeur des Études, il sera chargé, à partir de demandes spécifiques ou de programmes généraux, de :  
• déterminer les processus d'essais,  
• étudier, mettre en place les moyens nécessaires,  
• réaliser les essais et analyser les résultats.  
Il devra animer, gérer et former une équipe d'une dizaine de personnes environ et aura pour objectif d'assurer l'évolution des méthodes, des moyens techniques et des études existants.  
Ce poste sera confié à un ingénieur mécanicien diplômé (type AM) possédant une expérience de minimum 5 ans dans le domaine des essais faisant appel à la mise en œuvre de moyens techniques modernes destinés en particulier aux mesures et à l'analyse des phénomènes vibratoires dans les ensembles mécaniques.  
Lieu de travail : banlieue ouest de Paris.  
Rémunération : 240 000 F +

**Jeune ingénieur production haut niveau**  
réf. KA 184 CM

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ PERFORMANTE ET MODERNE** en expansion sur le marché de la transformation des papiers et cartons ondulés, offre à un jeune ingénieur AM, IDN, ENSI ou équivalent, un poste à larges perspectives d'avenir.  
Ses premières fonctions auront comme objectif de secourir le Responsable de l'unité la plus importante comprenant 200 personnes et des moyens de production très diversifiés.  
La réussite à ce poste implique une expérience de 5 ans environ en fabrication dans un secteur nécessitant une grande souplesse de gestion de production et des outils automatisés.  
Homme de terrain et de contact, mais aussi homme d'organisation, de conception, il devra associer les qualités de rigueur et d'imagination dans un souci constant de productivité optimale.  
Le succès de sa mission lui permettra d'accéder dans l'entreprise à de larges responsabilités tant en gestion qu'en technique.  
Lieu de travail : 30 km d'une ville universitaire centre-ouest.

Toute candidature, homme ou femme, sera traitée avec la discrétion habituelle.

4 rue Massenet 75016 Paris

**Valeo**  
1<sup>er</sup> Fabricant Français d'Équipements pour l'Automobile  
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux  
27 600 personnes - C.A. 9 Milliards de Francs  
recherche pour développer son potentiel humain

**INGENIEURS**  
généralistes ou mécaniciens diplômés grandes écoles

**Ingénieur Technico-Commercial**  
Valeo Equipements Industriels SOMA (Asnières - 92)  
Votre EXPERIENCE CONFIRMÉE de la vente de produits industriels vous permettra de prendre en charge les relations techniques et commerciales (pompes moteurs, boîtes de vitesses et de transfert...) avec un important constructeur d'engins de travaux publics. (Connaissances en anglais souhaitées).  
R.M. 55245/1/M

**Ingénieur Chargé d'Affaires**  
Valeo Equipements Industriels SOMA (Saint-Etienne - 42)  
Vous avez une PREMIÈRE EXPERIENCE en Bureau d'Études ou Production. Au sein de la Direction Technique, votre mission sera de suivre la mise au point des produits développés pour les clients stratégiques de la Société avec une section accrue lors de leur passage en série. Vous serez également chargé d'assister le Service Commercial dans ses contacts avec les clients. Connaissances en anglais souhaitées. Déplacements fréquents de court durée.  
R.M. 55245/2/M

À partir de ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, présentations et photographies en indiquant la référence du poste choisi à :  
Valeo Service Recrutement I & C - 45, rue Bayen - 75017 PARIS

**ARJOMARI**  
L'un des Grands du Marché de l'Industrie Papetière, C.A. 3 Milliards de Francs, recherche pour son usine située en Seine et Marne (à 80 kms de Paris), un

**INGENIEUR DEBUTANT "POLY-TECHNICIEN"**  
Formation AM, IDN, ENSI ou équivalent

Ce poste conviendrait à un ingénieur généraliste, ayant assimilé les méthodes traditionnelles de production et s'intéressant au développement de nouveaux procédés utilisant les techniques de pointe : Electronique, Microprocesseur, Calculateur d'assistance aux procédés, informatique, ...  
Il bénéficiera, pendant les premières années, d'une formation qui lui permettra de développer ses compétences à travers les tâches auxquelles il sera affecté.  
Mobile, bilingue Anglais/Français, il sera amené à séjourner à l'étranger. Notions d'Allemand appréciées.  
Ce poste constitue une réelle opportunité pour un candidat animé du désir de s'impliquer à part entière dans la vie de l'usine, dans l'ensemble de ses aspects techniques et humains.  
Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et prétentions, sous référence 188 M à :

**DENEB CONSULTANTS**  
6 rue Lincoln 75008 PARIS qui garantit le secret des candidatures.

A l'occasion du SICOB 84 nous avons lancé une nouvelle gamme de STATIONS BUREAUTIQUES individuelles et en groupes.

Si vous êtes volontaire pour nous aider à réussir ce lancement nous vous proposons le poste d'

**Ingénieur Support Bureautique**

qui se situe à la charnière entre les études et la distribution. Après une phase de formation approfondie sur cette nouvelle gamme vous organiserez et suivrez les plans pilotes et vous apporterez le soutien technique aux réseaux de distributions nationaux et internationaux.

Nous attendons de vous :  
- une attitude profondément responsable et un esprit ouvert  
- une expérience technique dans les systèmes à base de microprocesseurs  
- une bonne connaissance de l'anglais

Contactez nous en envoyant votre CV et prétentions sous réf. 910 ISB à Michèle CORBINEAU - BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY

**Bull Transac**

**THOMSON-TITN**  
recherche

**INGENIEURS LOGICIEL**  
DEBUTANTS ET PREMIERE EXPERIENCE.

Formation Ecole d'ingénieurs ou DEA - DESS pour participer à des projets « SYSTEMES TEMPS REEL ».

Postes à pourvoir banlieue Ouest et banlieue Sud.  
Adresser C.V., photo et prétentions s/ réf. MLA à THOMSON-TITN - 5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS.

**Rowntree Mackintosh**

**LEADER ET PREMIER ANNONCEUR SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS DU CHOCOLAT**  
recherche un

**chef de produit**

Lion  
Nuts  
Folly  
Kit Kat  
Smarties  
After Eight  
Quality Street  
Réve Noir  
Larvin  
Menier...

Jeune et dynamique, capable de contribuer à une stratégie ambitieuse fondée sur le développement rapide du potentiel de ses marques.  
Le candidat, IIEC, ESSEC ou ESCP prendra en main la gestion et le développement d'une ligne de produits et devra par conséquent justifier d'une première expérience solide dans le domaine des produits de grande consommation.  
Poste basé à 30 minutes de Paris.  
Merci d'envoyer lettre, CV (photo) et salaire actuel ou souhaité (5) 025 91 20 à Denis MONTAUD - Rowntree Mackintosh S.A., Noidat, 77428 Marne la Vallée Cedex 2.

**Unilever France Services**  
recherche pour LEVER INDUSTRIEL, société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de détergents et produits de nettoyage

**Ingénieur méthodes et procédés**

Rattaché au directeur de la production, il prend en charge le développement industriel de nos installations de mélange et de dosage de matières premières et de conditionnement de produits finis. Dans le cadre d'un programme annuel d'investissements :  
• il met au point les nouveaux procédés et participe à leur mise en place  
• il améliore les procédés existants.  
• il étudie et met au point les appareils de mesure et de contrôle.  
Il travaille en liaison avec les services entretien, production et laboratoire.  
Après une première expérience réussie dans ce poste, une évolution est envisagée vers d'autres secteurs techniques.  
Le poste est basé en proche banlieue Est.  
Le candidat recherché aura une formation d'ingénieur, une expérience d'au moins 5 ans si possible dans le domaine du génie chimique et de l'entretien.  
L'anglais est souhaité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et photo) sous la référence X31 / 84 M au Département Central du Personnel UNILEVER FRANCE SERVICES 8, avenue Delcassé 75384 PARIS CEDEX 08.

**Promotion Paris**

Groupe de Presse Editeur de Publications de Loisirs et de Magazines destinés aux jeunes, représentant un ensemble de 300 personnes et une dizaine de titres pour un C.A. de 550 millions de francs, nous recherchons :

**le RESPONSABLE de notre SERVICE PROMOTION**

En liaison avec la Direction Générale, il est chargé auprès de chaque Directeur de Titre de proposer, organiser et gérer les différentes actions de promotion et d'achats d'espaces publicitaires.

Vous avez acquis depuis environ 5 ans, de préférence dans une Entreprise de Presse ou en Agence, l'expérience des campagnes PROMOTIONNELLES : suppléments promo-rédactionnels, concours, PLV, sponsoring, et PUBLICITAIRES.

Pour mener à bien votre mission, vous bénéficierez du concours d'une équipe intégrée de 8 personnes et de l'assistance des Agences avec lesquelles nous collaborons habituellement dans les domaines de la création.

Bien entendu, votre expérience sera déterminante quant à la fixation de votre niveau de rémunération.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à N. 4181 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

Important Organisme Professionnel proche gare St Lazare recrute pour son service d'études :

**jeune cadre chargé d'études économiques**  
sur pays étrangers.  
Poste sédentaire, niveau maîtrise de sciences économiques.

Allemand courant exigé, anglais souhaité.  
Adresser CV et prêt, sous réf. 2102 à CONTEXTE PUBLICITE 90, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qu'il tr.



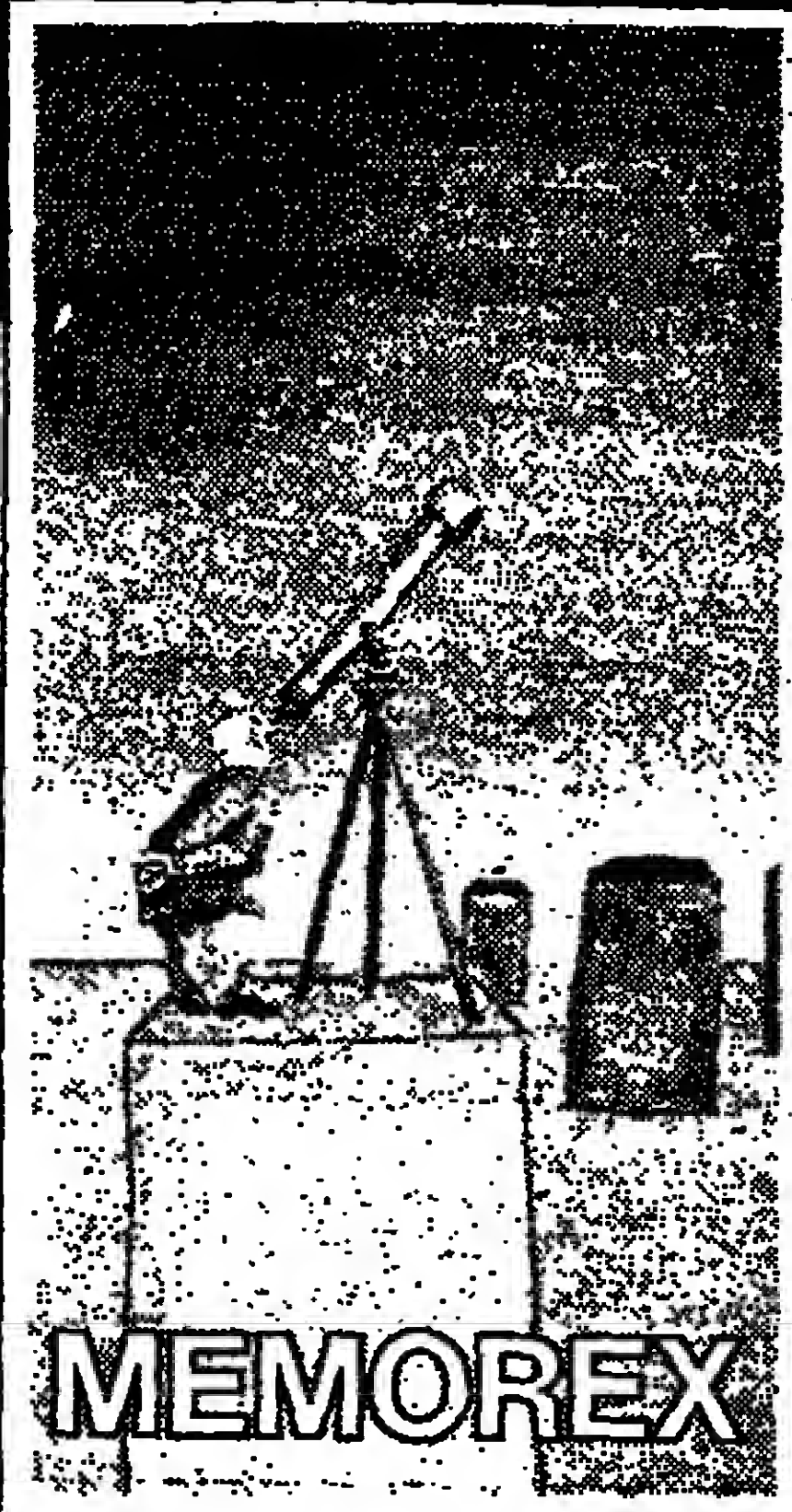
مكتبة القرآن

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



### IL Y A TOUJOURS EU DES HOMMES QUI ONT SU VOIR PLUS LOIN.

## Ingénieurs commerciaux

Vous avez réussi votre première expérience de la vente dans le domaine informatique. Vous êtes «un bon» et vous recherchez une entreprise et un produit avec lesquels vous pourrez donner la pleine mesure de vos moyens. Nous allons vous confier la commercialisation de notre matériel périphérique compatible IBM. Un produit excellent, reconnu dans le milieu, des négociations à très haut niveau... une rémunération à hauteur des résultats et non plafonnée : vous avez tous les éléments en mains. Si vous connaissez bien l'environnement IBM, vous aurez un avantage certain mais vous avez certainement une bonne capacité à intégrer rapidement la nouveauté.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à : MEMOREX, Département des Relations Industrielles - 3-5, rue Maurice Ravel 92300 LEVALLOIS

CONTRAT PUBLICITE

### Electroniciers grandes écoles ESE, TELECOM, SUP. AÉRO, MINES, ECR... pour participer au pilotage de projets dans techniques de pointe

UN GRAND ORGANISME D'ÉTAT chargé de définir des matériels et des systèmes destinés à la Marine Nationale et d'en piloter la réalisation, offre plusieurs postes à des Ingénieurs confirmés ou débutants.

Plusieurs domaines d'activité sont concernés :

- LUTTE SOUS-MARINE
- DÉTECTION ÉLECTROMAGNÉTIQUE
- GUERRE ÉLECTRONIQUE
- TRANSMISSIONS

réf. SI 133 AM  
réf. UN 135 AM  
réf. VO 136 AM  
réf. RK 132 AM

Postes à Paris.

Écrire en précisant la référence. Toute candidature, homme ou femme sera traitée avec la discrétion habituelle.

Membr. de Syntec

4, rue Massenet 75016 Paris



### Jeune planning manager

UN GROUPE DU SECTEUR ELECTRONIQUE, un des premiers mondiaux, offre au sein d'une unité récente en fort développement, un poste important et évolutif de jeune Planning Manager.

Sa mission :

- créer et animer la planification de la production pour l'assemblage et le test de circuits intégrés.

Dans cette perspective, il devra être capable :

- de consolider les plans détaillés des besoins de la Division,
- de coordonner les plans de production des différentes usines et de la sous-traitance,

de d'organiser et animer l'ordonnement d'une nouvelle usine en expansion, de définir et mettre en place l'outil informatique et de former les utilisateurs.

Son profil :

Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion, ayant au minimum 3 à 4 ans d'expérience dans des fonctions de gestion de production industrielle (fabrications de grande série) impliquant une planification complexe.

De solides capacités de synthèse, de réelles aptitudes à la communication et une grande autorité naturelle sont indispensables. Connaissances de l'anglais nécessaires.

Poste : ville sud-est.

Écrire sous référence KS 156 AM. Toute candidature, homme ou femme, sera traitée avec la discrétion habituelle.

4, rue Massenet 75116 Paris



### JEUNES INGENIEURS ville Côte d'Azur

UN ETABLISSEMENT INDUSTRIEL D'ETAT (1.200 personnes) dont la vocation est l'étude, la mise au point et la fabrication d'équipements complexes pour la Marine propose trois postes à des Ingénieurs de haut niveau en début de carrière.

#### • Ingénieur hydrodynamique et mécanique des structures

ENSAM, ECL, INSA, Doctorat...

Fonctions polyvalentes (études, essais, industrialisation) comportant une part importante de calculs informatiques dans les domaines de l'hydrodynamique (conception de propulseurs sous-marins) et de la mécanique des structures (métalliques ou composites). Débutant possible.

référence FR 489 AM

#### • Ingénieur analyste en simulation temps réel

ENSI, INSA, DEA, MST automatique...

2 à 3 ans d'expérience seraient appréciés.

Cet ingénieur participera à la définition des simulateurs et mènera des travaux d'analyse et de programmation de simulations en temps réel. De bonnes connaissances en informatique temps réel en électronique et automatique sont indispensables.

référence HT 491 AM

#### • Ingénieur logiciel

ENSAE, ESE, DEA, MST automatique

Fonctions à dominante automatique/informatique consistant à développer et gérer des logiciels pour des systèmes micro-informatiques embarqués (domaine de pilotage-guidage de missiles sous-marins). Travail d'équipe avec des moyens importants nécessitant la connaissance de langages temps réel. Débutant possible.

référence JV 493 AM

Ces postes représentent des opportunités pour des ingénieurs diplômés motivés par les techniques de pointe. Écrire en précisant la référence. Toute candidature, homme ou femme, sera traitée avec la discrétion habituelle.

4, rue Massenet 75116 Paris



### ENTREPRISE D'ÉDITION

Dans le cadre de sa politique de diversification, recherche

### CHEF DE PROJET

pour développer politique de communication multi-média au sein du service marketing.

- Expérience télématique grand public souhaitée.
- Connaissance radio, télédistribution, nouveaux médias appréciée.

Envoyer c.v. photo et prétentions sous réf. 131 à SWEERTS, 9, rue du Delta, 75009 PARIS, qui transm.

CHERCHE PERSONNE pouvant taper cassettes de cours médicaux. Tél. 705-59-80 entre 20 et 21 h.

### GROUPE DE PRESSE INDUSTRIEL

LEADER SUR SON MARCHÉ recherche pour revue bimensuelle son ou (sa) futur (s)

### CHEF DE PUBLICITÉ

Expérience souhaitée en électronique et en informatique. Écrire sous le n° 338 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Mortessou, Paris-7.

## CIMSA

### SPÉCIALISTES RÉSEAUX: CONNECTEZ VOTRE EXPÉRIENCE A UN GRAND PROJET.

Notre matériel, nos systèmes et nos logiciels font appel à une informatique de pointe, performante au plus haut niveau, dans les milieux les plus sévères.

Dans le cadre d'un grand projet à l'export, nous recherchons des

### INGÉNIEURS RÉSEAUX

Vous êtes le spécialiste de la conception, de la réalisation et de la maintenance de logiciels de transmissions de données intercalculateurs. Vous assurez le suivi technique de ces affaires jusqu'à la phase de recette. Votre responsabilité englobera par ailleurs les aspects de définition et contrôle des plannings et budgets. Vous possédez une formation d'ingénieurs Grandes Ecoles ou Universitaire ainsi qu'une solide expérience industrielle dans des domaines comparables. Votre connaissance des normes internationales sera appréciée.

Ces postes sont basés à Vélizy (les ingénieurs intéressés pourront rejoindre notre Etablissement de TOULOUSE).

Merci d'adresser votre candidature sous Référence 8450 M à JFD CONSEIL, Jacqueline Fleurent-Diéter, 102, boulevard Malesherbes, 75017 PARIS, qui étudiera en toute discrétion.



### ENERTEC

Société du Groupe Schlumberger recherche pour sa Division Instruments, des

## Ingénieurs d'études électroniques

(Sup. Elec, Télécom, ENSEEIHT...)

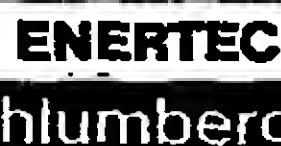
Nous concevons et fabriquons dans notre établissement de Vélizy des enregistreurs magnétiques de haute performance destinés au secteur aéronautique et spatial.

Nos produits sont leaders sur le marché européen et notre croissance nous amène à recruter des ingénieurs. Ils seront intégrés à des équipes qui utilisent différents projets d'enregistreurs linéaires et d'enregistreurs vidéo.

Ils seront responsables de sous-ensembles de projets qu'ils auront à développer jusqu'à la réalisation d'un prototype. Les techniques utilisées sont électronique analogique et numérique ainsi que les micro-processeurs.

Nous offrons à des jeunes ingénieurs de réelles possibilités d'évolution au sein d'un groupe international.

Adresser CV et prétentions, sous réf 3092, Service du Personnel, ENERTEC, 1 rue Nieuport 78140 Vélizy-Villacoublay.



IMPORTANT ORGANISME PUBLIC FINANCIER renforce sa Direction du Personnel et crée à cet effet deux nouveaux postes à Paris

### psychologue consultant interne H/F

Sa mission sera : - d'assurer la Gestion des Carrières des Cadres à travers des entretiens d'orientation et à l'aide d'un outil informatique ; - de participer à des opérations de Recrutement/Sélection ; - de conduire des études de Gestion Prévisionnelle.

Le profil souhaité : - 27 ans minimum - un niveau au moins égal à la Maîtrise de Psychologie ; - une expérience de 3 à 5 ans dans la gestion des Cadres en particulier en milieu administratif. Rémunération selon expérience entre 150 et 180.000 F - nombreux avantages de groupe. réf. B 171

### chargé d'études H/F

Il (elle) sera chargé(e) d'étudier et de concevoir la mise en place de la gestion des postes de travail de l'établissement : - analyse des postes ; - détermination de filières de carrières ; - mise en œuvre d'un système de gestion automatisée.

Le profil souhaite : - une formation supérieure universitaire en Sciences Humaines avec spécialisation en gestion personnel ; - une première expérience dans le domaine des emplois et de la qualification du travail ; - des notions d'informatique. Rémunération selon expérience entre 140 et 170.000 F + nombreux avantages de groupe. réf C 171

Merci d'écrire avec CV et photo, en précisant la référence, à PAJ Conseil 8, avenue de Camoëns, 75016 PARIS.





مركز العمل

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Notre métier : l'image, le vôtre : la gestion.

Notre Entreprise du secteur public de l'Audiotvisuel se place au 1er rang dans ce domaine d'activité : nous gérons et maîtrisons les techniques de l'image.

contrôleur de gestion - H/F

De formation supérieure, votre expérience réussie dans la mise en place d'opérations de gestion vous permettra de donner la pleine dimension à cette fonction.

Après une phase d'étude et de diagnostic vous serez chargé de : • mettre en place les tableaux de bord, les systèmes d'information et les procédures destinées à la Direction Générale pour une gestion budgétaire efficace.

Soderhu

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE RÉGION PARISIENNE recherche

INGÉNIEUR DE FABRICATION

à qui sera confiée la responsabilité de la fabrication de matériel électronique de radiocommunications.

De formation grande école à vocation généraliste ou mécanique (Mines, ENSCM, INSA, etc...).

Agé de 30 ans ou moins, il aura, dans le domaine précité et dans une expérience soit de fabrication, soit de développement de 3 ans minimum.

De larges possibilités d'évolution de carrière sont offertes à un candidat ayant le goût de la fonction encadrement.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions sous réf. 36138 M à H.WAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

Niveau BAC + 4

Scientifique, littéraire ou autre

Informatique Paris 9e

Etudes informatiques débutant Pour nous envoyer votre candidature, il faut que vous soyez motivé pour devenir un véritable informaticien.

Envoyez C.V. et prétentions à Direction du Personnel - Madame De BACKER -

Assurances 14, bd Poissonnière 75008 PARIS.

LA COMPAGNIE FINANCIÈRE recrute pour son

DÉPARTEMENT INTERNATIONAL

2 RESPONSABLES DE ZONES GÉOGRAPHIQUES CLASSE VI/VII

Les candidats devront posséder :

- Une vocation commerciale certaine combinée à une solide expérience des opérations sur l'étranger : crédits export, change-trésorerie, relations avec les correspondants ;

- Une expérience bancaire préalable et la maîtrise de l'anglais sont indispensables.

La connaissance de produits informatiques (cash management, etc.) serait un atout supplémentaire.

Les deux postes supposent des déplacements fréquents à l'étranger.

Adr. c.v. avec photo et lettre manuscrite, s/réf. LM/ZG à La Compagnie Financière, secrétariat général, 47, rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 Paris.

VALORISER UNE EXPÉRIENCE MINI OU MICRO TEMPS REEL

C'est le projet que Bull Transac spécialise dans l'informatique et bureautique distribuée propose à un

INGÉNIEUR LOGICIEL CONFIRMÉ

Il devra participer au développement et au suivi de logiciels sur des terminaux multi-fonctions dans les domaines suivants :

- TERMINAUX : émulateurs d'IBM et grands d'appareils

- RÉSEAUX : TRANSPAC - SNA

Nous vous offrons de vous intégrer au sein d'équipes motivées pour des réalisations de qualité.

Des perspectives d'évolution sont offertes au sein d'un Groupe important.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous la référence 3085 M à Michèle COZINCAIT - BULL TRANSAC BP 92 - 91301 MASSY.



IMPORTANT ETABLISSEMENT BANCAIRE recherche

CHARGE(E) DE MISSIONS

de formation grande école ou docteur à orientation Sciences Humaines.

Ce cadre, rattaché à la direction du personnel, aura pour mission l'étude et le développement des techniques de gestion prévisionnelle.

Il aura déjà nécessairement participé à la mise en œuvre des techniques de gestion intégrée et des modèles prévisionnels de gestion de personnel - au sein d'une grande entreprise -.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser C.V., photo et prétentions, s/réf. 3888 à INTER P.A., BP 508, 75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



MINISTÈRE DES P.T.T.

DIRECTION GÉNÉRALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Dans le cadre de sa mission de tutelle du secteur informatique, la Direction des Affaires Industrielles et Internationales (D.A.I.I.) recherche pour son Service de l'Industrie :

DEUX INGÉNIEURS CONTRACTUELS DE HAUT NIVEAU

chargés de mission pour les programmes industriels en informatique (négociations avec des industriels, études sectorielles...)

PROFIL RECHERCHÉ : connaissances en informatique (grands systèmes et logiciels, réseaux) acquises chez un constructeur ou un utilisateur. Expérience industrielle ou de gestion souhaitable.

Envoyer lettre manuscrite avec curriculum vitae et prétentions à : D.A.I.I./S.I./P.I.I - 7, boulevard Romain-Rolland, 92128 MONTROUGE CEDEX.

CABINET FRANÇAIS AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

auditeurs confirmés

ayant 2 à 5 ans d'expérience dans un cabinet d'audit et de commissariat aux comptes, diplômés de l'enseignement supérieur préparant le diplôme d'expertise comptable, ayant une pratique suffisante de la langue anglaise.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo à Chantal BERNI CIA, 28, bd Haussmann - 75008 PARIS

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

pr une des développements : LOGICIEL DE BASE, LOGICIEL D'APPLICATION, TRANSMISSION.

TECHNICO-CIAL

CONNAISSANCES EN ÉLECTRICITÉ ÉLECTRONIQUE indispensables.

Pour visites secteur INDUSTRIE PARIS PROVINCE

Tél. pr r.-v. : 355-39-79.

ANALYSES-PROGRAM. - IBM COBOL, CICS, DL I. - IBM GAP II, GAP III. - HONEYWELL, BULL, COGOL, INSET-ET.

33, bd Sébastopol, Paris-2e, M° Réaumur, 233-35-25.

ASSISTANTS TRILINGUES

pour travail de jour et

ASSISTANTS PERMANENCIERS

pour assurer les permanences de nuit (prise d'appelances téléphoniques).

Langue indispensable anglaise et autres langues souhaitées : espagnol, italien, portugais, allemand.

Écrire avec C.V. + photo à ISA (IAP ASSISTANCE), 13, bd Bourdon, 75004 PARIS.

SOCIÉTÉ INFORMATIQUE BATIMENT T.P. QUARTIER ÉTOILE.

recherche

INGÉNIEUR

pour développement et suivi de logiciels de suivi de structures sur mini et micro-ordinateurs.

Connaissances éléments finis souhaitées ainsi que BASIC et/ou FORTRAN.

Écrire avec C.V., photo et prét. M. COURVOISIER

6-14, rue La Pérouse, 75784 PARIS CEDEX 18.

PROPI CONSEIL CONSEIL EN BREVETS

recherche

INGÉNIEUR BREVETS

Ecole privée recherche PROFES : MATHS, PHYSIQUE, CHIMIE, SCIENCES NATURELLES ET ANGLAIS.

Tél. pour r.-v. : 281-28-30.

capitiaux propositions commerciales

Rech. commercial dynamique pour développement société de services liée à l'immobilier

minim. 300.000 F. 328-58-85.

formation professionnelle



DÉPARTEMENT ÉTUDES ET FORMATION

programmes nationaux et internationaux

Formation professionnelle en 10 mois 1/2

ANALYSTE PROGRAMMEUR

sur gros systèmes IBM + gamme Micros.

Format : + INTERVENANTS

Tél. 723-95-18, 33, rue de Bassano, 75008 PARIS

Méto : Ecole, George-V.

STAGE RÉMUNÉRÉ Conseil Général de Paris 700 heures

VENDEURS BUREAUTIQUE INFORMATIQUE

I.R.F.O.P. formation, 45, rue de Richelieu, PARIS-1e

Tél. : 296-14-24.

propositions diverses

Les possibilités d'emploi à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 - 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à entrées et à tous avec ou sans diplôme.

Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 - 09 PARIS.

LES METIERS DE LA FINANCE GESTION - COMPTABILITE

Les entreprises et organismes financiers sont-ils toujours aussi offreur d'emploi pour les cadres financiers, administration et de gestion?

Quelles sont les implications de l'apparition des nouvelles techniques et d'outils sophistiqués sur les compétences qui seront exigées dans l'avenir et les nouveaux profils demandés?

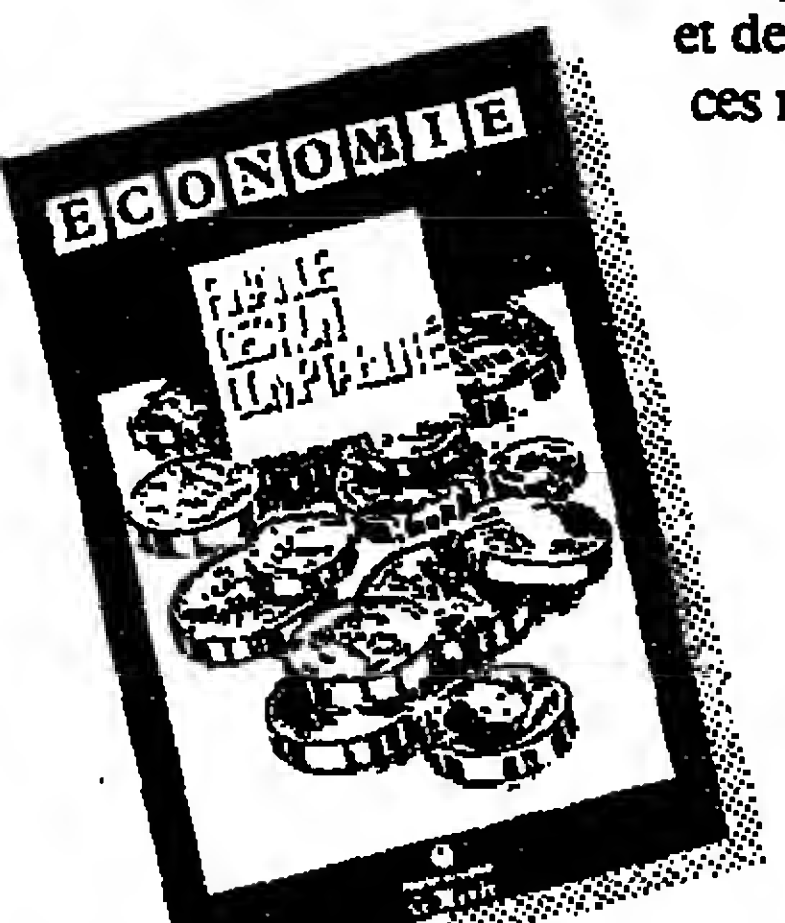
Vers quels domaines leurs interventions dans l'entreprise ont-elles tendance à s'élargir?

Pourquoi les responsables de recrutement d'entreprises et les cabinets affirmant-ils qu'il est difficile de trouver les cadres dont les entreprises ont besoin?

Une enquête réalisée par Régie-Press/Le Monde (elle fait suite à celles réalisées sur les Informaticiens puis sur les Ingénieurs) apporte un éclairage nouveau sur l'ensemble de ces questions. Destinée à tous ceux qui se sentent concernés par les professions : Finance, Gestion, Comptabilité, Responsable du Personnel et de Recrutement, elle fait le point sur ces métiers et son avenir.

regie presse Le Monde

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite, de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 60 Francs, à l'ordre de Régie Presse/eco, 7, rue de Montessuy 75007 PARIS







صباح الخير

# économie

## LA POLITIQUE SALARIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

### Une faible marge de manœuvre

Avec l'augmentation de 1% au 1<sup>er</sup> avril, la revalorisation des bas salaires et des mesures catégorielles, la progression de la masse salariale était de 6,77%. Jusqu'à présent cependant, le gouvernement raisonnait dans la fonction publique en « masse Tourte » à structure et affectifs constants, sans que la définition de celle-ci corresponde véritablement à l'esprit d'origine du rapport du même nom. En raison de l'opposition des syndicats, réduits à tout calcul en masse, on n'y incluait pas le glissement (coût d'une promotion ou de la modification de la répartition des effectifs entre catégories), le vieillissement (ancienneté) et la technicité (changement de qualification), c'est-à-dire le GVT. Or le 31 décembre 1983, dans ses recommandations salariales, M. Mauroy avait précisé la « prise en compte progressive du GVT dans l'évolution de la masse salariale ». En incluant 0,5% de GVT, la masse salariale avait donc augmenté de 7,27% avant toute nouvelle hausse des traitements pour la fin de l'année. Il restait, pour demeurer dans le cadre imparti (la masse devant évoluer, comme la moyenne des prix, de 7,8% en 1984) environ 0,33% à distribuer... soit une hausse de 1,87% en niveau.

M. Le Garrec a préféré utiliser ce résidu de la masse salariale pour une augmentation arrosée en niveau à 2% (0,35% en masse) plutôt que pour une nouvelle prime uniforme (procédé auquel on avait recouru en mars, avec une prime de 500 francs qui n'a pas bénéficié aux retraités, alors qu'une hausse en niveau concerne tant les traitements que les pensions). Les fonctionnaires vont donc subir en niveau une baisse importante de pouvoir d'achat puisque le glissement des prix était déjà de 4,9% à la fin août et qu'il devrait atteindre 6,7% à la fin de l'année... alors que les traitements n'auront progressé que de 3%. Mais grâce à l'effet de report des augmentations en niveau de 1983 sur 1984 (ramené à 5,61%) et aux autres mesures tant générales que catégorielles, la masse devrait évoluer en 1984 comme la moyenne des prix, ce qui, dans l'esprit du gouvernement, permet de maintenir le pouvoir d'achat moyen. En refusant la ramise à niveau demandée par les syndicats, M. Le Garrec réduit son handicap pour la négociation 1985 puisqu'il ne devra compter pour l'année prochaine que sur un effet report de 1,91%...

M. N.

### LA NÉGOCIATION SUR LA FLEXIBILITÉ

#### Les « ENCA » ne font pas recette

Consacrée pour la première fois à l'examen des fameux emplois nouveaux à contraintes allégées (ENCA), présentée par le CNPF, la huitième séance de négociations sur la « flexibilité » de l'emploi entre les partenaires sociaux, le 6 octobre, a bien mis en évidence les réserves de toutes les organisations syndicales.

M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF, a certes cru déclarer que certaines réponses n'étaient pas totalement négatives à sa proposition de mesures temporaires, mais, sur le fond, il n'a pas dit tout ce qu'il faut. Des critiques, idéologiques, sont venues tant de la CGC que de la CGT, et chacun, parfois chiffres à l'appui, a fait observer que la suppression de l'autorisation préalable de licenciement ou l'aménagement des seuils sociaux et fiscaux (quand une entreprise passe de 9 à 10 salariés, de 10 à 11, ou, encore, de 49 à 50) ne réglerait en rien la question de l'emploi.

La logique selon laquelle il faut pouvoir « mieux licencier pour mieux embaucher », comme l'a résumé M. Bernard Mouragues (FO), est refusée par les organisations syndicales. Il y a là un risque de « précarisation de l'emploi », a fait observer M. Delnchat (CGT), qui accuse le CNPF de tenter « un coup de bluff » en annonçant la possibilité de créer, ainsi, 470 000 emplois. En fait, a expliqué le négociateur

CGT avec un argument qui aurait pu être repris par les autres, il « s'agit de remplacer 470 000 emplois stables par autant d'emplois précaires ». Sur le terrain économique, M. Jean-Louis Mandinaud (CGC) a, de son côté, objecté que la création d'autant de postes de travail correspondait à une augmentation de 2,5% du produit intérieur brut et que cela lui paraissait, du même comp, impossible « à moins qu'il y ait actuellement une suractivité produite par un sous-emploi ».

Quant à la question des seuils sociaux, elle provoque également de vives réactions. Jean Guat (CFIC) a souligné qu'il y avait, à ce propos, « une campagne de conditionnement », de la part du patronat, qui tendait à faire porter la responsabilité sur les organisations syndicales, plus soucieuses de défendre leurs prérogatives que d'aider à la lutte contre le chômage. « Ce n'est pas en évincant la présence syndicale de l'entreprise que l'emploi renaitra », a-t-il souligné, rejoint en cela par M. Jean Kaspar (CFDT), qui se refuse à croire que « la représentation collective soit nuisible ». « Au contraire, celle-ci est profitable », ajouta le secrétaire national de la CFDT, pour qui « il y a des lignes jaunes à ne pas dépasser ».

Tout cela n'empêche pas M. Chotard d'afficher son « optimisme » en assurant que la négociation allait « vers les instants de vérité ». Rappelant les directives de la Communauté européenne en matière de flexibilité, le vice-président du CNPF a affirmé, à l'adresse du gouvernement, « que notre pays n'échappera pas » à des choix inéluctables et qu'il « faudra bien que chacun prenne ses responsabilités ».

Des mesures temporaires, soumises au contrôle du gouvernement qui pourrait les suspendre à tout moment, permettraient la création de quatre cent soixante-dix mille emplois en année pleine, affirme le CNPF. On pourrait même y ajouter les trois cent mille postes annoncés en faveur des jeunes par l'application de l'accord sur la formation en alternance. « Ceux qui prendront la risque » de ne pas saisir cette occasion, a encore dit M. Chotard, « prendront la lourde responsabilité » de voir le chômage se développer.

D'autres rencontres sont encore prévues, la semaine prochaine sur le thème du travail différencié. Puis, le 5 novembre, les négociations aborderont une nouvelle phase. On fera alors le point des discussions, et les partenaires sociaux tenteront de dégager, si cela est possible, les éléments d'un accord.

A. L.

Des ouvriers de LTT ont bloqué deux trains. — Pour protester contre le projet de fermeture de l'usine LTT à Lannion (Côtes-du-Nord), des ouvriers du secteur câblerie ont occupé la gare de Ploarret peu avant minuit, le 8 octobre. Pendant trois heures, 80 manifestants ont bloqué deux trains, le Brest-Paris et le Paris-Brest, jusqu'à l'arrivée des forces de l'ordre.

### (Suite de la première page.)

On risque d'avoir une année presque sans accords. D'autre part, deuxième inconvénient, cette fermeté risque d'aboutir à des actions syndicales de riposte.

Les fédérations semblent prêtes à se concerter en vue d'une éventuelle action unitaire et la FEN, qui a « désapprouvé » ces décisions jugées « inacceptables », a affirmé que le « gouvernement prend le risque d'un conflit majeur avec les fonctionnaires ». De FO à la CGT en passant par la CGC, la CFIC, les autonomes et même la CFDT, tout le monde proteste.

M<sup>me</sup> Thérèse Hirsberg, pour la CGT, a parlé de « purge mortelle » pour le pouvoir d'achat des fonctionnaires qui « en ont assez d'être plumés comme des volailles ». La CGT se déclare « convaincue que le seul langage susceptible de modifier ces choix gouvernementaux, c'est l'action de grève, massive, forte et résolue des fonctionnaires ». André Gianco, pour FO, a affirmé que son organisation « ne se couchera pas ». Elle prépare une « riposte syndicale d'emvergure » qui pourrait prendre la forme d'une grève nationale de 24 heures dans la fonction publique.

Reste à savoir si, même dans l'hypothèse où les protestations syndicales seraient unanimes — la FEN s'y emploie — ou convergentes, la mobilisation suivra. L'échec de l'action de la FEN (appuyée alors par la CGT et le PC) le 3 octobre dernier contre le budget 1985 de l'éducation nationale ne semble pas révéler une grande combativité même si elle était d'une nature différente de ce qui peut se préparer. Il n'est pas évident que le pouvoir d'achat soit plus mobilisateur. Or une éventuelle action pour apparaître efficace, ne peut être d'une ampleur inférieure à la grève nationale.

### L'épreuve de force

Qu'ils décident ou non d'une grève (qui pourrait alors être suivie par des mouvements ponctuels, aux PTT par exemple), les syndicats maintiendront la pression au moins jusqu'aux élections professionnelles du 3 décembre dans l'enseignement, la campagne étant vivifiée par les rivalités entre la FEN et FO. Quoi qu'il en soit, les rudes décisions de MM. Fabius et Le Garrec vont accentuer politiquement le « divorce » — le mot a été prononcé le 8 octobre par des syndicalistes — entre le pouvoir et ses fonctionnaires qui comptent pourtant parmi ses gros bataillons électoraux. Ebranlés par les choix arrêtés en dernière analyse dans la querelle scolaire, ils se considèrent maintenant en première ligne parmi les « victimes » de l'austérité.

Cette situation peut avoir une retombée paradoxalement positive pour leur image dans l'opinion, puisque les salariés du privé ne pourront pas estimer que les agents de l'Etat sont encore des « privilégiés » dans le domaine salarial. La FEN ne s'y est pas trompée qui, dans son communiqué, explique notamment son refus des mesures annoncées par « solidarité » avec les salariés du privé. M. Le Garrec s'est efforcé de dédramatiser, le 9 octobre sur Europe 1 : il y a « un mouvement de colère », a-t-il dit, mais « le gouvernement n'est pas en guerre avec les fonctionnaires ». Ceux-ci risquent cependant de traduire également leur mécontentement dans l'isolement.

Aucune nouvelle date de réunion — pour engager les discussions 1985 — n'a été fixée mais M. Le Garrec s'obligeait à engager ces négociations au début de décembre. On voit mal les syndicats ne pas se prêter de nouveau au jeu de la négociation — la FEN en ayant même pris acte « positivement » — mais on peut se

démander s'ils accepteront de tirer un trait sur 1984 ou s'ils demanderont un rattrapage...

Pour l'heure chaque organisation refuse de faire son deuil de 1984. Le secrétaire d'Etat entend discuter du calendrier des augmentations en niveau (dans le cadre d'un glissement des prix attendu pour 1985 de 4,5%), des mesures en faveur des bas salaires, de la mensualisation des pensions et de la durée du travail des personnels de services. Avec théoriquement une certaine marge de manœuvre puisque l'effet report pour l'an prochain ne sera que de 1,91% (contre 6,17% au début de 1984), alors que la masse devra évoluer comme la moyenne des prix (prévision de 5,2%).

Mais M. Le Garrec entend relancer la politique contractuelle sur des bases qui restent celles de la désindexation. Il entend réussir à avoir pour 1986 un effet report du même ordre qu'en 1985, ce qui ne devrait pas le conduire à un quelconque « laxisme » salarial. Il se préoccupe surtout de la modernisation de la fonction publique (il a mis en place à ce sujet un groupe de travail présidé par M. Mathias), qui, pense-t-il, ne doit pas être isolée de l'ensemble du pays dans la mise en œuvre des innovations technologiques. En attendant le soulci d'innovation des syndicats risque de se manifester d'abord dans l'art d'exprimer leur grogne. En donnant un bon « niveau » à une action de « masse »...

MICHEL NOBLECOURT.

### La masse et le niveau

LA MASSE. — La masse salariale individuelle est le total des sommes versées à un salarié par son administration (s'il s'agit d'un fonctionnaire), ou par son entreprise au cours d'une année. La masse salariale comprend : le coût des mesures décidées pour l'année en cours, le coût du report des mesures décidées l'année précédente. Elle intègre à la fois les mesures générales applicables à tous les salariés et les mesures catégorielles (découlant de « coups de pouce » pour les bas salaires, ou de hausses de rémunération applicables à certaines catégories).

L'évolution en pourcentage de la masse de rémunérations perçues d'une année sur l'autre doit se comparer à l'évolution en moyenne des prix pour mesurer globalement le maintien du pouvoir d'achat moyen. Une augmentation de 2% sur l'ensemble des rémunérations au 1<sup>er</sup> janvier se répercutera douze fois dans l'année et aura donc un plein effet sur la masse annuelle des salaires. En revanche, une augmentation au 1<sup>er</sup> novembre ne jouera que pour 2/12<sup>e</sup> sur la masse de l'année.

LE NIVEAU. — Une augmentation de X% à telle date pour l'ensemble des rémunérations est une hausse en niveau. Au cours d'une même année, toutes les augmentations sont rapportées à la « base hiérarchique » en vigueur au 31 décembre. Ainsi, 1% au 1<sup>er</sup> avril et 2% au 1<sup>er</sup> novembre, cela aboutit à une hausse de 3% par rapport au 31 décembre. L'évolution en pourcentage du niveau des salaires doit être comparée au glissement des prix pendant la même période.

RECTIFICATIF. — Dans l'article sur la situation économique au Danemark, publié dans le Monde du 5 octobre, il fallait lire à la fin du deuxième paragraphe : « ... la dette publique intérieure et extérieure (qui dépasse 350 milliards de francs) », et non 35 milliards de francs comme il a été écrit.

### FAITS ET CHIFFRES

#### Agriculture

Un nouveau jugement favorable à l'Union laitière normande (ULN). — Dans le conflit qui oppose l'ULN à la Société de collecte des producteurs de Préal (SCPP), la cour d'appel de Paris a prononcé, lundi 8 octobre, un jugement infirmant la décision du tribunal de commerce de Paris du 16 mai dernier. Par cette décision, la SCPP était

autorisée à demander à Préal le remboursement « de sommes de capitalisation », soit 50 millions de francs. Non seulement il n'en est plus question, mais la SCPP devra au contraire rembourser à Préal 17 millions de francs au titre « des avances » et supporter les frais de procédure. A l'ULN on ne se privera d'illusions sur la possibilité de la SCPP, en liquidation de biens depuis novembre 1982 de s'acquitter

de ces dettes. La SCPP avait essayé de prendre la majorité des parts de Préal pour les recéder ensuite au groupe Besnier. L'ULN, qui gère aujourd'hui Préal, s'était opposé à l'opération.

#### Automobile

General Motors : les ouvriers syndiqués toujours écartés sur le projet de convention collective. — Si le vote des 350 000 salariés syndiqués de General Motors ne sera connu que le 14 octobre, les résultats déjà enregistrés ne donnent qu'une faible majorité à l'accord salarial (51,2%). Mowen Bieber, président du syndicat des ouvriers de l'automobile (UAW), a pourtant estimé, le 8 octobre, qu'il s'agissait d'« un meilleur accord possible ».

La boîte de vitesses de la future Citroën sera fabriquée à Metz. — La boîte de vitesses de la future petite Citroën sera fabriquée à Metz par la SMAE (Société

mécanique automobile de l'Est), filiale du groupe PSA. La date du lancement de cette nouvelle fabrication n'a pas été rendue publique par la direction de Citroën pour des raisons commerciales. Cette nouvelle boîte de vitesses, destinée à être montée ultérieurement sur d'autres modèles, sera l'une des composantes essentielles de la banque d'organes de PSA. Sa production donnera un nouveau souffle à l'usine de Metz de la SMAE, créée en 1969 et employant 2 500 personnes contre 4 000 en 1970. — (Corresp.)

#### Étranger

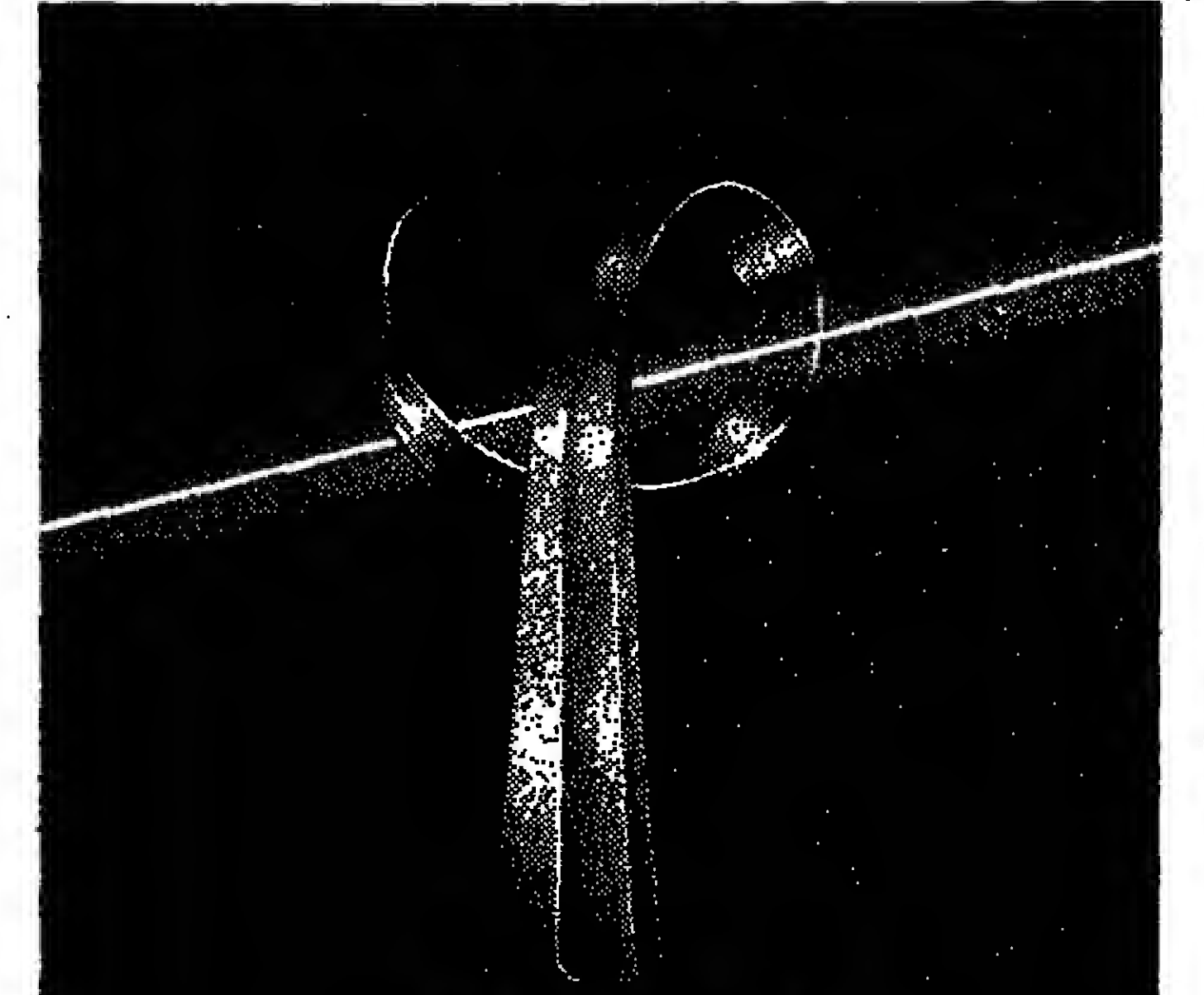
RFA  
Prix : + 0,1% en septembre. — Le coût de la vie en RFA a augmenté de 0,1% en septembre. En un an, par rapport à septembre 1983, la hausse s'est établie à 1,5%, soit le taux le plus faible enregistré depuis janvier 1969. En août, le résultat avait été de 1,7%. — (Agéfi.)

### NOUVELLE NÉGOCIATION DU PLAN POUR CREUSOT-LOIRE LE 9 OCTOBRE

Plusieurs manifestations organisées par la CGT de Creusot-Loire ont empêché le 8 octobre la poursuite des négociations du plan social, pour les salariés de l'entreprise en difficulté qui ne seraient pas repris par les nouveaux actionnaires (entre 1 375 et 1 475 personnes selon les derniers chiffres fournis).

M. Gabriel Mignot, délégué à l'emploi, a annulé une réunion qui devait s'ouvrir à 15 heures, du fait de l'occupation de ses locaux par une centaine d'ouvriers de la CGT, provoquant une vive protestation de la CFDT qui dénonçait le « syndicalisme spectacle » de l'autre centrale. La CGT qui apparaît de plus en plus isolée dans ce conflit, n'en a pas moins obtenu le principe d'une nouvelle réunion le 9 octobre, à négociée, selon elle, entre Mignot et la Fédération des métaux CGT. Ce n'est qu'après avoir obtenu une réunion à la délégation à l'emploi et une autre au ministère du redéploiement industriel, que la CGT a accepté de mettre fin vers 20 h 30 à son occupation.

A Saint-Chamond (Loire), d'autre part, 250 ouvriers de Creusot-Loire, ont manifesté à l'appel de la CGT, et au Creusot, un même nombre de salariés a occupé la perception pour obtenir le report du paiement des impôts locaux de trois mois. Un tel ajournement a été accepté par le trésorier-payeur général de Saône-et-Loire, selon les manifestants, pour tous les employés du site du Creusot.



## PHIRAMA 84

14 Salon de la recherche et des technologies avancées

- Electronique industrielle
- Contrôle, mesure et régulation
- Equipement et matériels de laboratoire
- Energie et industrie.

Journée grand public le 27 octobre à partir de 14h.30

24 au 27 octobre 1984  
Marseille, Parc Chanot  
horaires : 10h. / 19h.

Présentation de matériels  
Colloques et conférences

Renseignements  
Foire Internationale de Marseille-SAFIM Parc Chanot  
32ER Marseille Cedex 3 Tel (01) 76 16 00

## CERGY. LE SEUL GRAND QUARTIER D'AFFAIRES DU NORD OUEST PARISIEN.

Des bureaux pour vous installer ou vous agrandir! Allez à Cergy-Préfecture le seul quartier d'affaires à 30 minutes au Nord-Ouest de Paris.

Les faits : des surfaces variées de 10 à 10.000 m<sup>2</sup>. Toutes les grandes administrations et les sièges de banques. Des transports, des commerces, des logements, des équipements sportifs, sociaux et culturels.

Les chiffres : 260.000 m<sup>2</sup> de bureaux - 120.000 habitants, 55.000 emplois, plus de 800 entreprises dont 3M, Burroughs, Thomson... Le prix du m<sup>2</sup> de bureau ? 600 à 800 F charges comprises. La réussite est à Cergy. Profitez de sa dynamique pour réussir votre implantation. Votre interlocuteur : L'Établissement public. Tél. : (3) 030.16.00.

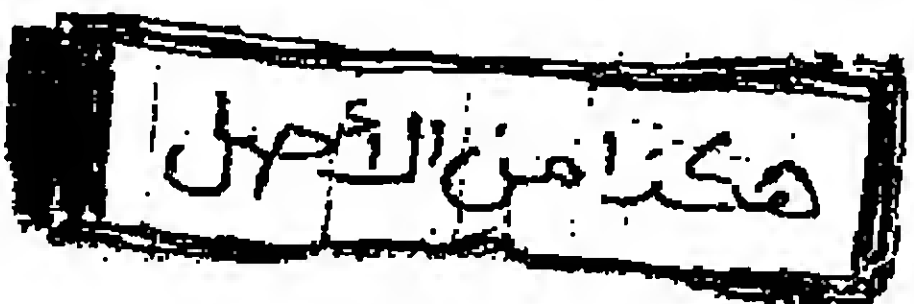
### A CERGY LES FAITS ET LES CHIFFRES PARLENT D'EUX MÊMES.

Je désire recevoir sans engagement votre brochure sur le quartier d'affaires de Cergy-Préfecture

nom \_\_\_\_\_ prénom \_\_\_\_\_  
société \_\_\_\_\_ fonction \_\_\_\_\_  
adresse \_\_\_\_\_  
code postal \_\_\_\_\_ tel. \_\_\_\_\_

LM 8. 10  
Etablissement Public B.P. 47 - 95012 Cergy-Pontoise Cedex - (3) 030.16.00





# TRANSPORTS

## APRÈS LE MAINTIEN DE SES LIGNES INTERNATIONALES

### British Airways cassera-t-elle les tarifs européens ?

Heathrow. - On s'abîme le champagne dans les cockpits des appareils de la compagnie nationale britannique British Airways. La direction a décidé de publier, le 6 octobre, un numéro spécial de son journal d'entreprise pour saluer la bonne nouvelle de la répartition des routes aériennes entre les deux principales compagnies d'Europe-Marché, British Airways et British Caledonian, arrêtée par le gouvernement.

On avait eu très peur au siège de la troisième compagnie mondiale. Le 16 juillet dernier un rapport de la Civil Aviation Authority (CAA) avait proposé d'attribuer à British Airways une dizaine de routes aériennes internationales pour les confier à sa concurrente British Caledonian. Cette redistribution aurait réduit la part de British Airways dans le trafic britannique de 83 % à 75 %. Des licenciements auraient été inévitables.

Du président jusqu'aux syndicats, toute la compagnie nationale s'était dressée contre ces perspectives. Le président, lord King, a fait valoir auprès du premier ministre, dont il est très proche, qu'il serait illogique de démanteler une entreprise nationalisée au moment même où le gouvernement veut la rendre au secteur privé. Qui achèterait une société menacée de dépeçage ?

M. Thatcher a donc calmé les ardeurs libérales de son secrétaire aux transports, M. Nicholas Ridley, qui a publié un accord, en définitive, assez anodin puisque British Airways perd seulement 1 % du marché aérien britannique et 18 millions de livres (207 millions de francs) de bénéfices annuels. La compagnie nationale cède à British Caledonian la liaison très lucrative avec l'Arabie saoudite. Elle reçoit, en contrepartie, des droits de trafic vers l'Amérique latine, le Mexique, Pérou et Miami. Elle conserve sa base de

De notre envoyé spécial

Gateway et ses vols charters. British Airways sera donc un produit bon marché tout à fait convenable au mois de février 1985, date retenue pour sa privatisation.

S'il a reculé dans cette affaire, le gouvernement britannique déplore un foyers de dévotion d'une dérogation de l'aviation civile européenne et d'un abaissement important des tarifs qui y sont pratiqués. British Airways sera-t-elle l'instrument de cette volonté ? Les accords signés avec les autorités hollandaises, suisses, allemandes et françaises pour diminuer le prix de certaines liaisons sont-ils les prémices d'une charte spectaculaire des tarifs ?

« Nous avons, en effet, mis au point une stratégie de tarifs réduits », explique M. Andrew Gray, directeur général pour l'Europe du nord. Nous sommes déjà concurrencés en Europe par les compagnies charters. Nous envisageons des coefficients modestes. Sur Munich, par exemple, ils oscillent entre 50 et 60 %. Enfin, certains grossistes du voyage ne respectaient pas les prix officiels. L'accord avec la KLM est significatif. Au prix de 120-130 livres aller-retour, nous comptons 30 % de places vides entre Amsterdam et Londres. Le 1<sup>er</sup> juillet, nous avons mis au point un tarif à 49 livres aller-retour avec les conditions précises : réservation la veille, places limitées sur certains vols, achats obligatoires dans nos agences. Les mille sièges que nous avons mis en vente chaque semaine ont tous trouvé acquéreur. Le soldes est positif. Certes, il y a un glissement de clientèle. Des hommes d'affaires malins achètent à 49 livres alors qu'ils n'effectuent qu'un simple aller... »

British Airways a créé avec Lufthansa un Francfort-Londres aller-

retour à 69 livres au lieu de 105 livres. Avec Swissair, un Zurich-Londres aller-retour « apex rouge » est désormais affiché à 335 francs suisses au lieu de 551 francs suisses. Avec la France, Paris-Manchester, Birmingham, Glasgow, Aberdeen, d'une part, Londres-Lyon, Bordeaux, Marseille, Nice, d'autre part, seront vendus, à partir du 15 octobre, 15 % à 23 % moins cher que les vols actuellement les meilleurs marchés.

**1 600 francs pour Londres-New-York**

« Si nous n'avions pas pratiqué ces rabais, le gouvernement britannique aurait laissé le champ libre à une autre entreprise sur l'Europe », reconnaît M. Gray. Aucune bouleversement supplémentaire n'est attendu dans les prochains mois. « Nous négocions avec l'Autriche et c'est tout pour l'instant », dit-il. Il nous faut attendre la fin de l'été 1985 pour arrêter le bilan de notre nouvelle politique. « Et sur l'Atlantique nord ? » « Tout ce que nous ferons nous concurrençons, nous le ferons », British Airways a ainsi lancé pour cet hiver un Londres-New-York aller simple à 139 livres (1 600 francs), soit 1 livre de plus que la compagnie Virgin.

11 % de bénéfices supplémentaires pendant les trois premiers mois de son exercice budgétaire, ses principales routes aériennes préservées, des tarifs en baisse sur l'Europe, British Airways a su naviguer dans les turbulences politico-économiques sans grand dommage. En attendant l'achat d'Airbus qu'elle étudie très sérieusement, elle se consacre à surveiller la concurrence et ne boulesverse pas le ciel européen.

ALAIN FAUJAS.

# FISCALITÉ

## LE PROJET DE BUDGET POUR 1985

### La baisse des prélèvements est de 0,1 point et non de 1 point estime une équipe d'économistes proches de M. Barre

Progression des dépenses publiques plus forte qu'il n'est annoncé, déficit budgétaire plus important, baisse réelle des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) très inférieure aux promesses officielles, avantage donné aux ménages par rapport aux entreprises : l'analyse du projet de budget pour 1985 que vient de rendre publique l'équipe d'économistes travaillant autour de M. Barre contredit sur plusieurs points essentiels la présentation officielle.

L'analyse et la critique du projet gouvernemental s'articulent autour de quatre points.

1) Les dépenses publiques progressent de 7,8 % et non de 5,9 %, comme il est écrit dans le projet de budget de 1985 que va examiner le Parlement. Les experts estiment que des dépenses importantes ont été retirées du budget (« débudgétisées ») et reportées sur des budgets annexes ou d'autres personnes publiques. Il y a donc pas suppression de charges mais transfert. Les sommes en cause atteignent 17,6 milliards de francs : suppression de la rémunération des CCP pour 6 milliards de francs (transfert sur le budget annexe des PTT), donation au Centre national d'études spatiales et à la fibre électronique pour 4,4 milliards de francs (transfert, là aussi, sur le budget annexe des PTT), mise dans un budget annexe de 1,7 milliard de francs de dépenses de la navigation aérienne, nouvelle tranche du Fonds spécial des grands travaux (2,4 milliards de francs), etc.

Si le document rédigé par les économistes de M. Barre souligne l'effort bien réel effectué par le gouvernement pour freiner les dépenses publiques, il n'en estime pas moins qu'on est loin d'avoir maîtrisé, en France, l'évolution des charges de l'Etat, qui, en fait, progressent plus vite que le produit intérieur brut en valeur (+ 7,8 % contre + 7,5 %).

2) Le déficit budgétaire atteint en réalité 155 milliards de francs (et non 139,8 milliards de francs, comme indiqué officiellement), soit 3,3 % du PIB (et non 3 %).

Les dépenses ont été sous-estimées par les ministres et évaluées d'une baisse envisagée des taux d'intérêt qui minore - selon le document - d'une dizaine de milliards de francs la charge réelle des intérêts de la dette publique intérieure.

De même, le remboursement anticipé de 4 milliards de francs du prêt du FDES par les entreprises nationales à l'Etat accroît d'autant le « besoin de financement du secteur public » (notion qu'on peut assimiler au déficit), ces entreprises nationales devant emprunter aux banques (ou émettre des emprunts), ce qu'elles n'obtiennent plus de l'Etat (il y a report d'une partie du déficit de l'Etat sur l'ensemble du secteur public).

Le document pose la question de savoir quel serait le montant du déficit budgétaire prévu pour 1985 - si les structures budgétaires et comptables en vigueur en 1980 n'avaient pas été délibérément modifiées, sinon manipulées.

3) La baisse des prélèvements obligatoires est beaucoup plus faible qu'il a été annoncé : 0,1 point (et non 1 point).

Le document fait d'abord remarquer que certaines baisses de tarifs, qui n'ont pas été comptées dans les prélèvements obligatoires, sont bel et bien, du point de vue économique, des taxes. Il en va ainsi pour la hausse des tarifs du téléphone (8 milliards de francs en moins pleines). D'autre part, le prélèvement de 3 milliards de francs de l'Etat sur les collectivités locales forcera celles-ci à augmenter leurs impôts, et cela n'a pas été compté.

A ces 13 milliards de francs de prélèvements non pris en compte, on

doit ajouter des baisses purement comptables comme la suppression de la taxe sur les salaires que l'Etat se paie à lui-même. En tout 7,5 milliards de francs.

Après avoir souligné ces aspects artificiels de la présentation officielle, le document chiffre (1) d'un côté les prélèvements qui diminuent réellement (34,7 milliards de francs), d'un autre côté les prélèvements qui augmentent (28,9 milliards de francs). Il y a bien baisse du poids des prélèvements obligatoires, mais celle-ci n'est que de 0,1 point de PIB et non 1 % comme annoncé officiellement.

L'équipe d'économistes ajoute que cette baisse accroît le déficit du secteur public (Etat et Sécurité sociale) et qu'elle rend inévitable une majoration des prélèvements « au-delà de 1985 » (le déficit de la Sécurité sociale en particulier réapparaîtrait et atteindrait 9,6 milliards de francs l'année prochaine, l'écart entre l'évolution de ses dépenses et de ses recettes représentant 0,6 % du PIB).

4) Les décisions gouvernementales aboutissent à une baisse nette des prélèvements obligatoires de 5,8 milliards de francs, qui favorise les ménages au détriment des entreprises.

L'allègement pour les ménages est de 7,4 milliards de francs (solde des hausses et des baisses) alors que les entreprises voient leurs charges augmenter de 1,6 milliard de francs, ce qui est extrêmement faible mais révélateur d'une contradiction, le discours officiel étant basé sur la rigueur et le nécessaire rétablissement des comptes des entreprises.

(1) Prélèvements qui baissent : impôt sur le revenu (10 milliards de francs) ; taxe professionnelle (10 milliards de francs) ; suppression du 1 % social (12 milliards de francs) ; suppression de la vignette tabac (1,4 milliard de francs) ; allègements divers (1,3 milliard de francs). Prélèvements qui augmentent : taxe sur les carburants (15,4 milliards de francs) ; téléphone (8 milliards de francs) ; impôts locaux (3 milliards de francs) ; majorations diverses, notamment sur les compagnies pétrolières (2,5 milliards de francs).

(Publicité)

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE  
ET MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE  
COMPAGNIE DES PHOSPHATES DE GAFSA

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL NP3654 ENGINES D'ESSAI**

La Compagnie des Phosphates de Gafsa lance un appel d'offres international en vue d'acquies :

1<sup>er</sup> variante : 1 lot (un) camion d'essai de 75 t US ; 1 lot (un) chargeur sur pneus de 17 m<sup>3</sup>.

2<sup>e</sup> variante : 1 lot (un) camion d'essai de 120 t US ; 1 lot (un) chargeur sur pneus de 17 m<sup>3</sup>.

Les entreprises intéressées dans ce genre d'équipements peuvent, dès la parution de cet appel d'offres, adresser au Directeur d'Appel d'Offres, du Service Général de la Compagnie des Phosphates de Gafsa, au 1, rue du Royaume de l'Arabie Saoudite, Tunis, sous le pli scellé de la somme de 20 dinars.

Les offres doivent être en langue française et en six exemplaires, sous pli scellé, déposées avant le 23 novembre 1984 au nom de Monsieur le Directeur des achats, 2150 Mactouh, Tunis. L'enveloppe extérieure devra obligatoirement porter le mention suivante : APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL NP3654 ENGINES D'ESSAI.

NE PAS OUVRIRE AVANT LE 23 NOVEMBRE 1984

L'ouverture publique des plis aura lieu à Mactouh le 23 novembre 1984 à 9 heures. Tous les plis non ouverts par l'Etat après cette date ne sont pas pris en considération.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

**PRÉTABAIL - SICOMI**

Le conseil d'administration de Prétabail-Sicommi a examiné la situation de la société au 30 juin 1984.

Le chiffre d'affaires du premier semestre a été de 501 millions de francs, contre 477 millions de francs l'année précédente, en augmentation de 5 % sur celui de la période correspondante de 1983.

Le bénéfice net est de 122,4 millions de francs, contre 88,7 millions au 30 juin 1983 ; il comprend 26,3 millions de francs de plus-values sur levées d'opinion et cessions (dont 22,2 millions sur un seul contrat), contre 4,2 millions en excluant ces plus-values, la progression est de 13,7 %.

Pendant les huit premiers mois de l'année, les opérations engagées ont porté au total sur 231,2 millions de francs en crédit-bail et 54 millions en location simple.

Pour le premier semestre 1984, le bénéfice net consolidé du groupe Docks de France, après impôt et hors plus-value nette à long terme, s'élève à 3042000 francs, soit une progression de 9,7 % sur 1983 ; à ce chiffre s'ajoute une plus-value nette à long terme de 527000 francs.

M. Hubert Martin, directeur général de la société, a été coopté comme administrateur, en remplacement de M. Raoul Durand.

**UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT**

Au cours de sa réunion du 5 octobre 1984, le conseil d'administration a pris connaissance des résultats au 31 août 1984.

Après provisions et amortissements courants, mais avant écritures d'inventaire, le bénéfice d'exploitation pour les huit premiers mois est en amélioration d'un peu plus de 15 % sur celui de la même période de l'exercice précédent.

Sauf événement actuellement imprévisible, le bénéfice net de l'ensemble de l'exercice devrait connaître, sur celui de l'an dernier, une augmentation comparable.

Au niveau consolidé du groupe, il devrait en être de même, les principales filiales de l'UIC - et notamment la Société financière Sofal en progrès d'un peu moins de 20 % - ayant des résultats d'exploitation qui se présentent eux aussi en amélioration sur ceux de l'exercice précédent.

**DOCKS DE FRANCE**

Pour le premier semestre 1984, le bénéfice net consolidé du groupe Docks de France, après impôt et hors plus-value nette à long terme, s'élève à 3042000 francs, soit une progression de 9,7 % sur 1983 ; à ce chiffre s'ajoute une plus-value nette à long terme de 527000 francs.

## AFFAIRES

### Renault et International Harvester signent un « mini-accord »

Après six-huit mois de négociations, Renault et International Harvester ont annoncé qu'ils signent ce 9 octobre un accord de coopération. Deux sociétés communes vont être créées. La première, d'études et de services, dans laquelle les deux sociétés seront à égalité, établira les conditions et le calendrier de collaboration entre les deux partenaires, notamment pour les achats en commun. La seconde sera une société d'investissement qui sera chargée de négocier des prêts auprès des pouvoirs publics et des banques pour financer les investissements, qui seront ensuite cédés à IH et Renault en location. Le capital de cette société sera de 125 millions de francs avec pour Renault et IH 40 % chacun, pour les banques et l'Etat 20 %. Le montant des investissements engagés au titre de cet accord sera nettement inférieur au milliard de francs sur cinq ans envisagé il y a quelques mois. Mais la valeur réelle ne sera connue qu'en fonction de la nature des composants que les deux sociétés décideront de fabriquer en commun.

Le machinisme agricole est en crise nationale et internationale. Il souffre dans le domaine des grands équipements (tracteurs et moissonneuses-batteuses) d'une surcapacité de production. Renault Matériel Agricole, premier sur le marché français des tracteurs (avec 18,4 %), réalise un chiffre d'affaires

### Consommation

#### BLEU, ROUGE : UN NOUVEAU LABEL OFFICIEL

Bleu, rouge : deux couleurs pour un nouveau label unifié qui en remplacera ou recouvrira trois autres : le label rouge, émis par le ministère de l'Agriculture, le label NF pour les produits industriels et le label « approuvé » né des contrats de qualité du ministère de la consommation.

Une campagne de publicité de 8,7 millions de francs, avec spots télévisés, sera lancée le 15 octobre pour familiariser les consommateurs avec ces nouveaux labels.

La difficulté, c'est que les labels, fussent-ils bien distingués par les syndicats professionnels (la « pure laine verte ») et les créateurs de produits (« garanti Boussac ») et de ceux qui sont officiels. Une moisson d'étiquettes colorées dans la signification réelle échappe, la plupart du temps, au consommateur.

Comme il faut beaucoup de temps pour qu'un nouveau signe s'imprime durablement dans la mémoire d'un nombre suffisant de consommateurs, on se demande s'il était bien judicieux de revenir sur des images aussi connues que le « label rouge » (poislets, charcuterie) ou la marque NF (appareils ménagers) qu'il aurait sans doute suffi d'étendre.

### Télécommunications

#### LE MARCHÉ BRITANNIQUE S'OUVRE

British Telecom, société britannique de téléphone, vient de demander à trois entreprises de matériels de communications de lui soumettre des offres pour la fourniture de centraux téléphoniques digitaux comme une alternative aux centraux digitaux System X réalisés par Plessey et GEC, précise le Financial Times. Ces sociétés sont Northern Telecom du Canada, Thorn Ericsson, filiale britannique de Thorn Emi et de L. M. Ericsson, enfin TMC Major System du groupe Philips. Chacune de ces sociétés a fait savoir qu'elle construirait les centraux en Grande-Bretagne si elle emportait le contrat.

British Telecom devrait commander entre 10 et 20 % de ses besoins en centraux à l'étranger à partir de 1986 pour une valeur de plusieurs centaines de millions de dollars.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ ou -	+	+ ou -	+	+ ou -	+	+ ou -	
SE-U	8,375	8,370	-	20	-	20	-	20
Scm	7,147	7,187	-	25	-	25	-	25
Yen (100)	3,790	3,797	+ 167	190	-	190	-	190
DM	3,665	3,660	+ 143	155	-	155	-	155
Florin	2,270	2,271	+ 112	131	-	131	-	131
F.R. (100)	15,150	15,141	+ 11	12	-	12	-	12
F.S.	3,734	3,725	+ 207	224	-	224	-	224
L.I. (100)	4,958	4,957	- 232	209	-	209	-	209
F. franc	11,506	11,509	+ 38	41	-	41	-	41

## TAUX DES EUROMONNAIES

	10 3/8	10 3/4	10 3/4	11 1/8	11	11 3/8	11 3/8	11 3/8	11 3/4
SE-U	5 7/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 7/8	5 7/8	5 7/8	5 7/8	6 1/8
DM	6 1/8	6 1/8	6 1/8	6 1/8	6 1/8	6 1/8	6 1/8	6 1/8	6 1/8
F.R. (100)	10 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
F.S.	1 3/8	2 3/8	4 7/16	4 7/16	4 7/16	4 7/16	4 7/16	4 7/16	5 5/16
L.I. (100)	15 1/2	16 1/2	15 5/8	16 5/8	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	17 1/8
F. franc	10 5/8	11 7/8	10 3/8	11 3/4	10 5/16	10 11/16	10 3/16	10 9/16	10 9/16
F. franc	11	11 3/8	11 1/4	11 3/4	11 5/16	11 13/16	11 5/16	11 5/16	12 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont indiqués en franc de référence par une grande banque de la place.

**SOGEPARGNE**

+ 20,49 % AU COURS DE L'EXERCICE 1983/1984

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE QUI S'EST RÉUNIE LE 26 SEPTEMBRE 1984 SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JEAN-PAUL FOURNEL A APPROUVÉ LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 1984.

AU COURS DE CET EXERCICE, LA VALEUR LIQUIDATIVE DE L'ACTION EST PASSÉE DE F 501,61 À F 584,79 EN PROGRESSION DE 7,68 %. LE RÉINVESTISSEMENT DU DIVIDENDE GLOBAL A PERMIS DE RÉAFFECTER EN OCTOBRE 1983 500 MILLIONS DE FRANCS EN PLUS, PORTANT À F 3 485,1 MILLIONS À F 3 985,1 MILLIONS.

LE COMPTE DE RÉSULTATS PERMET LA MISE EN PAIEMENT D'UN DIVIDENDE NET DE F 25,00 ASSORTI D'UN CRÉDIT D'IMPÔT DE F 3,48 SOIT UN REVENU GLOBAL DE F 28,48 (CONTRE F 24,88 POUR L'EXERCICE PRÉCÉDENT). CE REVENU GLOBAL REPRÉSENTE 12,50 % DE LA VALEUR EN CAPITAL DE L'ACTION EN FIN D'EXERCICE.

LE DIVIDENDE NET A ÉTÉ EN PAIEMENT LE 5 OCTOBRE 1984, AUX GUICHETS DES BANQUES SUIVANTES :

- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE,
- BANQUE PARISIENNE, SCHLIMBERGER, MALLET,
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIENNE DE BANQUE,
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUE.

LES ACTIONNAIRES DE SOGEPARGNE POURRONT JUSQU'AU 4 JANVIER 1985 INCLUS RÉINVESTIR LE DIVIDENDE NET EN SOUSCRIVANT DES ACTIONS DE LA SICAV SANS DROIT D'ENTRÉE.

**© GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant 9 OCTOBRE

PARIS

9 octobre

Marché calme

Pour la seconde séance de la semaine, le marché s'est montré nettement plus calme. L'indice instantané de la Bourse de Paris était pratiquement inchangé (-0,10 %).

Bien que le sentiment reste « bon » autour de la corbeille, les opérateurs ont été plus réservés. Ainsi, les achats américains de valeurs françaises, non négligeables ces derniers temps, semblent s'être arrêtés au début de semaine.

Le menace d'une grève des fonctionnaires n'a guère impressionné la Bourse. En revanche, la nouveauté persistante de Wall Street fait naître quelque inquiétude, bien que le marché de Paris apparaisse déconnecté des autres places à l'approche de cette fin d'année.

Quelques mouvements notables ont, malgré tout, été enregistrés. Au chapitre des avances, on note celle de Vimpac (+ 3,5 %) de Motours Leroy-Somer (+ 3 %) et d'Accor (+ 2 %), en nette reprise depuis quelques jours et qui se rapproche de ses plus hauts cours de l'année. Roussel-Uclaf poursuit sa hausse, en liaison avec la vive progression de ses bénéfices semestriels (282 millions de francs contre 170,6 millions de francs).

Aux valeurs étrangères, la tendance est à l'irrégularité. Le dollar-titre a progressé à 10,59 F/10,62 F, en liaison avec la reprise du dollar commercial à 9,4290 F.

Le lingot a pris 550 F à 103 550 F et le napoléon F à 609 F. L'once d'or cotait 34 25 dollars sur le marché de Londres contre 34,75 dollars.

NEW-YORK

Faible

Wall Street est demeuré faible lundi dans un marché très calme ; les banques étaient fermées à l'occasion du Columbus Day, et de nombreux opérateurs en ayant profité pour prolonger leur week-end.

En conséquence, l'indice Dow Jones a perdu 5,74 points à 1 176,78, avec un volume de transactions retombé de 83 millions de titres échangés à 46 millions, le plus maigre depuis le 31 décembre 1982.

Le marché a été défavorablement impressionné par l'affirmation télévisée entre M. Reagan et M. Mondale. Il s'agit à se demander que M. Mondale avait marqué un avantage.

L'incertitude continue à régner sur l'évolution des taux d'intérêt et sur l'attitude des autorités monétaires. D'autre part, les opérateurs continuent à s'inquiéter des conséquences négatives d'un ralentissement éventuel de l'économie sur les résultats des sociétés.

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their price changes.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ACCOR. - Deux nouveaux hôtels de la chaîne Mercure (groupe Accor) viennent d'être inaugurés à Lyon. Les deux hôtels de la Part-Dieu et du Pont-Pasteur - ce dernier établissement étant implanté au cœur du futur complexe scientifique de Gerland - portent à cinq le nombre de millions hôteliers de cette chaîne de haut de gamme. Les investissements se montent, pour les deux opérations, à 100 millions de francs et ont induit la création de sociétés de gestion de l'ensemble scientifique de Gerland - portent à cinq le nombre de millions hôteliers de cette chaîne de haut de gamme.

à l'exercice précédent. M. Gérard Pelisson, directeur du groupe Accor, a précisé, au cours de l'inauguration, que cet ensemble, leaders français des chaînes hôtelières (Sofitel, Novotel, Mercure, Courcheval, Ibis, Ibis), poursuivait son effort d'internationalisation mondiale. Notamment vers l'Irak, la Tanzanie et la Chine. Le groupe Accor est présent dans seize pays, emploie trente-neuf mille personnes, réalise un chiffre d'affaires de 9,5 milliards de francs, dont près de la moitié à l'étranger.

Table with columns: INDICES QUOTIDIENS, Valeurs étrangères, CDS DES AGENTS DE CHANGE, TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE, COURS DU DOLLAR A TOKYO.

BOURSE DE PARIS Comptant 9 OCTOBRE

Main table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their price changes.

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their price changes.

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their price changes.

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their price changes.

Règlement mensuel

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their price changes.

COTE DES CHANGES

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their price changes.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their price changes.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their price changes.

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their price changes.

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their price changes.

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their price changes.

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their price changes.

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their price changes.

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their price changes.

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their price changes.

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their price changes.

# Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

### IDÉES

2. POLITIQUE : « Pour une élimination douce », par Lionel Stoléru ; « La double métrique », par Philippe Boucher.

### ÉTRANGER

- 3. AMÉRIQUES - EL SALVADOR : M. Duarte invite les chefs de la guérilla à le rencontrer.
- 3. AFRIQUE
- 5. PROCHE-ORIENT - LIBAN : la Syrie aurait donné des assurances sur le retrait de ses troupes.
- 7. EUROPE - ISLANDE : la grave élimination des fonctionnaires.
- 7. ASIE
- 8. DIPLOMATIE

### POLITIQUE

- 9-10. Le débat sur l'enseignement privé à l'Assemblée nationale.
- 10. Conseil constitutionnel : M. Pohor désigne M. Simonnet pour remplacer M. Louis Gros.
- 11. Les difficultés municipales de l'opposition.

### SOCIÉTÉ

- 12. MÉDECINE : l'expérimentation des médicaments sur les malades pourrait ne pas être réglementée.
- URBANISME : les grands chantiers de septennat.
- 14. SPORTS
- 14. JUSTICE
- 14-15. RELIGION : Mgr Brand succède à Mgr Eichinger comme évêque de Strasbourg.
- 16. ÉCHOS.

### CHRONOLOGIE

- 18. Septembre 1984 dans le monde.

### CULTURE

- 19. CINÉMA : une maison à Paris pour l'Association laïque.
- MUSIQUE : les trébuchets Rencort de Metz.
- 22. COMMUNICATION : la deuxième Vidcom.

### ÉCONOMIE

- 33. La politique salariale dans la fonction publique.
- 34. ÉNERGIE : vers un nouveau ralentissement des commandes de centrales nucléaires.
- 35. FISCALITÉ : le projet de budget pour 1985.
- 36. AFFAIRES.
- 36. ENQUÊTE : « Les métamorphoses du socialisme » (II), par Alain Verhulst.

**RADIO-TÉLÉVISION (22) INFORMATIONS « SERVICES » (16-17) : « Vie associative » ; « Journal officiel » ; « Météorologie » ; Mots croisés.**

**Annouces classées (23 à 32) ; Programme des spectacles (20-21) ; Carnet (17) ; Marchés financiers (37).**

**1500 mach. écrire Duriez**

TOUTES les meilleures marques, les plus durables, les plus ou moins chères : Olympia, Hermès, Royal, Olivetti, Brother, Smith Corona, Canon, Triumph, Adler, Erika... Manuelles (Olympia 390 F) ou électroniques (Olivetti 1990 F), à barres, sphères, marguerites, touches correction, mémoire, écran, etc. 31 styles de caractères. Sur stock.

Duriez vend en discount, en direct sans intermédiaires, 112, Bd. St-Germain, 10° Odéon.

Dernière Heure : Toute électronique pour sac à main, 2,5 kg, épaisseur 4,5 cm : 3.642 caractères en mémoire (contactable ordinateur et terminal) 2750 F ttc.

**EXCEPTIONNEL !**

Week-end à Vienne en Concorde

Départ le 26 octobre

Retour sur ligne régulière le jour de votre choix

Vof A.R. + Hôtel★★★★ à partir de 2 990 F

**AIRCOM**

93, rue de Monceau  
75008 Paris, tél. : 522-86-46

## UN AN APRÈS L'ATTENTAT DE RANGOUN

### La Corée du Nord commence à sortir de son isolement

Voici tout juste un an, l'attentat de Rangoun - dans lequel vingt et une personnes dont quatre membres du cabinet sud-coréen trouvaient la mort - faisait mettre la Corée du Nord au ban des nations. Quel rapport était-il possible d'entretenir, voire seulement d'entendre, avec un « Etat terroriste » ? La condamnation fut unanime parmi les pays occidentaux et si Moscou se cantonna dans une prudente réserve, Pékin ne cacha pas son irritation en publiant le communiqué des autorités birmanes, qui mettaient expressément en cause les autorités de Pyongyang. Jamais celles-ci n'avaient paru aussi isolées.

Peu de temps a passé et pourtant, paradoxalement, le régime nord-coréen se trouve aujourd'hui engagé dans une opération d'ouverture diplomatique à peu près sans précédent. Côté socialiste, le maréchal Kim Il Sung s'est, pour la première fois depuis dix-sept ans, rendu en visite officielle. L'été dernier à Moscou ainsi que dans plusieurs pays d'Europe orientale. Pékin a rapidement fait taire sa mauvaise humeur et le chef du PC chinois, M. Hu Yaobang, a courtoisement fait au mois de mai le voyage de Pyongyang avant d'accueillir en Chine le nouveau chef de gouvernement nord-coréen, nommé en janvier dernier.

Côté occidental, de discrets contacts se sont maintenus, par l'intermédiaire des Chinois, avec les Etats-Unis, apparemment intéressés par l'offre d'une négociation trilatérale (les deux Corées, plus les Américains) avancée par Pyongyang. A New York, le ministre nord-coréen des affaires étrangères, M. Kim Yong Nam, vient de déclarer que son pays était prêt à envisager, comme le souhaitent les Etats-Unis, des mesures propres à « améliorer la confiance » dans la perspective de ces négociations. C'est la première fois depuis sept ans qu'un chef de la

diplomatie nord-coréenne se rend aux Nations unies. D'autres pays, dont la France, mesuraient après Rangoun leurs condamnations et leurs sanctions dans le souci de ne pas empirer les choses en isolant tout à fait la Corée du Nord. Cette attitude se compréhensible depuis quelques semaines par des échanges de visites officielles ou officieuses à des niveaux encore modestes. Un vice-ministre nord-coréen de la culture était à Paris au mois de septembre et le directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques au Quai d'Orsay, M. Jacques Bonnet, était ces derniers jours à Pyongyang. Tokyo, empruntant les voies d'une diplomatie dite parallèle, a suivi avec attention le voyage du chef du Parti socialiste japonais, M. Ishihashi, en Corée du Nord et ses longs entretiens avec le maréchal Kim Il Sung.

Surtout, la Corée du Sud, nation victime de l'attentat de Rangoun, a consenti à renouer avec le Nord un dialogue interrompu depuis près de dix ans. Non seulement une « aide humanitaire » nord-coréenne a été livrée au Sud, mais la liaison téléphonique établie à cette occasion demeure en fonction. On parle aujourd'hui d'autres échanges, sportifs notamment, qui pourraient être organisés sous l'égide du Comité olympique international et de son président, M. Samaranch.

Et Rangoun ? Seul n'a pas « oublié ». Le président Chun Doo Hwan vient encore de le rappeler à l'occasion de cet anniversaire en reprochant au régime de Pyongyang de continuer à nier ses responsabilités dans ce sanglant épisode. Mais ce souvenir - et ce silence - ne suffisent plus à interdire la reprise des contacts entre les Nord-Coréens et le monde extérieur - y compris avec, leurs frères ennemis du Sud.

ALAIN JACOB.

## Nouvelle alliance franco-japonaise dans le secteur de la machine-outil

La coopération franco-japonaise dans la machine-outil se développe. Quelques jours après l'annonce d'un probable rapprochement de liens entre Ernauld-Sonima (HES) et le groupe Toyoda, la société japonaise Hamai vient de conclure un accord de coopération technologique et industrielle avec le groupe Intelautomatisme né du rapprochement entre Huré et Graffenstaden.

Troisième fabricant japonais de centres d'usinage verticaux, la société Hamai noue ainsi sa première alliance internationale.

L'accord concerne le secteur des centres d'usinage verticaux de troisième génération. Conclu pour une durée de six ans, il permettra au constructeur français de disposer dès janvier prochain d'une gamme complète dans ce type de produits. Ils seront fabriqués sous licence et distribués sous la marque Huron en Europe, en Afrique et sur le continent sud-américain.

Un nouveau secrétaire à l'Assemblée nationale. - M. Alain Billon, député socialiste du dix-neuvième arrondissement de Paris, journaliste urbaniste de profession, a été élu le 8 octobre secrétaire de l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Martin Malvy, entré au gouvernement.

Le numéro du « Monde » daté 9 octobre 1984 a été tiré à 490 513 exemplaires

**Affaires à saisir avant le 15 octobre !**



**Offre exceptionnelle sur les derniers modèles 84 encore disponibles !**

1 Cab. SAMBA • 2 305 GR • 1 305 GL • 1 305 GT / Dir. ss.  
2 505 GR • 2 505 GL • 2 505 SR • 1 585 GTI • 2 505 Fam. GR

**PEUGEOT-TALBOT NEUBAUER**

M. GÉRARD 82160.21  
227, bd. Anatole-France ST-DENIS Métro : Mairie de St-Ouen

**CHABLIS**

Grand Vin de Bourgogne

## LE DISSIDENT SOVIÉTIQUE VALERI MARTCHENKO EST MORT

Le journaliste et dissident soviétique Valeri Martchenko, trente-sept ans, est mort dimanche 7 octobre à Léningrad, selon la société internationale des droits de l'homme à Francfort. Il avait été condamné, le 20 mars dernier, à la peine maximale de quinze ans d'emprisonnement pour « propagande antisoviétique ».

Sa famille et des associations humanitaires avaient tenté en vain d'intervenir en sa faveur, car il était gravement malade des reins. En octobre 1983, Valeri Martchenko est arrêté et accusé d'avoir collecté et transmis des informations politiques en URSS et participé au Fonds d'aide aux prisonniers politiques créé à l'initiative de Soljenitsyne.

Originaire de la région de Kiev, en Ukraine, petit-fils d'un historien ukrainien, il publia un samizdat en juillet 1975, *Lettre ouverte à grand-père*, dont il critique l'inféodation à l'égard du pouvoir. Un deuxième samizdat, *Ma belle Lady* publié en octobre 1975, s'insurge contre les méthodes du KGB. Ses activités au début des années 70, au journal *Littérature d'Ukraine*, lui valent une première condamnation le 29 décembre 1973 à six ans de camp suivis de deux années d'exil. Envoyé au camp de Perm (Oural), il observe une grève de la faim d'un mois.

En juillet 1975, il s'adresse au Soviet suprême de l'URSS pour réclamer un statut des prisonniers politiques, avant de l'informer de sa décision de renoncer à la citoyenneté soviétique. - (AFP.)

Deux vice-ministres d'Union soviétique limogés pour corruption. - Deux vice-ministres de l'énergie, MM. Pavel Faleyev et Arnold Stanislavov, ont été démis de leurs fonctions pour avoir accepté des pots-de-vin et couvert la falsification des comptes lors de la construction de la centrale électrique de Bratsk, a annoncé la Pravda le lundi 8 octobre. Ils ont également été exclus du parti. En juillet dernier, le directeur de l'entreprise avait été condamné à cinq ans de prison pour avoir circonvenu deux hauts fonctionnaires. La Pravda ne précise pas qu'il s'agit des deux vice-ministres. - (Reuter.)

## RAFFERMISSEMENT DU DOLLAR : 9,41 F

Le dollar s'est nettement raffermi, mardi 9 octobre, son cours passant, à Francfort, de 3,04 DM à 3,07 DM environ et, à Paris, de 9,23 F à 9,41 F, sur des marchés plus actifs.

Aucune raison particulière n'est avancée pour expliquer ce raffermissement, si ce n'est une demande active d'origine commerciale.

**DUCAL**

EXPOSITION ET DEMONSTRATION CHEZ **CAPELOU** SPECIALISTE DU CONVERTIBLE

Reputés pour leurs robustesse et dimensions PEU ENCOMBRANTES, se font en 1 ou 2 places (litiers) : 0,65, 0,80, 1,20 et 1,40. Matériaux, intérieurs polyvalents. Style ou moderne. Grand choix en exposition.

37 Av. de la République - PARIS 11<sup>e</sup> Métro : Père-Lachaise - Tél. 537.80.35

DE LA PLUS SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT

**PRIX EXCEPTIONNELS avec la garantie d'un grand maître tailleur**

**PANTALONS** A partir de 590 F

**COSTUMES et PARDESSUS** MESURE A partir de 1 750 F

**NOUVELLE COLLECTION** 3 000 tissus

Luxeuses draperies anglaises Fabrication traditionnelle Boutiques Femme

**TAILLEURS, NIPES, MANTEAUX** SUR MESURE

UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES Prêt-à-porter Homme

**LEGRAND Tailleur**

27, rue du 4-Septembre, Paris-Opéra Téléphone : 742-70-61. Du lundi au samedi de 10 h à 18 h.

## Sur le vif

### La vignette entre les dents

Ce matin, impossible de faire mon papier. Le téléphone n'arrête pas de sonner. Les locuteurs appellent comme des dingues. Ils trébuchent de fureur. Ils s'entortillent dans le fil de l'appareil. Ils aboient dans l'écouteur. Vous devinez pourquoi ? Non ? Vous êtes trop bêtes. A cause de la vignette, naturellement.

C'est marquant, alors que leur bagnole est pompée, taxée de tous les côtés, une vraie vache à lait, la vignette leur reste en travers du gosier. Ils ne l'ont jamais bien avalée. Ouf, d'accord, bon gré, mal gré, ils avaient fini par se résigner à l'acheter à la dernière seconde au tabac du coin pendant une pause café ponctuée de soupis à fendre l'âme. Mais à l'idée de devoir aller le chercher au diable Vauvert, ils ont été immatriculés leur voiture, parce que les assurances y sont moins chères, et de devoir casquer d'avantage à Brust qu'à Ajaccio, ça, ça les tue. Ils craquent complètement.

Moi, madame, protestais une de mes correspondantes, j'habite Paris et je vais être obligé de me taper l'aller-retour, sans compter le séjour à La Rochelle.

Pourquoi La Rochelle ? Parce que moi, mes sœurs, il y en a une qui vit à Bordeaux, l'autre à Mulhouse on y a une ticoque héritée de nos parents.

On l'ouvre un mois par an. Là, maintenant, elle est fermée. - Ben, y aura qu'à la rouvrir. - Y a qu'à y aller, un week-end là-bas avec les gosses, ça va nous coûter plus de mille belles par ménage. Ça revient cher la vignette. Et puis il n'y a pas de raison... - De raison de quoi ? - Que je paye plus cher pour ma R 5 que vous pour la vôtre. - Si quand même ! En Charente-Maritime, il paraît qu'ils ont des projets gigantesques, ils vont construire un super-port pour aller à l'île de Ré. Tandis que moi, à Paris, dans mon quartier, il part un bac à sable pour le square, ils n'ont pas tellement d'idées.

Mais je m'en fous, moi, de l'île de Ré. Je n'y mets jamais les pieds. Je suis trop occupée à servir de bonne à toute la maison. D'ailleurs, c'est fini, terminé. La vignette, je la paye pas. Je préfère vendre la bagnole.

Attendez pour en acheter une autre de voir ce que vont faire les départements. Je suis persuadée qu'il y en aura au moins deux ou trois pour proposer des discounts sur la vignette.

Ça fera monter les prix des résidences secondaires. Et tout le monde s'y retrouvera. Il paraît que Leclerc s'adresse déjà au Lot-et-Garonne.

CLAUDE SARRAUTE.

## LA NOMINATION DE M. HÉBERLÉ A ANTENNE 2

### Les membres de la Haute Autorité : « complète harmonie »

Présentant devant la presse le deuxième rapport annuel de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, Mme Michèle Cotta, présidente de cette institution, a éclairé le choix fait récemment du successeur de M. Pierre Desgrupes à la direction d'Antenne 2. « Nous avons réévalué tenté de rechercher un consensus », a déclaré notamment Mme Cotta. « Au demeurant, si la plupart des décisions que prend la Haute Autorité depuis deux ans sont prises à la quasi-unanimité, il est arrivé, à quelques reprises, qu'elle le soit à la majorité simple (...). C'est la règle du jeu dans une instance collégiale. La Haute Autorité n'aurait pas survécu si ses membres s'étaient, à chaque fois, déterminés selon des clivages politiques. Mais nous ne sommes pas non plus neuf personnes en tous points identiques, dont le comportement au fil des jours se serait totalement nivelé. »

En écho à cette déclaration, les membres de la Haute Autorité ont fait connaître leur totale solidarité avec leur présidente. M. Jean Autin a notamment déclaré : « Nous travaillons tous les neuf ensemble et en complète harmonie, nous si nous ne sommes pas toujours d'accord. Nous sommes en deux ans devenus des amis. » M. Marc Falet : « Pour nous qui travaillons tous les jours, il importe de ne pas laisser se développer le sentiment qu'un seul avis vient obscurcir tout notre travail depuis deux ans. » Pour M. Daniel Karlin, « dans cette histoire, la presse a raconté tout et son contraire ». Certains membres, notamment MM. Paul Guimard et Gabriel de Broglie, ont démenti certaines assertions des médias.

Il a été précisé, d'autre part, qu'un seul vote avait eu lieu pour la nomination de M. Jean-Claude Héberlé. Enfin, Mme Cotta a expliqué sa position dans le vote : « Je me suis abstenue non pour manifester une quelconque hostilité, ni même une irritation à l'égard de quiconque, et, naturellement pas à l'égard du président de la République, comme certains le laissent entendre, mais uniquement parce que j'avais soutenu - sans succès - une autre candidature que j'estimais plus adéquate, qui d'ailleurs n'avait rien de provocateur, et que je n'ai pas voulu changer d'avis quelle que soit ma sympathie personnelle pour Jean-Claude Héberlé. »

(Lire pages 1 et 22 : « Une autorité à préserver. »)

## LA PRÉSIDENTE DE TF 1 PRÉCISE LES FONCTIONS DE M. LALLIER

Après l'annonce de la création d'un comité de programme (Le Monde daté 7-8 octobre), la présidente de TF 1 a précisé les fonctions de M. Hervé Lallier, délégué de M. Hervé Bourges, PDG de la chaîne, pour les programmes. M. Lallier est chargé d'une action de recherche de nouveaux projets d'émissions. A ce titre, il s'occupera plus particulièrement des coproductions internationales et de la politique cinématographique de TF 1 dans le cadre de sa filiale TF 1-Films production.

M. Lallier siège au comité de programmes de M. Hervé Bourges. La présidence de TF 1 indique que ce comité, constitué il y a trois semaines, s'est déjà réuni quatre fois et témoigne de la volonté de M. Bourges de « coordonner lui-même la politique de programme de la chaîne, sans remettre en question le principe des unités de programmes ».

**CEPES**

Depuis 1967, chaque année plus de 1.000 étudiants.

**médecine pharmacie**

stage pré-entrée septembre - Soutien annuel - classes préparatoires

5 centres : Quimper (29), Nancy, Nîmes, Orléans, Oxy, 57, r. Ch. Laffitte, 92 Neuilly, 722.94.94 - 745.09.19

كتاب من الأصل